



■ Les PME et les 35 heures  
■ 15 pages d'offres d'emploi  
Demandez notre supplément

## Vache folle : près d'un Français sur cinq a cessé de manger du bœuf

52 % DES FRANÇAIS interrogés déclarent ne pas avoir modifié leur consommation de viande bovine, d'après une enquête réalisée les 16 et 17 novembre par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Cre-doc). Mais 27 % des Français questionnés affirment en consommer « moins » et 18 % « plus du tout ». Face au début de psychose, le gouvernement veut rassurer les consommateurs en lançant une campagne publicitaire afin d'expliquer « pourquoi la viande de bœuf peut être consommée sans crainte ». Par ailleurs, les ministres de l'agriculture des Quinze se sont réunis à Bruxelles, lundi, pour tenter de définir une politique commune face à une crise qui secoue l'ensemble de l'Union européenne.

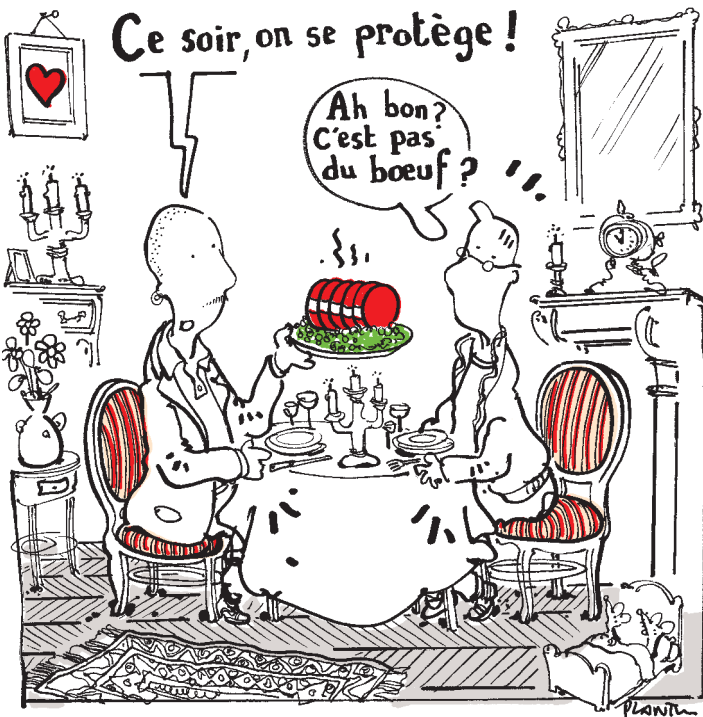
Lire page 12 et l'analyse page 20

## Sida en France : l'inquiétude est de retour

- Après la chute due aux trithérapies, le nombre de cas et de décès ne diminue plus que très légèrement
- La moitié des personnes contaminées découvrent leur séropositivité en même temps que la maladie
- Elles sont en majorité hétérosexuelles
- Les ventes de préservatifs ont régressé depuis 1998

EN FRANCE, l'épidémie de sida a tendance à devenir l'oubliée des problèmes de santé publique. Et cet oubli fait des ravages. Le nombre de cas et de décès dus à cette maladie ne diminue plus que faiblement dans notre pays, après une chute spectaculaire consécutive au traitement, depuis 1996, par les trithérapies. Plus inquiétant, près de la moitié des cas diagnostiqués entre 1998 et 2000 touchent des personnes qui découvriraient leur séropositivité en même temps que se déclarait la maladie.

Ce constat est établi par l'Institut de veille sanitaire (InVS) qui a rendu publique cette étude lundi 20 novembre. Selon cet institut, entre 21 500 et 23 700 personnes vivaient avec le sida au 30 juin 2000. Le nombre total de décès dus à cette maladie était compris, à cette date, entre 36 000 et 39 200. Au cours des six premiers mois de l'année, 807 nouveaux cas de sida et 284 décès ont été enregistrés. Les nouveaux cas se répartissent ainsi : 43 % chez



des hétérosexuels, 29 % chez des homo ou bisexuels, 14 % chez des usagers de drogues injectables. Cette proportion a nettement régressé dans la dernière catégorie, mais elle a nettement augmenté parmi les hétérosexuels. Au sein de la communauté homosexuelle, le débat fait rage sur le relapse, le relâchement de la vigilance face aux pratiques à risques. Notre reportage sur les backrooms parisiens, ces « sex-clubs » gays qui se sont multipliés ces dernières années, montre que le réflexe de protection des rapports sexuels régresse. L'association Act Up, qui mène campagne contre le relapse est accusée de complaisance envers « l'ordre moral ». Cette association remarque que les ventes de préservatifs ont diminué en 1998 et n'ont que faiblement remonté en 1999 et 2000.

Lire pages 10 et 11 et notre éditorial page 20



REMY STEINEGGER/REUTERS

## ENTRETIEN Gourou de Wall Street

Pour Abby Joseph Cohen, économiste de Goldman Sachs, la situation des marchés financiers est plus saine qu'il y a un an. Dans un entretien exclusif au Monde, la gourou de Wall Street estime que la confusion autour de l'élection du président des Etats-Unis n'affecte ni l'économie américaine ni les marchés. Quant aux cours des actions américaines, ils sont, selon elle, sous-évalués d'environ 15 %.

## Climat : « Péril en la demeure »

JACQUES CHIRAC a souligné, lundi 20 novembre à La Haye, l'« urgence » qu'il y a à lutter contre l'effet de serre, responsable du réchauffement de la planète. « Il y a péril en la demeure », a-t-il déclaré devant la conférence des Nations unies sur les changements climatiques. Il a appelé les Etats-Unis à « balayer leurs doutes et leurs hésitations » et vanté les mérites d'une Europe « mobilisée ». « Il s'agit bien d'une révolution des esprits, a-t-il dit. Nous avons établi notre prospérité sur une énergie abondante. Nous devons prendre conscience que toute ressource naturelle a un coût, que toute pollution est une forme de gaspillage, que les capacités de régénération de la planète ne sont pas illimitées. »

Lire page 4

## Mais pourquoi donc les démocrates de Floride mangent-ils les confettis d'Al Gore ?

WEST PALM BEACH de notre envoyée spéciale

La bataille de Floride a encore franchi un seuil ce week-end lorsque les républicains ont accusé des scrutateurs démocrates d'avoir mangé des confettis provenant des bulletins de vote de l'élection présidentielle du 7 novembre. L'affaire aurait eu lieu dans le comté de Broward, entre Miami et West Palm Beach. A une table de vérification des bulletins de vote, l'observateur républicain Jim Rowland a affirmé avoir vu un démocrate s'humecter un doigt, ramasser un confetti et l'enfourner goulument. A quelques tables de là, un scrutateur en aurait fait autant et il se serait éloigné « en souriant ». Les républicains n'ont pas précisé quelle interprétation ils donnaient à ces gestes étranges - provocation ? tentative de fraude ? Mais, ont-ils prévenu, le témoin a « fait une déposition ».

Avec le décompte des voix à la main dans trois circonscriptions de Floride, les confettis des bulletins de vote (qui sont en fait des petits rectangles) ont pris une importance stratégique dans la désignation du président des Etats-Unis. Normalement, les « chads » auraient dû se détacher de la carte perforée qui fait office de bulletin, au

moment du vote, et finir dans une poubelle. Mais les machines à voter étant en mauvais état, des milliers de confettis sont restés accrochés à la carte par un, deux ou trois coins. Parfois, la carte n'a été que boursoufflée, le confetti ne s'étant même pas détaché. En examinant les bulletins un par un à la main, les scrutateurs sont censés rendre aux candidats à qui ils étaient destinés ces votes que la machine, faute de réussir à les lire, a mis dans la catégorie des bulletins blancs. Il y a quelques jours, les statisticiens du camp démocrate estimaient qu'Al Gore pourrait récupérer quelque 500 voix. Après addition, samedi, des votes de l'étranger, le vice-président compte 930 voix de retard sur George W. Bush.

Les républicains, qui sont opposés à ce nouveau décompte, source selon eux de toutes les manipulations, se sont emparés de la question des confettis pour montrer à quel point la technique est peu fiable. A les entendre, on a trouvé des dizaines de ces chads sur le sol des centres de dépouillement. Sous-entendu : certains démocrates en profitent pour donner un coup de pouce aux confettis et faire basculer le bulletin dans leur camp. Les chads, qui étaient l'objet de la risée nationale depuis le 7 novembre, sont deve-

nus maintenant des pièces à conviction. Samedi, on a vu des délégués républicains se pencher sur les planchers, se précipiter sur le moindre bout de papier, et remettre des petits sacs plastique aux shérifs qui surveillent les opérations. Au centre de West Palm Beach, un confetti égaré a été aperçu sur la moquette. « L'observateur est devenu comme fou. Il s'est mis à crier : "A l'aide, il y a un confetti par terre !" », a raconté le juge Charles Burton, qui préside la commission électorale la plus surveillée du pays.

Non sans héroïsme, les bénévoles ont continué dimanche à regarder une par une des milliers de cartes perforées. Conscients de leurs responsabilités, certains osent à peine bouger. « Offensé » par les accusations des républicains, le juge Burton s'est efforcé de décontracter l'atmosphère. « Hier, une dame a mis des bulletins dans la mauvaise pile. On aurait cru qu'elle avait tué quatorze personnes, a-t-il raconté, essayons de formuler nos observations de manière polie et non accusatoire. »

Corine Lesnes

Lire nos autres informations page 3



LEFTERIS PITAKAKIS/AP

## PROCHE-ORIENT Attentat à Gaza

Un attentat contre un bus scolaire israélien, lundi matin 20 novembre, près de la colonie de Kfar Darom, a tué deux adultes et blessé neuf enfants, dont cinq grièvement. L'Autorité palestinienne a annoncé l'ouverture d'une enquête. Dimanche, à Tel-Aviv, les Israéliens (photo) enterraient le sergent tué samedi dans la bande de Gaza.

Nos informations p. 2 et l'enquête sur le Hezbollah p. 15

## Au secours de « L'Huma »



PATRICK LE HYARIC

CRISE du management, déficit d'idées, difficultés financières... Sale automne pour le Parti communiste, qui prépare son 80<sup>e</sup> anniversaire en décembre. En attendant, le PCF tente de sauver L'Humanité en ouvrant le capital et en nommant un nouveau directeur, Patrick Le Hyaric.

Lire p. 7 et un point de vue p. 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.



**Dans ces bras-là**

Camille Laurens

**PRIX FEMINA**

P.O.L. Photo: John Foley/Olycom

## POINT DE VUE

## Le sale plaisir de salir le Conseil constitutionnel

par Georges Vedel

EN 1923, les auteurs des Vignes du Seigneur mettaient dans la bouche d'une vieille dame une constatation désabusée : « Tout change et rien ne s'améliore. » Elle ne cesse pas d'être vraie.

Pensez à la triste déchéance qui frappe aujourd'hui le Conseil constitutionnel. Hier encore cette institution, à peine marquée par la quarantaine, était réputée utile et honnête. Juges de la constitutionnalité, ses membres étaient regardés comme indépendants. Ils avaient découragé les fins limiers du soupçon en s'obstinant à mettre en œuvre des règles de droit dont le sens et la force ne changeaient pas selon les couleurs respectives du pouvoir et de l'opposition entre lesquels ils étaient arbitres.

On avait redouté aux origines que la V<sup>e</sup> République n'eût installé rue Montpensier des alliés inconditionnels de l'exécutif contre le Parlement. Il n'en fut rien. Sans doute quelques décisions furent-elles accompagnées dans une partie de l'échiquier politique par des cla-

meurs de protestation. Mais celles-ci étaient compensées par les acclamations de l'opinion opposée. Selon les circonstances, Jean qui pleure et Jean qui rit échangeaient leurs rôles sous l'œil implacable et secrètement ironique du juge fidèle à la Constitution. Mais comment alors expliquer comment et pourquoi le Conseil se décidait sans être guidé ni par la passion partisane ni par le service d'intérêts privés ?

L'énigme fut levée quand on prit garde dans le monde politique que le dispositif des arrêts était précédé de motifs le justifiant en droit. Si étrange que cela fût, le Conseil chargé de faire respecter la Constitution appliquait la Constitution.

Lire la suite page 18

Georges Vedel est ancien membre du Conseil constitutionnel. Il répond ici au député socialiste Arnaud Montebourg, auteur de La Machine à trahir (Denoël).



JEAN-PAUL PELLISSIER/REUTERS

## RUGBY Le Sud perd le Nord

Les robustes rugbymen de l'hémisphère Sud ne sont pas invincibles. Samedi 18 novembre, le temps d'un soir un peu fou, le XV de France a dominé les All Blacks de Nouvelle-Zélande (42-33), à l'occasion d'un enthousiasmant match poursuite où la maestria de Christophe Lamaison (photo) a fait merveille. Tandis qu'à Twickenham l'équipe d'Angleterre venait à bout des champions du monde australiens (22-19), après d'interminables arrêts de jeu.

p. 29 et 30

International.....	2	Tableau de bord.....	26
France.....	7	Aujourd'hui.....	29
Société.....	10	Jeux.....	32
Régions.....	14	Abonnements.....	32
Horizons.....	15	Culture.....	33
Carnet.....	22	Guide culturel.....	33
Entreprises.....	23	Kiosque.....	36
Communication.....	25	Radio-Télévision.....	37



**PROCHE-ORIENT** Un attentat à la bombe contre un bus de ramassage scolaire israélien, à proximité de la colonie de peuplement de Kfar Darom, dans la bande de Gaza, a

fait deux morts – deux adultes – et blessé neuf enfants, dont cinq grièvement. ● CET ATTENTAT survient au lendemain d'un autre qui a visé, à Amman, le vice-consul israélien en

Jordanie. Le premier ministre israélien, Ehoud Barak devait réunir son cabinet de sécurité. ● L'AUTORITÉ palestinienne a aussitôt affirmé qu'elle n'était pas impliquée dans

cet acte et annoncé l'ouverture d'une enquête. Le président palestinien, Yasser Arafat s'emploie depuis quelques jours à réduire les tensions. ● LES ARABES israéliens,

qu'ils soient chrétiens ou musulmans, sont solidaires des Palestiniens et de leur revendication d'un Etat, déclare au Monde Emile Shoufani, prêtre melkite de Nazareth.

## Deux morts dans un attentat contre un bus scolaire israélien à Gaza

L'opération, menée lundi 20 novembre, a fait aussi neuf blessés parmi les enfants. Revendiquée par trois groupes extrémistes peu connus, elle intervient au moment où Israéliens et Palestiniens s'efforcent de réduire les tensions dans l'espoir de reprendre les négociations de paix

GAZA

de notre envoyé spécial

Vendredi 17 novembre, Yasser Arafat avait déclaré « faire tous ses efforts pour empêcher quiconque de tirer [sur les soldats israéliens] à partir de la zone A », c'est-à-dire contrôlée par les Palestiniens tant sur le plan militaire que politique. Cette annonce avait semblé porter ses fruits en fin de semaine et une relative accalmie était perceptible, confirmée d'ailleurs par les Israéliens. Mais la zone A ne comprend évidemment pas les colonies de peuplement juif implantées dans les territoires sous contrôle palestinien, colonies qui restent sous la pleine autorité de l'Etat hébreu.

L'explosion, lundi matin, d'un engin au passage d'un bus de ramassage scolaire dans la colonie de Kfar Darom, à Gaza, qui a fait deux morts et neuf blessés graves, est ainsi venue rappeler qu'une accalmie sur le front de la « guerre des pierres », peut très bien aller de pair avec des actions de type terroriste.

Les routes ont été immédiatement bloquées par l'armée israélienne et certains s'attendaient, à Gaza, à une réplique de Tsahal. Surtout après l'incident de samedi matin – mission-suicide menée par un policier palestinien – qui avait déjà montré que les ouvertures de M. Arafat ne sont pas



contradictoires avec la poursuite d'une certaine militarisation du conflit.

Après s'être infiltré à l'aube dans cette même colonie juive, le capitaine Bahna El Saïd a tiré sur des soldats de Tsahal, tuant un militaire et en blessant grièvement un autre. Deux autres militaires ont également été touchés dans l'affrontement qui a coûté la vie à l'officier palestinien. Le capitaine El Saïd appartenait à la « sécurité

préventive », la très puissante et très redoutée organisation des services de sécurité intérieure, l'équivalent local de la DST française.

« Le geste de cet officier, qui a perdu la vie, était une action de résistance. La décision de mener cette action lui appartenait car nous n'entendons pas militariser l'Intifada, expliquait, dimanche, le patron de la sécurité préventive, Mohamad Dahlan. « Mais si nous le

voulions, nous pourrions entrer directement en confrontation avec les Israéliens. En ce qui concerne le capitaine El Saïd, je le répète, nous n'avons donné aucun ordre, c'était son choix. Mais la force de sécurité préventive se réserve, au cas par cas, le droit d'intervenir pour protéger le peuple, quand il le faut, s'il existe une menace... »

Qu'en est-il de l'appel de Yasser Arafat à ne pas tirer depuis la zone A sur les militaires israéliens ? « C'est un message de paix, affirme M. Dahlan. Nous voulons d'ailleurs que l'Intifada reste un mouvement populaire de masse emmené par les civils. Cet appel représente donc une étape politique. » Puis, hochant la tête, il ajoute : « Comprenez bien que nous sommes d'accord que, eux, ils sont en Israël, et que, nous, nous sommes en Palestine. Nous n'avons aucun désir d'aller nous installer à Tel Aviv ! »...

Pour le chef de la sécurité préventive, il est clair que son organisation est disciplinée et s'en tient strictement aux ordres quant à la conduite à tenir en ces temps complexes d'Intifada : « Nous ne sommes pas un gang. Nous respectons la loi. Et nous obéissons aux directives données par Yasser Arafat. »

Dans le camp de réfugiés de Magazi, dimanche, un homme s'en revenait des funérailles du ca-

pitaine El Saïd, protégé par une escorte de gardes armés : Tawfia Abou Kossa fut l'un des dirigeants de la première Intifada et reste l'un des organisateurs à Gaza du Tanzim, l'aile militante du Fatah, le tout-puissant parti de M. Arafat.

« Les formes de résistance dépendent de la situation locale mais, si l'Intifada ne suffit pas, nous irons porter la lutte en Israël même ! »

Interrogé dans la rue, il explique que l'action de ce nouveau « martyr » a une raison très précise et s'inscrit dans une stratégie de résistance plus globale : « Il s'agit de montrer aux colons et aux soldats israéliens qu'ils ne seront jamais tranquilles, qu'ils ne seront jamais en sécurité tant qu'ils s'obstineront à occuper des terres qui se trouveront être à des Palestiniens. Israël devra faire face à une escalade militaire de notre part si l'agression de Tsahal et des colons continue. »

Bruno Philip

## Ehoud Barak réunit son cabinet pour envisager une éventuelle riposte

JÉRUSALEM,

de notre correspondant

L'attentat à l'explosif commis, lundi matin 20 novembre, contre un bus transportant des écoliers et leurs professeurs vient souligner combien demeure fragile tout espoir d'embellie entre Israéliens et Palestiniens. La bombe, disposée le long de la route, a explosé près de la colonie israélienne de Kfar Darom, dans la bande de Gaza. Deux adultes sont morts et neuf enfants ont été blessés, dont cinq grièvement. La veille, le vice-consul d'Israël en Jordanie avait été légèrement blessé lors d'un attentat. Lundi, Ehoud Barak devait réunir son cabinet de sécurité pour envisager une éventuelle riposte.

Depuis quelques jours, la situation semblait pourtant doucement s'améliorer, chaque partie faisant de prudentes concessions afin de redonner sa chance à la négociation. Israël paraissait vouloir renoncer à exiger l'arrêt de toutes les manifestations violentes préalablement à la reprise des négociations avec les Palestiniens. Petit à petit, le discours évoluait vers la notion de « diminution significative » de la violence. « Il n'est pas nécessaire d'arrêter toutes les manifestations de violence, mais il faut une baisse considérable avant que les parties puissent discuter à nouveau et prendre de nouveaux engagements

vers un accord de paix », résumait ainsi, dimanche, le président Bill Clinton.

Palestiniens et Israéliens tentaient la désescalade. Bien que toujours fermement opposés à l'intervention sur le terrain d'unités armées de l'ONU, comme le demandent les Palestiniens, les Israéliens donnaient à penser qu'ils n'étaient plus fermement opposés à la présence sur le terrain d'observateurs internationaux désarmés. Vendredi, Yasser Arafat avait manifesté sa bonne volonté en ordonnant à ses partisans de cesser de tirer sur les Israéliens à partir de la zone A, c'est-à-dire des territoires sous le contrôle total de l'Autorité palestinienne.

Selon le quotidien palestinien *el Qods*, M. Arafat a également ordonné l'arrêt des tirs à partir des zones urbaines à forte densité, ou des cortèges de manifestants, quelle que soit la zone. Pour réduire le nombre d'affrontements, souvent déclenchés par des jeunes, écoliers et lycéens avaient été fermement invités à retourner en classe. Diverses instructions telles que l'interdiction de manifester visage masqué, ou de tirer en l'air, accompagnaient ces nouvelles directives.

Le résultat avait été quasi immédiat. Les tirs avaient sensiblement diminué au cours des dernières 48 heures et M. Barak avait reconnu dimanche qu'Israël ferait une erreur en mettant

en danger le nouveau climat par une riposte immédiate aux incidents.

L'attentat de lundi risque de réduire à néant ces petits gestes. Samedi, déjà, l'attaque perpétrée dans la bande de Gaza contre un poste militaire israélien (*lire ci-dessus*), avait souligné combien toute amélioration de la situation demeure conditionnée aux aléas sur le terrain et, sans doute aussi, aux dissensions internes qui affectent la direction palestinienne. Significativement, le dirigeant du Fatah en Cisjordanie, Marouane Barghouti, a demandé la démission des négociateurs palestiniens, critiquant implicitement leur manière de négocier.

Lors de l'attentat de samedi, Israël avait voulu garder son sang-froid, faisant mine de penser qu'il s'agissait du prix à payer pour un difficile retour au calme. Mais l'attentat de lundi, perpétré contre des écoliers, touche un point particulièrement sensible. Accusé par son opposition et, plus discrètement, par une partie de l'état-major, de ne pas faire ce qu'il faut pour ramener le calme, Ehoud Barak risque de devoir bientôt prendre des initiatives bien dangereuses. Lundi, il a téléphoné aux chefs de tous les partis pour sonder la possibilité de former rapidement un gouvernement d'union nationale.

Georges Marion

Père Emile Shoufani, prêtre melkite et « curé » de Nazareth

« Jamais la police n'avait ainsi tiré sur des Arabes citoyens d'Israël »

EMILE SHOUFANI, prêtre melkite de Nazareth, est connu pour ses efforts en faveur du dialogue entre Juifs et Arabes, chrétiens et musulmans. Le « curé de Nazareth », selon le titre du livre paru en France en 1998 (*Albin Michel*), s'interroge sur les répercussions des affrontements dans la communauté arabe (1,3 million de personnes) citoyenne d'Israël.

« La révolte des Arabes israéliens, dans le nord du pays, a surpris. Ils ont compté des morts. Comment interprétez-vous ce qui s'est passé ? »

– Treize Arabes israéliens, dont trois à Nazareth, sont morts au début des événements, en octobre. La disproportion entre la colère de la rue – qui n'est pas rare dans nos villages arabes – et la brutalité des forces de l'ordre a surpris toute la population. C'est la première fois qu'une telle tragédie a lieu depuis les six morts de la première « Journée de la terre » [contre les expropriations] qui avait dégénéré en 1976. Depuis, même aux pires heures de l'Intifada, et en dépit des grèves générales et des manifestations – nombreuses à l'époque du gouvernement Nétanyahou –, ni l'armée ni la police n'avaient ainsi tiré sur des Arabes citoyens d'Israël. J'y ai vu une volonté de frapper fort et sans délai pour éviter que la nouvelle Intifada ne s'étende sur le territoire d'Israël. Pourtant, les Arabes en Israël n'ont jamais cessé de se dire israéliens.

– Est-ce que cet état d'esprit risque de changer ?

– Pour la première fois, la guerre a lieu en Israël même. Autrefois, on se battait au Sinaï, en Syrie, au Liban. Cette fois, c'est dans les villes du pays, rue par rue, maison par maison, que des combats ont lieu. Cela a créé une peur inouïe qui a dépassé tout le monde. La peur des Arabes israéliens n'est pas différente de celle des juifs israéliens. Nous aussi, nous avons peur pour notre appartenance et pour notre identité. Les conséquences sont catastrophiques. Pour la première fois, j'entends des voix arabes qui clament : « Nous sommes une minorité ethniquement persécutée. » (...) L'extrême

misme s'étend. Je crois encore au dialogue, mais je regrette de ne plus entendre nos interlocuteurs habituels de la gauche israélienne et du camp de la paix. Nous avons la chance de vivre ensemble, Juifs et Arabes, dans un Etat de droit et il ne faut pas perdre les acquis d'une telle convivialité.

– Comment le prêtre que vous êtes explique-t-il une telle explosion ?

– Je mets en cause l'élément religieux. C'est lui qui a donné le signal de l'embarquement. Depuis des années, le slogan « La mosquée Al-Aqsa est en danger ! » fait des ravages en milieu musulman. Chaque année en octobre, près de Nazareth, à Oum el Fahem, plus de 50 000 personnes se rassemblent autour de ce slogan. J'ai vu des centaines d'enfants défilant dans les rues et crier qu'ils étaient prêts à mourir pour Al-Aqsa. Les esprits étaient donc déjà largement échauffés quand la visite d'Ariel Sharon à l'esplanade des Mosquées a mis le feu aux poudres. Quand l'absolu religieux entre ainsi en jeu, il n'y a plus de discours politique qui soit audible. La mosquée Al-Aqsa de Jérusalem est plus qu'un lieu saint. C'est une donnée coranique. C'est à cet endroit précis et inviolable que le Prophète est monté au ciel. Pour le chrétien, il est toujours possible d'aller prier un peu plus loin que l'endroit où il a l'habitude de prier. Dans l'islam, c'est inimaginable.

– Les chrétiens arabes en Israël ont-ils des réactions différentes des musulmans ?

– Pas du tout. Il y a chez les Arabes israéliens – qu'ils soient chrétiens ou musulmans – un consensus total pour dire que, quelle que soit l'issue des discussions sur Jérusalem, il ne faut surtout pas toucher aux lieux saints. Les chrétiens et les musulmans en Israël sont également unis par la même solidarité à l'égard des Palestiniens et par la même impatience de voir aboutir leur revendication en vue d'un Etat palestinien. »

Propos recueillis par Henri Tincq



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15  
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

**Polo Pack Clim.**  
Pas une voiture. Une Polo.

A partir de  
**71 900 F\***

10 961 km<sup>3</sup> C

Climatisation, système audio Volkswagen, double airbag, direction assistée, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, verrouillage centralisé, vitres avant électriques...

**Polo Pack Clim**

\* Polo 1.4, 3 portes, tarif au 02.10.00, équipée du Pack Clim (comportant air conditionné manuel et autoradio Béta). Pack Clim non disponible sur modèle SDI.



**PROCHE-ORIENT** Un attentat à la bombe contre un bus de ramassage scolaire israélien, à proximité de la colonie de peuplement de Kfar Darom, dans la bande de Gaza, a

fait deux morts – deux adultes – et blessé neuf enfants, dont cinq grièvement. ● CET ATTENTAT survient au lendemain d'un autre qui a visé, à Amman, le vice-consul israélien en

Jordanie. Le premier ministre israélien, Ehoud Barak devait réunir son cabinet de sécurité. ● L'AUTORITÉ palestinienne a aussitôt affirmé qu'elle n'était pas impliquée dans

cet acte et annoncé l'ouverture d'une enquête. Le président palestinien, Yasser Arafat s'emploie depuis quelques jours à réduire les tensions. ● LES ARABES israéliens,

qu'ils soient chrétiens ou musulmans, sont solidaires des Palestiniens et de leur revendication d'un Etat, déclare au Monde Emile Shoufani, prêtre melkite de Nazareth.

## Deux morts dans un attentat contre un bus scolaire israélien à Gaza

L'opération, menée lundi 20 novembre, a fait aussi neuf blessés parmi les enfants. Revendiquée par trois groupes extrémistes peu connus, elle intervient au moment où Israéliens et Palestiniens s'efforcent de réduire les tensions dans l'espoir de reprendre les négociations de paix

GAZA

de notre envoyé spécial

Vendredi 17 novembre, Yasser Arafat avait déclaré « faire tous ses efforts pour empêcher quiconque de tirer [sur les soldats israéliens] à partir de la zone A », c'est-à-dire contrôlée par les Palestiniens tant sur le plan militaire que politique. Cette annonce avait semblé porter ses fruits en fin de semaine et une relative accalmie était perceptible, confirmée d'ailleurs par les Israéliens. Mais la zone A ne comprend évidemment pas les colonies de peuplement juif implantées dans les territoires sous contrôle palestinien, colonies qui restent sous la pleine autorité de l'Etat hébreu.

L'explosion, lundi matin, d'un engin au passage d'un bus de ramassage scolaire dans la colonie de Kfar Darom, à Gaza, qui a fait deux morts et neuf blessés graves, est ainsi venue rappeler qu'une accalmie sur le front de la « guerre des pierres », peut très bien aller de pair avec des actions de type terroriste.

Les routes ont été immédiatement bloquées par l'armée israélienne et certains s'attendaient, à Gaza, à une réplique de Tsahal. Surtout après l'incident de samedi matin – mission-suicide menée par un policier palestinien – qui avait déjà montré que les ouvertures de M. Arafat ne sont pas



contradictoires avec la poursuite d'une certaine militarisation du conflit.

Après s'être infiltré à l'aube dans cette même colonie juive, le capitaine Bahna El Saïd a tiré sur des soldats de Tsahal, tuant un militaire et en blessant grièvement un autre. Deux autres militaires ont également été touchés dans l'affrontement qui a coûté la vie à l'officier palestinien. Le capitaine El Saïd appartenait à la « sécurité

préventive », la très puissante et très redoutée organisation des services de sécurité intérieure, l'équivalent local de la DST française.

« Le geste de cet officier, qui a perdu la vie, était une action de résistance. La décision de mener cette action lui appartenait car nous n'entendons pas militariser l'Intifada, expliquait, dimanche, le patron de la sécurité préventive, Mohamad Dahlan. « Mais si nous le

voulions, nous pourrions entrer directement en confrontation avec les Israéliens. En ce qui concerne le capitaine El Saïd, je le répète, nous n'avons donné aucun ordre, c'était son choix. Mais la force de sécurité préventive se réserve, au cas par cas, le droit d'intervenir pour protéger le peuple, quand il le faut, s'il existe une menace... »

Qu'en est-il de l'appel de Yasser Arafat à ne pas tirer depuis la zone A sur les militaires israéliens ? « C'est un message de paix, affirme M. Dahlan. Nous voulons d'ailleurs que l'Intifada reste un mouvement populaire de masse emmené par les civils. Cet appel représente donc une étape politique. » Puis, hochant la tête, il ajoute : « Comprenez bien que nous sommes d'accord que, eux, ils sont en Israël, et que, nous, nous sommes en Palestine. Nous n'avons aucun désir d'aller nous installer à Tel Aviv ! »...

Pour le chef de la sécurité préventive, il est clair que son organisation est disciplinée et s'en tient strictement aux ordres quant à la conduite à tenir en ces temps complexes d'Intifada : « Nous ne sommes pas un gang. Nous respectons la loi. Et nous obéissons aux directives données par Yasser Arafat. »

Dans le camp de réfugiés de Magazi, dimanche, un homme s'en revenait des funérailles du ca-

pitaine El Saïd, protégé par une escorte de gardes armés : Tawfia Abou Kossa fut l'un des dirigeants de la première Intifada et reste l'un des organisateurs à Gaza du Tanzim, l'aile militante du Fatah, le tout-puissant parti de M. Arafat.

« Les formes de résistance dépendent de la situation locale mais, si l'Intifada ne suffit pas, nous irons porter la lutte en Israël même ! »

Interrogé dans la rue, il explique que l'action de ce nouveau « martyr » a une raison très précise et s'inscrit dans une stratégie de résistance plus globale : « Il s'agit de montrer aux colons et aux soldats israéliens qu'ils ne seront jamais tranquilles, qu'ils ne seront jamais en sécurité tant qu'ils s'obstineront à occuper des terres qui se trouveront être à des Palestiniens. Israël devra faire face à une escalade militaire de notre part si l'agression de Tsahal et des colons continue. »

Bruno Philip

## Ehoud Barak réunit son cabinet pour envisager une éventuelle riposte

JÉRUSALEM,

de notre correspondant

L'attentat à l'explosif commis, lundi matin 20 novembre, contre un bus transportant des écoliers et leurs professeurs vient souligner combien demeure fragile tout espoir d'embellie entre Israéliens et Palestiniens. La bombe, disposée le long de la route, a explosé près de la colonie israélienne de Kfar Darom, dans la bande de Gaza. Deux adultes sont morts et neuf enfants ont été blessés, dont cinq grièvement. La veille, le vice-consul d'Israël en Jordanie avait été légèrement blessé lors d'un attentat. Lundi, Ehoud Barak devait réunir son cabinet de sécurité pour envisager une éventuelle riposte.

Depuis quelques jours, la situation semblait pourtant doucement s'améliorer, chaque partie faisant de prudentes concessions afin de redonner sa chance à la négociation. Israël paraissait vouloir renoncer à exiger l'arrêt de toutes les manifestations violentes préalablement à la reprise des négociations avec les Palestiniens. Petit à petit, le discours évoluait vers la notion de « diminution significative » de la violence. « Il n'est pas nécessaire d'arrêter toutes les manifestations de violence, mais il faut une baisse considérable avant que les parties puissent discuter à nouveau et prendre de nouveaux engagements

vers un accord de paix », résumait ainsi, dimanche, le président Bill Clinton.

Palestiniens et Israéliens tentaient la désescalade. Bien que toujours fermement opposés à l'intervention sur le terrain d'unités armées de l'ONU, comme le demandent les Palestiniens, les Israéliens donnaient à penser qu'ils n'étaient plus fermement opposés à la présence sur le terrain d'observateurs internationaux désarmés. Vendredi, Yasser Arafat avait manifesté sa bonne volonté en ordonnant à ses partisans de cesser de tirer sur les Israéliens à partir de la zone A, c'est-à-dire des territoires sous le contrôle total de l'Autorité palestinienne.

Selon le quotidien palestinien *el Qods*, M. Arafat a également ordonné l'arrêt des tirs à partir des zones urbaines à forte densité, ou des cortèges de manifestants, quelle que soit la zone. Pour réduire le nombre d'affrontements, souvent déclenchés par des jeunes, écoliers et lycéens avaient été fermement invités à retourner en classe. Diverses instructions telles que l'interdiction de manifester visage masqué, ou de tirer en l'air, accompagnaient ces nouvelles directives.

Le résultat avait été quasi immédiat. Les tirs avaient sensiblement diminué au cours des dernières 48 heures et M. Barak avait reconnu dimanche qu'Israël ferait une erreur en mettant

en danger le nouveau climat par une riposte immédiate aux incidents.

L'attentat de lundi risque de réduire à néant ces petits gestes. Samedi, déjà, l'attaque perpétrée dans la bande de Gaza contre un poste militaire israélien (*lire ci-dessus*), avait souligné combien toute amélioration de la situation demeure conditionnée aux aléas sur le terrain et, sans doute aussi, aux dissensions internes qui affectent la direction palestinienne. Significativement, le dirigeant du Fatah en Cisjordanie, Marouane Barghouti, a demandé la démission des négociateurs palestiniens, critiquant implicitement leur manière de négocier.

Lors de l'attentat de samedi, Israël avait voulu garder son sang-froid, faisant mine de penser qu'il s'agissait du prix à payer pour un difficile retour au calme. Mais l'attentat de lundi, perpétré contre des écoliers, touche un point particulièrement sensible. Accusé par son opposition et, plus discrètement, par une partie de l'état-major, de ne pas faire ce qu'il faut pour ramener le calme, Ehoud Barak risque de devoir bientôt prendre des initiatives bien dangereuses. Lundi, il a téléphoné aux chefs de tous les partis pour sonder la possibilité de former rapidement un gouvernement d'union nationale.

Georges Marion

Père Emile Shoufani, prêtre melkite et « curé » de Nazareth

## « Jamais la police n'avait ainsi tiré sur des Arabes citoyens d'Israël »

**EMILE SHOUFANI, prêtre melkite de Nazareth, est connu pour ses efforts en faveur du dialogue entre Juifs et Arabes, chrétiens et musulmans. Le « curé » de Nazareth, selon le titre du livre paru en France en 1998 (Albin Michel), s'interroge sur les répercussions des affrontements dans la communauté arabe (1,3 million de personnes) citoyenne d'Israël.**

« La révolte des Arabes israéliens, dans le nord du pays, a surpris. Ils ont compté des morts. Comment interprétez-vous ce qui s'est passé ? »

– Treize Arabes israéliens, dont trois à Nazareth, sont morts au début des événements, en octobre. La disproportion entre la colère de la rue – qui n'est pas rare dans nos villages arabes – et la brutalité des forces de l'ordre a surpris toute la population. C'est la première fois qu'une telle tragédie a lieu depuis les six morts de la première « Journée de la terre » [contre les expropriations] qui avait dégénéré en 1976. Depuis, même aux pires heures de l'Intifada, et en dépit des grèves générales et des manifestations – nombreuses à l'époque du gouvernement Nétanyahou –, ni l'armée ni la police n'avaient ainsi tiré sur des Arabes citoyens d'Israël. J'y ai vu une volonté de frapper fort et sans délai pour éviter que la nouvelle Intifada ne s'étende sur le territoire d'Israël. Pourtant, les Arabes en Israël n'ont jamais cessé de se dire israéliens.

– Est-ce que cet état d'esprit risque de changer ?

– Pour la première fois, la guerre a lieu en Israël même. Autrefois, on se battait au Sinaï, en Syrie, au Liban. Cette fois, c'est dans les villes du pays, rue par rue, maison par maison, que des combats ont lieu. Cela a créé une peur inouïe qui a dépassé tout le monde. La peur des Arabes israéliens n'est pas différente de celle des juifs israéliens. Nous aussi, nous avons peur pour notre appartenance et pour notre identité. Les conséquences sont catastrophiques. Pour la première fois, j'entends des voix arabes qui clament : « Nous sommes une minorité ethniquement persécutée. » (...) L'extrême

misme s'étend. Je crois encore au dialogue, mais je regrette de ne plus entendre nos interlocuteurs habituels de la gauche israélienne et du camp de la paix. Nous avons la chance de vivre ensemble, Juifs et Arabes, dans un Etat de droit et il ne faut pas perdre les acquis d'une telle convivialité.

– Comment le prêtre que vous êtes explique-t-il une telle explosion ?

– Je mets en cause l'élément religieux. C'est lui qui a donné le signal de l'embrassement. Depuis des années, le slogan « La mosquée Al-Aqsa est en danger ! » fait des ravages en milieu musulman. Chaque année en octobre, près de Nazareth, à Oum el Fahem, plus de 50 000 personnes se rassemblent autour de ce slogan. J'ai vu des centaines d'enfants défilant dans les rues et crier qu'ils étaient prêts à mourir pour Al-Aqsa. Les esprits étaient donc déjà largement échauffés quand la visite d'Ariel Sharon à l'esplanade des Mosquées a mis le feu aux poudres. Quand l'absolu religieux entre ainsi en jeu, il n'y a plus de discours politique qui soit audible. La mosquée Al-Aqsa de Jérusalem est plus qu'un lieu saint. C'est une donnée coranique. C'est à cet endroit précis et inviolable que le Prophète est monté au ciel. Pour le chrétien, il est toujours possible d'aller prier un peu plus loin que l'endroit où il a l'habitude de prier. Dans l'islam, c'est inimaginable.

– Les chrétiens arabes en Israël ont-ils des réactions différentes des musulmans ?

– Pas du tout. Il y a chez les Arabes israéliens – qu'ils soient chrétiens ou musulmans – un consensus total pour dire que, quelle que soit l'issue des discussions sur Jérusalem, il ne faut surtout pas toucher aux lieux saints. Les chrétiens et les musulmans en Israël sont également unis par la même solidarité à l'égard des Palestiniens et par la même impatience de voir aboutir leur revendication en vue d'un Etat palestinien. »

Propos recueillis par Henri Tincq



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15  
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Polo Pack Clim.  
Pas une voiture. Une Polo.

A partir de  
71 900 F\*

10 961<sup>cc</sup> C



Climatisation, système audio Volkswagen, double airbag, direction assistée, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, verrouillage centralisé, vitres avant électriques...

Polo Pack Clim



\* Polo 1.4, 3 portes, tarif au 02.10.00, équipée du Pack Clim (comportant air conditionné manuel et autoradio Béta). Pack Clim non disponible sur modèle SDI.



# Réchauffement climatique : les Etats-Unis et les Européens croisent le fer

Prenant la parole, lundi 20 novembre à la conférence de La Haye, le président Jacques Chirac a appelé les Etats-Unis à rejoindre les pays industrialisés « pour réussir ensemble la transition vers une économie sobre en énergie » et réduire l'effet de serre.

Le ministre néerlandais de l'environnement, Jan Pronk, s'est montré peu encourageant, dimanche 19 novembre, sur la possibilité d'un accord à la conférence de La Haye sur le réchauffement climatique, dont il est le

président. « Un accord est possible, mais la probabilité qu'il soit conclu n'est pas considérable », a-t-il dit, en se référant aux problèmes de fond divisant les trois camps de la négociation : l'Union européenne, les

Etats-Unis et le G77 (pays en développement). M. Pronk s'exprimait devant la presse à la veille de la réunion ministérielle d'une semaine jugée décisive pour la mise en route du protocole de Kyoto.

Le protocole de Kyoto, dont les modalités d'application sont négociées depuis sa conclusion en 1997, demande à 38 pays développés de réduire en 2010 leurs émissions de gaz réchauffant la planète de 5,2 % par

rapport à 1990. Sur les 180 pays participant aux négociations dans la capitale néerlandaise, une centaine sont représentés, à compter du 20 novembre, par leurs ministres de l'environnement.

## LA HAYE

de notre envoyé spécial

La conférence sur le climat a pris, lundi 20 novembre, son vrai départ. Afin de rappeler l'attention de l'opinion publique sur le changement climatique, quelques milliers de manifestants avaient, pendant le week-end, pacifiquement édifié un mur de sacs de sable autour du centre de conférence. Dimanche soir, les ministres européens de l'environnement se sont retrouvés pour discuter de leur stratégie de négociation. Et lundi l'arrivée du président français, Jacques Chirac, a donné un lustre de solennité aux âpres discussions qui visent à donner, en fin de semaine, un contenu réel aux engagements pris à Kyoto en 1997 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Venu en avion — et non en train, pourtant plus économe en énergie ! —, le président de la République, a prononcé, lundi 20 novembre en fin de matinée, un discours manifestant l'inquiétude européenne à l'égard du changement climatique. « Porté par un sentiment d'urgence », il a notamment « appelé les Etats-Unis à rejoindre les grands pays industrialisés pour réussir la transition vers une économie sobre en énergie. » Le pré-

sident français a insisté sur la nécessité d'associer les pays du Sud à la prévention du risque climatique, plaçant pour que de nouvelles ressources les aident à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Après une rencontre avec Dominique Voynet, la ministre française de l'environnement, et un déjeuner avec la reine Beatrix des Pays-Bas et le chef du gouvernement néerlandais, Jacques Chirac repartait dans l'après-midi à Paris, laissant les diplomates rentrer dans le vif du sujet.

Celui-ci s'est clarifié pendant la première semaine de discussions. D'un côté, les Européens affichent une position solide sur les trois points qui cristallisent l'enjeu de la conférence : ils veulent que les échanges de permis d'émission soient plafonnés avant d'obliger les pays à prendre des mesures nationales de réduction des émissions (c'est la « suppléantarité »), ils veulent que les forêts (ou « puits de carbone ») ne puissent être comptées, sauf marginalement, comme moyen de réduire les émissions, ils veulent que le respect des engagements pris à Kyoto soit assuré par un régime strict d'« observance » assorti de sanctions réelles. Quant aux Etats-Unis, leur position

est symétrique : vive le marché, vivent les « puits » et « oui » à une observance réelle, mais sans sanction financière.

On n'est pas d'accord, il faut donc s'entendre. La voie du compromis devra être trouvée dans une combinaison associant souplesse sur un point et fermeté sur les autres. Par exemple, du point de vue européen, on pourrait faire des concessions sur la supplé-

mentarité, avant de ne rien céder sur les « puits » ni sur l'observance. Cette logique de négociation est compliquée par l'incertitude sur d'autres paramètres. D'une part, la fiabilité des interlocuteurs américains serait affectée par la victoire de George W. Bush. D'autre part, la cohérence des Européens n'est pas absolue : par exemple, la fermeté de la délégation allemande pourrait n'être que de façade ; tandis

que, si divers pays européens soutiennent un effort financier des pays industrialisés à l'égard des pays du Sud, cette volonté ne semble pas suivie par l'Allemagne et la Grande-Bretagne : on attendait que, pour forcer le pas, les Pays-Bas et le Danemark annoncent un effort financier autonome.

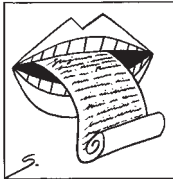
Rien, enfin, ne pourra être décidé sans l'aval des pays du Sud : les

grands pays émergents — Chine, Inde et Brésil, notamment — s'impliquent beaucoup plus fortement que dans les conférences précédentes et devraient arbitrer les débats. Leur position est globalement de demander un strict respect des engagements de Kyoto et de limiter l'utilisation des puits de carbone.

Hervé Kempf

## « La volonté d'agir manque trop souvent au Nord »

VOICI des extraits du discours prononcé par le président Chirac lundi 20 novembre à la conférence de La Haye : « Depuis 1992, nous avons accumulé trop de retard dans la lutte contre le réchauffement climatique. Maintenant il y a péril en la demeure. C'est pourquoi [...] l'Europe est mobilisée contre l'effet de serre, décidée à agir. L'Europe appelle les autres pays industrialisés à la rejoindre dans ce combat. L'Europe propose aux pays en développement un partenariat pour le développement durable. [...] Allons-nous laisser croître nos émissions, alors même que le groupe d'experts sur l'évolution du climat nous alerte sur leurs conséquences ? Al-



VERBATIM

lons-nous laisser se creuser encore davantage le fossé entre riches et pauvres, les premiers s'adaptant au prix d'investissements défensifs colossaux, les seconds subissant, parce qu'ils n'ont pas les moyens de modifier leurs pratiques et leurs politiques ? Il s'agit de savoir, une nouvelle fois, si nous voulons maîtriser, réguler la mondialisation afin de la rendre plus juste et plus humaine. »

Si la capacité d'agir manque au Sud, la volonté d'agir manque trop souvent au Nord. [...] Je veux rappeler ici la réalité des chiffres. Les Etats-Unis produisent à eux seuls un quart des émissions mondiales. Chaque Américain émet trois fois plus de gaz à effet de serre que chaque Français. C'est d'abord vers les Américains que se porte l'espoir d'une limitation efficace des gaz à effet de serre.

J'appelle donc les Etats-Unis d'Amérique à balayer leurs doutes et leurs hésitations. Le moment est venu pour eux de rejoindre les grands pays industrialisés, pour réussir ensemble la transition vers une économie sobre en énergie, qui, pour autant, ne perdra rien de sa vitalité. [...] Il s'agit bien d'une révolution des esprits. Nous avons établi notre prospérité sur une énergie abondante. Aujourd'hui nous devons prendre conscience que toute ressource naturelle a un coût, que toute pollution est une forme de gaspillage, que les capacités de régénération de la planète ne sont pas illimitées. Economies de matière première, diversification des sources d'approvisionnement, recyclage des déchets, nouveaux matériaux, efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables, autant de choix qui doivent inspirer nos politiques. »

## Les acteurs du marché pétrolier cherchent une entente durable

### RIYAD

de notre envoyé spécial

Plus de transparence sur les marchés et une stabilisation des prix autour de 25 dollars le baril : c'est le consensus auquel sont parvenus les représentants de cinquante-six pays et d'organisations internationales au septième Forum international de l'énergie qui s'est tenu du 17 au 19 novembre, à Riyad. Cette instance non décisionnaire créée en 1991 a pour objectif de favoriser le dialogue entre les acteurs du marché pétrolier. Une rencontre a lieu tous les deux ans dans l'un des pays membres du forum.

Lors de la précédente réunion du Cap, en Afrique du Sud, les producteurs n'avaient pu que déplorer les conséquences pour leurs économies de la chute des prix du baril autour de 10 dollars, sans alarmer les consommateurs. Cette fois, tous les participants venus en Arabie saoudite, conscients des dangers que font courir des prix trop élevés au-delà de 30 dollars à l'économie mondiale, ont pour la première fois tenté de trouver des pistes pour enrayer ce mouvement.

Un consensus a pu être dégagé autour de trois thèmes : la nécessité de renforcer le dialogue entre les acteurs pour permettre aux

prix de retrouver des niveaux raisonnables, le besoin impératif de relancer les investissements sur toute la chaîne pétrolière — de l'exploration au raffinage, en passant par les transports —, et enfin l'amélioration de la transparence des marchés.

Sur ce dernier point, l'une des mesures proposées est l'harmonisation des outils statistiques entre les différentes organisations qui les collectent, les deux principales étant l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) et l'AIE (Agence internationale de l'énergie) qui rassemble 25 pays de l'OCDE. Une harmonisation permettrait de connaître l'état réel des stocks pétroliers ou des capacités de production. Pour maintenir un dialogue constant, le prince héritier saoudien Abdallah a proposé la création d'un secrétariat permanent à Riyad. Cette proposition a été accueillie favorablement par l'ensemble des participants. Le principe de sa réalisation sera étudié d'ici au prochain rendez-vous au Japon en 2002.

Au nom de l'Union européenne, présidée par la France, Christian Piarret, secrétaire d'Etat à l'énergie, a salué ces convergences : « nous travaillons désormais dans un esprit de coopération plutôt que de confrontation », déclarait-il. Le

maintien d'un baril à 30 dollars se traduirait par une réduction du taux de croissance en Europe de 0,3 % en 2000 et de 0,5 % en 2001.

Derrière cette unanimité, les différences d'appréciation entre producteurs et consommateurs persistent sur les causes de la flambée des prix. Les producteurs renvoient la responsabilité aux pays consommateurs. Ils soulignent qu'après quatre augmentations successives de la production, « l'offre est abondante, supérieure de 1,4 million de barils par jour à la demande », comme le dit Ali Rodriguez, le ministre du pétrole vénézuélien et futur secrétaire général de l'organisation. Pour les pays producteurs, la hausse est à chercher du côté du raffinage américain dont les capacités sont insuffisantes — ce qui produit un goulot d'étranglement —, mais vient aussi des coûts de transport, du niveau élevé des taxes liées à l'environnement et enfin de la spéculation.

### MEILLEURE COOPÉRATION

La nécessité d'une meilleure coopération pour développer des investissements a été renforcée par la publication par l'AIE de nouvelles prévisions pour 2020. La demande mondiale de pétrole va quasiment doubler pour atteindre 115 millions de barils par jour dans vingt ans, contre 76 millions aujourd'hui.

Bill Richardson, le secrétaire américain à l'énergie, a prévenu : « si des prix élevés deviennent un phénomène de longue durée, l'exploration ira vers des pays qui ne font pas partie de l'OPEP ». De son côté, Loyola de Palacio, commissaire européenne à l'énergie et aux transports, a rappelé que l'Union réfléchit « à des stratégies permettant de réagir à la dépendance extérieure croissante des hydrocarbures dans l'avenir », tout en tenant compte des engagements de Kyoto sur la réduction d'émission des gaz à effet de serre.

Dominique Gallois

## Aller droit au coeur des réflexions dans le monde des affaires

### SESSIONS D'INFORMATION

**Paris**  
Lundi 27 Novembre 18h30  
Hotel Le Bristol  
112 Rue du Faubourg  
Saint Honoré

**Genève**  
Mardi 28 Novembre 18h30  
Hotel Des Bergues  
33 Quai Des Bergues

**Londres**  
(MBA)  
Mardi 5 Decembre 18h30

(EMBA)  
Mercredi 29 Novembre 18h15

(Sloan)  
Lundi 15 Janvier 2001 18h30  
London Business School  
Sussex Place  
Regent's Park  
London NW1

**Zurich**  
Jeudi 25 Janvier 2001 18h30  
Baur Au Lac  
Talstrasse 1

Veuillez contacter le  
Responsable Information pour  
réserver votre place

La London Business School  
a pour vocation de faire progresser la  
formation et la recherche en  
matière de gestion des affaires  
LM2011/00

London Business School  
Regent's Park  
Londres NW1 4SA  
Royaume Uni  
Tel: 00 44 20 7706 6859  
Fax: 00 44 20 7724 7875

MBA: mbaeur2@london.edu  
Executive MBA: mba\_fasttrack@london.edu  
Sloan: sloaninfo@london.edu  
www.london.edu



MBA. Trois lettres prestigieuses dans le monde des affaires. Mais l'important est de savoir quel MBA choisir. Le programme de formation MBA proposé par la London Business School est plus riche et plus exigeant que d'autres programmes plus courts. Ce qui explique les accélérations de carrière si marquées chez nos diplômés dont les employeurs savent de plus en plus apprécier la valeur et la rigueur. La preuve en est que ceux qui sortent du MBA (plein temps) ont en moyenne trois propositions de postes, avec une progression de rémunération située entre 65 et 100% de leur salaire antérieur.



L'Executive MBA se déroule sur deux années et s'adresse à des professionnels confirmés. Le format adopté permet d'établir un lien entre la théorie du management et sa pratique. Les participants proviennent d'horizons géographiques et professionnels variés, avec une proportion croissante basée hors du Royaume Uni. Le marché global évolue et vous serez à même de relever les défis posés aux futurs dirigeants.



Le Sloan Masters couvre en dix mois un programme de management général. Il s'adresse à des cadres et à des professionnels entre 30 et 45 ans, fortement motivés et ayant déjà fait leurs preuves, désireux d'intégrer une direction générale ou de créer leur entreprise. Un corps enseignant de tout premier plan vous permettra de vous familiariser avec les réflexions les plus actuelles en matière de management, et le travail de groupe avec des participants venant du monde entier constitue un atout dont les maîtres mots sont maturité et diversité, marque de fabrique du programme Sloan Masters de la London Business School.

**London Business School**  
transforming futures

Le Monde

Nord Sud  
EXPORT

## CONVERSIONS DE CRÉANCES « CLUB DE PARIS »

ou comment maîtriser ce mode de financement des investissements à l'étranger

MERCREDI 29 NOVEMBRE À PARIS

Nord Sud Export en association avec Le Monde convie les hommes d'affaires à un petit déjeuner de travail consacré à l'expérience passée et aux perspectives des conversions de créances détenues par les créanciers publics du Club de Paris.

Après la Pologne, l'Egypte, la Jordanie et surtout le Maroc, dont les créances ont été en bonne partie converties, c'est au tour des dettes de l'Algérie en attendant peut-être celles de la Russie de faire l'objet de cette procédure.

Les abandons de créance sur les Pays pauvres très endettés (PPT) prennent aussi la forme d'une conversion en projets sociaux dont les « parts locales » intéresseront notamment les investisseurs français en Afrique. Réunion organisée avec les directions du Trésor français et marocain, la COFACE et l'AFD, un représentant de la Douma et le concours de banquiers spécialistes et d'industriels expérimentés.

Ne passez pas à côté d'une incitation pour investir à l'étranger !

Programme et inscriptions auprès de :  
Christelle TORRES

**NORD SUD EXPORT**  
Tél. : 01-42-01-12-08 - FAX : 01-42-01-28-76

E-mail : nse@lemonde.fr

**ISTH**

Enseignements Supérieurs Privés

**SUP'AVOCAT  
SUP'ENM**

Cours par correspondance :  
novembre/juin ou janvier/juin  
Session semestrielle  
sur place : janvier/mai

Tél. : 01 42 24 10 72  
www.isth-es.com



# L'OCDE pronostique une décreue du chômage dans la zone euro en 2001

La croissance ralentit dans l'ensemble des pays

Les experts du Château de la Muette devaient annoncer, mardi 21 novembre, un ralentissement de l'activité pour les 29 pays les plus déve-

loppés de la planète. La croissance de la zone devrait baisser d'un point en 2001 à 3,3 %. L'économie américaine suivra la même ten-

dance, passant de 5,2 % en 2000 à 3,5 % en 2001. L'OCDE limite la performance de la France à 2,9 % en 2001 alors que le FMI prévoit 3,25 %.

DÉJÀ pressentie il y a six mois, la tendance à la baisse du chômage dans la zone euro semble se confirmer. C'est en tout cas ce que pronostique l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), qui devrait présenter, mardi 21 novembre, ses dernières prévisions économiques du siècle. L'organisation, qui réunit les vingt-neuf pays les plus développés de la planète, estime que le nombre de demandeurs d'emploi, qui s'était maintenu au-dessus de la barre des 10 % au cours des sept dernières années, atteindra 9 % en 2000 pour décroître régulièrement à 8,3 % en 2001 puis à 7,7 % en 2002, des niveaux sans précédent depuis 20 ans. La France ne fait pas exception à la règle et devrait afficher un taux de chômage de 9,7 %, 8,8 % et 8,2 % au cours de la même période. Malgré une légère progression du chômage (4 %, 4,2 % et 4,5 %) les Etats-Unis devraient demeurer les champions du plein-emploi.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, la croissance devrait se modérer après les performances remarquables observées à la fin de 1999 et au premier semestre 2000, peut-on lire dans un document interne à l'institution « *même si, en Europe, elle sera assez vigoureuse pour engendrer une nouvelle baisse du chômage* ». L'optimisme de l'OCDE n'est toutefois pas aussi grand que celui du FMI. Là où le Fonds voit la croissance des Quinze se maintenir à 3,5 % en 2001, l'OCDE pronostique un net ralentissement : 3,1 % l'année prochaine et 2,8 % l'année suivante.

La France devrait continuer à être le moteur de la zone, bien que les experts du Château de la Muette entrevoient une baisse de l'activité à 2,9 % pour 2001 et 2,5 % pour 2002, une performance nettement plus faible que celle prévue par Laurent Fabius (une fourchette de 3 à 3,6 %) pour 2001.

La grande inconnue reste évidemment l'évolution du prix du pétrole et la réaction des salaires à

Croissance en baisse			
PIB	en % de var. par rapport à l'année précédente		
total OCDE	4,3	3,3	3,1
Zone EURO	3,5	3,1	2,8
ÉTATS-UNIS	5,2	3,5	3,3
FRANCE	3,3	2,9	2,5
ALLE.	3,0	2,7	2,5
JAPON	1,9	2,3	2,0
	2000 *	2001 **	2002 **
	*PRÉVISIONS	**ESTIMATIONS	Source : OCDE

l'accélération des prix à la consommation. Etant donné la précarité de l'équilibre entre demande et offre dans les mois à venir, le mar-

ché pétrolier restera vulnérable à toute perturbation dans ce domaine, estiment les experts. « *Des facteurs tels que la persistance des tensions politiques au Moyen-Orient, l'indisponibilité d'une importante raffinerie ou un hiver anormalement rigoureux pourraient se traduire par des prix pétroliers très supérieurs aux points hauts récents pendant un laps de temps prolongé.* »

## SUJET D'INQUIÉTUDE

En revanche, si ces chocs sont évités et que les stocks sont reconstitués jusqu'à des niveaux assurant au marché une certaine marge de manœuvre, les cours pourraient baisser fortement vers le deuxième trimestre 2001. Les présentes prévisions prennent pour hypothèse un baril à 30 dollars jusqu'au milieu de 2001 avant de se détendre 27 légèrement pour avoisiner 22 dollars au second semestre 2002.

Les effets inflationnistes de la flambée des prix du pétrole ont été jusqu'à présent relativement faibles, note l'OCDE, qui constate

qu'« *en dépit des protestations suscitées dans quelques pays par la hausse des coûts liés au pétrole, on ne perçoit guère d'ajustement inflationniste des salaires et des prix.* »

L'évolution de la situation économique aux Etats-Unis reste un sujet d'inquiétude. La question « *cruciale* » reste de savoir si le durcissement de la politique monétaire américaine qui a déjà été appliquée suffira pour enclencher un atterrissage en douceur des Etats-Unis. Malgré les « *symptômes* » de ralentissement observés depuis quelques mois, un certain nombre de risques « *majeurs* » demeurent : une correction sur les marchés boursiers, les prix des actions restant vulnérables aux sautes d'humeur des investisseurs, comme l'ont démontré les baisses récentes des valeurs technologiques et une chute désordonnée du dollar, provoquée par les préoccupations qu'engendrent les besoins de financement externe liés au lourd déficit courant américain.

Babette Stern

# Jacques Chirac se rendra au Kosovo le 25 novembre

Dans un entretien préparatoire à cette visite, Bernard Kouchner a confirmé qu'il souhaitait, mais « sans impatience », quitter Pristina

LE PRÉSIDENT de la République, Jacques Chirac, se rendra au Kosovo, samedi 25 novembre, où il sera accueilli par le chef de la mission des Nations unies (la Minuk), Bernard Kouchner, et rendra visite aux soldats français stationnés à Mitrovica. Cette visite a été annoncée samedi, après un entretien de M. Kouchner avec le chef de l'Etat à l'Elysée. Elle fera suite au sommet entre l'Union européenne et les pays des Balkans que M. Chirac doit présider, vendredi à Zagreb.

Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée, a indiqué que le président de la République avait « *remercié et félicité* » Bernard Kouchner « *pour son engagement* » au Kosovo et pour l'organisation des élections municipales dans la province, qui constituent un « *succès dans la mise en œuvre de la résolution 1244* » des Nations unies. M. Chirac, a-t-elle précisé, a « *envisagé* » avec M. Kouchner « *le développement de la dialogue entre la Minuk et Belgrade [...]* nécessaire en particulier pour la question des prisonniers, des disparus et des réfugiés ». Le chef de la Minuk

s'est fait depuis des mois l'avocat des familles des disparus et des Kosovars détenus en Serbie, et il s'efforce de faire comprendre aux responsables internationaux que cette question est l'un des principaux obstacles à l'apaisement des esprits dans la province. Le chef de l'Etat a souhaité que le sort de ces Albanais du Kosovo « *ne soit pas oublié et soit réglé aussi vite que possible* ». Il a par ailleurs « *salué la libération, par le président yougoslave, Vojislav Kostunica, de Flora Brovina, militante des droits de l'homme emprisonnée par le régime de Milosevic.* »

## « GRAND ADMIRATEUR »

Bernard Kouchner revenait de New York où, la veille, il avait présenté au Conseil de sécurité de l'ONU le résultat des élections municipales d'octobre au Kosovo et souhaité que des législatives s'y tiennent « *tôt l'année prochaine* », afin « *d'accélérer le processus de l'autonomie, les Kosovars devant partager de plus en plus de responsabilités avec l'administration de l'ONU* ». Le chef de la Minuk a été approuvé par l'ambassadeur américain à l'ONU, Richard Holbrooke ; ce dernier a dénoncé l'attitude d'autres pays qui, selon lui, « *entraînent les pieds* ». M. Holbrooke a déclaré être un « *grand admirateur* » de Bernard Kouchner. « *Quand il partira, j'espère que le secrétaire général sera en mesure de lui trouver un successeur ayant des talents aussi extraordinaires* », a-t-il dit.

M. Kouchner ne fait pas mystère depuis quelques mois de son souhait d'être relevé de ses fonctions au Kosovo, une fois menées à bien les élections municipales. Il a indiqué à New York que la recherche d'un successeur était engagée par Kofi Annan et il a confirmé s'être entretenu « *plusieurs fois* » avec un candidat à ce poste, l'ancien dirigeant des libéraux-démocrates en Grande-Bretagne, Paddy Ashdown. Samedi à l'Elysée, M. Kouchner a toutefois assuré qu'il n'était « *pas pressé* » et « *attendait avec intérêt, mais sans impatience, son successeur* ». - (AFP)

Danielle Rouard

# L'Italie s'enflamme sur le contenu des livres scolaires

ROME

de notre correspondant

Au lycée scientifique Primo-Levi d'EUR, une ville créée par Mussolini dans la banlieue de Rome, Vania Pampaloni, une enseignante d'histoire qui ne cache pas ses positions de gauche, se retrouve, comme beaucoup d'autres professeurs de son établissement, au cœur d'une violente polémique lancée par la majorité de droite du conseil régional du Latium à propos du contenu des manuels scolaires italiens. Avec 94 % de ses collègues, elle a signé une pétition à l'adresse du président de la région, Francesco Storace, membre de l'Alliance nationale (AN), pour dénoncer le vote par le conseil, le 7 novembre, d'une motion demandant la mise en place d'une commission d'experts chargée d'analyser de façon critique le contenu d'une liste, rendue publique, de livres scolaires d'histoire. L'objectif est d'éliminer des cartables ceux que la droite accuse de donner une vision qu'elle juge partielle : en clair, d'être écrits par des « *marxistes* ». La motion a été adoptée par toutes les compo-

santes de la droite, y compris Forza Italia, du leader de l'opposition italienne Silvio Berlusconi. Depuis, d'autres conseils de même sensibilité, comme celui de Lombardie, ont emboîté le pas, étendant la polémique au pays tout entier. Samedi 18 novembre, des milliers d'étudiants ont défilé dans le nord de l'Italie contre cette « *volonté de censure fasciste* ».

## INTELLECTUELS ILLUSTRES

Même si Silvio Berlusconi a pris quelque distance avec ses alliés d'AN, parti issu de l'aile moderniste de l'ancien parti néofasciste MSI, l'affaire avive une campagne électorale déjà violente en prévision des prochaines législatives. Des intellectuels illustres ont publié une motion contre « *ce pas vers la censure, ce nouveau révisionnisme qui rappelle les sombres heures de l'ère mussolinienne* », comme Alessandro Portelli, professeur de littérature américaine, qui dénonce « *la soi-disant neutralité qui met sur le même plan fascisme et communisme* ». L'ancien premier ministre, Giulio

Andreotti, conseille dans une interview au quotidien *La Stampa*, dimanche 19 novembre, aux hommes politiques « *de laisser le débat sur ces thèmes à l'Université* ».

L'auteur de la motion votée par le conseil régional du Latium nous déclare avoir été surpris par « *l'hystérie* » déclenchée. Chez lui, Fabio Rampelli, architecte et ancien du MSI devenu le chef du groupe AN au conseil régional, veut « *remettre la vérité en place* ». « *Nous n'avons pas décidé d'une commission de censure, contrairement à ces accusations, affirme-t-il. Nous demandons la formation d'un groupe d'experts, de tous horizons je précise, chargés de donner un avis, et non de prendre une décision. Nos enfants sont soumis à une vision unilatérale de l'histoire, à leur âge il est facile de les embrigader* ». Mais comment cette liste de livres scolaires a-t-elle été établie ? « *A une dizaine*, précise Fabio Rampelli, nous avons travaillé pendant des mois, avant de rendre publique notre motion. »



J.M. WESTON



# M. Clinton a quitté le Vietnam après un plaidoyer pour la libéralisation du régime

Des foules bon enfant et curieuses se sont rassemblées sur le passage du président américain

Le président américain Bill Clinton a quitté Ho Chi Minh-Ville, dimanche 19 novembre, après un séjour historique durant lequel il a insisté sur

« la tendance irréversible » à la liberté et à la libéralisation économique. Les dirigeants de Hanoï lui ont opposé une calme fin de non-recevoir

en réaffirmant leur choix du socialisme. Washington n'en espère pas moins que la visite contribuera à ouvrir la voie aux réformes.

HO CHI MINH-VILLE  
de notre envoyé spécial

Il est donc parti comme il était venu, dans la nuit, souriant derrière la vitre fumée d'une interminable limousine blindée, saluant d'un geste de la main de petites foules sympathiques qui avaient attendu, parfois pendant des heures, le passage du long cortège présidentiel américain. Il n'y a eu ni incident ni faux pas et, de ces trois journées bien remplies au Vietnam, un pays qu'il a découvert un quart de siècle après la guerre américaine, Bill Clinton a conclu que « la tendance vers la liberté est virtuellement irréversible ». « Ces gens, a-t-il expliqué à CNN, sont trop jeunes et trop courageux. »

Cette visite a été riche en symboles. Dimanche 20 novembre, M. Clinton a accordé son entretien à CNN à l'Hôtel Caravelle. Il ignorait sans doute que c'est de la terrasse de ce même hôtel que le général Creighton Abrams, ancien commandant en chef des troupes américaines au Vietnam, embrassant d'un regard Saïgon, avait lâché en 1969 une petite phrase à l'époque fameuse : « On ne peut quand même pas lâcher cela aux communistes. »

Ce même dimanche après-midi, Hillary Clinton s'est dite « bouleversée » par les changements intervenus dans les relations entre les deux pays à l'issue d'une rencontre avec des femmes vietnamiennes

au Théâtre municipal de l'ancienne Saïgon. Elle ignorait peut-être également que l'enceinte de cette petite bâtisse coloniale avait, avant 1975, abrité les débats parfois houleux de l'Assemblée nationale sud-vietnamienne. Et que le petit magasin voisin où elle a fait des emplettes en compagnie de sa fille Chelsea avait naguère connu la fumée acide des gaz lacrymogènes.

DEMI-GESTES

Dans le quartier des banques, Bill Clinton a déclaré à six « jeunes » cadres vietnamiens que « personne ne devrait nier au peuple vietnamien la possibilité de vivre mieux ». Pour appuyer son propos sur les réformes et la nécessité d'un « vigoureux secteur privé » pour construire leur pays, il leur a annoncé l'ouverture d'une ligne de crédit d'un montant d'1,5 milliard de francs. Plus tard, il a eu un entretien privé de dix minutes avec Jean-Baptiste Pham Minh Man, archevêque de Saïgon nommé par le Vatican et agréé par Hanoï. Mais il n'a pas été question d'une rencontre avec des bonzes dissidents, lesquels donnent davantage de fil à retordre au régime communiste.

Cette visite a été celle des demi-gestes que chacun peut interpréter comme il l'entend. Il n'y a pas eu de bain de foule mais quelques trempettes présidentielles. A Ha-

noï comme à Ho Chi Minh-Ville, deux agglomérations congestionnées, ces foules étaient un mélange de curieux et de motocyclistes retenus dans les embouteillages provoqués par les cortèges américains. Le tout s'est déroulé dans une ambiance plutôt bon enfant avec quelques vivats et de rares débordements. « Il est encore plus beau qu'à la télévision », s'est exclamée une jeune Vietnamiennne tandis que l'épouse d'un homme d'affaires américain s'appuyait sur une pancarte proclamant : « Hillary, 2008 ». Les chauffeurs de taxi se plaignaient d'une journée pratiquement sans clients. « Il y a trop de rues barrées dans le centre », se lamentait l'un d'eux.

FIN DE NON-RECEVOIR

Bill Clinton a dit à CNN avoir eu un « intéressant petit débat », samedi à Hanoï, avec Lê Kha Phieu, secrétaire général du PC et *primus inter pares* d'une direction communiste collective. Au discours américain sur la nécessité des libertés, les autorités ont répondu avec placidité. « Le secteur d'Etat et le secteur coopératif jouent un rôle primordial dans l'économie actuelle », a rétorqué le général Phieu. « Nous respectons les choix, les modes de vie et les systèmes politiques des autres nations. En échange, nous souhaitons que ces dernières respectent les choix de notre population », a-t-il dit - fin de non-rece-

voir d'autant plus prudente et attendue que la préparation du prochain congrès quinquennal du PC vietnamien, prévu en mars, bat son plein.

Lê Kha Phieu a tenu à rappeler, comme dans une mise au point, que « les guerres de résistance ont apporté au peuple vietnamien l'indépendance et la réunification, et permis d'avancer vers le socialisme ; pour les Vietnamiens donc, la guerre n'a finalement pas été une histoire sombre de tristesse et de malheur ». Ce sont, bien entendu, ces propos qui ont fait la une des médias nationaux et non les appels de Clinton à « l'esprit d'entreprise, d'innovation et de compétition ».

Les Américains n'en espèrent pas moins que, tout en refermant le chapitre de la guerre, la visite de M. Clinton au Vietnam contribuera à accélérer le rythme des réformes. C'est du moins l'impression qu'a donné Gene Sperling, conseiller économique du président américain, en déclarant que M. Clinton « a eu clairement le sentiment que partager au moins notre expérience sur l'importance d'un secteur privé fort et vibrant, notamment dans le domaine des nouvelles technologies de l'information (...) était un message que nous voulions faire passer avant de nous en aller ». La réponse vietnamienne se dessinera dans les prochains mois.

Jean-Claude Pomonti

## L'Inde décrète un cessez-le-feu au Cachemire pendant le ramadan

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud  
Reprenant l'initiative au Cachemire, le gouvernement indien a annoncé, dimanche 19 novembre, un cessez-le-feu unilatéral pendant le mois du ramadan, qui, selon le calendrier lunaire, devrait commencer vers le 27 novembre. « Le gouvernement a donné l'ordre à ses forces de sécurité de ne pas lancer d'opérations armées contre les militants au Jammu Cachemire durant le mois saint du calendrier islamique », a affirmé dans un communiqué le premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, avant de souligner : « J'espère que ce geste sera apprécié à sa juste valeur et que toute violence et infiltration au-delà de la ligne de contrôle vont cesser et que la paix va prévaloir. »

Ce geste d'apaisement vise à relancer les négociations de paix au Cachemire après l'échec du bref cessez-le-feu décrété en août par l'un des principaux groupes de guérilla, le Hezbul Mujahideen. Celui-ci avait retiré son offre après deux semaines devant le refus indien

d'inclure le Pakistan dans d'éventuels pourparlers de paix. Seul Etat indien à majorité musulmane, le Cachemire est divisé depuis 1947 entre l'Inde - qui en contrôle les deux tiers - et le Pakistan. Depuis dix ans, une guérilla menée par des groupes indépendantistes ou prônant le rattachement à Islamabad a déjà fait plus de 30 000 morts.

L'Inde, qui refuse toujours d'ouvrir le moindre dialogue avec Islamabad et a encore annulé la semaine dernière la tournée prévue de son équipe de cricket au Pakistan, a en revanche récemment fait quelques gestes en faveur des Cachemiris. Deux dirigeants de l'APHC (All Parties Hurriyat Conference, vitrine politique des partis séparatistes) ont ainsi été autorisés à se rendre au sommet de la Conférence islamique à Doha et un autre dirigeant de l'APHC a obtenu un passeport pour assister, à Islamabad, au mariage de son fils. Les principaux dirigeants politiques de la lutte au Cachemire sont traditionnellement privés de passe-

ports et font de très fréquents séjours en prison.

Les partis séparatistes comme le Pakistan n'ont, pour l'instant, pas réagi à cette ouverture indienne qui marque la volonté de M. Vajpayee d'explorer des voies politiques de solution à la crise. Jusqu'à maintenant, la stratégie indienne était de diviser le mouvement cachemirien pour tenter d'isoler les groupes les plus radicaux qui agissent au nom de l'islam et souligner le caractère « terroriste » de la lutte au Cachemire. La réponse d'Islamabad, qui soutient la lutte, va conditionner dans une large mesure celle des groupes de guérilla. L'homme fort d'Islamabad, le général Pervez Moucharrarf, a multiplié les offres de dialogue inconditionnel avec l'Inde et pourrait peut-être saisir l'occasion pour tenter d'ouvrir ce dialogue que réclame la communauté internationale, notamment les Etats-Unis.

Françoise Chipaux

## Le Parti libéral-démocrate japonais en proie à une âpre bataille interne

TOKYO

de notre correspondant  
La crise politique provoquée par la rébellion de Koichi Kato, l'un des « barons » du Parti libéral-démocrate (PLD), contre le premier ministre Yoshiro Mori n'est-elle qu'un nouvel épisode des luttes de pouvoir au sein du parti dominant la scène politique depuis 1955 ou bien le prélude à des changements

réels ? L'offensive de Koichi Kato, chef du second clan du PLD, qui a annoncé son intention de voter, lundi 20 novembre, la motion de censure, laissera de toute façon des séquelles : elle révèle au grand jour l'âpre bataille interne qui déchire le parti conservateur et relance le débat ouvert sur le redressement de la seconde économie mondiale. Elle pourrait en outre conduire à l'apparition d'un nouveau parti, forçant ainsi l'opposition à un réalignement.

MOMENT OPPORTUN

Le vote devant se jouer à quelques voix près, les deux camps du PLD ont cherché jusqu'à la dernière minute à rallier leurs membres au fil de tractations en coulisses. Le vote ne devait intervenir que tard dans la nuit de lundi à mardi. Selon un sondage publié lundi matin par le quotidien *Mainichi Shimbun*, 54 % des Japonais interrogés soutiennent la « rébellion » de Koichi Kato contre le cabinet Mori, dont l'action est désapprouvée par 61 % des sondés. Dans le cas où la motion de censure serait adoptée, M. Mori devrait démissionner avec son cabinet ou dissoudre la Chambre basse et organiser des élections.

Que le premier ministre Yoshiro Mori ait multiplié les impairs et que l'impopularité qui en a résulté ait entamé la fragile confiance en la reprise économique ne fait guère de doute. Avec pour horizon les élections sénatoriales de juillet 2001 qui, comme le laissent présager les résultats des législatives

de juin, s'annoncent mal pour le parti au pouvoir, de plus en plus de libéraux-démocrates pensent que M. Mori les mène à nouvelle défaite. M. Kato a donc choisi un moment opportun pour lancer son offensive.

Ses motivations sont moins claires. Sorti du creuset de l'élite (l'université de Tokyo), formé à Harvard, cet ancien diplomate était jusqu'à présent plutôt un homme de coulisses. Il fut secrétaire général du PLD - un poste-clé sur la voie vers le poste de premier ministre - jusqu'à l'été 1998 lorsque le chef de gouvernement de l'époque, Ryutaro Hashimoto, dut quitter le pouvoir. Depuis, il ronçait son frein. Ennemi personnel de M. Mori, il a cherché à tirer par-

ti des craintes des libéraux-démocrates que celui-ci leur aliène même leur électorat le plus fidèle.

Sa « rébellion » est-elle portée par un projet politique ? Il brandit certes l'étendard des « réformes ». Mais depuis plus de dix ans « réforme » est, au Japon, un mot usé. M. Kato dit vouloir mettre davantage l'accent sur les nouvelles technologies en accélérant les dérèglementations et vouloir réduire le déficit budgétaire, mais il n'est pas favorable, dans l'immédiat, à la rigueur fiscale afin de ne pas étouffer la fragile reprise économique.

Cette nouvelle lutte de pouvoir rappelle celle de 1993, qui s'était traduite par une scission du PLD et une brève perte du pouvoir par les libéraux-démocrates. Mais il n'est pas certain que, si M. Kato devait quitter le PLD - ce qu'il dément vouloir faire -, il puisse constituer un nouveau pôle d'opposition.

Philippe Pons

O I S E  
Formation linguistique  
L'anglais à Oxford Bristol Dublin Cambridge Londres Boston Sydney  
L'allemand à Heidelberg  
L'espagnol à Madrid  
Chaque école OISE est spécialisée soit pour adultes, étudiants, jeunes ou enfants.  
0825 00 10 70  
www.oise.net

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT  
LEGRAND  
Depuis 1894  
Tailleur et Chemisier sur mesures  
Collections Hommes & Dames  
Grand choix de tissus et de prix  
27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>  
Tél : 01.47.42.70.61

## Tractations entre les Quinze avant le sommet de Nice

BRUXELLES. Les Quinze sont en train « d'esquisser des compromis sur les points les plus difficiles » de la réforme des institutions européennes, a affirmé Pierre Moscovici, le ministre français délégué aux affaires européennes, à l'issue du conclave ministériel qui s'est réuni dimanche 19 novembre à Bruxelles dans le cadre de la Conférence intergouvernementale chargée de la négociation. « Nous avons dissipé les malentendus, nous sommes sortis de la logique d'affrontement entre grands et petits pays », a estimé le ministre.

A trois semaines du sommet de Nice, « une majorité d'Etats membres est maintenant prête à travailler sur l'hypothèse d'un plafonnement différé de la taille de la Commission européenne », a-t-il dit. On se dirigerait donc vers une Commission restreinte d'une vingtaine de commissaires à l'horizon 2005-2010, dans une Europe élargie à 27 ou 28 membres. En revanche, M. Moscovici s'est inquiété du « peu de progrès enregistrés » sur la question de l'extension du vote à la majorité qualifiée dans les décisions du Conseil. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **TURQUIE : les 17 juges européens de la Grande chambre de la Cour européenne** des droits de l'homme se réuniront, mardi 21 novembre, à Strasbourg, pour juger de la recevabilité d'une plainte déposée par Abdullah Öcalan, le chef de la rébellion armée des Kurdes de Turquie, condamné à mort en juin 1999 en Turquie et qui est incarcéré à l'isolement depuis février 1999 dans l'ilot-prison d'Imrali. Le chef kurde accuse la Turquie de violations des droits de l'homme concernant son arrestation à Nairobi, au Kenya, lors d'une « opération secrète », ses conditions de détention et la régularité de son procès, où a siégé, pendant un temps, un juge militaire. La décision sur la recevabilité de sa plainte sera connue dans un délai assez rapide (moins d'une semaine), mais l'arrêt sur le fond devrait prendre plusieurs mois. - (AFP)

■ **SERBIE : le mouvement contestataire étudiant Otpor (Résistance)** fait actuellement signer une pétition pour obtenir le limogeage du chef de la police secrète Rade Markovic, un proche de l'ancien président Slobodan Milosevic, a annoncé l'agence de presse indépendante Beta. M. Markovic, qui dirige la SDB depuis 1998, est accusé par des organisations de défense des droits de l'homme et des partis anti-Milosevic d'être responsable d'une série de meurtres politiques. Son maintien à la tête de la SDB a retardé le début des travaux du gouvernement de transition de Serbie. - (AFP)

■ **ALLEMAGNE : pour la première fois, l'Allemagne a aussi rendu hommage** aux victimes de la xénophobie et de la violence contre « les faibles » à l'occasion du jour de deuil national, dimanche 19 novembre, consacré aux victimes de la haine et des guerres. « Nous évoluons aujourd'hui aussi la mémoire de ceux qui ont été victimes de la haine et de la violence contre les étrangers et les faibles cette année », a déclaré le président de la République allemande Johannes Rau, dans une allocution. - (AFP)

■ **ALGÉRIE : une délégation d'Amnesty International** a quitté Alger dimanche 19 novembre « déçue » par sa visite d'une quinzaine de jours. Le chef de la délégation, le canadien Roger Clark, a regretté de n'avoir pu rencontrer, comme il le souhaitait, de hauts responsables de l'Etat algérien, notamment des ministres et des officiers supérieurs de l'armée. « Les autorités algériennes ne sont pas prêtes à nous rencontrer et à répondre aux questions qui nous préoccupent [sur les droits de l'homme] », a-t-il affirmé, estimant qu'« il est important que l'Etat dépasse le stade de la rhétorique » sur la question des droits de l'homme. - (AFP)

■ **ALGÉRIE-RUSSIE : le chef d'état-major algérien, le général Mohamed Lamari** est attendu à Moscou lundi 20 novembre pour une visite officielle de quatre jours au cours de laquelle « certains contrats seront finalisés », a-t-on appris lundi auprès de l'ambassade algérienne à Moscou. La Russie doit notamment fournir 22 bombardiers SU-24 à l'Algérie, un contrat d'une valeur globale estimée à 120 millions de dollars, avait indiqué le mois dernier l'agence russe Interfax. - (AFP)

■ **SYRIE/ISRAËL : des rouleaux de la Torah ont été récemment volés** des synagogues de Syrie par les services secrets israéliens (Mossad) avec l'aide d'un réseau international spécialisé dans le trafic d'objets d'art, a affirmé dimanche 19 novembre le journal saoudien *el Chark el Aousat*. Le butin, neuf anciens testaments (kétarim) écrits en hébreu il y a 700 et 900 ans et 40 rouleaux de la même époque, placés dans 32 coffrets rares, a été exposé en grande pompe lors d'une réception mardi au domicile du chef d'Etat israélien Moshe Katzav, a ajouté le journal. - (AFP)

■ **YÉMEN-ÉTATS-UNIS : les deux attaquants du destroyer Cole**, le 12 octobre dans le port d'Aden (Yémen), sont, à en croire les autorités yéménites, des anciens membres de la guérilla afghane contre l'ex-URSS, qui avait reçu le soutien des Etats-Unis, rapporte le quotidien *Washington Post*. Cité par le journal, le premier ministre yéménite a précisé que l'un des deux hommes à bord de l'embarcation bourrée d'explosifs ayant attaqué le *Cole* était un citoyen du Yémen. Aucune identité n'est publiée par le quotidien. Dix-sept marins américains ont péri dans l'attentat. - (AFP)

■ **TADJIKISTAN : un million de personnes souffrent de la sécheresse** au Tadjikistan où certaines risquent de mourir de faim, a déclaré vendredi 17 novembre à Genève un porte-parole de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Un appel, lancé à la mi-septembre par la Croix-Rouge pour recueillir 12,7 millions de dollars n'a reçu à ce jour que 10 % de réponses. La situation est particulièrement grave dans la région de Leninabad (nord) et dans celle de Khatlon (sud). Le Tadjikistan est l'un des pays d'Asie centrale les plus touchés par cette sécheresse, la plus grave depuis dix ans dans cette partie du monde. - (AFP)

### REUSSIR LES ADMISSIONS PARALLÈLES

► Sur DEUG, DUT, BTS :

- Concours "Profils"
- "Tremplin", "Passerelle"

► Sur Licence :

- Sciences Po (Attention : examen courant mars)
- Ecoles de journalisme
- HEC-ESCP, EM Lyon, concours "Tremplin", "Profils", "Passerelle",

► Sur Maîtrise :

- ESSEC,
- CRFPA-ENM,
- DECF-DESCF

**IPESUP**

18 rue du Cloître Notre-Dame  
75004 Paris 01 43 25 63 30  
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

Institut de la Décentralisation en partenariat avec Le Monde

vous invitent à participer aux

3<sup>èmes</sup> ASSISES

DE LA DÉCENTRALISATION

Jeudi 30 Novembre  
Autonomie fiscale et autonomie financière : comment sauver la décentralisation fiscale ?

Vendredi 1<sup>er</sup> Décembre  
Relancer la décentralisation : expérimentations ou changements constitutionnels ?  
Parlement Européen Strasbourg

Institut de la Décentralisation : inscriptions par Tél : 01 47 61 92 48  
Fax : 01 47 61 92 47 ou e-mail : contact@idecentralisation.asso.fr  
Programme et inscription en ligne : www.idecentralisation.asso.fr



**GAUCHE** Sept mois après son 30<sup>e</sup> congrès, le Parti communiste traverse une période de crise profonde, dont les difficultés que connaît *L'Humanité* sont révélatrices. ● PATRICK

**LE HYARIC** a été élu, dimanche 19 novembre, directeur du quotidien en remplacement de Pierre Zarka, alors que les déficits continuent de se creuser. ● LES NOUVELLES

**INSTANCES** dirigeantes mises en place à Martigues, qui voulaient symboliser l'ouverture aux « communistes du dehors », connaissent elles aussi des ratés. La commission chargée

d'élaborer les statuts a invité, le 5 décembre, des représentants de huit associations et organisations afin de les entendre sur les questions de fonctionnement. ● UNE

**ENQUÊTE** de la revue *Regards*, un des titres de la presse communiste, parue en novembre et consacrée aux nouvelles directions, a mis en émoi la Place du Colonel-Fabien.

## Le Parti communiste est en panne d'idées, d'animation et d'argent

Au-delà de la crise de « L'Humanité », le PCF n'est pas parvenu à mettre en œuvre la démarche d'ouverture annoncée lors du congrès de Martigues. Le malaise est particulièrement sensible chez les cadres du parti, notamment ceux qui l'ont rejoint au printemps

UNE MAUVAISE BIÈRE souffle sur le Parti communiste français. Crise de management au sommet, déficit d'idées, pénurie d'argent : l'impasse touche tant les moyens que les fins. Jamais depuis que Robert Hue a été élu à la direction du PCF, en janvier 1994, le parti n'a montré autant de signes de fébrilité. En ce sens, les difficultés financières de *L'Humanité*, discutées samedi 18 et dimanche 19 novembre, tout au long du conseil national, sont révélatrices de la panne qui touche la Place du Colonel-Fabien. Déjà, au mois d'août, M. Hue estimait qu'« il n'est écrit nulle part qu'il doit y avoir nécessairement un Parti communiste fort et influent dans la France du XXI<sup>e</sup> siècle ». Devant l'université d'été du parti, à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), il poursuivait : « Aucune loi prétendument scientifique ne peut donner cette assurance ! Certes, nous avons longtemps professé cette croyance mécaniste dans le

« sens de l'Histoire ». Elle n'est plus de saison. »

Présidée par Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, une commission chargée d'élaborer les statuts du nouveau Parti communiste a été mise en place à Martigues. Son objectif était d'aboutir à un projet avant le 31 décembre. Pour l'instant, la commission auditionne. Ainsi, le 5 décembre, est prévue, place du Colonel-Fabien, une grande séance de consultations à horizon très large. Pas moins de huit organisations sont invitées, allant d'Act Up et Attac, en passant par la CGT, SUD-PTT et la JOC, jusqu'au PS et aux Verts. Jean-Claude Perez, député socialiste de l'Aude, et Alain Fousseret, conseiller régional Vert de Franche-Comté, spécialistes des questions de statuts, ont été désignés par leur parti. Pierre Tarkowski, secrétaire général d'Attac, et Emmanuelle Cosse, présidente d'Act Up, ont accepté l'invitation.

Toutefois, chez les futurs auditionnés, l'étonnement n'est pas mince que le plus « parti des partis » en soit ainsi réduit à chercher des modèles chez les autres.

Pour le secrétaire national du PCF, la fin de l'état de grâce semble s'être produite au lendemain des élections européennes de 1999. Avec un score de 6,78 %, il faisait moins que Francis Wurtz cinq ans plus tôt (6,88 %), après une campagne coûteuse (35,9 millions de francs) et se voulant innovante – la double parité communiste/non communiste et homme/femme. Malgré ce revers électoral, le cap de l'ouverture a été maintenu pour le 30<sup>e</sup> congrès du PCF, à Martigues, au printemps 2000. Ont alors fait leur entrée, directement hissées au sommet des directions du PCF, quelques personnalités : Michel Deschamps, Jacques Nikonoff, Roland Castro... Pierre Blotin, artisan de cette mutation, tirait, quant à lui, sa révérence, cherchant à

entraîner dans son sillage quelques vieux « marchaisiens ».

Sept mois après, le souffle attendu n'est pas au rendez-vous et la greffe entre « communistes du dedans » et « communistes du dehors » est plus longue à prendre que prévu. Face au risque de décès prématuré de son « enfant », M. Blotin est revenu, en partie, aux manettes. Il a conservé un bureau au 5<sup>e</sup> étage, celui de la direction. Résidant dans le sud de la France, il revient, en règle générale, à Paris, chaque semaine, du lundi soir au jeudi soir.

### « BP » DE FAIT

Dans un premier temps, il est venu soutenir et conseiller M. Hue, qui se préparait à affronter la justice, dans le procès de financement du PCF. L'ex-numéro deux a aussi soutenu M. Deschamps et M. Nikonoff, pour qu'ils mettent en place un club baptisé « Entrées libres », qui se réunit le second mardi de

chaque mois, place du Colonel-Fabien, après le collège exécutif, pour entretenir un dialogue avec des personnalités proches du PCF.

Les organes de direction mis en place à Martigues – collège exécutif, conseil national –, copiées sur ceux des Verts, ont aussi connu des ratés. Difficile, en effet, de diriger un parti avec un collège de 46 membres, dont 30 nouveaux. Décreté mort, le bureau politique a refait surface, sous le nom de coordination du collège exécutif. A sa tête, Jean-Paul Magnon, qui a repris officiellement les attributions de M. Blotin. Ce « BP » qui ne veut pas dire son nom ne comprend que des fidèles de M. Hue, tous communistes de longue date : Paul Lespagnol, Denis Duvot, Daniel Cirera, Patrick Le Hyaric, promu dimanche directeur de *L'Humanité*, Jean-François Gau, transfuge du clan Marchais, et une seule femme Dominique Grador, présidente du conseil national. Ils se réunissent le mardi matin pour mettre au point les résolutions adoptées par le collège exécutif, qui se réunit tous les mardis à 18 heures.

Face à ce retour aux anciennes pratiques, un mécontentement quasi général, jusqu'à présent sourd et latent, transparait. Ce climat électrique a été particulièrement sensible au cours des débats du week-end dans le « bunker » : le sentiment que les débats étaient ficelés d'avance a provoqué les interpellations courroucées, depuis leur fauteuil, de plusieurs membres du conseil national. Des commentaires à haute voix ont interrompu les rapporteurs. La réunion d'un collège exécutif impromptu, samedi midi, en plein conseil national, pour désigner le successeur de Pierre Zarka à la tête de *L'Humanité* – pratique coutu-

mière auparavant – a parachevé le malaise. Des interjections demandant « Qui décide ? » ont émaillé à plusieurs reprises la réunion. Un certain raidissement était aussi perceptible. C'est dans ce contexte

### Arlette Laguiller devant Robert Hue

D'autant plus attentif aux sondages qu'il a beaucoup mis sur la communication, Robert Hue est inquiet. Il avait redressé, à partir de 1995, l'image du PCF aux yeux des Français. Selon la dernière enquête de la Sofres, en novembre, sur l'image de la gauche, 5 % seulement des sondés se sentent « le plus proche » du PCF, contre 8 % de Lutte ouvrière (et 37 % du PS). Quant à la personnalité qui « incarne le mieux la gauche », Arlette Laguiller recueille 10 % des réponses contre 7 % seulement pour M. Hue. Le constat est identique dans le dernier baromètre Ipsos - *Le Point* du 13 novembre : 44 % des sondés portent un jugement favorable sur Arlette Laguiller, contre 35 % sur Robert Hue. Pour le PCF, le constat est d'autant plus cruel que ce sont les cadres qui sont désormais les plus nombreux à avoir une bonne opinion de M. Hue, alors que chez les employés, les ouvriers et les chômeurs c'est M<sup>me</sup> Laguiller qui distance le secrétaire national du PCF.

qu'ont été annoncées d'« importantes initiatives » pour célébrer le « 80<sup>e</sup> anniversaire du Parti », au mois de décembre.

Alain Beuve-Méry

## Patrick Le Hyaric devient le nouveau directeur de « L'Humanité »

Derrière les arguments financiers se profile une volonté de reprise en main du journal

IL N'A jamais fait d'ombre à personne. Patrick Le Hyaric, élu, dimanche 19 novembre, directeur de *L'Humanité* par la grâce de Robert Hue, est un cadre tout à fait représentatif de l'appareil traditionnel du Parti communiste. Membre du comité central du PCF depuis 1990, il a été un proche collaborateur d'André Lajoinie. Du journalisme, sa seule expérience est d'avoir été directeur de *La Terre*, l'hebdomadaire communiste du monde rural. Il ne devrait pas, d'ailleurs, intervenir dans les médias. La tâche de représenter « L'Huma » à l'extérieur est confiée à Claude Cabanes, qui abandonne la direction de la rédaction du quotidien communiste, confiée à Pierre Laurent, mais conserve un poste d'éditorialiste et de chroniqueur.

M. Le Hyaric est qualifié de « pète-sec » dans le portrait de *L'Humanité* lui consacré dans son édition de lundi. Breton d'origine, il est « donc forcément têtu », est-il ajouté. Moins aimables, des membres du collège exécutif le qualifient volontiers de « borné », et sa nomination à la tête du journal a suscité, samedi, quelques vigoureuses objections au sein même du collège. De toute façon, M. Le Hyaric n'est pas là pour ses compétences de presse, mais pour rapprocher le journal du parti auquel il appartient. Dit en public par M. Hue, cela donne : « Nous voulons un journal communiste, ouvert,

incisif, mais un journal communiste. » Pour justifier ce choix, le secrétaire national du PCF n'a pas caché que *L'Humanité* « n'est pas aujourd'hui à l'abri de disparaître ».

### « PAS ASSEZ LISIBLE »

La reprise en main du journal par le parti est inscrite noir sur blanc dans le rapport de Michel Laurent, président du conseil de surveillance du journal. « Le positionnement communiste (...) n'a pas été assez lisible », a déclaré M. Laurent. Depuis la nouvelle formule de mars 1999, il est reproché au journal de ne pas avoir traité le PCF « comme une raison rédactionnelle forte ».

C'est en priorité parmi les adhérents communistes que sont recherchés les lecteurs perdus du quotidien. Sur le plan financier, le quotidien est au bord du gouffre. Certes, « L'Huma » n'est pas endettée, et la vente de l'immeuble du boulevard Poissonnière a permis d'éponger les 29 millions de francs de déficit de 1999. Reste que, pour l'année en cours, le déficit est estimé à environ 30 millions de francs et que, « si nous devions continuer dans le cadre actuel, les déficits annuels prévisibles, à commencer par celui de 2001, s'élèveraient à environ 35 millions de francs, malgré une aide de l'Etat en augmentation », dit M. Laurent.

Dans ces conditions, le président du conseil de surveillance assis-

gne à *L'Humanité* « un impératif d'équilibre financier, sans qu'il soit conditionné par une augmentation des ventes ». Le PCF s'engage à « verser au journal une subvention de 3 millions de francs » par an à partir de 2001. Du côté des dépenses, des coupes sont prévues. Elles passeront par « des suppressions d'emplois, qui devront protéger la rédaction et la diffusion ». Enfin, l'ouverture du capital du journal a été approuvée, mais en précisant bien que « l'actionnaire actuel [le PCF] restera un actionnaire de réfé-

rence ». « En tout état de cause, précise M. Laurent, il devrait conserver la minorité de blocage et, avec la société des lecteurs, détenir la majorité absolue des actions. »

Signe des temps, et en contradiction avec ce qui avait été décidé au congrès de Martigues, il a été décidé qu'« exceptionnellement » le rapport de M. Laurent et la synthèse de la discussion au conseil national seraient publiés lundi dans *L'Humanité*. Un bond... en arrière.

A. B.-M.

## La « glasnost » de la presse communiste s'arrête aux portes de la direction

ROBERT HUE a piqué une grosse colère. Jean-Paul Magnon, coordinateur du collège exécutif, s'est interrogé à haute voix pour savoir s'il s'agissait d'une mise en cause de son travail personnel. Pendant dix jours, les parois de verre de l'immeuble de la place du Colonel-Fabien ont bruit au son des remarques acerbes et des demandes d'explication. L'objet de ce tohu-bohu : un simple article intitulé « Voyage au cœur des nouvelles directions du PCF », paru dans un des titres de la presse communiste, le mensuel *Regards* de novembre. Son auteur, Clémentine Autain, une « communiste du dehors », avait enquêté auprès des jeunes et des moins jeunes recrutés, entrées en communisme ou montées en grade après le 30<sup>e</sup> congrès de Martigues, au mois de mars.

Florilège : Nasser Ramdane, membre du conseil national, qui vient de SOS-Racisme, notait des « blocages liés à la culture d'appareil » et un certain « apparatchisme ». Eugène-Henri

Moré, responsable associatif élu au collège exécutif, se demandait s'il ne servait pas d'« alibi » et constatait au PCF « un fossé entre ce qui est proclamé et la pratique : il y en a qui freinent des quatre fers ». Marie-Pierre Vieu, ex-présidente de l'UNEF, ayant sa carte du Parti depuis quatorze ans, se sentait « traitée comme une mineure en politique ». Enfin, l'économiste Jacques Nikonoff estimait que « le collège exécutif n'est encore ni un collège ni un exécutif. Un collège doit être une réunion de pairs, ce qui n'est pas le cas (...) ; un organe exécutif signifie que l'on exécute ce que décide le Conseil national. Or celui-ci peine à prendre des décisions claires ».

A Fabien, où la maxime « une bonne orientation évacue les contradictions » a longtemps prévalu, les réflexes ont la vie dure et ces propos sans fard, pourtant bien dans l'esprit décrété à Martigues, ont été accueillis comme un coup de canif dans le contrat qui lie ces

« jeunes » au Parti. A l'exception de M. Nikonoff, tous ceux cités dans l'article ont été reçus un à un par M. Magnon ou un autre dirigeant et se sont vu réclamer des explications. Pour certains, on est même allé jusqu'à leur demander de désavouer publiquement ce qu'ils avaient déclaré ou d'expliquer que leurs propos avaient été dénaturés ou sortis de leur contexte.

De la dizaine de membres de la nouvelle direction interviewés par la revue, seule Aude Lumeau-Préceptis, visiblement émue par les reproches qui lui ont été adressés, a demandé la publication d'un droit de réponse à la direction de *Regards*. Cette enquête a toutefois eu un effet positif. Il a été décidé que l'ordre du jour du collège exécutif du 28 novembre donnerait lieu à un débat sur l'organisation des directions.

A. B.-M.



Aer Lingus  
La Compagnie Aérienne Nationale Irlandaise

L'Irlande en toute liberté  
avec un forfait avion/voiture.

Découvrez la campagne Irlandaise pour seulement 131F\* par jour.

Pour de plus de détails ou d'informations sur nos tarifs Paris/Dublin à partir de 931F; contactez Aer Lingus tél: 01 55 38 38 42, Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.) ou votre agence de voyages. www.aerlingus.com



## A Paris, M. Séguin prend M. Vaillant pour principal adversaire

Le candidat de l'opposition a lancé sa campagne dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, samedi 18 novembre. Il a concentré ses attaques contre le ministre de l'intérieur et a fait de la sécurité une question centrale

QUI EST le véritable rival de Philippe Séguin, à Paris, pour les municipales ? Le chef de file des socialistes, Bertrand Delanoë, ou le candidat de droite dissident, Jean Tiberi, maire de Paris ? A cette question, l'intéressé a répondu lui-même, samedi matin 18 novembre, lors d'une rencontre avec des habitants du 18<sup>e</sup> arrondissement. Le député des Vosges, candidat en quatrième position sur la liste RPR-UDF-DL aux municipales de mars 2001, n'a qu'un seul concurrent sérieux : Daniel Vaillant, maire de l'arrondissement depuis 1995 et ministre de l'intérieur depuis trois mois. « Je me présente contre le ministre de l'intérieur », a lancé M. Séguin à un auditoire d'environ 250 personnes mêlant simples électeurs de droite, militants du RPR et responsables associatifs.

Le public, assez âgé, attentif mais plutôt discret, a écouté, un peu éberlué d'avoir, entre ses mains, un tel enjeu – le « sort personnel » de M. Séguin mais aussi, et « surtout », a longuement expliqué ce dernier, le choix du maire de Paris » et jusqu'à « la crédibilité de

la politique car, a-t-il ajouté, une victoire à Paris grâce au 18<sup>e</sup> sera un beau signal pour la nation tout entière ». « J'ai voulu que tout se joue ici », a insisté M. Séguin, pour qui, même s'il « ne s'agit pas d'arithmétique » mais de « l'esprit » de sa campagne, « la reconquête de Paris passe par une victoire dans le 18<sup>e</sup> ».

### MODESTE QUATRIÈME PLACE

Alors, bien sûr, il lui faut expliquer pourquoi, puisqu'il s'agit de mener une campagne « offensive et non défensive », il a confié à la jeune Roxane Decorte, vingt-neuf ans, le rôle de général d'armée, se réservant, à lui, une modeste quatrième place. Avec le risque, si sa liste est battue, de devoir se contenter d'une simple place de conseiller d'arrondissement d'opposition à la mairie de 18<sup>e</sup>. Eh bien, c'est justement « pour proclamer qu'on peut faire de la politique en étant personnellement désintéressé » que M. Séguin assure avoir fait ce choix. « Oui, lance t-il, il y a des responsables publics qui peuvent prendre tous les risques au service de leurs idées. »

Beaucoup de participants avouent ne pas saisir grand-chose aux subtilités de cette « histoire de place ». En revanche, quand leur candidat déclare que « l'insécurité est le problème numéro un de l'arrondissement », l'adhésion est palpable. Quand il promet la création d'une « force de sécurité municipale », renvoyant dos à dos la démarche de M. Vaillant « qui fait semblant » et celle de M. Tiberi qui « déguise clandestinement des agents de la ville en police municipale », ou lorsqu'il vilipende « les zones de non-droit qui s'édifient au cœur de Paris », M. Séguin se taille un vrai succès. Reste l'immigration. Sur ce sujet, son public est visiblement plus méfiant. « Il y a, ici, c'est vrai, une forte population d'origine étrangère », lance M. Séguin, devant une salle brusquement très attentive. Elle ne repartira pas. (...) Ce qui est fait est fait. Il ne s'agit plus de revenir en arrière mais de relever le défi. » Sec, un claquement de mains fuse, du premier rang, qui a du mal à en entraîner d'autres.

Christine Garin

## Alain Madelin s'engage dans la campagne présidentielle

M. Raffarin, vice-président de DL, s'inquiète de ce facteur de « division »

Alain Madelin a confirmé, lors d'une réunion des cadres de Démocratie libérale, son intention de se présenter à l'élection présidentielle de 2002. Le président de DL expo-

sera ses thèmes de campagne à l'occasion d'une réunion publique le 22 novembre. Valéry Giscard d'Estaing a appelé à « une grande entente des libéraux et du centre ».

DIX-HUIT MOIS avant l'élection présidentielle, chacun fourbit ses armes. Tandis que la crise de la vache folle contribue à envenimer le climat entre les deux têtes de l'exécutif (lire page 12), les « troisièmes hommes » susceptibles de venir troubler la partie engagée entre Jacques Chirac et Lionel Jospin sont désormais dans les starting-blocks. François Bayrou n'officialisera pas sa candidature avant le congrès de l'UDF, qui se tiendra les 2 et 3 décembre à Angers. « Ce n'est pas le moment, me semble-t-il, d'entrer en campagne aujourd'hui », a-t-il confirmé, dimanche 19 novembre, sur Europe 1. Le président de l'UDF s'est cependant empressé d'ajouter : « Lorsqu'on porte un projet, on le défend, et je défendrai le projet que je porte. » Du coup, profitant de ce petit délai, Alain Madelin a accéléré la cadence.

Samedi 18 novembre, à l'issue d'une réunion à huis clos avec les cadres de Démocratie libérale, l'ancien ministre a franchi un pas décisif : « J'ai demandé aux cadres de mon parti leur soutien pour une éven-

tuelle candidature à l'élection présidentielle », a-t-il déclaré. Le « présidentiable » a donné rendez-vous à ses amis le 22 novembre, pour une intervention publique au cours de laquelle il devrait, sinon déclarer sa candidature, tout du moins égrener ses thèmes de campagne.

Jean-Pierre Raffarin, vice-président de DL et proche de Jacques Chirac, a immédiatement réagi. Dans un entretien au Figaro du 20 novembre, le président du conseil régional de Poitou-Charentes se dit « inquiet, par la division qu'elle crée », de l'entrée en campagne de M. Madelin. « Unitaire pour les législatives, solitaire pour la présidentielle, Alain Madelin se lance dans un exercice de funambule périlleux », observe M. Raffarin, qui souhaite la mise en place d'un « collectif national pour la victoire aux législatives », susceptible d'éviter leur « cannibalisation (...) par les écuries présidentielles ». A l'UDF, certains en ont profité pour faire coup double, visant M. Madelin pour toucher, par ricochet, M. Bayrou. Avant de se porter candidat à l'élection présidentielle, « il faut d'abord avoir un parti qui a une masse critique », a souligné, dimanche sur RMC, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Philippe Douste-Blazy. « A nous, à partir des valeurs de l'UDF, d'élargir notre parti politique », a-t-il ajouté. Sur Europe 1, Valéry Giscard d'Estaing a tenu à peu près le même langage, en souhaitant « une grande entente des libéraux et du centre ».

### « SOUTIEN ACCESSOIRE »

Le fait que M. Madelin ait refusé d'annoncer formellement sa candidature à l'issue d'une réunion avec les cadres de DL n'est pas seulement dû à une question de calendrier. Certes, le président de DL cherche à « tenir » son parti, autant que faire se peut. Ainsi s'explique la réorganisation à laquelle il a procédé au moment de la démission de son secrétaire général, Laurent Dominati, au profit de trois de ses proches : François d'Aubert (Mayenne) a été nommé vice-président exécutif, « numéro deux » du mouvement ; le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi, est devenu vice-président ; et François Goulard (Morbihan) a été confirmé dans ses fonctions de secrétaire politique national. « Alain Madelin leur a demandé de lui proposer le plus rapidement possible une réorganisation opérationnelle et efficace du parti », indique un communiqué diffusé samedi par DL.

S'il prend soin de mettre un peu d'ordre dans sa maison, M. Madelin n'entend nullement s'appuyer sur un parti peu implanté, relativement mal en point, et dont les élus n'ont eu de cesse d'exprimer les plus vives réticences à l'égard de ses ambitions présidentielles. « Le choix d'être candidat est un choix personnel. Le soutien d'un parti est accessoire », confiait-il à la rentrée (Le Monde daté 10-11 septembre).

Quelques jours plus tard, le député d'Ille-et-Vilaine faisait savoir à ses « amis » qu'il envisageait de quitter la présidence de DL s'il était candidat à l'élection présidentielle (Le Monde du 22 septembre). Aucune mention de DL ne figure d'ailleurs sur les cartons d'invitations adressés pour la « soirée autour d'Alain Madelin » qui sera organisée le 22 novembre, sous un chapiteau du bois de Boulogne...

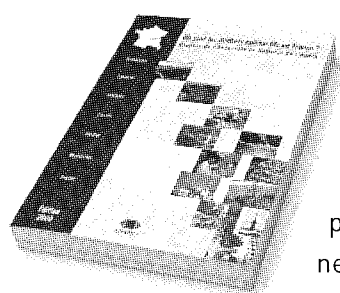
Epaulé par l'un de ses plus fidèles, le député européen Hervé Novelli, M. Madelin a commencé à mettre en place une structure parallèle. Via Internet – passion du président de DL –, l'ancien animateur d'Idées-Action est parti à la recherche de futures « têtes de pont », au-delà du noyau dur des artisans et des petits commerçants. Dès la

### Comment ne pas soutenir Jacques Chirac ?

Philippe Séguin a déclaré, dimanche 19 novembre, sur Radio J, qu'il voit mal comment « Jacques Chirac pourrait ne pas être candidat à la présidence de la République » en 2002. Le candidat de l'opposition à la Mairie de Paris a ajouté : « Pour tout vous dire, je vois mal comment je pourrais ne pas le soutenir moi-même. » Evoquant l'avenir de l'opposition, M. Séguin a indiqué qu'il voyait tout aussi « mal » une fusion des partis de droite « intervenir avant l'élection présidentielle ». « Le RPR a un candidat naturel à cette élection, les autres partis de l'opposition ont tous leur candidat, ce n'est pas le moment qu'ils vont choisir pour abandonner leur spécificité », a-t-il précisé. Dans un entretien au Figaro du 17 septembre 1998, M. Séguin, alors président du RPR, avait affirmé : « Il n'échappe à personne que le président de la République sera candidat au renouvellement de son mandat et qu'il sera donc, par définition, le seul candidat de l'opposition d'aujourd'hui. »

fin du mois, M. Madelin entamera un tour de France qui débutera dans le Midi. La première étape de cette « précampagne », selon l'expression employée à DL, aura lieu au moment même où M. Bayrou, à Angers, tentera de mettre son parti en ordre de bataille. La thématique du « renouvellement », à nouveau évoquée dimanche par M. Bayrou, ne devrait pas lui être étrangère. La France « vit depuis trente ans dans un système politique figé entre deux équipes toujours semblables » et « aucune des questions principales que les Français se posent n'a obtenu de réponse », a fait valoir M. Bayrou, dimanche. Sur le terrain de l'« aspiration au renouvellement », il ne devrait plus être le seul.

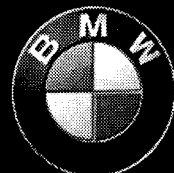
Jean-Baptiste de Montvalon



ÉDITION 2000

Repérer où se trouvent les déchets radioactifs existants, les décrire et les classer en fonction de leur origine et de la radioactivité qu'ils contiennent, préciser leur devenir, tel est le travail que mène minutieusement l'Andra. Comme chaque année, depuis 1993, l'Andra publie l'état et la localisation des déchets radioactifs en France. Ce document, réalisé avec la coopération des pouvoirs publics, des producteurs de déchets et des associations de défense de l'environnement est disponible gratuitement sur simple demande à l'Observatoire de l'Andra, Parc de la Croix Blanche - 1/7, rue Jean-Monnet - 92298 Châtenay Malabry Cedex. Tél. 01 55 38 15 31, 3614 code ANDRA\* ou [www.andra.fr](http://www.andra.fr).

\*10,37 Fr. la minute



# GAP

Nouvelle adresse Internet

[www.gap.fr](http://www.gap.fr)

Villiers

Etoile

Concorde



## Une partie de la droite alsacienne accepte de discuter avec le MNR

Un débat contesté à Strasbourg

**FORUM D'ALSACE** organisait, lundi 20 novembre, un débat auquel devaient participer, côte à côte, des personnalités de droite et d'extrême droite : François Loos, président du Parti radical, composante de l'UDF, et député du Bas-Rhin ; Jacques Kotoujansky, président départemental du Mouvement pour la France ; Robert Spielier, ex-responsable du Front national, à présent président du Mouvement régionaliste d'Alsace et conseiller régional, ainsi que Stéphane Bourhis, conseiller régional, responsable départemental du Mouvement national républicain de Bruno Mégret. M. Bourhis est membre de Terre et Peuple, mouvement paganismiste de Pierre Vial, qui prône une « Europe fédérale, ethnocentrée » – autrement dit racialisée – et s'appuyant sur les régions.

Henri Bretz, responsable départemental de Démocratie libérale, avait aussi accepté, dans un premier temps, de participer au débat. « On m'avait dit que participeraient des personnalités notoires. Quand j'ai vu qui y était, je me suis désisté », explique M. Bretz. S'il avait eu « la stature de M. Loos », ajoute M. Bretz, il aurait pu alors, comme le président du Parti radical, se rendre à cette soirée pour « dire à l'extrême droite qu'à cause d'elle des bataillons de la droite ont perdu des élections ». Le président de Forum d'Alsace, Jacques Carbonnier, conteste la version de M. Bretz et affirme lui avoir communiqué le nom des personnes pressenties avant qu'il ne donne son accord.

Plusieurs représentants de l'UDF et du RPR ont essayé de dissuader M. Loos de se fourvoyer avec une extrême droite en quête de respectabilité. En vain. « Le Parti radical est au-dessus de tout soupçon », lance M. Loos, qui se propo-

saît de dire, au cours du débat, que « l'on ne peut pas vivre en République et plaider pour l'Alsace aux Alsaciens ». « Cette idée est ravageuse », ajoutait-il avant la rencontre, avant d'insister : « Je ne parlerai pas au MNR, mais je parlerai de la République aux Alsaciens. » M. Loos rappelle en outre que d'autres personnalités alsaciennes ont accepté, avant lui, de participer à des débats organisés par Forum d'Alsace.

### SENSIBILITÉ RÉGIONALISTE

Créé en 1981 par M. Spielier, alors membre du Front national, ce cercle de réflexion diffuse les thèses d'une partie de l'extrême droite, qui rêve d'une grande Europe divisée en régions. Cette conception avait d'ailleurs amené M. Spielier à quitter le FN, trop nationaliste à son goût, en 1989, et à fonder Alsace d'abord, devenu le Mouvement régionaliste alsacien en 1998. Surfant sur la sensibilité régionaliste d'une partie de la droite alsacienne, M. Spielier se tenait à l'écart de l'extrême droite française. Le rapprochement s'est fait avec l'apparition d'un véritable courant régionaliste et « identitaire », mené par M. Vial, d'abord au sein du FN, puis au MNR. On a vu M. Spielier participer, le 25 mai, à une table ronde organisée par Terre et Peuple sur la « reconquête identitaire » et l'avenir des régions (*Le Monde* du 30 mai).

Aux élections municipales de Strasbourg, M. Spielier devrait conduire une liste avec, à la deuxième place, une représentante de La Droite de Charles Millon, Anne Kling, et, à un rang encore à négocier, M. Kotoujansky, mais aussi Jean-Pierre Riegert, conseiller municipal MNR de Strasbourg.

Christiane Chombeau

## Julien Dray propose à Henri Emmanuelli la fusion des deux courants au congrès du PS

Les résultats du vote des militants de la Réunion sont jugés suspects par la direction du parti

Le secrétariat aux fédérations du PS a fait état, dimanche 19 novembre, d'une participation de 64 % des adhérents au vote sur les motions pré-

sentées pour le congrès, qui s'ouvrira le 24 novembre. Les deux motions minoritaires se disputent la deuxième place, tandis que la direction

refuse d'homologuer les résultats annoncés à la Réunion. Julien Dray (Gauche socialiste) propose à Henri Emmanuelli la fusion des deux motions.

**COMPTAGES**, recomptages : la direction du Parti socialiste n'en finit pas de faire ses comptes sur le vote des motions en vue de son congrès, du 24 au 26 novembre, à Grenoble. Dimanche 19 novembre, dans l'attente des procès-verbaux de congrès fédéraux, seuls 25 000 suffrages exprimés avaient été dûment validés. La commission de recensement des résultats se réunira mercredi, et les résultats définitifs officiels ne seront proclamés que le 24 au soir. En tenant compte des résultats validés et des projections, le secrétariat aux fédérations du PS fait état, lundi, de 75 975 votants sur 118 660 inscrits (64,02 % de participation contre 72,17 % au congrès de 1997).

La motion 1, celle de François Hollande, obtiendrait 55 615 voix (73,2 % contre 84,07 %), la motion 3, d'Henri Emmanuelli 10 233 voix (13,46 %, à comparer avec les 5,43 % de la motion des ex-poperénistes à Brest) et la motion 2, celle de la Gauche socialiste, 9 985 voix (13,14 %, contre 10,21 % en 1997). La minorité rassemblerait donc 26,6 % des suffrages.

Ces résultats sont contestés par les deux motions minoritaires. La direction nationale refuse, pour l'instant, d'intégrer les résultats de la Réunion, en relevant qu'il y a 1 100 votants pour... 980 inscrits. Dans cette fédération jospiniste, dont le secrétaire fédéral, Jean-Claude Fruteau, est député européen, Gilbert Anette, ancien député, ancien maire de Saint-Denis, condamné dans une affaire de corruption, a apporté son soutien à M. Emmanuelli. La motion de celui-ci arriverait en tête, avec 579 voix devant celle de M. Hollande (490 voix), la Gauche socialiste n'obtenant qu'une quinzaine de voix.

### UNE SOIXANTAINE DE VOIX

En intégrant la Réunion, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale obtient 14,08 % et distance alors plus sensiblement les amis de Jean-Luc Mélenchon et de Julien Dray.

M. Dray conteste les résultats de La Réunion et attribue à son courant 10 254 voix, soit 13,5 %. « On est à touche-touche avec Emmanuel-

li », assure le député de l'Essonne, pour lequel il y a une soixantaine de voix qui « se baladent » entre les deux textes. « Le fait important, souligne M. Dray, c'est que 27 % des militants ont marqué une volonté politique en faveur d'une nouvelle donne sociale et pour un rééquilibrage à gauche du parti. Est-ce que cette force va se disperser à Grenoble ou est-ce qu'elle va se regrouper ? Pour nous, tout est possible. » La Gauche socialiste se déclare prête à envisager une fusion des deux courants, avant une synthèse avec la motion majoritaire, mais le prix de cette synthèse serait « élevé » prévient M. Dray.

Officiellement, M. Emmanuelli continue à affirmer, comme pendant sa campagne interne, qu'il recherchera la synthèse avec la majorité. Dimanche au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » (*lire page 16*), M. Emmanuelli s'est placé exclusivement dans la perspective d'un accord avec M. Hollande, en redisant qu'il avait fait sa motion « pour réhabiliter le débat, parce que ce parti, depuis le congrès de Rennes, a un petit peu perdu l'ha-

bitude du débat politique ». « Je ne fais pas le procès à l'ensemble de la direction d'être sociale-libérale, mais il y a, dans la majorité actuelle, des gens qui mériteraient tout à fait ce qualificatif », a-t-il souligné, en faisant allusion à Laurent Fabius. M. Emmanuelli a annoncé qu'il présentera des « amendements » sur une réforme « rapide » des institutions européennes, sur l'obligation de faire ratifier des accords sociaux – notamment celui de l'Unedic – par « une majorité syndicale », ainsi que sur les salaires et l'accès à Internet.

Lundi soir, M. Hollande devait dîner avec les ministres et des secrétaires nationaux jospinorocardiens, pour commencer à dessiner les contours des organes dirigeants, mais en refusant que chaque sensibilité propose son « petit paquet ». Sur 204 membres du conseil national, la motion Hollande devrait avoir 150 élus, et chacune des autres motions 27 élus. Lorsque les résultats auront été comptés et recomptés...

Michel Noblecourt

## Médias : M. Le Pen dénonce la « fusion oligarchique » avec le pouvoir

**LE PRÉSIDENT** du Front national, Jean-Marie Le Pen, a dénoncé la « fusion oligarchique du pouvoir médiatique et du pouvoir politique » et la « dépendance des médias vis-à-vis des pouvoirs », lors d'une réunion du conseil scientifique de son parti, samedi 18 novembre. Selon M. Le Pen, « une domesticité mondaine » des premiers vis-à-vis des seconds se serait créée avec l'existence d'« une génération trotsko-soixante-huitarde » dans la presse comme au pouvoir – M. Le Pen a cité notamment le directeur de la rédaction du *Monde*, Edwy Plenel – et la présence de « lobbies » de « certaines minorités religieuses ».

## Pour M. Thibault, les syndicats manquent d'ambition face au Medef

**ÉVOQUANT** le dossier de l'assurance-chômage, Bernard Thibault estime, lundi 20 novembre, dans un entretien à *La Tribune*, que « le gouvernement préfère un mauvais accord social plutôt qu'une crise politique » avec le Medef. « M. Jospin a peut-être été dupé par Seillière », déclare le secrétaire général de la CGT, précisant que sa centrale « n'exclut pas des recours juridiques » sur la nouvelle convention assurance-chômage.

S'agissant de la refondation sociale, M. Thibault indique que la CGT ne sera pas « comme d'autres, un syndicat qui, pour être "moderne", accepte de négocier sur le seul point de vue du patronat ». Face au Medef, « les syndicats font preuve d'un manque d'ambition coupable » ajoute-t-il. La CGT va proposer aux autres organisations de faire le bilan de la refondation sociale, avant la rencontre avec le Medef à la mi-décembre.

## Une élection cantonale partielle

### HAUTE-SAVOIE

#### Anney-centre (premier tour).

I., 9 282 ; V., 2 042 ; A., 78,00 % ; E., 1 988.

Ball. : Jean-Luc Rigaut, UDF, 812 (42,35 %) ; Thierry Billet, Verts, 518 (26,06 %).

Elim. : Laurent Rosain, RPF, 163 (8,20 %) ; Jacques Vassieux, FN, 124 (6,24 %) ; Marie-Christine Montastier, MNR, 116 (5,84 %) ; Thierry Tissot-Dupont, ind., 110 (5,53 %) ; Jean-Pierre Matjan, PCF, 73 (3,67 %) ; Maxime Muller, div., 42 (2,11 %).

L'élection était organisée pour pourvoir le siège laissé vacant par le décès, le 25 août, d'Yvette Martinet (UDF). Dans ce canton urbain représenté dans le passé par Bernard Bosson, député et maire UDF d'Anney, c'est logiquement Jean-Luc Rigaut, son adjoint au sport, qui arrive en tête. Il sera opposé au second tour au représentant des Verts, Thierry Billet, soutenu par le PS, qui ne présentait pas de candidat. Cette élection a très peu mobilisé l'électorat, et le taux de participation n'est que de 22 %.

15 mars 1998 : I., 9 375 ; V., 4 452 ; A., 52,51 % ; E., 4 291 ; Yvette Martinet, UDF-FD, adj. m., 1 035 (24,12 %) ; Laurent Bouvier, PS, 931 (21,70 %) ; Pierre Latour, RPR, adj. m., 700 (16,31 %) ; Marie-Christine Montastier, FN, c. m., 509 (11,86 %) ; Jean-Louis Corajoud, UDF-FD, 352 (8,20 %) ; Jean-Pierre Bouschet, Verts, 310 (7,22 %) ; Jean-Pierre Matjan, PCF, 150 (3,50 %) ; Patrice Abeille, ind., 139 (3,24 %) ; Michel Rodi, div. d., 65 (1,51 %) ; Claude Cavalière, div. d., 50 (1,17 %) ; Maxime Muller, div. d., 50 (1,17 %).



PLAN

Inviter des amis ? Oui, mais sans les perdre en chemin.

Pour envoyer votre plan par e-mail, il vous suffit de cliquer sur l'icône :

Mail

www. **pagesjaunes.fr**

LOWE LINTAS & PARTNERS - Pages Jaunes - RCS Nanterre B 052 028 425

france tele.com



**SANTÉ** Le nombre de cas de sida et de décès dus à cette maladie ne diminue que faiblement en France, selon les nouvelles données rendues publiques, lundi 20 novembre, par

l'Institut de veille sanitaire (InVS). ● **CES CHIFFRES** montrent aussi, de façon inquiétante, que près de la moitié des cas de sida diagnostiqués au cours de la période 1998-2000 con-

cernent des personnes qui découvriraient leur séropositivité au moment de la déclaration du sida. ● **DANS LES BACKROOMS** parisiens, ces « sex-clubs » gays qui se sont mul-

tipliés ces dernières années, l'heure est au relâchement des pratiques de prévention : « Avant, la capote, ça allait de soi ; maintenant, il faut la demander », explique un client.

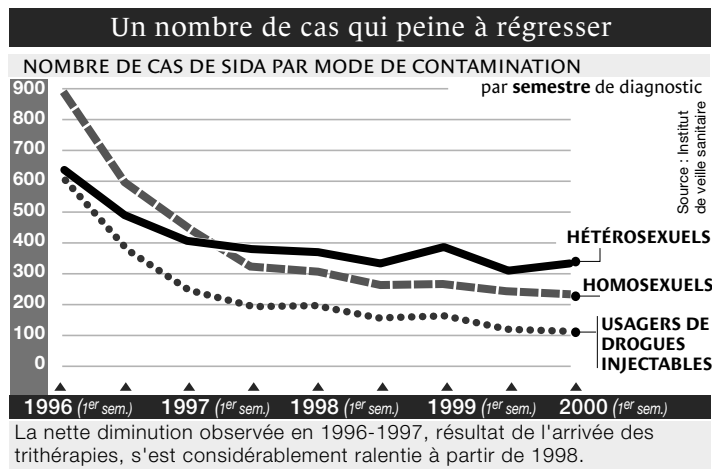
● **L'ASSOCIATION ACT UP**, qui continue de faire campagne contre les pratiques à risques, est accusée de complaisance à l'égard de l'ordre moral. (Lire aussi notre éditorial page 20.)

## L'épidémie de sida ne régresse plus que faiblement en France

Après la nette amélioration consécutive à l'introduction des trithérapies, la baisse du nombre de décès marque le pas, selon les données publiées, lundi 20 novembre, par l'Institut de veille sanitaire. Près de la moitié des personnes atteintes découvrent leur séropositivité lorsque la maladie se déclare

**LE NOMBRE** de cas de sida et de décès dus à cette maladie ne diminue que faiblement en France, selon les nouvelles données rendues publiques lundi 20 novembre par l'Institut de veille sanitaire (InVS). De la même manière, les chiffres de l'InVS montrent que près de la moitié des cas de sida diagnostiqués au cours de la période 1998-2000 concernent des personnes qui découvraient leur séropositivité au moment où la maladie se déclarait. Pendant deux ans, les données sur les cas de sida ont été indisponibles du fait d'une grève administrative des médecins inspecteurs de santé publique. L'InVS rattrape donc le retard de publication avec les données parvenues le 30 septembre et concernant les cas diagnostiqués jusqu'au 30 juin 2000, et communiqué aussi les résultats de plusieurs études. Ces statistiques ont été redressées pour tenir compte des délais de déclaration et des cas non signalés.

Le 30 juin, entre 21 500 et 23 700 personnes vivaient avec le sida, et le nombre total de décès dus à cette maladie était compris entre 36 000 et 39 200. Les chiffres des six premiers mois de l'année 2000 font état de 807 nouveaux cas de sida et de 284 décès. Ils confirment la stabilisation, observée depuis 1998. Après la chute spectaculaire du nombre de nouveaux cas de sida observés au second semestre 1996, consécutive à l'introduction des nouvelles associations d'antirétroviraux comprenant les antiprotéases, la régression avait commencé à être freinée en 1997. Corollaire de ce ralentissement, le



nombre de personnes ayant développé un sida continue d'augmenter d'environ 5 à 6 % par an.

Au premier semestre 2000, les cas de sida se répartissent ainsi : 43 % chez des hétérosexuels, 29 % chez des homosexuels ou des bisexuels et 14 % chez des usagers de drogues injectables. Au premier semestre 1998, la répartition était respectivement de 37 %, 30 % et 19 %. Le sida a donc essentiellement régressé chez les usagers de drogues injectables. La comparaison entre la période 1996-1997 et la période 1998-2000 montre d'autres évolutions. En 1996-1997, « la diminution du nombre de nouveaux cas était beaucoup plus marquée chez les homosexuels masculins et les usagers de drogues injectables ». Par rapport à cette période, il apparaît en 1998-2000 « une augmentation de la

proportion de femmes (de 21 % à 23 %) et de personnes contaminées par des rapports hétérosexuels (de 31 % à 40%) » et une diminution de la proportion de personnes contaminées par des rapports homosexuels (de 36 % à 30 %) et par usage de drogues injectables (de 22 % à 16 %). Toujours en comparant les deux périodes, les chercheurs de l'InVS constatent que le nombre de décès par sida ne diminue que pour les usagers de drogues injectables.

Particulièrement inquiétants sont les chiffres indiquant que « le nombre de cas de personnes découvrant leur séropositivité au moment du sida ne montre aucune tendance à la diminution sur les deux périodes de l'étude. Ces personnes représentent une proportion croissante des diagnostics de sida », précise l'InVS. Près de la moitié (47 %) des cas de sida

diagnostiqués au cours de la période 1998-2000 le sont chez des personnes qui ignoraient jusque-là leur statut sérologique. Un quart est détecté chez des personnes qui connaissaient leur séropositivité mais n'avaient pas bénéficié d'un traitement antirétroviral. Ainsi, seul un quart des personnes évoluant vers le sida avait préalablement bénéficié d'un traitement anti-VIH. La méconnaissance du statut sérologique est plus fréquente parmi les personnes contaminées par des rapports hétérosexuels : 56 % ignoraient qu'elles étaient séropositives ; la proportion atteint même 63 % chez les hommes hétérosexuels. A l'inverse, la méconnaissance

du statut sérologique est rare chez les usagers de drogues injectables (17 %). Les hommes homosexuels sont proches de la moyenne de ce point de vue avec 46 % d'individus ayant découvert leur séropositivité au moment du sida.

### DÉCLARATION OBLIGATOIRE

Ces données ne fournissent qu'une vision partielle de l'épidémie due au virus du sida. En particulier, elles ne renseignent pas sur le nombre de personnes contaminées, dont une partie seulement atteint le stade sida. Il faudra pour cela attendre que soit mise en place la déclaration obligatoire de séropositivité. Après les polémiques de l'été 1999,

une nouvelle version, plus consensuelle, du décret attend le feu vert du Conseil d'Etat. Les premières données devraient être disponibles au deuxième semestre 2001. Ce retard est d'autant plus regrettable que, chez les homosexuels, le débat fait rage au sujet du relapse, à savoir le relâchement de la vigilance face aux pratiques à risque.

Les résultats d'une enquête sur les comportements des homosexuels et bisexuels, attendus pour le premier trimestre 2001, devraient permettre d'évaluer l'impact des traitements sur les comportements de prévention.

Paul Benkimoun

## « Je ne sais pas pourquoi, j'accepte parfois le "no capote" »

« LES MECS sont de moins en moins raisonnables. Même moi, il m'arrive d'avoir des relations sexuelles non protégées. » Le relapse, relâchement des pratiques de préven-

### REPORTAGE

Dans les backrooms, lieux de rencontres furtives et de pratiques sexuelles débridées

tion, Etienne le déplore mais ne peut s'empêcher d'y participer. Pourtant, à quarante et un ans, il a connu les « années noires » du sida, a vu mourir des amis et était depuis plus de dix ans un utilisateur à 100 % de la capote. Dans les bars gays du quartier du Marais à Paris, le problème du relapse n'est pas éludé. « Je ne sais pas pourquoi, j'accepte parfois le "no-capote". Je fréquente les backrooms et, quand je suis dans ce monde de cul, je vis le moment présent. Je fais un test tous les six mois mais, sinon, je ne pense pas au sida », confie Etienne.

Les backrooms, lieux de rencontres sexuelles, situés à l'étage ou en sous-sol de certains établissements de nuit gays, se sont multipliés ces dernières années, notamment dans la capitale, qui en compte une cinquantaine. Parfois plongées dans le noir, ces pièces ou ces cabines sont le théâtre de rencontres furtives, anonymes et de pratiques sexuelles totalement débridées. Dans la très grande majorité de ces « sex-clubs », la distribution ou la mise à disposition gratuite de préservatifs et de gel est systématique. « Cela n'empêche pas les gens de se laisser aller. Y a rien à faire, c'est dans la tête, c'est mental, affirme Paul, trente-sept ans. Dans les médias, on ne parle plus que des trithérapies et de la future découverte d'un vaccin », regrette-t-il. Lui qui travaille au SAMU enrage d'un tel laisser-aller. « Quand je parle du

sida aux mecs, ils n'en ont rien à foutre. Il faudrait qu'ils aillent dans les hôpitaux voir les ravages de la maladie. » Pascal confirme : « Les gens ont le sentiment qu'il y a moins de danger. On a tellement dit que des progrès avaient été faits qu'on n'a plus mis en avant les gens qui mouraient, c'est aberrant. Il arrive désormais que des mecs me proposent une relation non protégée et ça, c'est nouveau. Je dis non parce que je vis avec quelqu'un. Avant, la capote, ça allait de soi ; maintenant, il faut la demander », raconte-t-il.

« On a laissé dormir le sujet, il n'y a plus d'info sur le sida, surtout pour les jeunes. Pour la nouvelle génération, le sida, c'est fini », déplore Gérard, responsable du personnel au Dépôt, une backroom parisienne à la mode qui, depuis deux ans, réalise, en moyenne, plus de mille entrées par jour. « Tant que les gens ne voient pas mourir leurs amis, le sida reste abstrait », témoigne Romain, vingt-deux ans, client occasionnel du Dépôt. « Je viens là pour le sexe, je ne m'en cache pas. En bas, dans les backrooms, c'est bestial. C'est excitant, mais pas éprouvant. Dans ces bordels, on n'a pas une bonne image de soi, ça aide pas à se protéger. Les gens n'osent pas dire que le développement des backrooms, notamment dans le noir, c'est pas forcément bon pour le moral, car ça irait contre l'hédonisme ambiant. »

### « L'HISTOIRE DES ANCIENS »

Pour la génération de Romain, le sida, c'est « l'histoire des anciens », pas la sienne, car aujourd'hui, « il y a des médicaments ». « C'est de l'inconscience », s'insurge Roland, quarante ans, qui fréquente « depuis peu » les établissements gays. « Ce relapse m'a choqué, je pensais qu'il y avait plus de protection. Parfois, c'est presque un handicap de demander à être protégé. Mais il ne faudrait pas croire que tous les homos sont adeptes des backrooms.

Plein de couples ne côtoient pas ce milieu. »

« Il n'y a pas que le risque du sida dans les backrooms, on peut se choper plein d'autres maladies sexuellement transmissibles car il y a un vrai problème d'hygiène », dénoncent Etienne et Paul. « Les établissements se réfugient derrière le fait qu'ils distribuent des capotes pour se dédouaner du reste », ajoutent-ils.

### UNE TENDANCE « PLUS HARD »

Pour eux, la multiplication des « sex-clubs » a entraîné des pratiques sexuelles à tendance « plus hard » où la recherche du plaisir domine. « C'est vrai que, sans capote, le plaisir n'est pas le même », assurent-ils. « Les lieux hard ont toujours existé, chez les homos comme chez les hétéros », tempère Jean-Louis, informaticien. Selon lui, « on a peut-être idéalisé l'attitude « safe » des homosexuels. Les associations ont beaucoup sensibilisé les gens sur le sida, mais, dans les pratiques, le relapse a toujours existé ». Quant à la notion du plaisir, il préfère la rapprocher d'un « ras le bol de la capote » et du « fantasme créé par l'interdit du contact direct » pour ceux qui se protègent depuis des années.

« Les sites internet, qui permettent d'aller beaucoup plus loin dans la suggestion que le minitel, ont également fait beaucoup de mal, considère Jean-François Chassagne, président du Syndicat national des établissements gays (SNEG). Mais aussi les drogues très à la mode telles que l'ecstasy, qui entraînent une baisse de vigilance. » Pour lui, « le relapse est un vrai phénomène. Il faut relancer le débat et souligner le désengagement de l'Etat dans la prévention ». Dans la backroom du Dépôt, un slogan sera prochainement placardé dans les cabines : « Aimez-vous, protégez-vous, respectez-vous ».

Sandrine Blanchard



Pour une vision plus nette du marché de l'emploi, consultez un spécialiste

[www.apec.asso.fr](http://www.apec.asso.fr)

En toute connaissance de job.

En vous donnant toute l'information utile sur le marché de l'emploi cadre, le site de l'Apec vous donne le meilleur point de vue sur les évolutions de votre métier et les opportunités qui s'offrent à vous. Le moyen d'y voir plus clair sur votre marché.



**CALVITIE**

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Compétence et prix calculés au plus juste sont notre recette pour votre bien-être.

Conseil gratuit et documentation au

01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique du Rond-Point des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - [www.crpce.com](http://www.crpce.com)



Pour une politique nutritionnelle de santé publique en France

Enjeux et propositions

288 p., 170 F

Rapport du Haut Comité de la santé publique

Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP

ÉDITIONS ENSP

École nationale de la santé publique Av. du Pr Léon-Bernard - 35043 Rennes cedex Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84 Mèl : [editions@ensp.fr](mailto:editions@ensp.fr) - <http://editions.ensp.fr>





## Act Up au cœur d'une polémique sur les pratiques à risques

**POUR CERTAINS** homosexuels, c'est une petite révolution : Act Up est devenue une sorte de croisé de l'ordre moral ; pour l'association ainsi accusée, ce n'est que la poursuite du combat pour la prévention face au sida. Au centre de la polémique, les pratiques à risques et le relâchement de la vigilance en matière de prévention, désigné par le terme « relapse » (rechute en anglais).

Depuis un peu plus d'un an, tout en continuant à revendiquer « une sexualité joyeuse et libérée », Act Up-Paris refuse « des pratiques sexuelles qui favorisent la propagation des maladies sexuellement transmissibles et surtout du sida », rappelant que « c'est à ce type de défi que notre communauté a déjà dû s'affronter au début de l'épidémie ». En clair, Act Up s'élève contre le rejet de l'utilisation du préservatif, qu'il soit théorisé par les partisans du « bareback » (rapport anal non protégé) ou imposé par le rapport de forces. A l'appui de son inquiétude, elle cite la diminution des ventes de préservatifs en 1998 et la faible remontée de celles-ci entre 1999 et 2000, ainsi que l'élévation constatée des maladies sexuellement transmissibles comme les gonococcies anales chez des hommes.

En juin, pour dénoncer le fait que « les pratiques à risques reprennent dans l'indifférence totale », les militants d'Act Up ont lancé une campagne contre les homosexuels et les établissements irresponsables. Ils distribuent des tracts devant plusieurs lieux privés parisiens

comportant des backrooms, où les rapports sans préservatifs sont des plus fréquents. L'intervention d'Act Up est dénoncée par le Syndicat national des entreprises gaies (SNEG), qui estime que c'est faire peu de cas des efforts accomplis, et notamment de la mise à disposition de préservatifs et de gel dans ces lieux. Parallèlement, l'écrivain Guillaume Dustan, apôtre du « bareback », et des responsables d'Act Up croisent le fer par tribunes interposées dans *Libération*.

### LE CHANGEMENT D'UN AUX TRITHÉRAPIES

Pour mettre le débat sur la place publique, Act Up a organisé le 7 novembre une « AG des pédés ». Y participaient le SNEG, diverses associations, ainsi que Guillaume Dustan. Les témoignages ne manquaient pas pour attester de ce relâchement de la prévention et du désarroi des homosexuels soucieux d'avoir des rapports protégés : interlocuteurs au téléphone qui raccrochent sitôt que l'on évoque les préservatifs, menaces ou violences sur des lieux de drague, retrait de capote à l'insu du partenaire... De toute évidence, la prise de risque n'est pas uniquement le fait d'individus tous consentants et l'exigence de rapports protégés n'est pas une demande facilement satisfaite, surtout dans les situations où existe une alcoolisation ou une prise de drogue.

La toile de fond de cette bataille autour du préservatif est l'évolution de l'épidémie et le changement survenu avec les trithérapies utili-

sant des antiprotéases. Maladie qui décimait massivement les personnes contaminées, le sida est devenu, avec les nouveaux traitements, une maladie chronique. En tout cas, la perception de l'infection à VIH chez les jeunes diffère notablement de celle des quadragénaires, qui, selon un témoignage lors de l'assemblée du 7 novembre, « rayaient chaque année cent noms dans leur carnet d'adresses ».

Ce changement est également perceptible chez Act Up, dont la direction est passée à une nouvelle génération et, significativement, a maintenant comme président Emmanuelle Cosse, une jeune femme hétérosexuelle et séronégative. Les adversaires d'Act Up, entre autres les Grenades sexuelles, anciens sympathisants et adhérents de l'association, la fustigent comme un « résidu d'hétérosexuelles compatissantes et d'homosexuels aigris » et appellent à boycotter sa manifestation du 1<sup>er</sup> décembre. Au terme de l'assemblée générale d'Act Up, plusieurs intervenants ont appelé à « retourner sur le terrain », dénonçant les associations plus préoccupées de gérer leurs subventions que d'affronter les réalités. Même si les données épidémiologiques manquent encore, l'information des jeunes semble déficiente. En matière de prévention de la contamination par le VIH, comme pour la contraception, les campagnes d'information se doivent d'être pérennes.

P. Be.

### Trois malades sur quatre dépistés tardivement

Parmi les personnes dépistées, moins d'un quart le sont dans l'année suivant la contamination par le VIH. Cette constatation ressort d'une étude conjointe de l'Institut de veille sanitaire et de l'observatoire régional de santé d'Aquitaine, sur la période 1991-1999. Les homosexuels masculins sont les plus enclins à pratiquer des tests répétés ou après une prise de risques, ce qui augmente la probabilité d'un dépistage précoce. En outre, l'âge au moment de la contamination augmente, ce qui laisse supposer une « reproduction de la transmission » dans des groupes constituant un noyau, plutôt qu'un renouvellement des individus ayant ces pratiques.

## Les ministres européens chargés de l'enfance réunis pour la première fois

Le 20 novembre décrété jour des droits de l'enfance

**POUR** la première fois, lundi 20 novembre, les ministres européens en charge de l'enfance se sont réunis. Profitant de la présidence française de l'Union européenne, Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, a lancé à Paris « L'Europe de l'enfance », en compagnie de Marylise Lebranchu, ministre de la justice, et de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports. M<sup>me</sup> Royal a annoncé que cette rencontre se tiendrait chaque année le 20 novembre (date anniversaire de la convention des Nations unies sur les droits de l'enfant, le 20 novembre 1989), qui sera décrétée partout en Europe journée européenne des droits de l'enfance.

« Une telle réunion a le mérite d'obliger tous les pays européens à identifier clairement le ministre qui est chargé de l'enfance, a-t-elle précisé. Ce ministre, dont le travail n'est pas aisé car nécessairement interministériel, pourra ensuite se servir de la réunion comme d'un levier pour obtenir chez lui des réformes. » Les différents ministres européens devaient faire le bilan de la transposition, dans le droit interne de leur pays, de la Convention internationale des droits de l'enfant, que tous les membres de l'Union européenne ont signée.

« En France, reste à égaliser le droit des filiations entre enfants adultérins et légitimes, et à assurer le droit de tout enfant à connaître ses origines », a affirmé M<sup>me</sup> Royal, précisant que sur ces deux sujets, des textes de loi sont en préparation – le projet de loi de réforme du droit de la famille, qui devrait être présenté le 31 janvier en conseil des ministres, et le projet de loi créant un Conseil national des

origines, que la ministre de la famille rendra public en décembre.

Un travail de mise en commun des pratiques judiciaires, sociales et éducatives les meilleures devrait être effectué pour « tirer l'Europe vers le haut », selon Ségolène Royal : « Sur la parité parentale, par exemple, nous avons beaucoup à apprendre des Suédois qui ont instauré un congé de paternité. Ou du Portugal, où existe un divorce sans juge. »

### UN SOMMET MONDIAL

A l'issue de cette rencontre, les ministres devaient présenter un « plan commun d'action » prévoyant notamment la création d'un observatoire européen de l'enfance et de la famille, le développement commun d'outils de prévention contre la pédophilie, la mise en place d'un numéro d'appel commun pour l'enfance maltraitée (à l'image du 119 en France), l'élaboration d'un code éthique européen contre les images violentes et dégradantes, une coopération pour mieux traiter du problème des mineurs étrangers isolés, l'intensification de la lutte contre le tourisme sexuel... La rencontre devait enfin permettre de préparer le sommet mondial des enfants de septembre 2001, à l'ONU, afin que l'Europe s'y exprime d'une même voix, et réclame ainsi avec davantage de force la mobilisation d'une large part des efforts budgétaires de coopération au profit de l'éducation, la réduction des inégalités entre filles et garçons dans l'accès à l'éducation et l'interdiction des mutilations sexuelles.

Pascale Krémer

Nous développons des médicaments innovants pour traiter les maladies cardio-vasculaires.

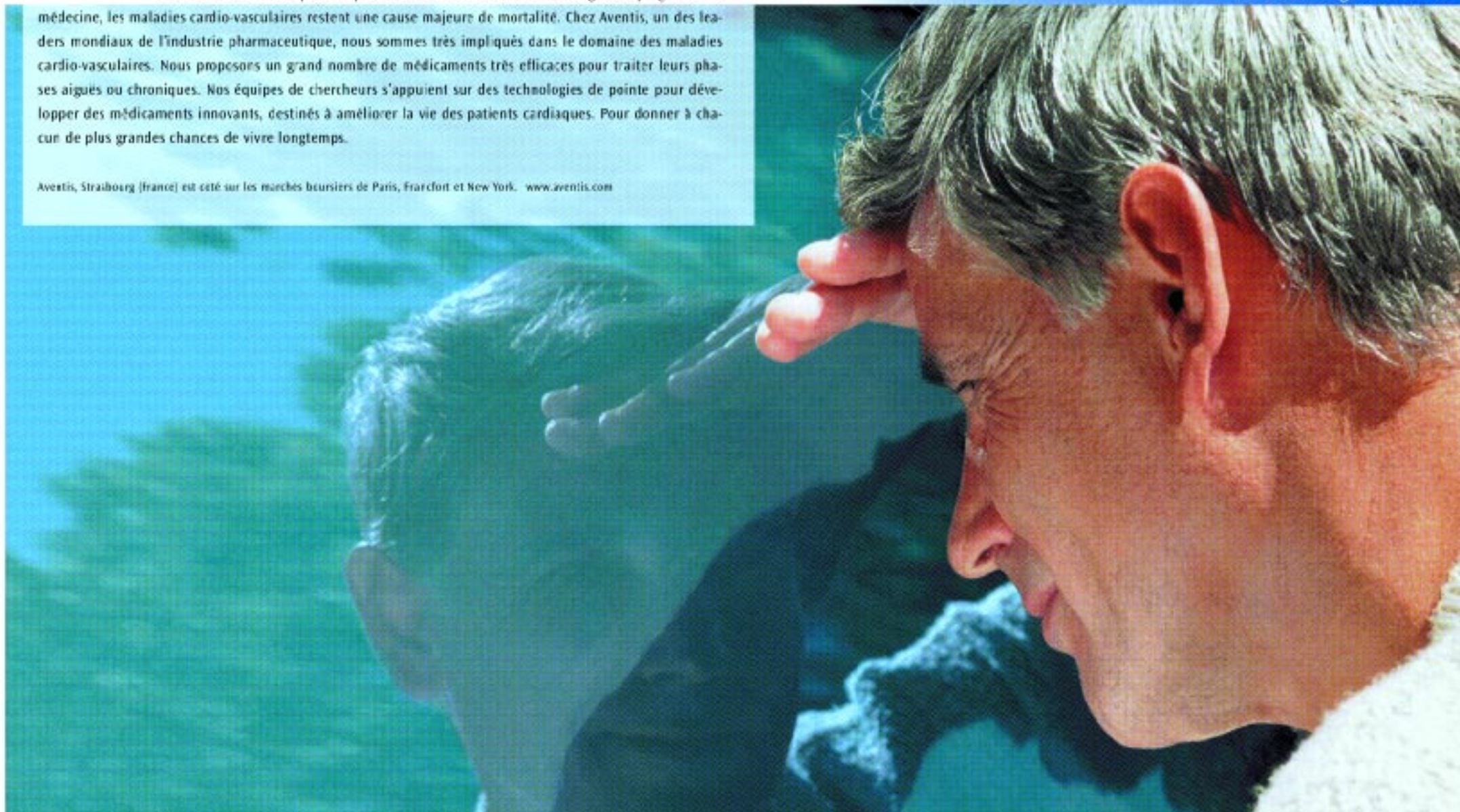
Pour que vous ne sentiez battre votre cœur que lorsque vous êtes amoureux.



Nous souhaitons tous profiter pleinement de la vie. Pourtant, malgré les progrès de la médecine, les maladies cardio-vasculaires restent une cause majeure de mortalité. Chez Aventis, un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, nous sommes très impliqués dans le domaine des maladies cardio-vasculaires. Nous proposons un grand nombre de médicaments très efficaces pour traiter leurs phases aiguës ou chroniques. Nos équipes de chercheurs s'appuient sur des technologies de pointe pour développer des médicaments innovants, destinés à améliorer la vie des patients cardiaques. Pour donner à chacun de plus grandes chances de vivre longtemps.

Aventis, Strasbourg (France) est coté sur les marchés boursiers de Paris, Frankfurt et New York. [www.aventis.com](http://www.aventis.com)

Notre challenge c'est la vie





# Vache folle : l'Union européenne à la recherche d'une politique commune

Réunis à Bruxelles, les ministres de l'agriculture des Quinze doivent se prononcer sur l'interdiction totale des farines carnées et la généralisation des tests de dépistage, alors que les Etats membres apprécient diversement les risques liés à l'ESB et que la psychose gagne

Tenant de faire prévaloir des considérations scientifiques sur des appréciations politiques, les ministres de l'agriculture des Quinze se sont réunis, lundi 20 novembre, pour traiter du dossier de la vache folle. Un

certain nombre de pays (dont l'Allemagne, les Pays-Bas, la Finlande, la Suède et l'Autriche) s'estiment peu touchés par l'ESB et sont résolument hostiles à une généralisation de l'interdiction des farines carnées,

contrairement à d'autres Etats ayant privilégié sur ce point le principe de précaution (France, Grande-Bretagne, Espagne ou Belgique, notamment). En France, une enquête du Credoc confirme que la peur gagne

du terrain. Si 52 % des personnes interrogées déclarent ne pas avoir modifié leur consommation de viande bovine, 15 % annoncent en manger « un peu moins », 12 % « beaucoup moins » et 18 % « plus

du tout ». La crise met aussi la cohabitation à rude épreuve. La gauche, furieuse des récentes déclarations de Jacques Chirac, a concentré, ce week-end, ses attaques contre le président de la République.

## BRUXELLES

de notre bureau européen

Alors que la psychose gagne au sein de l'Union européenne, accompagnée parfois d'un début de panique – comme en témoigne le blocage de postes-frontières par des éleveurs italiens exigeant l'interdiction des importations de bœuf français, ou encore la chute brutale de la consommation de viande bovine –, les ministres de l'agriculture des Quinze se retrouvaient, lundi 20 novembre, à Bruxelles, pour un Conseil promettant d'être houleux. Dans la crise de la vache folle, les gouvernements des Etats membres, comme d'ailleurs la Commission européenne, sont à la fois soucieux de calmer des opinions publiques inquiètes et de ne pas apparaître comme sous-estimant les risques liés à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Ce mélange des genres, propice aux surenchères, donne lieu à des déclarations contradictoires et, en tout cas, à la gestion empirique d'une crise fortement influencée par ses retombées médiatiques.

Les ministres devraient essayer de faire prévaloir une approche dictée par des considérations plus scientifiques que politiques, mais il semble qu'une telle rigueur ne soit plus de mise. Deux thèmes vont dominer les débats : la question de l'interdiction totale des farines carnées (porteuses de l'agent de l'ESB), et celle de la généralisation des tests de dépistage. La Commission, qui est également sur la sellette depuis que les familles de deux victimes françaises de la maladie de Creutzfeldt-Jakob accusent les institutions européennes d'avoir sciemment dissimulé les risques liés aux farines animales, estime qu'aucun fondement scientifique n'incite à aller dans le sens de la décision prise par la France, qui a rejoint le Royaume-Uni et le Portugal dans l'interdiction des farines animales dans toutes les filières d'élevage (outre les bovins, les porcs, les volailles et les poissons).

L'exécutif bruxellois critique en revanche certains pays (sans les nommer) qui n'appliquent pas strictement les lois et directives en

vigueur, destinées à empêcher la propagation de la maladie de la vache folle. Pour David Byrne, commissaire européen chargé de la santé et de la protection des consommateurs, « les lacunes dans les contrôles, comme a pu le constater l'Office vétérinaire de la Commission, sont inacceptables ».

## UNE DICHOTOMIE

La position française d'une interdiction totale des farines animales, – soutenue par une résolution du Parlement européen – a peu de chance d'être approuvée par une majorité d'Etats membres, si Paris décidait d'en faire officiellement la proposition devant le conseil des ministres de l'agriculture. Face à la France, à la Grande-Bretagne et à d'autres Etats privilégiant, sur ce point, le principe de précaution (Espagne, Italie, Belgique, Portugal), un certain nombre de pays (Allemagne, Pays-Bas, Finlande, Suède ou Autriche), a priori peu touchés par l'ESB, sont hostiles à une généralisation de l'interdiction des farines carnées, mesure qu'ils estiment à la fois démagogique,

injustifiée scientifiquement et lourde de retombées économiques.

S'agissant du dernier argument, la France estime qu'il est possible à la fois d'importer davantage d'oléagineux comme substitut aux farines carnées, et d'en produire davantage, en France et en Europe. La Commission n'est pas défavorable à une telle approche, Pascal Lamy, commissaire européen chargé du commerce extérieur, ayant indiqué il y a quelques jours que l'augmentation de la production d'oléagineux en Europe est un « problème gérable ». Une dichotomie similaire se retrouve à

propos de la généralisation des tests de dépistage de l'ESB. Le Comité vétérinaire permanent (CVP) de l'Union européenne s'est prononcé, le 15 novembre, pour une extension du dépistage de la maladie à tous les animaux dits « à risque » (bêtes abattues d'urgence et/ou présentant des symptômes neurologiques), ce qui devrait faire passer de 170 000 (à partir du 1<sup>er</sup> janvier) à 400 000 le nombre de tests réalisés chaque année.

Le CVP ne s'est pas prononcé, en revanche, sur la proposition d'une généralisation des tests pour tous les bovins nés avant le 1<sup>er</sup> janvier

1998, envisagée par la Commission. Une telle mesure pourrait concerner quelque 6 millions d'animaux sur les 29 millions de bovins abattus chaque année dans toute l'Union. Les ministres de l'agriculture ne sont pas censés prendre une décision sur cette question, mais une « orientation politique » devrait conclure leurs travaux. Il appartiendra ensuite à la Commission de faire une proposition, sur laquelle le CVP devrait se prononcer formellement lors de sa réunion de mercredi.

Laurent Zecchini

## Près d'un Français sur cinq a cessé de manger du bœuf

EN FRANCE, la peur, sinon la psychose, est bel et bien là, comme en témoigne une enquête du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), publiée lundi 20 novembre. Ce travail a été mené les 16 et 17 novembre auprès d'un échantillon de 532 personnes représentatif de la population. Si 52 % des personnes

interrogées déclarent ne pas avoir modifié leur consommation de viande bovine, 15 % annoncent en manger « un peu moins », 12 % « beaucoup moins » et 18 % « plus du tout », les 3 % restants ne consommant jamais de viande. Ces résultats coïncident avec les dernières données commerciales disponibles qui font état d'une baisse de 40 % des ventes de viandes bovines en France. L'étude du Credoc établit d'autre part que 26 % des personnes interrogées pensent qu'elles vont encore diminuer leur consommation dans les semaines et les mois qui viennent.

## UN NOUVEAU CAS SUSPECT

Face aux conséquences prévisibles d'un phénomène d'une telle ampleur, le gouvernement tente à tout prix de rassurer les consommateurs en lançant, par voie de presse écrite, une grande campagne publicitaire expliquant en trois points « pourquoi la viande de bœuf peut être consommée sans crainte ». Les craintes sont notamment exacerbées par diverses informations faisant état de cas « probables » de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ). Le *Journal du dimanche* daté du 19 novembre a ainsi annoncé l'admission d'une femme malade à l'hôpital neurochirurgical Pierre-Wertheimer, à Lyon, dans le service du professeur Guy Chazot, qui diagnostiqua, en 1996, le premier cas français de vMCJ. L'hebdomadaire a fait valoir que le médecin avait « de très forts soupçons ».

Cette annonce, rapporte notre correspondante à Lyon, a contraint l'équipe du professeur Chazot à organiser en urgence une conférence de presse. Les spécialistes ont

expliqué « avoir déclaré aux autorités sanitaires, le 22 septembre, une suspicion de cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob qui, compte tenu de l'âge de la patiente, quarante-trois ans, pouvait évoquer une vMCJ ». Le professeur Chazot a toutefois précisé que « les résultats des examens paracliniques réalisés depuis (examen des amygdales, du liquide céphalorachidien et examens génétiques) étaient tous négatifs et n'allaient pas dans le sens d'un cas probable ». Comme dans toutes les situations de ce type, le diagnostic ne pourra être confirmé qu'après autopsie, un examen auquel s'opposent fréquemment les familles des victimes.

Outre l'embargo qui la menace pour les viandes et les produits bovins, la France pourrait se trouver isolée par la décision du gouvernement allemand d'exclure du don de sang les personnes ayant séjourné plus de six mois dans l'Hexagone entre 1980 et 1996. Selon l'hebdomadaire allemand *Focus* daté du 20 novembre, cette mesure est aujourd'hui très sérieusement envisagée par Berlin. Elle compléterait la mesure similaire déjà prise vis-à-vis des personnes ayant séjourné dans les îles Britanniques durant la même période (*Le Monde* du 18 novembre). « Rien n'est encore décidé », a précisé un porte-parole du ministère allemand de la santé, en indiquant que de nouvelles mesures de prévention de la maladie de la vache folle et de la vMCJ étaient à l'étude et seraient discutées lors d'une rencontre d'experts scientifiques et de représentants des ministères de la santé et de l'agriculture, le 22 novembre, à Bonn.

Jean-Yves Nau

## La crise met la cohabitation à rude épreuve

LES VACHES ont aussi rendu la cohabitation folle. Furieuse des récentes déclarations de Jacques Chirac demandant, dès le 7 novembre, avant le gouvernement, l'interdiction des farines animales, la gauche a concentré, ce week-end, ses attaques contre le président. Suivie par une partie de la droite centriste et libérale, dont les deux leaders, Alain Madelin et François Bayrou, devaient être candidats à l'élection présidentielle.

A gauche, François Hollande a clairement mis en cause M. Chirac dans le *Journal du dimanche*, assurant : « Quand le pays s'inquiète, le rôle d'un homme d'Etat, c'est de trouver des solutions qui puissent être appliquées, ce n'est pas d'ajouter la confusion à la peur ». « Il y a des sujets, et la sécurité alimentaire en est un, où la polémique politique n'a pas sa place », a-t-il ajouté. « La cohabitation n'est pas le consensus, mais elle a néanmoins des règles et tous les coups ne sont pas permis. » Invité du Grand jury RTL-*Le Monde-LCI*, le député (PS) Henri Emmanuelli a accusé le chef de l'Etat d'avoir contribué à « la psychose » des Français sur la viande de bœuf : « Le moins qu'on puisse attendre du président est qu'il n'oublie pas la responsabilité qui incombe à sa charge. »

Lundi matin, Alain Richard, ministre de la défense, et donc, à ce titre, ministre au cœur de la

cohabitation, voulait pourtant tempérer : « Quand il y a désaccord, le président de la République a pris la liberté, depuis que nous sommes en fonctions, d'émettre des critiques ou des objections à l'action du gouvernement. Et il n'est pas déraisonnable que le premier ministre lui réponde », a-t-il expliqué sur RTL.

## UNE SITUATION « ÉMOLLIENTE »

Les amis de M. Chirac sont montés au créneau pour expliquer dimanche, à l'instar du président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, Philippe Douste-Blazy, à l'antenne de RMC, que « Lionel Jospin ne peut se venger sur le président de la République de son incapacité à décider ». A droite, on ne cesse plus de dénoncer la menace qui pèse désormais sur la cohabitation, une situation « émollissante », selon Philippe Séguin, invité de Radio J, qui « contraint à des compromis qui ne répondent pas à l'ampleur des problèmes auxquels on est confronté ». François Bayrou, qui ne cache plus son ambition d'être candidat à la présidentielle contre M. Chirac, a pour sa part jugé la situation « détestable », jugeant cependant les propos de M. Jospin de « bon sens » et Valéry Giscard d'Estaing, en vieil ennemi du président, a dénoncé les « démarches impulsives de la France ».

Raphaëlle Bacqué

ABERLOUR  
SINGLE HIGHLAND MALT  
SCOTCH WHISKY  
10 YEARS

PARFUM D'ECOSSE

SINGLE MALT ABERLOUR  
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.



# Les maires face à la « révolution » de la coopération intercommunale

Le congrès de l'Association des maires de France, réuni à Paris du 21 au 23 novembre, évoquera les conséquences de l'irrésistible montée en puissance de l'intercommunalité. A Poitiers, la création d'une communauté d'agglomération provoque de multiples interrogations

**POITIERS (Vienne)**  
de notre envoyée spéciale

Les maires de l'agglomération poitevine ont l'habitude de se réunir sous le blason de Poitiers, dans les salons de l'hôtel de ville. La cohabitation remonte aux années 60, quand Pierre Vertadier, maire gaullois à poigne, avait réuni six communes plus ou moins consentantes au sein d'un district. Un pas supplémentaire a été franchi, avec la création de la Communauté d'agglomération de Poitiers (CAP) en décembre 1999 : 130 000 habitants et dix maires en pleine perplexité.

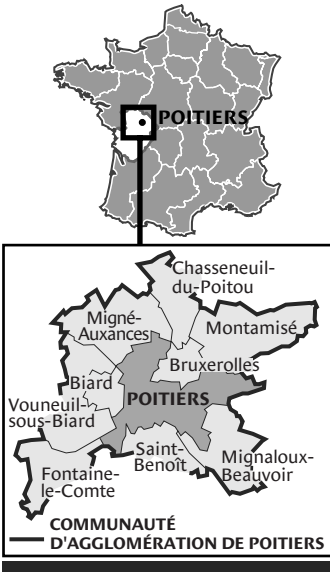
La mise au pot commun de la taxe professionnelle des communes membres contraint déjà les élus à regarder au-delà de leur clocher. Et voilà qu'on parle d'élire au suffrage universel les conseillers communaux ! Les « petits » maires seront-ils bientôt cantonnés à marier leurs concitoyens et présider les vins d'honneur, pendant que le président de la communauté contrôlera le développement de leur commune ?

Jacques Santrot, maire (PS) de Poitiers depuis 1977, candidat en 2001, n'a pas d'états d'âme. « La fusion des communes, ce n'est pas

pour demain matin. Et si ça arrive dans trente ans, ce ne sera pas forcément une mauvaise chose. Il y a bien des mairies d'arrondissement... » Le ton est donné. Les maires de ville-centre seraient les premiers à profiter d'une telle évolution. M. Santrot, président de la CAP, n'envisage pas que deux personnes, issues de scrutins séparés, se partagent le pouvoir : l'une à Poitiers, l'autre à la CAP. « Aujourd'hui, 30 % des actions de la ville de Poitiers passent par la CAP. Quel maire acceptera que 30 % des décisions concernant sa commune soient prises par un homme qui pourrait lui être opposé ? »

Les neuf autres maires (tous sans étiquette) en savent quelque chose. Pierre Giret, maire de Chasseneuil-du-Poitou (4 000 habitants), a déposé un beau cadeau dans la corbeille communautaire : le Futuroscope et la multitude de commerces installés sur sa commune : 10 millions de francs par an de taxe professionnelle. « Dans cette affaire, c'est moi qui ai le plus perdu. Les compensations ne couvrent pas ce que je donne. Jusqu'à l'année dernière, on avait de l'argent en pagaille. La population n'a pas encore compris le change-

Dix communes intéressées



ment. Mais le monde économique s'inquiète. » Le taux de taxe professionnelle va en effet grimper de 6 % à 15 % en dix ans. Mais « ce n'est pas la pire », selon le maire, qui ne veut pas passer pour un radin. « La ville de Poitiers détient 50 % des siè-

ges au conseil, sous prétexte qu'elle a 80 000 habitants. » La voix de M. Santrot est prééminente : la ville-centre ne peut pas être mise en minorité. « Poitiers a tout pouvoir sur l'agglomération. Il nous reste les emmerdements : les pouvoirs de police, les écoles, les chemins ruraux. »

Payer pour Poitiers : voilà la hantise des petites communes. Jean-Pierre Jarry, maire de la verdoyante Vouneuil-sous-Biard (4 200 habitants), a rejoint la communauté en 1997. « Il aurait été suicidaire de ne pas y aller. Dans le domaine de l'eau, de l'assainissement, des déchets, des transports, rester seul n'a plus de sens. »

Facile à dire. Il fallait convaincre la population. « Dans la salle des fêtes, je leur ai demandé : où travaillez-vous, où allez-vous quand vous êtes malades, où sont les cinémas, les théâtres, les collèges, les lycées, l'université ? A Poitiers. Parce que nous n'avons pas les moyens de nous offrir tout cela. » M. Jarry, qui ne cache pas son soutien à René Monory, président (UDF) du conseil général de la Vienne, soutient qu'« à l'échelle des territoires, il faut laisser la politique de côté ». Le devenir des maires ne l'inquiète pas :

« On ne pourra jamais remplacer les communes. Nous avons besoin de notre église, de notre mairie, de notre école. Ensuite, il faut savoir évoluer, ne pas se cantonner à sa petite chapelle, ne pas rester un seigneur dans son petit syndicat. »

Son collègue, Didier Moreau, maire de Migné-Auxances, est dans l'« incertitude totale ». Une chose

« Il nous reste les emmerdements : les pouvoirs de police, les écoles, les chemins ruraux »

est sûre, selon lui, « le maire notable, c'est fini ». Paradoxe : les citoyens traînent des pieds. « Il est difficile de faire comprendre que les arbitrages se font à l'échelle de toute l'agglomération. L'état d'esprit communautaire est à venir. » Pourtant, ses 6 000 administrés bénéficient d'une grande halle aux sports et d'une cuisine centrale, que la commune n'aurait jamais pu se payer sans l'argent de la CAP. Pour lui, le suffrage universel comporte un risque : l'« éloignement » du centre des décisions, alors que « les citoyens demandent de l'écoute et de la proximité ».

« Une nouvelle race d'élus va émerger », prédit Jean-Marie Thoma-

chot, maire de Montamisé, commune rurale aux confins de l'agglomération. « Les élections à la CAP risquent de motiver beaucoup plus de gens que les municipales. Là-bas, on entre dans une autre dimension d'action. » Sa propre liberté n'en souffre pas pour l'instant. « La CAP n'a jamais entravé notre action. Tout dépend de la personnalité du président. Si un mégalo arrive, il fera ce qu'il voudra. »

« Le président de la CAP, il faut que ce soit un sage », résume Philippe Brottier, maire de Fontaine-le-Comte, vaste agglomération de pavillons modernes. « Le maire de Poitiers sait se sacrifier pour faire l'unanimité. S'il était seulement vice-président, Santrot défendrait plus l'intérêt de la ville-centre. » Cette opinion est partagée par de nombreux maires, satisfaits de leur « super-maire ».

La donne pourrait changer aux prochaines élections : la moitié des élus de la CAP ne se représentent pas. M. Brottier, élu en 1995, n'a pas encore décidé. Jeune avocat en pantalons de velours et chemise de bûcheron, il regrette sa vie familiale et ses loisirs, d'autant que la CAP lui donne encore plus de travail. Il ne comprend pas les « critiques acerbes » de ses administrés. Prêt à décrocher, il garde sa confiance à la commune : « C'est comme la famille. Elle éclate mais restera une norme, une entité culturelle forte que le maire doit protéger. »

Gaëlle Dupont

## Selon Ipsos, les élus municipaux ont meilleur moral

**ON CROYAIT** le moral des maires au plus bas. En toute occasion, ils se disaient prêts à rendre leur écharpe, découragés par la lourdeur de leur tâche et par l'ingratitude des électeurs. A en croire le sondage réalisé par le mensuel *Le Courrier des maires* avec Ipsos (sur un échantillon de 350 maires, du 3 au 7 octobre), à l'occasion du congrès de l'Association des maires de France (AMF), qui a lieu du 21 au 23 novembre à Paris, les élus municipaux reprennent du poil de la bête : 45 % se déclarent prêts à briguer un nouveau mandat, contre 33 % en 1999. Les maires ruraux ne sont que 43 % à vouloir se représenter, mais 80 % de ceux élus dans les villes de plus de 10 000 habitants sont prêts pour les municipales.

Pour 42 % des maires, c'est l'âge qui les pousse à renoncer. Les risques croissants de responsabilité pénale sont invoqués par 30 % des élus interrogés. La loi sur les délits non intentionnels, entrée en vigueur le 10 juillet, stipule que les personnes indirectement à l'origine d'un accident ne sont pénalement responsables que si elles ont commis « une faute caractérisée, qui exposait autrui à un risque d'une particulière gravité qu'elles ne pouvaient ignorer ».

### BESOIN DE FORMATION

Parmi les sondés, 48 % déclarent qu'une telle définition limite les risques d'être inquiété. Ce sujet fera l'objet d'un débat au congrès. Dans les villes de plus de 10 000 habitants, 16 % des maires veulent « diminuer encore la responsabilité pénale des élus pour fautes non intentionnelles ». Les édiles des villages souhaitent en revanche, à 49 %, diminuer encore ce risque. Ils insistent aussi sur le besoin de formation. La réforme du statut de l' élu est également à l'ordre du jour : les maires veulent faci-

ter l'accès des salariés du privé aux mandats électifs. La parité ne semble pas donner de sueurs froides aux maires. Pour 69 % d'entre eux, son application a été « facile ». Seulement 6 % des maires l'ont trouvée « très difficile ».

La « révolution intercommunale », grande affaire du congrès, provoque une crispation des élus : 72 % considèrent qu'elle va entraîner une trop grande diminution de leur pouvoir (64 % dans les villes de plus de 10 000 habitants) et 59 % se déclarent opposés à l'élection au suffrage universel direct des délégués intercommunaux. Le chiffre est en hausse par rapport à 1999 (51 %). Pourtant, 53 % des élus se déclarent satisfaits de la politique menée par le gouvernement dans ce domaine. Le sondage a eu lieu à la mi-octobre, avant que Lionel Jospin se déclare favorable à la réforme.

L'Assemblée des communautés de France, récemment réunie en congrès, a clairement rejeté la « supracommunauté », qui aurait pour conséquence de créer un nouveau niveau de collectivité territoriale. Elle prône l'élection dans un cadre communal et la « coopération entre communes », plutôt que le partage de compétences.

L'aménagement du territoire et la fiscalité - cette dernière sera au cœur des débats du congrès - provoquent le mécontentement des élus : 62 % des maires pour le premier thème et 70 % pour le second ne sont pas satisfaits de la politique du gouvernement. Toutefois, M. Jospin ne devrait pas revenir sur sa décision de différer à après 2002 la réforme de la fiscalité locale. Pour les autres réformes, le premier ministre devrait s'en remettre au débat d'orientation générale, qui pourrait avoir lieu en janvier au Parlement.

G. D.

# GEANTS!

Sans limite autour du monde

## THE RACE

LA COURSE DU MILLÉNAIRE



france telecom

Disneyland PARIS



RENAULT

www.therace.org

Prologue : MONACO / 13 au 17 Décembre 2000

Départ : BARCELONE / 18 au 31 Décembre 2000

Arrivée : MARSEILLE / Mars 2001

France Télévision  
2 3 5

MATCH

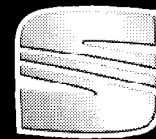
Le Monde

Les Echos

France Inter

France 3

JCDecaux



Ne commandez pas  
votre SEAT sans

nous avoir rendu visite

SEAT

AUTOGIR, le nouveau concessionnaire

SEAT de l'Ouest Parisien

41, bd Gouvion St Cyr, Paris 17<sup>e</sup>, Tél : 01 56 68 83 00



# Ces messieurs-dames du Hezbollah

**V**OUS allez voir, "ils" sont même capables de s'occuper d'apiculture », avait lancé, comme un défi, un étudiant de Beyrouth. Pari tenu : renseignements pris, le Hezbollah finance effectivement un laboratoire de recherche en apiculture dans la région de Baalbek ! Mais que ne fait-il pas, ce mouvement pas tout à fait comme les autres, qui est en train de changer une partie de la donne au Proche-Orient ! Auteur d'opérations commando réussies contre Israël, comme la capture d'un colonel du Mossad, il anime une chaîne de télévision, une radio et des dizaines d'organisations sociales, culturelles, religieuses. Dans un Liban encore fragilisé par les séquelles de la guerre civile, la présence syrienne et la crise économique, le Hezbollah, hier considéré comme un des symboles du terrorisme international, veut apparaître aujourd'hui comme un modèle d'organisation sociale.

Pour cela, « le parti » – comme on l'appelle ici, et c'est déjà un programme – compte d'abord sur ses militants. Efficaces, disciplinés, ouverts. « A des milliers de petits signes, on voit si quelqu'un a adhéré au Hezbollah », explique Radwan Akil, journaliste au quotidien *An Nahar*. « Il se laisse pousser la barbe mais pas trop, il soigne son allure et surtout voudra toujours montrer le bon exemple, donner une image positive du parti, se montrer respectueux des autres. » C'est vrai qu'on les reconnaît vite ces militants chiïtes, si convaincus et si désireux de convaincre de leur bonne foi. Qui, par certains côtés et qu'on veuille bien nous excuser la comparaison un peu audacieuse, ressemblent à ces militants communistes de la belle époque : poignées de main viriles, absolue certitude d'avoir raison, dialectique à toute épreuve et aucun scrupule à vous combattre le moment venu. « Il faut d'abord dire qu'on n'est pas membre du Hezbollah comme d'un autre parti. C'est un engagement de tous les instants. Il y a des signes qui ne trompent pas : leur manière de prier, mais aussi leur simple conduite dans la vie. Une personne qui n'y croit pas ne peut pas rester », ajoute un étudiant Libanais.

Jihad Saad, trente-huit ans, directeur d'une école fondée par le mouvement, parle d'une « atmosphère Hezbollah » pour expliquer la philosophie qui y règne. « Nous voulons intégrer nos enfants dans la société de la meilleure manière qui soit, notamment en leur inculquant la notion de pardon et de respect de l'autre ». De tous les autres ? « Non, quand cet autre ne nous reconnaît pas comme être humain. C'est le cas d'Israël. » Ce licencié en droit et en sciences de l'éducation de l'université de Beyrouth ne veut pas croire aux recettes toutes faites. « Nous sommes anti-perfectionnistes, dit-il en français (et en riant). Nous essayons de trouver un moyen terme entre l'islam statique et l'islam dynamique. » Comme beaucoup de ceux que nous avons rencontrés, il dit son opposition « à la manière dont est menée la révolution islamiste en Algérie ». « L'islam respectant les sentiments nationaux », il insiste sur la « libanisation » de son mouvement. Est-il toujours au service du Hezbollah ? « Oui, nous n'avons pas l'esprit fonctionnaire et si le parti a besoin de nous à 10 heures du soir, nous serons là à 10 heures du soir ! Chacun travaille pour la cause dans sa propre fonction, mais rien n'empêche que l'on demande d'accomplir d'autres tâches. Il faut toujours être prêt à se sacrifier. »

Les sacrifices, Hussein Nabouli en parle avec une étrange émotion, tentant, avec tout son corps, de nous faire comprendre « la passion » des combattants voulant devenir des martyrs. « Non par dépression morbide ou lassitude de la vie », mais pour rencontrer Dieu « leur bien-aimé ». « Il faut voir l'état dans lequel se trouve un combattant en prière avant d'aller au combat : il pleure et supplie Dieu pour que ce soit lui qui soit le martyr. » « Mais nous sommes aussi des gens comme les autres », ajoute-t-il aussitôt. « Nous n'aimons pas la mort pour la mort, nous croyons en cette vie-là où



BRUNO STEVENS

**Jadis considéré comme un symbole du terrorisme international, le « parti », comme disent les Libanais, veut désormais apparaître comme un modèle d'organisation sociale. Mais des zones d'ombre subsistent**

nous travaillons, nous conduisons des voitures, nous œuvrons dans le domaine social. » En riant, Hussein raconte que des Egyptiens leur demandaient la permission de fumer, pensant que c'était interdit par le Hezbollah.

« Les militants du Hezbollah ne sont pas toujours sérieux, ennuyeux », précise Radwan Akil. « On peut aussi les voir rigoler. Et certains pratiquent, comme les autres, "le mariage du plaisir". » Le mariage du plaisir ? Dans la tradition chiïte, c'est la possibilité pour un homme marié d'avoir des relations avec une femme, veuve ou divorcée la plupart du temps, après avoir passé un contrat devant l'autorité religieuse. Une manière dit-on ici, de protéger la femme, notamment si elle tombe enceinte.

**R**IMA FAKHRY est responsable de la commission féminine du Hezbollah pour Beyrouth. Il se dégage de cette petite femme de trente-trois ans, enveloppée dans un voile noir, un mélange de sérénité, de volonté et de tristesse propre à beaucoup de religieuses. « Mon cas ressemble à celui de beaucoup d'autres », explique-t-elle. « Nous sommes là après un choix conscient. Entre seize et dix-sept ans, comme tout le monde, nous sommes passées par une période où nous cherchions notre voie. Différentes possibilités s'offraient à nous et,

après les avoir étudiées, nous avons choisi le Hezbollah. » Peut-on imaginer un jour une femme à la tête de l'organisation ? Rima ne réfléchit pas longtemps pour répondre : « Pour le moment, c'est difficile, compte tenu de la guerre, mais il n'y a aucune objection idéologique. »

**« On n'est pas membre du Hezbollah comme d'un autre parti. C'est un engagement de tous les instants. Il y a des signes qui ne trompent pas : leur manière de prier, mais aussi leur simple conduite dans la vie »**

**Un étudiant**

Actuellement, les femmes du Hezbollah ne participent pas directement aux opérations militaires. « Si on nous le demandait, nous serions prêtes », dit Rima, qui énumère la longue liste des activités menées par la commission féminine. De l'aide aux familles des martyrs au travail idéologique et religieux en passant par des stages d'informatique, des formations aux travaux artisanaux ou encore des sessions pédagogiques sur l'apprentissage de la vie de famille. « Nous voulons donner une image de la femme musulmane ouverte, éduquée, évo-

luée, bien différente de celle colportée par les médias occidentaux influencés par le sionisme. » Difficile de lui faire admettre que l'on peut ne pas être sioniste et trouver injuste le sort fait à la femme par certaines religions, dont l'islam.

**P**OURQUOI adhère-t-on à une organisation comme le Hezbollah ? « Je n'oublierai jamais le discours de Nasser en 1967 après la défaite des Arabes. J'avais douze ans et je n'ai jamais cessé, depuis, de me demander les raisons de cette défaite. J'ai longtemps cherché la solution, tout en militant dans différentes organisations, et je l'ai trouvée lorsque le Hezbollah s'est créé », répond Mohamad Hijazi. Se présentant comme un « sympathisant » – il n'est pas payé par le parti –, il dirige l'unité technique de l'hôpital Al-Rassoul Al-Aazam de Beyrouth, une construction moderne qui dépend du Hezbollah. Ici sont soignées les victimes de la guerre mais aussi « tous les Libanais,

il avait créé une association des étudiants libanais en France, avant d'être « un des premiers » militants du Hezbollah. De son séjour en France, il garde, en plus d'une parfaite maîtrise de la langue, une référence constante à Jean Moulin. « Notre résistance contre l'occupation israélienne peut s'inspirer de son exemple. » « Si chacun a sa tâche dans le parti, nous pouvons tous, tour à tour, être employés dans le domaine militaire, politique ou social », explique-t-il. Pour sa part, il sait très bien qu'on peut lui demander de faire autre chose dans quelques années. « Il est plus facile de se battre quand on a dix-huit ans et qu'on n'est pas marié », ironise-t-il. Pour expliquer « le mélange de rigidité et de flexibilité » qui peut caractériser le Hezbollah, ce scientifique usera d'un terme très technique de la physique des corps. Comme tous les autres militants rencontrés, il sera moins scientifique au sujet du nombre des adhérents du Hezbollah : « C'est un secret. »

« Ce nombre, même Nasrallah [le chef du Hezbollah] ne le sait pas », ironise Radwan Akil. Le journaliste insiste sur la concurrence que se font le Hezbollah et le mouvement Amal dans la communauté chiïte libanaise. « Ils ont un point commun : la lutte contre Israël, mais, pour le reste, le Hezbollah est plus riche, mieux organisé et plus idéologique. » Il tient lui aussi à donner au Hezbollah, accusé de dépendre exclusivement de l'Iran et de la Syrie, son brevet de « libanité ». « Dans un match de football entre l'Iran et le Liban, les militants du Hezbollah soutiennent tous le Liban. » Et en cas d'affrontement entre l'Iran et l'Irak ? « Là, ils seront tous pour l'Iran ! »

Ibrahim A. Ismaïl, directeur général de *Jihad Al Binaa*, n'a pas de ces états d'âme. Pour lui, le Hezbollah est d'abord « un mouvement humanitaire qui s'occupe de toute personne opprimée ». Créée en 1988 pour répondre aux besoins les plus immédiats des personnes victimes de la guerre, *Jihad Al Binaa* a été qualifiée de « success story » par une commission de l'ONU.

**Al Marrar Television de Beyrouth, un élément-clé pour la popularité du Hezbollah dans tout le Proche-Orient.**

Peut-on quitter le Hezbollah ? Réponse de Radwan Akil : « C'est bien sûr possible en théorie, mais je ne connais pas d'exemple. En tous les cas, il paraît presque impossible de passer du Hezbollah à un autre mouvement comme Amal. Celui qui s'en va n'a qu'une solution : rentrer chez lui. »

C'est ce qu'a fait A., un intellectuel libanais qui tient à garder l'anonymat. Enfant d'une famille pratiquante « sans plus », c'est par les associations sportives et culturelles de quartier qu'il a pris conscience de l'importance de la religion et il milite alors dans des organisations de base. En 1983, il a

**« Chacun travaille pour la cause dans sa propre fonction, mais rien n'empêche que l'on demande d'accomplir d'autres tâches. Il faut toujours être prêt à se sacrifier »**

**Jihad Saad**

dix-neuf ans et se trouve en Allemagne lors de l'entrée des troupes israéliennes au Liban. « Je suis revenu aussitôt. » Il participe aux premières réunions du Hezbollah et se donne complètement au parti. « Nous étions mal jugés, car personne ne pouvait comprendre ce que nous étions réellement », explique-t-il, tout en reconnaissant que « peut-être le Hezbollah, à l'époque, ne savait pas très bien se définir lui-même. » A. tient à démentir « toutes les rumeurs » tendant à présenter le Hezbollah comme un parti favorable à l'instauration d'une République islamiste. « Il n'y a jamais eu une seule déclaration dans ce sens. »

Pour lui, le Hezbollah est maintenant devenu « trop libanais », « trop pragmatique ». A. ne voit plus d'utilité pour les partis religieux et préfère les formations « à vocation humanitaire ». Cela ne change rien à sa foi. Pour toutes ces raisons, il s'éloigne du Hezbollah en 1996. Sa vie personnelle en est très affectée, notamment ses relations avec sa femme, qu'il a épousée très jeune et qui accepte mal que son mari soit en dehors du mouvement. Dans l'immense majorité des cas, les militants Hezbollah se marient entre eux. A. connaît aussi des problèmes financiers, le parti ne subvenant plus à ses besoins. Il lui est difficile de trouver du travail, compte tenu de ses antécédents. Il a l'impression d'être rejeté, sans violence, mais de tous les côtés. « Pour les uns, je ne suis pas assez pieux, mais pour les autres je le suis trop. » Il n'a subi aucune pression de la part du Hezbollah pour qu'il revienne. « J'ai juste reçu quelques petits signaux de certains cadres. »

Retour aux fidèles. Avec une apparente sincérité, beaucoup évoquent le dialogue des civilisations avec « l'Occident chrétien ». Se rendent-ils compte que tous les Occidentaux ne sont pas forcément croyants ? Hussein Hadj Hassan, après avoir reconnu que le dialogue est plus facile avec un chrétien qu'avec un athée, répondra par une belle citation : « Il y a deux sortes de gens : ceux qui vous sont frères dans votre religion et ceux qui vous sont similaires dans votre humanité. » Un autre n'hésitera pas à citer Voltaire, qui serait bien étonné de cette sollicitude du « parti de Dieu ».

**José-Alain Fralon**



2000 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS Marc Fumaroli, professeur au Collège de France

# Les humanités sont la mémoire vivante du passé

Si les sciences peuvent nous aider à réparer avec prudence ce que l'imprudance a ruiné, elles sont incapables de nous dire où passe la frontière du licite et de l'illicite, du meilleur et du pire, de l'humain et de l'inhumain

Dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, organisée par la Mission 2000, Marc Fumaroli, professeur au Collège de France, a prononcé, mercredi 15 novembre, une conférence sur le thème « Les humanités ou la critique de la spécialisation ». Nous publions de larges extraits de cette communication.

Swift, dans les *Voyages de Gulliver*, décrit l'île de Laputa qui flotte à plusieurs kilomètres au-dessus de la surface terrestre, et où est idéalement réunie la République des savants au travail. De cette altitude où opèrent les sciences exactes et humaines, des informations utiles et précieuses peuvent bien descendre à foison, mais rien ne remplace, au sol, le discernement qui nous fait choisir, dans l'occasion, entre ce qui est humainement meilleur ou pire. Dans l'une de ses fables, dont on trouve déjà une version chez deux auteurs de l'ancienne Grèce, Esopé et Platon, La Fontaine raconte et commente l'histoire de l'astronome qui, « lisant au-dessus de sa tête, (...) un jour se laissa choir au fond d'un puits ». Le poète y voit une leçon pour tout « ce que de gens sur la terre nous sommes ».

Ce décalage entre l'ordre scientifique et le discernement dans les choses de la vie est parfaitement acceptable, cependant, lorsqu'il s'agit des sciences de la nature. On peut même dire que, de ce côté, les choses sont claires, le partage des eaux très net. On le voit en médecine, où les méthodes et les résultats des sciences biologiques viennent interférer avec le quotidien humain le plus brûlant, le plus angoissant, le moins facile à réduire en formules : la maternité, la maladie, la souffrance, la vieillesse, la mort. Mais ni les sciences biologiques ni la médecine n'ont de réponse en elles-mêmes et par elles-mêmes aux questions urgentes et parfois tragiques que posent leurs progrès, et les conséquences que les techniques issues de ce progrès peuvent entraîner dans un domaine moral et émotionnel qui échappe pour l'essentiel à leur prise, bien qu'il touche au plus vif et au plus sensible de l'humain.

Cette zone de contact entre, d'une part, le domaine propre aux sciences et aux moyens techniques qui en dérivent et, d'autre part, la quotidienneté proprement humaine est loin de se limiter à la médecine. On peut évoquer l'environnement, l'air que nous respirons, la nourriture que nous mangeons, le climat qui commande nos activités et notre santé. Les sciences de la nature et de la vie ont mis à la disposition générale des techniques, qui, si l'on s'en sert avec intelligence, augmentent nos chances de bonheur et notre espérance de vie. Exploitées avec excès ou cyniquement, elles peuvent aussi endommager gravement le milieu naturel

dont dépendent notre santé et même notre avenir commun.

Là encore, s'il est bien vrai que telle ou telle spécialité scientifique peut nous aider à évaluer les avantages et les dégâts, et à réparer avec prudence ce que l'imprudance a ruiné, l'inspiration même à cette prudence : elle suppose en effet un discernement de ce qui est humain et de ce qui ne l'est pas, de ce qui convient et de ce qui ne convient pas à notre humanité (...).

Mais quoi, me direz-vous, il existe des « sciences humaines » et c'est à elles que nous devons nous en remettre pour décider par où passe la frontière du licite et de l'illicite, du meilleur et du pire, de l'humain et de l'inhumain. L'ennui, c'est que, au fur et à mesure que se sont multipliées les questions posées par les conséquences techniques des sciences physiques et biologiques sur notre propre vie, sur notre existence quotidienne, sur notre vie de relation, sur nos chances de bonheur et de malheur personnels ou collectifs, le crédit immense que l'on accordait, dans les années 60, aux « sciences humaines » et au nom desquelles on a révolutionné l'école et l'université, s'est beaucoup rétréci.

Le désaveu écrasant qui a balayé dans les années 80 la première en date des « sciences humaines », le marxisme, a été le grand symptôme de ce reflux de confiance. Le marxisme se prétendait un savoir objectif et absolu sur l'homme et les sociétés humaines, un savoir enfin capable de répondre rationnellement et pratiquement à toutes les questions laissées en suspens par l'ignorance intéressée et oppressive de l'âge présocratique. Le démenti infligé au marxisme a ébranlé directement la crédibilité de toutes les autres « sciences humaines » apparues



## MARC FUMAROLI

■ Né le 10 juin 1932 à Marseille, agrégé de lettres classiques et docteur d'Etat, Marc Fumaroli est professeur au Collège de France où il est titulaire, depuis 1986, de la chaire « rhétorique et société en Europe au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ». Il était auparavant professeur à l'université de Paris-Sorbonne. Il a été élu à l'Académie française en 1995, au fauteuil d'Eugène Ionesco, et à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1998, au fauteuil de Georges Duby. Membre du comité de rédaction de la *Revue d'histoire littéraire de la France* et de *Commentaire*, Marc Fumaroli a publié de nombreux ouvrages, parmi lesquels *L'Age de l'éloquence* (1980), *Héros et orateurs, rhétorique et dramaturgie cornélienne* (1990), *L'Etat culturel, essai sur une religion moderne* (1991), *L'Ecole du silence* (1994), *Trois Institutions littéraires* (1994), *La diplomatie de l'esprit, de Montaigne à La Fontaine* (1994), *Le Loisir lettré à l'âge classique* (1996), *Le Poète et le Roi : Jean de La Fontaine en son siècle* (1997), et de nombreux articles et études d'histoire littéraire et d'histoire de l'art.



DESSIN IVAN SIGIS

dans son sillage ou refondues à son exemple. Même celles qui se construisent en marge ou en opposition avec lui, mais qui visaient un magistère scientifique inédit et analogue sur le tout de l'homme, ont été indirectement affectées par le reflux. L'échec du marxisme, et la révélation progressive de son coût terrifiant, a fait éclater l'hiatus tragique entre une prétention scientifique à tout savoir de l'homme et la réalité humaine de tourment, de carnage et de désastres qu'a coûté ce pédantisme mégalomane.

Un aussi terrible échec a jeté le doute sur la possibilité même de faire de l'homme concret l'objet d'une science exacte du même ordre que

celles de la nature et de la vie, et à qui nous puissions nous fier sans avoir à décider par nous-mêmes ce qui nous convient ou ce qui ne nous convient pas en tant qu'êtres humains. La résistance au marxisme s'est faite partout dans le monde au nom de la liberté et du discernement humain que seul encourage l'amour de la liberté. Ni le structuralisme, fondé sur une linguistique qui a révélé assez vite ses limites scientifiques, ni l'histoire des mentalités impersonnelles, aujourd'hui désarçonnée et divisée contre elle-même, ni l'anthropologie, elle aussi émietée en spécialités qui n'osent plus se livrer à de vastes généralisations, pour ne rien dire de la sociologie, n'ont été épargnées par le soupçon qui ronger aujourd'hui le concept même de « science », appliqué à l'étrangeté radicale du sujet humain concret et à sa liberté. Ces sciences humaines ont dû plus ou moins explicitement renoncer à se donner pour guides crédibles et sûrs de ce qui convient à l'homme concret. Elles ont dû faire retour à des spécialisations moins ambitieuses, moins universelles, plus modestes et, tout compte fait, plus utiles (...).

Je me demande si ce n'est pas justement l'exclusion dont les « humanités » ont été l'objet, depuis que les « sciences humaines » ont prétendu se substituer à elles, qui a privé cette humanité, dont tous se réclament, des sources communes où l'on peut puiser pour l'évaluer concrètement et pour y éduquer pratiquement les enfants. Les « humanités » au pluriel, traduction française longtemps en usage d'une expression latine chère à la Renaissance, *humaniores litterae*, les lettres qui rendent plus humains, désignent à la fois un pro-

gramme d'éducation qui achemine à l'humanité par l'étude des langues et des textes classiques, et une culture générale qui aiguise et favorise le discernement de l'humain tout au long de la vie (...).

La longue éclipse que viennent de connaître les humanités a eu un grand mérite, celui de rompre des routines, de casser des habitudes. Il a obligé à revenir aux sources, et à voir d'un oeil neuf ce que l'on avait cru longtemps aller de soi. Le temps n'est pas à sens unique. Il suffit qu'une orientation nouvelle, imprévisible, surgisse, et le monde se dispose tout à coup à se retourner vers ce qui semblait disparu, se découvrant plus d'affinités avec l'ancien resté étonnamment jeune qu'avec du jeune prématurément vieilli. C'est à mon sens ce qui est en train d'arriver avec les « humanités ».

Si j'en crois mon expérience américaine, l'émergence tempétueuse de la société d'information et de communication qui ravage les bastions de tous ordres construits dans les années 60 a réveillé l'appétit, peut-être à titre de contrepois, pour tout ce qui échappe à une envahissante technosphère où l'on peut sans doute brûler d'enthousiasme futuriste, mais aussi être atteint de claustrophobie. Les « humanités » classiques, brillamment représentées dans les universités américaines, et revenues à leurs sources, sont prêtes à répondre à cet appétit nouveau des étudiants. Comment l'Europe caricaturalement américanisée, mais dont l'ancien *humus* (un mot étymologiquement apparenté à *humanus* et à *humanitas*) est partout présent et sensible, ne finirait-elle pas elle aussi à éprouver l'angoisse que beaucoup de jeunes Américains aujourd'hui partagent avec Tocqueville : « Le passé n'éclairant plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres ».

Un retour d'intérêt pour les « humanités » suppose en effet que soit brisé le tabou que l'on a jeté en France depuis 68 sur le passé. Mais les « humanités » ne sont pas le poids mort du passé. Elles sont au contraire sa mémoire vivante et féconde, notre origine généreuse. La notion latine d'*humanitas* s'enracine elle-même dans la pensée grecque, pour laquelle le propre de l'homme, c'est la parole qui le révèle à lui-même, qui l'humanise, qui le relie humainement aux autres en société. La parole grecque est un principe d'amitié. Parce que sa spécificité est la parole qui unit et qui relie, l'humanité a vocation naturelle au dialogue, à l'hospitalité, à la bienveillance, à l'amitié, à la clémence. Telle est la norme inscrite dans le programme génétique de l'homme, animal social, politique, religieux, et c'est cette norme qui doit orienter son développement « normal ». Mais ce n'est pas une loi implacable et uniforme, qui lui ôterait sa liberté. Selon les êtres, selon les situations, selon les temps et les lieux, elle peut être plus ou moins bien actualisée, plus ou moins troublée.

L'essentiel est d'en acquérir un discernement durable, avec la part d'ironie, de finesse, de sens du relatif, que cela comporte. Mais ce discernement s'éduque avant même d'entrer dans l'expérience adulte. La parole humaine antérieure nourrit la parole humaine à naître. C'est l'expérience de l'humain que les philosophes, les poètes, les historiens de la Grèce ont confiée à la mémoire dans leurs dialogues, leurs récits en vers, leurs récits en prose, qui nous avertissent de la norme humaine, mais aussi du clair-obscur ordinaire dans lequel cette norme a déjà cherché obstinément sa voie, parmi les singularités, les obstacles, les violences, les accidents, les monstruosité. C'est sur cet *humus* commun que le sixième sens de l'humain peut croître, et voler à son tour de ses propres ailes (...).

Faire ses « humanités », savoir sa grammaire, sa rhétorique, son histoire, sa poésie, ses arts, sa philosophie, cela n'exclut nullement que l'on devienne ingénieur, technicien, physicien, biologiste, astronome, statisticien, informaticien et même Prix Nobel dans l'une de ces spécialités. On est même en droit de penser que, parmi ces spécialistes, les plus inventifs, les plus créatifs, les plus adaptables au mouvement social et scientifique, aujourd'hui si évolutif, rapide et imprévisible, seront ceux qui se seront très tôt épanouis aux « humanités », et au discernement de l'univers humain concret, qu'elles développent et aident à mûrir.

Marc Fumaroli  
de l'Académie française

## Le programme des conférences

**Novembre. Le 21, Serge Guilbaut, *Muséification du monde ou californisation de l'Occident*. Le 22, Aïna Reyes, *2001 l'odyssée d'Eros, entre monts et merveilles, répression et régression*. Le 23, Roger Chartier, *Passé et avenir du livre*. Le 24, René Bonnell, *La politique internationale du cinéma et de la communication*. Le 25, Peter Sloterdijk, *Finitude et ouverture : vers une éthique de l'espace. Sur les fondements de la solidarité dans la forme inclusive*. Le 26, Pascal Engel, *Sommes-nous responsables de nos croyances ?* Le 27, Danielle Hervieu-Léger, *La religion et ses nouvelles formes*. Le 28, Claude Birman, *Croyance et messianisme*. Le 29, Paul Ricœur, *La croyance religieuse*. Le 30, Marcel Gauchet, *Croyances religieuses et croyances politiques*.**

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures les samedis et dimanches. Du 1<sup>er</sup> au 21 décembre, elles auront lieu successivement à Lille (faculté de droit de Lille-II), Rennes (faculté des sciences économiques de Rennes I) et Lyon (salle Rameau).

Henri Emmanuelli, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, au « Grand Jury RTL- "Le Monde" - LCI »

## « Le choix entre l'évolution des salaires et l'emploi est un choix fictif »

« Vous avez présenté pour le congrès du Parti socialiste une motion dans laquelle vous lui reprochez de ne pas être assez « à gauche ». Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

— J'ai fait une motion, avec un certain nombre de camarades, d'abord pour réhabiliter le débat. Ce parti, depuis le congrès de Rennes, a un petit peu perdu l'habitude du débat politique. Or le débat est nécessaire dans une époque où il y a une pensée dominante assez forte et un système informationnel qui, souvent, fonctionne sur l'émotion plus que sur l'analyse. Nous avons besoin du débat, aussi, parce que c'est une façon d'être attractifs. Il faut que les débats se passent chez nous et pas ailleurs. Or un certain nombre de débats importants — sur la mondialisation, sur la génétique, sur les problèmes sociaux — se situent désormais en dehors du Parti socialiste.

» Maintenant que le vote des militants a eu lieu, nous allons rechercher la synthèse, comme nous l'avons dit, en proposant des

amendements. Par exemple, il faut que la France demande une évolution rapide du système institutionnel européen et qu'elle y mette tout son poids. La Commission n'a aucune légitimité démocratique. M. Prodi n'a pas la légitimité pour s'exprimer au nom de l'Europe, il n'est pas élu au suffrage universel. Il faut que le Parlement européen devienne un vrai Parlement, et il n'y a pas de vraie démocratie sans bicaméralisme.

» Nous allons faire porter le débat, aussi, sur la démocratie sociale. On doit cesser d'avoir un système qui fait que des accords sont ratifiés quand ils ont été signés par une minorité syndicale. Nous allons demander que le Parti socialiste s'engage sur le fait qu'il faut une majorité syndicale pour qu'on puisse ratifier un accord. Et cette exigence doit s'appliquer à l'affaire de l'Unedec.

» Il y a un autre sujet, tout aussi important, qui est la redistribution. J'entends des voix nous dire : « La pire des injustices, c'est le chômage. » On essaye de nous expli-

quer que si les salaires n'évoluent pas, c'est parce qu'il y aurait un choix à faire entre l'emploi et l'évolution de la masse salariale. Cela s'appelle la politique de l'offre, n'est-ce pas ? C'est le droit-fil du raisonnement libéral.

— Est-ce à Laurent Fabius que vous pensez ?

— Je ne nomme personne. Chacun se reconnaîtra. Vous avez cité un nom, mais il n'est pas le seul à avoir cette vision des choses. L'idée qu'on essaye de vendre actuellement consiste à dire que, dans une économie, on a le choix entre une évolution des salaires — des gains de pouvoir d'achat par la hausse des salaires — ou une stagnation des salaires, mais avec des créations d'emplois. C'est un choix fictif. Je n'ai jamais trouvé un chef d'entreprise qui m'explique qu'il va prendre quelqu'un, dont il n'a pas besoin, simplement parce qu'il a envie de partager sa masse salariale !

— Mais la législation sur les 35 heures incite à modérer les salaires...

— Dans les deux années passées, les 35 heures ont eu un effet modérateur sur la hausse salariale, c'est évident. Mais viennent d'être publiées deux courbes : l'une, par la Banque de France, remise à la commission des finances par M. Trichet, montre que la productivité des entreprises françaises est très bonne ; l'autre, alarmante, c'est le décrochage qui se produit entre l'évolution des salaires et le revenu brut d'exploitation des entreprises et, surtout, l'impôt sur les sociétés. L'essentiel des recettes que nous avons enregistrées vient de l'explosion de l'impôt sur les sociétés. Alors, je dis qu'aujourd'hui il y a place pour une évolution salariale.

— M. Fabius pense qu'il faudrait aller plus vite dans la réduction du déficit budgétaire...

— Je comprends l'anxiété du ministre des finances face au déficit budgétaire, mais elle ne l'a pas empêché d'annoncer 200 milliards de francs de baisses d'impôts, que je sache ! Evidemment, baisser les impôts et réduire le déficit, c'est

un exercice compliqué. Il faut assumer. D'ailleurs, malgré cela, nous ferons baisser le déficit, et je suis persuadé qu'en 2004 nous allons arriver à un équilibre des comptes publics.

— Maintenez-vous votre opposition à la démarche du gouvernement en Corse ?

— Le gouvernement ne pouvait pas rester inerte face à ce qui se passait en Corse. Mais moi je suis frontalier du Pays basque depuis près de cinquante-cinq ans et j'ai bien vu que les concessions faites au nationalisme ne débouchaient sur rien, sinon sur une escalade de la violence, qui met aujourd'hui cette malheureuse région au bord de la guerre civile. Le nationalisme n'est pas rationnel, c'est une mystique sans fin. Ce qui m'a fait beaucoup hésiter sur le processus de Matignon, c'est le fait de prendre pour interlocuteurs des gens qui disent : « Si on n'obtient pas ce qu'on demande autour de la table, alors on reprendra d'autres voies et d'autres moyens. »

— Cela déterminera-t-il votre

vote sur le projet de loi qui vous sera présenté au début de 2001 ?

— Je vois ce qu'il y a dans ce projet de loi à la fin des fins. Au sujet de l'enseignement du corse, il ne sera pas obligatoire. Mais enfin, il sera pour tout le monde, et il faudra demander une dérogation si l'on n'en veut pas. Il va falloir être courageux, quand même, pour aller demander une dérogation à l'enseignement du corse ! Et que va-t-il se passer si le corse est de fait, sinon en droit, obligatoire ? On expliquera ensuite qu'aucun fonctionnaire ne peut être nommé là-bas s'il ne parle pas corse, évidemment.

» Au Pays basque, j'ai vu, au mois de juin, dans un collège, la dernière enseignante non basque obligée de partir. Ses collègues lui expliquaient qu'elle avait du mal avec les élèves parce que, n'étant pas basque, elle ne les comprenait pas... »

Propos recueillis par  
Anita Hausser,  
Patrick Jarreau  
et Olivier Mazerolle



# Le sale plaisir de salir le Conseil constitutionnel

Suite de la première page

Il arriva quelquefois qu'en raison de quelques lacunes et surtout de quelques obscurités du texte constitutionnel, le Conseil, qui n'était pas responsable de ces malheurs, dut opter au vu d'argumentations contradictoires entre elles mais à peu près égales en force dialectique. En ce cas, le choix d'une solution, qui ne pouvait être éludé sous peine de déni de justice, risquait – comment faire autrement ? – de ne pas être approuvé par l'ensemble des juristes qualifiés et indépendants. Mais cet accident est inévitable dans un Etat de droit. L'essentiel est que les motifs du choix, même s'ils sont l'objet de contestations, ne sont pas impurs et, de fait, même dans les polémiques les plus vives, la droiture des juges constitutionnels ne fut jamais mise en cause. Quant à l'influence et au rayonnement du Conseil à l'étranger, en comparaison avec les autres cours constitutionnelles, ils allèrent sans cesse croissant en dépit de l'originalité du contrôle de Constitution « à la française ».

Hélas ! Cela ne pouvait pas durer – si même ce passé était vrai. Sous le titre *La Machine à trahir* (*Le Monde* du 31 octobre), un livre auquel des articles ont fait écho dans la presse a révélé, voici quelques jours, les turpitudes du Conseil constitutionnel au service du président de la République.

Le mal avait pris en 1995, lors de la vérification des comptes de la campagne présidentielle. *La Machine à trahir* nous l'explique. Le Conseil adopta une méthode de calcul qui, nous dit-on, mettait le nouvel élu à l'abri de lourds remboursements sanctionnant le dépassement du plafond des dépenses assigné aux candidats. Ainsi était noué le pacte frauduleux entre le chef de l'Etat et son juge.

Il produisit son plein effet quatre ans plus tard quand, le 22 janvier 1999, le Conseil fut appelé à se prononcer sur la compatibilité du statut de la Cour pénale internationale avec l'article 68 de la Constitution. Pour caractériser l'étendue de la révision constitutionnelle qui permettrait la traduction éventuelle du président de la République français devant la Cour internationale, le Conseil jugea utile d'indiquer que, selon le texte constitutionnel actuellement en vigueur, le président de la République, pendant la durée de son mandat, n'était justiciable en France que de la Haute Cour de justice et cela non seulement à l'égard des faits relevant de la fonction présidentielle mais aussi de ceux antérieurs à sa collation ou étrangers à son exercice.

Ainsi a été consommée la trahison du Conseil constitutionnel au profit du chef de l'Etat. Le récit de

cette « forfaiture » (terme vigoureux s'il en fût, dans notre langue politique) s'accompagne de la dénonciation de la « façon sournoise et déloyale de lire la Constitution ». Pour rendre plus sensible l'ignominie du complot entre l'Elysée et la rue de Montpensier, le fin lettré qu'est l'auteur du livre rappelle que Chateaubriand, voyant passer Talleyrand et Fouché, eut cette phrase « si belle et si juste » : « Je vis le vice appuyé au bras du crime. » Le lecteur reste en 2000 libre de la répartition des rôles.

En revanche, il est forcé de croire que la trahison ne s'arrête pas au « vice » et au « crime » ainsi dénoncés. L'institution judiciaire n'est pas exempte de ces reproches. La cour d'appel de Versailles, le procureur général près la Cour de cassation y ont leur part. Qui pourrait s'en étonner ? La machine à décevoir est énorme et complexe comme chez le père Ubu.

Sans doute quelques juristes confits dans les perplexités de l'interprétation feraient-ils valoir naïvement que les solutions données par le Conseil en 1995 et en 1999, si elles n'étaient pas unanimement approuvées par tous les spécialistes du droit constitutionnel ou du droit pénal, l'étaient par des auteurs respectables et respectés. Au surplus, s'agissant de la responsabilité pénale du chef de l'Etat, ce n'était pas entre deux solutions que le Conseil avait à choisir mais entre plusieurs.

Il suffit de lire la presse juridique avant et après la décision de 1999 pour s'en persuader. Pour s'en tenir au plus simple, disons que certains auteurs avaient préconisé ou approuvé la position qui devait être celle du Conseil constitution-

nel. D'autres au contraire soutenaient qu'au cours de son mandat, le chef de l'Etat pouvait être poursuivi devant les juridictions ordinaires pour les actes étrangers à la fonction présidentielle ou antérieurs à sa collation. Un tiers parti soutenait que le Conseil aurait pu traiter la question qui lui était soumise sans trancher la question de fond, qui devait être réservée aux tribunaux répressifs et donc finalement à la Cour de cassation. Et certaines variantes de ce triptyque avaient cours...

*Seigneur* avait donc raison et plus encore qu'elle ne l'imaginait. Car enfin, par son entêtement à trahir, le Conseil constitutionnel a révélé non seulement son indignité mais – pardon de ce mot – sa sottise. Il s'est vendu pour rien. La collusion honteuse entre le chef de l'Etat et le Conseil pouvait apporter au premier des avantages certains mais ne comportait pas de contrepartie pour ses complices. Les membres du Conseil détiennent un mandat de neuf ans non renouvelable. Leur fonction est prestigieuse, leur

Par rapport au passé de l'institution, ce qui a changé n'a rien amélioré. Tout a même empiré car finalement les membres de ce Conseil n'ont pas seulement des âmes de traitres mais des cervelles d'étourneau qui les conduisent, par sottise ou par sadisme, à se déshonorer et à déshonorer leur maison pour rien, vraiment pour rien.

Faut-il s'indigner de *La Machine à trahir* et de son exploitation ? Indignation bénigne si l'on considère qu'au nombre des moyens de faire carrière sinon fortune peut prendre place un livre pesant en écriture et léger en vérités. On a vu plus étrange.

Indignation moyenne si on prend le libelle comme un banal échantillon des armes servant à un combat politique médiocre et superficiel.

C'est pourtant au niveau supérieur du refus qu'il faut se porter pour excréter les « tous pourris », « tous vendus » qui, avec trémolos et grosse caisse, voudraient, à force de « trahisons » et de « forfaitures » inventées de toutes pièces accabler et sans doute ruiner une institution qui a servi fidèlement la République, même si d'autres présentent un bilan moins clair.

Rien d'aussi méprisable et d'aussi dangereux que ces grands désespoirs oratoires dénonçant l'invasion irrésistible des coquins et des méchants. Ils servent généralement à dissuader de reconnaître les honnêtes gens, qui sont réputés si rares, et donc *a contrario* à désespérer de désigner et de punir les autres. Bien plus, l'air du temps est empoisonné : comment un adolescent pourrait-il se refuser quelques libertés envers la loi ou la morale (pardon ! l'éthique) alors que les aînés et les grands chefs trahissent ? Et le plaisir de salir ce qui est propre, que *La Machine à trahir* vient de se donner sans mesure à propos du Conseil constitutionnel, ne coûte rien, sinon le respect envers les personnes et la foi dans la Cité.

Georges Vedel

SANS SURVEILLANCE,  
VOTRE ARGENT PEUT MAL FINIR.

Notre métier depuis plus de vingt ans, c'est de simplifier la finance pour les professionnels, il était temps de créer ce site pour que vous aussi, vous ayez toutes les infos sur tous les produits et tous les outils pour prendre vos finances en mains.

patrimoine.com  
VOTRE ARGENT A BESOIN DE VOUS.

## Faut-il s'indigner du livre « La Machine à trahir » et de son exploitation ? Rien d'aussi méprisable et d'aussi dangereux que ces grands désespoirs oratoires dénonçant l'invasion irrésistible des coquins et des méchants

Il est bien vrai que l'idéalisme des professeurs leur interdisait de penser que le choix du Conseil entre des solutions discutées mais plausibles pût procéder d'appréciations autres que juridiques. En réalité, pour les connaisseurs, le pacte de trahison scellé en 1995 prouvait son efficacité. Ainsi le Conseil avait-il bien changé depuis les temps lointains où il rendait une vraie justice ou – ce serait beaucoup plus piquant encore – où il faisait croire.

Le changement dans ce chapitre de notre vie publique ne s'est pas fait dans le sens d'une amélioration. La vieille dame des *Vignes du*

statut n'est pas désagréable et jadis leur réputation était bonne. Que vont-ils faire dans cette galère où les invite si gaillardement l'auteur de *La Machine à trahir* ?

Il n'y aurait à cette question que des réponses encore plus étonnantes que celle qui suppose que le Conseil a perdu l'esprit. On voit mal quel avantage pour le Conseil ou pour ses membres pouvait en 1995 être la contrepartie de l'escamotage prétendu du remboursement que le candidat vainqueur de l'élection présidentielle aurait dû opérer si l'on en croit les accusateurs. A la rigueur, en janvier 1999, le président du Conseil constitutionnel, dans une passe personnelle difficile, aurait pu espérer quelque avantage de la bienveillance du chef de l'Etat. Mais la forfaiture espérée ne pouvait être votée au pire par 5 voix sur 9. Etonnant Conseil constitutionnel : quatre ans plus tôt aux ordres du chef de l'Etat, l'an dernier majoritairement aux ordres de son président.

## Sauve qui peut « L'Huma » !

par Nicolas Duffour

UN discours en deux temps, comme pour conjurer le destin, prétend préserver *L'Humanité* de son sort – car le journal crève, faute de lecteurs. *L'Humanité*, c'est le journal de Jaurès : né en 1904, rendez-vous compte. Forcément, les monuments demeureraient. Et sinon, le pluralisme de la presse, auquel tout bon démocrate tient autant qu'à la prune de ses yeux, commanderait qu'une large mobilisation de soutiens conserve au journal la tête hors de l'eau.

A entendre : Jaurès, le pluralisme, il faut désormais comprendre que c'est la séance des condoléances qui se prépare. Bientôt les madeleines, le temps des regrets, de quand on était jeunes, quand ce journal (quand bien même le détestait-on) était incontournable, fer de lance de grands combats partisans et aussi témoin engagé de quelques-unes des plus belles causes du siècle.

*L'Humanité* crève de n'avoir jamais cessé de servir d'autres fins qu'elle-même, d'être moins un journal qu'un instrument. Ces derniers jours encore, Michel Laurent, l'homme du Parti dans *L'Huma* en crise, assignait au journal la bien lourde mission de servir tout à la fois « la visée communiste, le Parti communiste, le progressisme et le pluralisme ». Le journal, instrument du Parti, autrefois ça fonctionnait. Dans la véritable contre-société que constituait le PCF du temps de sa puissance, il y avait logiquement un grand quotidien communiste, dans lequel travaillaient des journalistes communistes, comme il y avait des écrivains communistes, des historiens communistes, etc. Aujourd'hui, poser la question c'est y répondre : un journal communiste, c'est moins qu'un journal.

Depuis plusieurs années, le PCF réfléchit avec l'insuccès qu'on sait à distinguer « la fonction journal » de « la fonction parti », vocabulaire digne de la poule qui trouve un couteau. Soyons justes : les communistes en « mutation » ont déjà fort à faire avec leur propre identité avant de parvenir à inventer un journal d'un type nouveau. Le PCF change, a changé, dans la douleur et la confusion, devenant rond, ouvert, fuyant, alors qu'il avait lui-même fondu son identité dans ses attitudes – raides –, ses prétentions – infaillibles –, et son organisation – monolithique.

Le journal et le lien qui l'unit au Parti ont pareillement évolué. *L'Humanité*

est devenue professionnaliste (une minorité de journalistes est membre du PCF), s'écrit moins place du Colonel-Fabien, mais a changé confusément aussi, déboussolant une part importante des ses vieux lecteurs, devenant la tête de turc de tous les mécontents du Parti et le bouc émissaire de chacune des factions.

Entre le PCF et *L'Humanité*, si le lien s'est distendu, sa nature demeure. Le Parti a des attentes à l'égard du journal et le journal se croit des responsabilités à l'égard du Parti, qui parasitent le travail de la rédaction. C'est à cet état bâtarde, deux jockeys sur un cheval, qu'on reconnaît que le journal est communiste.

*L'Humanité* a décidé d'ouvrir minoritairement son capital aux lecteurs qui lui restent, à son personnel et aux investisseurs (associatifs ou privés), qui voudraient inconditionnellement lui manifester leur soutien. Une décision prise après de lentes et longues tergiversations, alors qu'il y a moins de trois ans la seule perspective d'une société des rédacteurs était encore hérétique, la propriété des communistes était considérée comme non divisible.

En titre, *L'Humanité* n'est plus « l'organe central » du PCF, pas même le journal du Parti, mais « un journal communiste ». Il est en effet apparu à certains que « la réalité communiste » serait plus vaste que son acception partisane, que le journal pourrait en être à la fois le carrefour et le ferment. Cependant, hors de question de faire la plus petite place à la LCR ou à Lutte ouvrière, ennemis de toujours et concurrents électoraux aujourd'hui. Les noms changent mais la fonction fait l'organe. Pour les lecteurs et *a fortiori* pour les non-lecteurs qu'il faudrait conquérir, un journal communiste, qui est en outre la propriété du Parti communiste, est évidemment le journal du Parti communiste.

Malheureusement pour *L'Huma*, le PCF n'a plus les moyens ni l'influence pour s'offrir un quotidien national. Malheureusement, parce qu'il est à craindre que les dirigeants du Parti ne préfèrent laisser le journal s'éteindre plutôt que de s'en désaisir, par crainte d'être perçus comme des liquidateurs. S'il reste une chance à *L'Humanité*, c'est sans le PCF, ou plus avec lui principalement.

Nicolas Duffour est journaliste à « L'Humanité ».



# A propos du livre « Qui a tué à Bentalha ? »

par Mohamed Ghoulmi

La publication du livre *Qui a tué à Bentalha ?* (*Le Monde* du 10 octobre), qui accuse les services de sécurité algériens d'être impliqués dans le massacre, m'inspire, pour une meilleure compréhension de la situation algérienne, plusieurs observations.

Ces allégations ne sont malheureusement pas les premières du genre. Les services de sécurité algériens avaient déjà été accusés d'avoir fomenté les attentats terroristes qui ont eu lieu en août 1994 à Marrakech et en France en 1995. Les enquêtes menées par les autorités judiciaires françaises et marocaines ont démontré le caractère fallacieux de ces accusations. La justice française et la justice marocaine ont identifié les coupables, qui ont reconnu leurs crimes et avoué leurs motivations politiques.

Malheureusement, la presse, qui avait alors surmédialisé ces allégations, a observé un étrange silence lorsque les justes françaises et marocaines les ont rejetées.

Le massacre de Bentalha, comme ceux de Raïs et de Beni Messous ainsi que les autres horribles massacres collectifs perpétrés contre des populations civiles continuent de traumatiser l'ensemble des Algériens.

Le massacre de Bentalha n'est, hélas, pas isolé et mon pays continue de subir à ce jour, bien qu'épisodiquement, des assassinats et des massacres qui touchent la population civile et les forces de sécurité.

Ce drame est trop grave pour être « investigué » à travers les affirmations et les supputations non avérées d'un seul individu imputant la responsabilité de ce massacre aux services de sécurité. Des dizaines de survivants ainsi que plusieurs proches des victimes qui ont eu l'occasion de s'exprimer devant la presse nationale et internationale ont affirmé qu'ils avaient reconnu les auteurs de ce massacre parmi leurs propres voisins dont l'appartenance au mouvement intégriste était connue.

Quel Etat au monde, quels que soient ses moyens, la solidité de ses institutions, la compétence de ses services de sécurité, la maturité de sa population, aurait résisté à ce qu'a subi l'Algérie ?

L'opinion publique nationale et internationale s'est légitimement interrogée sur la facilité déconcertante avec laquelle les terroristes se sont volatilisés après le massacre. A la suite d'une opération de ratissage d'envergure de l'armée, qui a mobilisé des moyens considérables, il a été découvert que les terroristes avaient utilisé pour leur repli des dizaines de casemates et de refuges souterrains dans la zone où a été perpétré le massacre. Les enquêtes ont permis d'établir que ces refuges avaient été creusés, aménagés et équipés à l'époque de la gestion des communes par le parti islamiste dissous.

Par ailleurs, il a été observé que des uniformes de l'armée, de la gendarmerie et des forces de police ont été très souvent utilisés par les groupes terroristes pour semer le doute et la confusion au sein de la population.

Il est avéré et confirmé par les observateurs internationaux dont la crédibilité et la rigueur morale sont reconnues, et qui ont eu l'occasion de rencontrer et d'interroger des dizaines de survivants et des membres des familles des victimes, que la responsabilité du GIA ne fait aucun doute.

Accuser l'armée algérienne et les services de sécurité, qui ont perdu et continuent de perdre dans la lutte antiterroriste des centaines de

leurs membres, officiers et simples conscrits du contingent, est une accusation d'une extrême gravité. Elle vise à fragiliser cette institution, et à travers elle l'Algérie, à un moment où le pays, à la faveur de la politique de concorde civile lancée par le président Abdelaziz Bouteflika et grâce à une maîtrise de la situation sécuritaire, commence à entrevoir une sortie de crise et un retour à la normale.

Une telle accusation constitue de fait un encouragement aux groupes terroristes qui continuent malheureusement de sévir et de poursuivre leur œuvre destructrice, qui se caractérise par un terrorisme barbare sans précédent dans l'histoire moderne et qui s'intègre dans une stratégie visant à semer la confusion dans les esprits et à affaiblir l'institution qui a permis au pays de survivre à un cataclysme sans équivalent.

A l'extérieur du pays, des forces politiques intéressées à la déstabilisation de l'Algérie ont relayé cette stratégie et continuent de le faire. Le livre sur Bentalha n'est malheureusement pas la seule manifestation de ce relais.

L'armée algérienne est composée à plus de 90 % de simples conscrits. Ses cadres professionnels sont recrutés selon les mêmes normes que celles en cours dans les pays occidentaux : diplômés, concours sur épreuves, etc. Il n'y a pas une seule famille algérienne qui n'ait pas un de ses membres ou de ses proches, parfois plusieurs, au sein de l'armée ou des différents services de sécurité. C'est en soi la garantie d'une très large transparence qui rend quasiment impossible qu'une quelconque dérive ne soit pas connue de centaines de personnes, voire de milliers, quand on sait la liberté d'expression dont jouit désormais la société algérienne et sa façon toute méditerranéenne.

C'est grâce à cela aussi que la vérité a été établie sur les massacres de Bentalha, comme de Raïs et d'autres, et que l'opinion publique algérienne a résisté aux manœuvres visant à semer le doute et la confusion. Cette opinion algérienne, toutes tendances confondues, connaît l'origine et les auteurs de ces massacres.

Absoudre le terrorisme intégriste, le dédouaner de sa responsabilité dans la tragédie de l'Algérie, le laver des crimes contre l'humanité qu'il a perpétrés, est une responsabilité morale et politique lourde de conséquences non seulement pour l'Algérie mais pour tous ceux qui connaissent ou risquent de connaître une épreuve et un drame similaires.

Reprocher à l'Etat algérien et à ses services de sécurité de n'avoir pas assuré une protection des populations civiles peut se comprendre lorsqu'on ignore le contexte dans lequel s'est trouvée l'Algérie et le type de terrorisme auquel elle devait faire face.

Quel Etat au monde, quels que soient ses moyens, la solidité de ses institutions, la compétence de ses services de sécurité, la maturité de sa population, aurait résisté à ce qu'a subi l'Algérie ?

Imaginez, dans un pays développé européen, la situation qu'aurait engendrée l'assassinat non pas de centaines mais de quelques dizaines d'enseignants, de magistrats, de policiers, de militaires, d'intellectuels, de journalistes, d'habitants de petits villages – la liste est très longue. Comment aurait-il survécu, que subsisterait-il de ses institutions, de ses libertés, de sa cohérence politique sociale ? Comment aurait-il résisté aussi à la destruction d'écoles, de centrales électriques et d'usines, à l'empoisonnement d'eau potable, aux faux barrages sur les routes, etc. ?

C'est ce que nous avons vécu. Si nous avons perdu cette guerre venue du fond des âges, l'avenir du monde – je n'exagère pas – aurait été grandement compromis, car le précédent algérien aurait ouvert la voie à de tragiques aventures.

Le livre sur Bentalha, comme beaucoup de tentatives d'intoxication, vise à absoudre la barbarie intégriste de ses crimes contre l'humanité ; relayer cette stratégie qui n'est pas nouvelle, c'est prendre une lourde responsabilité devant l'Histoire.

Mohamed Ghoulmi est ambassadeur d'Algérie en France.

# La liberté de la presse menacée au Maroc

par Patrick Baudouin, Jean-Paul Marthoz et Robert Ménard

MOHAMED VI est en charge du destin du Maroc depuis plus d'un an. Nous souhaitons, aujourd'hui, lui faire part de notre profonde inquiétude sur la situation de la liberté de la presse dans son royaume. Sept journaux ont été saisis. La liberté d'expression est sérieusement mise en danger.

L'ensemble de ces mesures témoigne de la volonté de certains responsables politiques et militaires proches du pouvoir de reprendre en main la presse qui aborde des sujets jugés sensibles : l'avenir du Sahara occidental, le mouvement islamiste ou les violations des droits de l'homme sous le règne de Hassan II.

L'expulsion de Claude Juvénal, le chef du bureau de l'Agence France Presse à Rabat, le 5 novembre, nous apparaît symptomatique : les violations des droits de l'homme restent un sujet tabou lorsqu'elles mettent en cause de hauts responsables de l'Etat. Les autorités marocaines lui reprochent de s'être « écarté de l'éthique et de la déontologie de la profession en prenant des initiatives à caractère hostile au Maroc et à ses institutions ».

Du 8 au 10 octobre, trois journalistes de France 3 – Joseph Tual, cameraman, Jean-Marc Pitte, rédacteur, et Michel Bernasconi, monteur – ont été assignés à résidence, à Er-Rachidia. Ils avaient couvert, la veille, le pèlerinage de

l'Association Forum Vérité Justice au bague de Tazmamart, situé à 60 km d'Er-Rachidia. On leur a reproché d'avoir filmé des installations militaires. Les journalistes ont pu finalement regagner la France, mais leur matériel n'a toujours pas été restitué.

Nous souhaitons faire part à Mohamed VI de notre profonde inquiétude

Le 4 octobre, lors d'un briefing sur la position du Maroc concernant le Sahara occidental, le ministre de l'intérieur en personne, Ahmed Midaoui, a menacé publiquement Aboubakr Jamaï, directeur de publication de l'hebdomadaire *Le Journal*. Faisant référence à un entretien du *Journal* avec le président du Front Polisario, le ministre avait déclaré au journaliste : « Si vous refaites ce genre d'interview avec un membre du Front Polisario, je vous interdirai une nouvelle fois. Heureusement que vous n'êtes pas mon fils, sinon je vous aurais cassé la gueule ! »

Depuis le début de l'année, pas

moins de sept journaux ont été censurés. Le 15 avril, les éditions des hebdomadaires *Le Journal* et *Assahifa*, tous deux imprimés en France, ont été interdits d'entrée au Maroc. Dans son dernier numéro, *Le Journal* avait publié un entretien avec le président du Front Polisario, Mohammed Abdelaziz. Le premier ministre a déclaré que cette interdiction visait à « réaffirmer la détermination du gouvernement à faire face avec fermeté à tout traitement léger envers les sentiments du peuple marocain ».

Après une revue de presse diffusée le 14 avril sur la chaîne de télévision publique 2M, au cours de laquelle un journaliste avait montré la « une » du numéro du *Journal*, trois dirigeants de la chaîne, Larbi Belarbi, Mustapha Mellouk et Mohammed Mamad, ont été limogés. Le 5 février, deux hebdomadaires francophones, *Le Reporter* et *Le Quotidien du Maroc/Economie* et un titre arabophone, *Al Moustaqbil*, ont été saisis pour avoir reproduit, partiellement ou intégralement, un memorandum du Cheikh Abdeslam Yassine, le chef de la plus importante mouvance islamique du pays. Le 15 février, un numéro de *Jeune Afrique-L'Intelligent* a été interdit. Il contenait un texte d'un intellectuel marocain résidant au Québec, Abdellah Labdaoui, qui s'interrogeait sur la disposition du roi à mener de réelles réformes et à

punir ceux qui ont violé les droits de l'homme sous le règne de son père.

Depuis quelques mois, plusieurs journalistes, généralement chargés des sujets sensibles, se plaignent de la reprise des filatures, des écoutes téléphoniques et des accusations portées contre eux de manipulation de la part de l'étranger.

Il y a au Maroc des hommes occupant des postes de responsabilité dans l'appareil d'Etat qui ont commis de nombreuses exactions dans le passé et qui, aujourd'hui encore, menacent des journalistes et, à travers eux, la liberté d'expression. Il est indispensable que la presse puisse jouer son rôle en dehors de toute pression ou intimidation de la part du pouvoir. Ces atteintes aux libertés sont d'autant plus regrettables qu'elles ternissent l'image du Maroc alors que l'arrivée sur le trône de Mohamed VI avait été saluée par tous.

Patrick Baudouin est président de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH)

Jean-Paul Marthoz est directeur européen de l'information de Human Rights Watch

Robert Ménard est secrétaire général de Reporters sans frontières.

Microsoft

“ Je sais pas moi... le point de penalty, il est à 9 mètres non ? ”

MSN Search est un moteur de recherche si astucieux qu'il comprend mieux et plus vite ce que vous cherchez. Ainsi, il trouve précisément la réponse à votre question : 9 mètres 15.

Shopping Communautés Hotmail Rechercher

msn  
msn.fr  
Tout trouver d'un simple battement d'aile.



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Sida : contre la banalisation

C'EST peu dire qu'il existe une banalisation du sida. Celle-ci s'explique en partie par la géographie de l'épidémie, les 24,5 millions d'Africains et les 6 millions d'Asiatiques porteurs du VIH tendant à faire oublier les 520 000 Européens atteints. Elle a également pour cause la spectaculaire diminution du nombre de cas de sida depuis l'arrivée des trithérapies, combinaisons de médicaments comprenant les antiprotéases, observée en 1996-1997. En transformant radicalement une maladie jusque-là rapidement mortelle à tout coup en une pathologie chronique, les trithérapies ont bouleversé la perception du sida, en particulier chez les jeunes homosexuels qui, à la différence de leurs aînés, n'ont pas vu mourir massivement leurs proches.

Dans ce contexte, les nouvelles données fournies par l'Institut de veille sanitaire prennent tout leur sens : après une nette diminution, le sida peine à régresser depuis 1998. Une personne sur deux découvre qu'elle est séropositive seulement au moment où la maladie se manifeste à un stade évolué. Parmi les tâches indispensables à accomplir figure le renforcement du système de surveillance. Pour lutter contre le sida, les autorités doivent être en mesure d'avoir une connaissance fine de la réalité de l'épidémie, en disposant non seulement de chiffres globaux mais aussi d'informations sur les différents groupes et le mode de contamination. L'Institut de veille sanitaire s'y emploie, mais, pour beaucoup, les données ne seront disponibles qu'au cours ou à la fin de l'année 2001. Or elles sont indis-

pensables à la fois pour évaluer l'impact de la politique de santé et pour mener des actions ciblées en direction des personnes exposées.

En attendant, il faut agir. A défaut d'être scientifiques, les observations faites sur le terrain constituent un deuxième signal d'alerte : il existe bel et bien un relâchement de la vigilance face au sida. Les pratiques à risques ne sont pas simplement le fait d'irréductibles réfractaires à la prévention. Elles tendent à se développer, parfois imposées par la violence ou favorisées par la prise d'alcool ou de drogues. De ce point de vue, on ne peut que suivre Act Up lorsqu'elle défend ce que l'on croyait être une évidence pour tous : seul l'usage systématique du préservatif permet de se protéger face au sida et aux maladies sexuellement transmissibles. Il importe que l'ensemble des protagonistes, y compris les propriétaires de « lieux de consommation sexuelle », pour reprendre la formule d'Act Up, œuvrent à proscrire les pratiques à risques.

Il existe une obligation parallèle pour les pouvoirs publics, qui ont manifesté auprès des associations leur volonté de conduire des campagnes de prévention en milieu gay : celle de passer aux actes. Les exemples de la contraception ou de l'interruption volontaire de grossesse l'ont montré, les campagnes de prévention sont volatiles et rien ne serait plus faux que de considérer leurs messages comme définitivement acquis. Il y a une méconnaissance des risques liés aux différentes pratiques sexuelles, en particulier dans la jeunesse, qu'il est urgent de combattre avec la plus grande énergie.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou

Directeur artistique : Dominique Royette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### « Ma pomme », conventionnel et démagogue

J'EUSSE bien aimé voir *Ma pomme* en compagnie d'un clochard authentique. Histoire d'observer ses réactions devant ce spectacle peu commun : Maurice Chevalier, vagabond de son état, préférant la liberté d'une errante condition aux avantages matériels d'un héritage fabuleux qui le riverait aux chaînes d'or de la bourgeoise société.

C'est à Marc-Gilbert Sauvageon que nous devons *Ma pomme*, type exact du film qu'il serait indécemment d'écrire en plus de huit jours et de tourner en plus de quatre à six semaines. Version nouvelle et bien peu convaincante de l'irritante fable du *Savetier et le Financier*, laquelle m'a toujours paru aussi sujette à caution que le désintéressement de son auteur.

Vous dire que j'aime ce genre de cinéma serait mentir. Rien n'est plus conventionnel. Et puis la démagogie m'est insupportable comme à

vous. Ce n'est pas tout que de s'éloigner en habits de bohème percés sur la perspective d'une nationale goudronnée, cependant que le mot « Fin » se rapproche de nous jusqu'à emplir l'écran. Cette façon qu'a Chaplin de s'en aller à la fin de ses films sur sa route à lui nous le rend plus présent encore.

Quelques gags tentent d'animer ce film, lequel au fond peut passer pour « bon enfant ». Sophie Desmarets y montre beaucoup de sensibilité et de gentillesse simple et mutine. Il faudra bien se décider un jour à lui confier un rôle véritablement important. Maurice Chevalier, ses mines d'enfant boudeur, sa voix grasseyante, son rire et son accent, font la joie d'une minorité vagissant émerveillée de tant de dons en vérité peu cinématographiques.

Henri Magnan  
(21 novembre 1950.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn) ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Les agriculteurs entre déprime et révolte

INQUIETS DE LA CHUTE des revenus après une série d'années fastes, effrayés par l'effondrement des vocations des jeunes à choisir le métier de la terre, exaspérés par les projets de taxation de l'utilisation de l'eau pour l'irrigation, montrés du doigt sous prétexte qu'ils saisissent toutes les occasions de maigrir et de tendre la sébile, les agriculteurs avaient, à la rentrée de septembre, les nerfs à fleur de peau. Aujourd'hui, la crise bovine (que personne n'attendait avant ce jour funeste du 20 octobre puisque jusque-là la conjoncture se présentait soutenue) les plonge dans la déprime, voire l'anéantissement. Si l'on met en avant des critères économiques, si l'on parle de chômage ou de mesures exceptionnelles de gestion des marchés, c'est bien davantage un vocabulaire relevant de la pathologie qui revient dans les conversations : moral en berne, défiance, fierté démolie, discrédit, larmes, suicide même.

La tourmente ne bouscule pas seulement les éleveurs de bétail. Le sort des moutonniers ne s'est pas sensiblement amélioré, le secteur des fruits et légumes apparaît toujours

aussi fragile devant les diktats de la grande distribution, les cultivateurs d'oléagineux sont bridés par les accords européen-américains de 1992 et les possibilités offertes par les biocarburants ne s'ouvrent que timidement à cause des réticences de Bercy. Les céréaliers, qui ont tenu à marquer leur « solidarité concrète » avec les éleveurs, savent que l'âge d'or est derrière eux, car les subventions européennes, jadis calculées sur les hectares et le rendement, seront désormais modulées, donc diminuées. Seuls les viticulteurs coulent des jours heureux mais ils font cavalier seul, et ne se reconnaissent qu'à peine dans les organisations professionnelles et syndicales de référence que sont la FNSEA, la Confédération paysanne ou la Coordination rurale.

Outre les crises ponctuelles qui secouent périodiquement le monde agricole - avant-hier les fruits et légumes et la « guerre de la fraise » avec l'Espagne, hier la dégringolade des cours du porc ou la chute de la maison Bourgoin, aujourd'hui les apiculteurs en lutte contre l'insecticide Gaucho et surtout les éleveurs du grand Ouest -, les paysans qui restent, et dont les revenus sont de plus

en plus constitués de subventions publiques, reçoivent comme un boomerang les critiques sur les dérivés alimentaires dont ils ne sont que partiellement responsables.

Trouve-t-on dans les petits pois des traces de métaux lourds ? On crie - à juste titre - haro sur l'agriculteur intensive, dont on mesure trop tard les dégâts, en oubliant cependant que le déversement des boues d'épuration dans les champs ou les exploitations de maraîchage est la conséquence de l'expansion de la population urbaine.

### LA FAUTE AUX NÉGOCIANTS

Décèle-t-on un cas de listériose entraînant la fermeture d'une entreprise qui, de père en fils, propose depuis des lustres des fromages au lait cru ? Le consommateur aura vite fait de suspecter les producteurs de lait dans leur ensemble. Ceux-ci, dit-on, ont foncé tête baissée dans le productivisme et le gigantisme. Mais les constructeurs d'automobiles ou les fabricants de systèmes informatiques n'ont-ils pas fait de même, au nom de l'argent roi, avec à la clé des pollutions atmosphériques grandissantes, des villes étouffées ou des

virus tueurs de logiciels ? La nouvelle crise de la vache folle - intérieure celle-là, alors que celle de 1996 était importée d'outre-Manche - présente un paradoxe. Il y a quatre ans, la révélation officielle britannique que la maladie pouvait se transmettre à l'homme, notamment aux Français qui avaient mangé les années précédentes beaucoup de viande anglaise, provoquait une psychose générale, entretenue par l'imprécision des connaissances médicales et le flou des circuits commerciaux frauduleux des farines suspectes.

Aujourd'hui, l'événement qui est à l'origine de la panique est minime : un petit négociant a tenté d'introduire dans la chaîne alimentaire un animal malade mais, les procédures de sécurité ayant parfaitement fonctionné, pas le moindre gramme de cette vache n'est sorti de l'abattoir Soviba pour être commercialisé. La psychose, cependant, est née, a gonflé très vite et ne s'est pas atténuée, comme si les assurances sur la sécurité n'étaient que mensonges ou cachotteries.

Dans les deux cas, ce ne sont pas les éleveurs qui étaient directement à l'origine de la faute ou de la fraude, mais des négociants français ou belges indécents, ou des fabricants d'aliments pour le bétail qui devront bien, un jour, s'expliquer devant la justice, même si leur syndicat professionnel affirme que « les industriels français de la nutrition animale n'ont jamais importé illégalement de farines animales du Royaume-Uni ».

La France s'était voulue, en 1996, en pointe dans l'Union, notamment contre la Grande-Bretagne, ce qui lui a valu des contentieux encore en cours. Elle l'est toujours aujourd'hui, cette fois-ci contre la plupart de ses partenaires, car les mesures nombreuses qu'elle a prises depuis quatre ans non seulement ne valorisent pas son crédit sanitaire auprès des autres Etats membres mais semblent même l'isoler. La présidence française de l'Union n'est pas une fonction rêvée pour imposer aux autres ses vues. Les mécanismes européens veulent plutôt qu'elle serve à trouver un consensus, c'est-à-dire un plus petit dénominateur commun.

Les agriculteurs se perdent dans ce jeu diplomatique-politico-sanitaire qu'ils ne contrôlent pas, alors qu'ils savent mieux que quiconque que c'est au plan européen que pourront être prises les seules mesures efficaces, étant donné la perméabilité des frontières des quinze et la mondialisation des échanges. Ce qui accentue leur abattement. Et peut-être demain leur révolte.

François Grosrichard

## Chronique américaine par Patrick Artinian



CONTACT PRESS IMAGES



« Lawrence Journal World ». Il paraît que les journalistes américains sont de gauche.

En tout cas, dans la « newsroom » du *Lawrence Journal World*, c'est clair, on a voté Gore. Du côté des propriétaires, par contre, la famille Simons, qui a créé le journal en 1892, c'est plutôt à droite toute. Le journal, lui, est parfaitement neutre. Et en attendant on tergiverse, on spéculé, on se moque ou on déplore, CNN restant branché en permanence. Rick Brass, rédacteur en chef (à gauche) et Micke Schield, éditeur (à droite), viennent d'apprendre que l'on n'en saura pas plus pour le moment.

Retrouvez la chronique de Patrick Artinian dans *Le Monde*

## Jérusalem : de la division au partage ?

MALGRÉ LA CRISE aigüe que traverse le processus de paix, Palestiniens et Israéliens peuvent-ils envisager de « vivre ensemble » à Jérusalem ? Oui, mais à la condition que soit respectée la légalité internationale, a répondu Elias Sanbar, historien et rédacteur en chef de la *Revue d'études palestiniennes*. Oui, mais les Palestiniens doivent prendre en compte « les différentes sensibilités » israéliennes, a dit Maurice Kriegel-Valrimont, directeur du centre d'études juives à l'École des hautes études en sciences sociales, lors d'une rencontre-débat organisée le 8 novembre au Sénat par l'Association pour Jérusalem - essentiellement composée de sénateurs.

Lorsque les Palestiniens revendiquent la souveraineté sur Jérusalem-Est, a plaidé M. Sanbar, ils ne préconisent pas de « séparation ou de division » de la ville. Jérusalem, qui « aujourd'hui est divisée », peut être « partagée » entre deux capitales et doit donc être « ouverte », a-t-il dit ; mais il faut pour cela que soient d'abord appliquées les résolutions des Nations unies relatives à l'évacuation des territoires occupés par Israël en 1967 et sur la base desquelles a été lancé le processus de paix en 1991. Jérusalem-Est, Vieille Ville incluse, fait partie de ces territoires et, pour les Palestiniens, il s'agit de négocier « toute la paix en échange de tous les territoires » et non, comme le veulent les Israéliens, sur la base du principe selon lequel « ce qui est à nous est à nous et ce qui est à vous ou le partage ».

Loin de chercher à « faire l'impossible sur le caractère exceptionnel » de la Vieille Ville - du fait de l'existence des Lieux saints des trois grandes religions -, M. Sanbar a rappelé que la négociation « porte sur la souveraineté et est donc politi-

que ». « Cette ville ne peut être négociée sur la base d'un mélange de souveraineté et de religiosité, a-t-il dit. Non seulement cela complique les choses, mais c'est dangereux ». La liberté de culte doit faire l'objet d'une négociation spécifique, mais celle-ci « ne peut se faire qu'entre deux entités souveraines », a-t-il ajouté, écartant l'éventuelle acceptation par les Palestiniens d'un lieu qui serait un substitut à Jérusalem et auquel serait attribuée l'appellation *El Qods*.

Pour Maurice Kriegel-Valrimont, il est essentiel que chacune des deux parties « respecte les traditions de l'autre » au sein de la cité. A ses yeux, la question de Jérusalem « est à la fois plus difficile et plus facile à régler aujourd'hui qu'auparavant ». Retraçant l'histoire récente de la ville, M. Kriegel-Valrimont a notamment rappelé que, lorsque Jérusalem-Ouest a été proclamée capitale d'Israël en 1950, il n'y a pas eu de protestation populaire parce que l'Est était exclu. Dans les années 70, la société israélienne a connu une « reterritorialisation partielle » qui a entraîné, a-t-il indiqué, une revalorisation de Jérusalem. Mais c'est en 1996 que le premier ministre israélien de droite, Benyamin Nétanyahou, a cherché à se positionner en « faisant de la défense de Jérusalem son cheval de bataille, pour montrer que c'est cela qui le différencie de ses prédécesseurs ». Cette prise de position a eu une « influence au-delà de l'électorat » de M. Nétanyahou. C'est cela, a-t-il dit, qui rend les choses « plus difficiles ».

Elles sont « aussi plus faciles », parce que « la société israélienne, a dit M. Kriegel-Valrimont, est une société très sécularisée » et que « pour l'immense majorité de la

population israélienne, il n'y a pas d'attachement irrationnel à Jérusalem ». Mais il a admis dans le même temps que c'est « une société profondément divisée ». Les Palestiniens, a-t-il estimé, « devraient tenir compte de ces deux éléments », des « sensibilités israéliennes » et du fait que « le gouvernement israélien est fragilisé » et risque « l'effondrement » à cause de la crise actuelle.

### DROITS FONDAMENTAUX

Pour Monique Chemillier-Gendreau, professeur à l'université Paris VII, la référence au droit international est incontournable et, s'il est vrai que les procédures de ce droit ne sont « pas toujours très rigoureuses », le corpus des valeurs dont on dispose est clair : interdiction de l'acquisition des territoires par la force, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, conventions de Genève, etc. Les Israéliens, a-t-elle dit, sont en train de « négocier des entorses au droit » et la négociation a échoué « parce qu'on est parti de la violation du droit ». « C'est dur pour les Israéliens, mais les gouvernements » des différents pays doivent « leur rappeler que c'est de cela même que dépend leur propre sécurité ». « Le démantèlement des colonies de peuplement, le retrait [des territoires palestiniens], le retour des réfugiés, a-t-elle précisé, sont des droits fondamentaux » et ne sont pas à négocier.

Quant au sommet israélo-palestinien de Camp David, il a abouti à une « impasse totale », a assuré M. Sanbar, qui a rappelé que l'unique récit détaillé qui en a été fait dès la fin juillet par l'un des négociateurs palestiniens, Akram Haniyé (publié dans sa quasi-intégralité par la *Revue d'études palestiniennes*), n'a pas été démenti par l'administration

américaine. Tandis que M. Kriegel-Valrimont s'est borné à indiquer à ce sujet qu'un « compte rendu indirect » du sommet a été récemment fait par le ministre israélien des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, au quotidien israélien *Haaretz*, Yves Aubin de la Messuzière, directeur Afrique du Nord-Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères, a estimé que « de réels progrès » ont été faits à Camp David.

Pour la première fois, a-t-il dit, des questions de fond ont été abordées, « le tabou de Jérusalem est tombé » du côté israélien et « plusieurs pistes » ont été explorées. « Peut-être est-on allé trop vite », a-t-il concédé. Il pense que plusieurs « scénarios sont envisageables » actuellement : une reprise des négociations sur la base des « acquis » de Camp David ; un accord-cadre partiel « qui laisserait de côté Jérusalem ou le seul site saint » ; ou alors - et ce serait, a-t-il dit, le pire - des initiatives unilatérales telles que « la séparation », dont on parle en Israël, ou « la proclamation de l'Etat palestinien ».

Mouna Naïm

### RECTIFICATIF

#### GUERRE D'ALGÉRIE

C'est par erreur que nous avons évoqué « les événements de Charonne » dans l'article consacré aux déclarations de Lionel Jospin sur la guerre d'Algérie (*Le Monde* du 7 novembre). Le premier ministre se référait à la manifestation du 17 octobre 1961 et non pas à celle du 8 février 1962, qui avait entraîné la mort de plusieurs manifestants à la station de métro Charonne.



## DISPARITIONS

## Robert Escarpit

« Billettiste » du « Monde » des années de 1949 à 1979, universitaire, Prix de l'humour et romancier

**ROBERT ESCARPIT** est mort des suites d'un infarctus, dimanche 19 novembre à l'hôpital de Langon (Gironde), à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Normalien, spécialiste de littérature anglaise, sociologue des « faits littéraires », président de l'université Bordeaux-III de 1975 à 1978, conseiller régional d'Aquitaine de 1986 à 1992, Robert Escarpit a signé quelque soixante-dix ouvrages, dont une quinzaine pour la jeunesse, et près de neuf mille billets dans *Le Monde*, entre 1949 et 1979.

Le surtitre de ces billets était « Au jour le jour ». Rue des Italiens, nous disions : « *L'Au jour* » ou, mieux : « *l'Escarpit* ». En bas à droite de la première page, sur une colonne, à peine plus haut que large, le texte en italique était le seul endroit du journal où était écornée la consigne, héritée des ancêtres du *Temps*, de « faire emmerdant ». Le lecteur y courait faire provision de narquoiserie, avant la ration quotidienne de haute grisaille : le même réflexe qu'aujourd'hui avec le dessin de « une ». C'est bien cela : Escarpit

était quelque chose comme « le Plantu » du dernier demi-siècle, de la décolonisation à l'alternance de gauche. Bon vivant, aussi tranquillement athée que son homologue du *Figaro*, André Frossard, deviendrait confessionnel, cet humoriste plein d'humanité(s), avec et sans « s », révélait l'absurdité des travers du moment, sans cynisme comme sans illusion, à force de logique et, au besoin, à coups de citations latines. Pour bien commencer la journée de drames, quoi de plus tonique que cette invitation bon enfant à n'être pas dupe !

## DE SWIFT À SAN ANTONIO

Tout préparait au sourire ce natif de Saint-Macaire (où il avait vu le jour le 24 avril 1918) : la verve bordelaise, versant laïque, la facétie façon Rue d'Ulm, l'agrégation d'anglais, la fréquentation de Swift et de Byron, le relativisme auquel portent le comparatisme (voyez Etienne) et la sociologie du livre, où il se montre pionnier. Par ce biais, le futur président de Bordeaux-III ouvre à San

Antonio les portes de l'érudition savante. Il sait ce que la fabrication des textes, romanesques ou politiques, a d'automatique, et comment en plaisanter (*Le Littératron*, *Le Ministricule*). On ne l'imagine pas sans un sourire de tout le visage, et sans la pipe au bec, accessoire presque obligé des amateurs de ce temps-là.

Enjoué peut vouloir dire le contraire de résigné. Fils d'instituteur, Robert Escarpit tient à l'héritage de l'école publique comme les autres Bordelais plus huppés s'accrochent au souvenir des bons Pères. Il a plus que vibré à 1936. Dans la Résistance, il a baroudé avec Chaban-Delmas, qui l'aura précédé de quelques heures dans une mort dont, tout jeunes, ils avaient pris le risque ensemble, et à qui le liait la conviction que « *tous les sacrifices se valent, du moment qu'ils sont consentis* ». Lors des déchiements d'Indochine et d'Algérie, les mini-éditoriaux de ses billets renforçaient le poids de la gauche chez les partisans de la décolonisa-

tion, souvent spiritualistes. Ce n'est pas par hasard qu'il a partagé son talent entre *Le Monde* et *Le Canard enchaîné*.

À la présidentielle de 1981, l'ancien militant du Front populaire brandit le drapeau qui dépassait depuis longtemps de sa poche, en écrivant tout bonnement (*Le Monde* du 12 mai) : « *J'attendais cela depuis quarante-cinq ans.* »

## SOCIOLOGIE ET SAINT-GLINGLIN

De 1986 à 1992, Robert Escarpit ne trouvera pas incohérent qu'un grand universitaire confondu pendant trente ans avec un « quotidien du soir » réputé « bourgeois » soit élu au conseil régional d'Aquitaine en tant qu'« apparenté communiste ». À côté de ses ouvrages de lauréat du Prix de l'humour (étiquette toujours inconfortable, contraignante pour un esprit aussi libre), et en marge de ses travaux de savant (*Précis de littérature anglaise*, *Sociologie de la littérature*, *La Révolution du livre*), il aura publié des textes plus personnels, plus graves, en

particulier des romans (*Le Jeune Homme et la Nuit*, *Un si beau jour pour mourir*) et aussi une quinzaine de livres pour la jeunesse (*Les Contes de la Saint-Glinglin*, *Les Enquêtes de Rouletabosse*). Dans une *Lettre ouverte*, le billettiste du quotidien de Beuve-Méry prétendument proche des dominicains ne se gêna pas pour comparer Dieu à un « *intellectuel de gauche* », espèce sermonnante à laquelle il se flattait de ne pas appartenir. Le vieillissement lui inspirait une « *colère sourde* ». Celle-ci ne l'a pas quitté, non plus que son progressisme d'instinct : « *Maintenir le cap vers un horizon sans limite* ».

Au moment des adieux – et, pour « sa » maison, à l'heure du chagrin –, ce n'est pas céder au chauvinisme que de retenir avant tout le sourire généreux dont notre billettiste a accompagné trente ans de sè-vère actualité, sous la pliure, en bas, à droite... Preuve vivante, et durable invitation à croire, que l'ironie peut être la gaieté de l'indignation.

Bertrand Poirot-Delpech

## AU CARNET DU « MONDE »

## Anniversaires de naissance

– En ce jour anniversaire, hommage soit rendu aux hommes et femmes rencontrés au cours de tes « Sanatorium », qui, par leur solidarité, ont permis à tes quatre fois vingt ans de voir encore le jour à Paris.

Souviens-toi,

Robert CLERC,

ton arrestation, le 20 avril 1943, par les brigades spéciales de la police parisienne. Emprisonné, jugé, par la « Section spéciale », tribunal d'Etat français. Livré aux Allemands, comme otage, fort de Romainville, Compiègne, déporté résistant aux camps, Auschwitz, Birkenau, Buchenwald.

Le 11 mai 1945, à Paris – Contrescarpe, tu venais au monde pour la seconde fois.

Jeanne, 21 novembre 2000.

Rémy Roure.

Nous seuls, peut-être, savons apprécier la valeur d'un morceau de pain, d'un verre d'eau, d'un instant de solitude, la possibilité d'aller et venir à notre fantaisie.

Parce que nous savons ce que sont la faim, la torture, l'esclavage.

– Déjà quinze ans.

Comme le temps passe vite.

Sophie.

Bon anniversaire.

Sylvie, Pascal.

## Mariages

Noéline de PAMPELONNE et Vincent BERTHIER de LIONCOURT

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 21 octobre 2000, à Chatou, dans l'intimité familiale.

## Décès

– M<sup>me</sup> Arlette Apap, née Spiteri,

M. et M<sup>me</sup> Marc Apap et leurs enfants,

Les familles, parentes, alliées et amies, Les membres du Lions Club International, ont la douleur de faire part du décès de

M. Sauveur APAP,

survenu le 17 novembre 2000, à soixante-quatorze ans.

21, rue de la Croix-de-Fer, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Sa famille, Et ses proches ont la tristesse de faire part du décès de

Nadine BASCHEVICI.

Les obsèques auront lieu le mercredi 22 novembre 2000, à 15 heures, au cimetière orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).

– Aix-en-Provence, Barbetane.

M<sup>me</sup> Léo Buffile, son épouse,

Ses enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Claudine Guénot,

sa compagne, Et les enfants et petits-enfants de celle-ci,

Parents et amis, font part du décès de

M. Jean BUFFILE.

La cérémonie a été célébrée le lundi 20 novembre 2000, à 10 h 30, en l'église de Barbetane.

5, rue Irma-Moreau, 13100 Aix-en-Provence, 6, rue Pujade, 13570 Barbetane.

– Pierre Chaussade, son époux,

Isabelle, Gilles, Catherine et Anne, ses enfants,

Ses petits-enfants,

Les familles Chaussade, Delmas, Dachary, Bachelet,

ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline CHAUSSADE, née BACHELET-DACHARY,

survenu le 18 novembre 2000.

Une bénédiction aura lieu le mardi 21 novembre, à 10 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, rue du Rendez-Vous, Paris-12<sup>e</sup>. Selon sa volonté, elle sera incinérée dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue des Marguettes, 75012 Paris.

– M. et M<sup>me</sup> Jean-Jacques Daudin,

M<sup>me</sup> Francine Daudin, M<sup>me</sup> Claire Lartigue,

ses enfants,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Alice DAUDIN, née AUGER,

chercheur au CNRS - CEA,

survenu le 17 novembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'inhumation aura lieu le mercredi 22 novembre, à 14 heures, dans la sépulture de famille, au cimetière de Félines-Minervois (Hérault).

M. Daudin, 156, rue d'Aulnay, 92290 Châtenay-Malabry.

– Gilles, Régis, Alyette, Matthieu et Laurence,

ont la douleur de faire part de la disparition de leur mère et grand-mère,

Janine ALEXANDRE DEBRAY,

le 19 octobre 2000.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, selon ses derniers vœux.

– M<sup>me</sup> Juliette Escarpit, son épouse,

Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,

Ses parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Robert ESCARPIT,

professeur, journaliste, écrivain.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le mardi 21 novembre, à 10 heures, en l'église de Saint-Macaire, suivies de l'inhumation au cimetière ancien de Langon (Gironde).

La famille ne recevra pas de condoléances.

(Lire ci-dessus.)

– Port-Louis. Paris. Sarzeau. Rochefort-sur-Mer. Locmiquélic. Lannion.

Dieu a accueilli dans la paix de son amour,

Germaine MOREAU,

née VIGOUROUX,

décédée le 18 novembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Anne-Marie et Paul Reynaud,

Noëlle Moreau-Bisseret,

Jean-Paul et Armelle Moreau,

Yves et Jacqueline Moreau,

Edith et Hervé Le Guen,

Michèle Moreau,

Pierrick et Jacqueline Moreau,

Bernard et Christine Moreau,

Brigitte Moreau, ses enfants,

Ses dix-neuf petits-enfants et leurs conjoints,

Et ses dix-huit arrière-petits-enfants, vous prient d'assister à la messe d'enterrement qui aura lieu le mardi 21 novembre, à 14 h 30, en l'église paroissiale de Port-Louis, suivie de l'inhumation au cimetière de Port-Louis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et M<sup>me</sup> Pierre Néel,

M. et M<sup>me</sup> Michel Guély,

ses enfants,

M<sup>me</sup> Alexandra Néel,

M. et M<sup>me</sup> François Guély,

M. et M<sup>me</sup> Olivier Guély,

M. Christophe Guély,

M. et M<sup>me</sup> Hervé Guély,

M. Pierre-Sylvain Guély,

ses petits-enfants,

Alice et Vincent,

ses arrière-petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Louis NÉEL,

membre de l'Institut, grand-croix de la Légion d'honneur,

survenu le 17 novembre 2000, à Brive, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe du souvenir sera célébrée en mémoire du défunt, le 23 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Louis de Grenoble.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Alain PEYREFITTE,

une messe sera célébrée par le R.P. Jean-Robert Armogathe, le lundi 27 novembre 2000, à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7<sup>e</sup>.

## Prières

SOIRÉE DE PRIÈRE

« Demandons la paix pour Jérusalem » (selon le Ps. 122, 6)

proposée par

La Fraternité d'Abraham

L'Amitié judéo-chrétienne de France

Le Sidic - Paris

en lien avec

le Mouvement juif libéral de France

Le jeudi 23 novembre 2000,

de 19 heures à 20 h 30

à la synagogue

du Mouvement juif libéral de France

11, rue Gaston-de-Caillavet,

75015 Paris

(métro Charles-Michels)

# Parce qu'un autre monde est possible

## Politis, change

SEMAINE DU 16 AU 22 NOVEMBRE 2000 n° 626 18 F

**Politis,**

CHÂQUE JEUDI

ARGENT SALE La banque par qui le scandale arrive

VERTS Et maintenant?

ETATS-UNIS Ralph Nader sans remords

IDEES Les inégalités du monde selon Jared Diamond

Action La vie associative et citoyenne Rencontre avec l'équipe de « Place publique »

Image PostScript (EPS MIS)

Désordres climatiques, vache folle, amiante, dioxine, OGM, nucléaire...

### BOMBES À RETARDEMENT

Contre les nouveaux apprentis sorciers, le principe de précaution est-il la bonne réponse?

18 F

## NOUVELLE FORMULE

Chaque jeudi chez votre marchand de journaux

■ JOSEF ERTL, ancien ministre allemand de l'agriculture, est mort jeudi 16 novembre à Murnau (Bavière) à l'âge de soixante-quinze ans. Josef Ertl avait occupé le portefeuille de l'agriculture dans le gouvernement fédéral entre 1969 et 1983, servant trois chanceliers successifs (Willy Brandt, Helmut Schmidt puis Helmut Kohl). Bien qu'enraciné en Bavière, Josef Ertl n'était pas membre de la CSU, branche catholique bavaroise de la démocratie chrétienne, mais du Parti libéral-démocrate (FDP). L'homme était connu pour savoir défendre avec passion les intérêts de l'agriculture allemande, et certaines de ses passes d'armes avec Jacques Chirac, son homologue français de l'époque, sont restées célèbres dans les milieux bruxellois. Josef Ertl vivait dans une chaise roulante depuis qu'un tauréau, en 1993, avait failli le tuer dans une cour de ferme.

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 15 novembre est publié :

● **Vaches folles** : un arrêté suspendant l'utilisation des farines animales pour l'alimentation de tous les animaux dont la chair ou les produits sont destinés à la consommation humaine (*Le Monde* du 15 et du 16 novembre).

## Colloques

Université Paris-VIII-Vincennes - Saint-Denis  
Institut National d'Histoire de l'Art et Cinédoc  
Cinéma/Film :

Aspects actuels de la valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels

- Les archives du XXI<sup>e</sup> siècle.
- Les musées du cinéma.
- La restauration des films.
- La diffusion et la programmation.

## Intervenants :

Michelle Aubert, Antoine de Baecque, Monique Barbaroux, Francis Beck, Luciano Berriatúa, Paolo Bertetto, Michele Canosa, João Bénard da Costa, Antonio Costa, Jean-Louis Cot, Claudine Eizykman, Renaud Fabre, Guy Fihman, Denis Frambourt, Catherine Gautier, Alberto Grifi, Martine Offroy, Mario Ricciardi, Jean Henri Roger, Jean Rozat, Felix del Valle, Marc Vernet.

Vendredi 24 et samedi 25 novembre 2000.

Palais du Luxembourg, salle Monnerville, 15 ter, rue de Vaugirard, Paris-6<sup>e</sup>.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Inscription préalable indispensable. CINEDOC@wanadoo.fr Tél. : 01-42-33-10-64. Fax : 01-42-33-63-35.

## Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

## Séminaires

Philippe Sers : « Art et totalitarisme (II) ». 27 novembre, 19 h 30-21 h 30, 4 et 11 décembre, 18 h 30-20 h 30, 18 décembre, 19 heures-21 heures, amphipoincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5<sup>e</sup>.

Philippe Riviale : « Passion d'argent, raison spéculative ». 27 novembre, 4 et 11 décembre, amphib, 18 décembre, amphia, 18 heures-20 heures, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5<sup>e</sup>.

Journée d'étude Phénoménologie et rationalités. Autour de Jean-Ioussaint Desanti, sous la responsabilité de Jean-Philippe Milet et François-David Sebbah.

24 novembre, 9 h 30-17 h 30, salle F-Billetdoux, Société des gens de lettres de France, hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris-14<sup>e</sup>.

Samedi autour d'un livre « Théorie de l'objet suivi de présentation personnelle » d'Alexis Meinong,

avec Jocelyn Benoist, Jean-François Courtine, Claude Imbert, Antonia Soulez et François Zourabichvili.

25 novembre, 9 h 30-12 h 30, amphistourdézé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5<sup>e</sup>.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

## Soutenances de thèse

– THÈSE en socio-anthropologie LE DEBNARGUILÉ, 24 novembre 2000, à 14 heures, université Paris-X - Nanterre (salle colloques K) (SNCF-RER). Par K. Chaouachi, auteur du NARGUILÉ, L'Harmattan (1997) (www.techism.com/narghile).

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures**  
**Permanence le samedi jusqu'à 16 heures**



**FINANCE** Abby Joseph Cohen, économiste et présidente du comité d'investissement de la banque américaine Goldman Sachs, est l'une des voix les plus écoutées à Wall Street.

● **DANS LE PASSÉ**, ses déclarations optimistes ont permis à plusieurs reprises d'enrayer la chute des Bourses internationales. ● **DANS UN ENTRETIEN** au *Monde*, Abby Cohen estime que la

confusion actuelle sur le résultat des élections aux Etats-Unis ne représente pas un danger pour les marchés. ● **ELLE JUGE** que la situation est beaucoup plus saine qu'il y a un an sur les

Bourses américaines, grâce à la stabilisation de la croissance outre-Atlantique et à la plus grande prudence des investisseurs. ● **LES COURS** des actions américaines sont, selon elle, actuelle-

ment sous-évalués d'environ 15 %. Elle réaffirme sa confiance dans les valeurs du secteur technologique, dont les revenus et les bénéfices devraient croître plus vite que l'ensemble de l'économie.

## Pour Abby Cohen, la situation des marchés est plus saine qu'il y a un an

Dans un entretien au « Monde », l'économiste de la banque Goldman Sachs et gourou de Wall Street juge que les cours des actions américaines sont sous-évalués d'environ 15 %. Selon elle, l'économie des Etats-Unis ne souffre pas de déséquilibres majeurs

« **VOUS ÊTES considérée comme la gourou de Wall Street. Selon vous, l'imbroglie électoral aux Etats-Unis fait-il courir des dangers aux marchés boursiers américains ?** - La confusion actuelle sur le résultat des élections ne représente pas un danger. Il n'y a pas d'émeutes, personne n'en appelle à l'armée. C'est plutôt une bataille de mots. Le processus juridique semble aller très vite, les juges étant à l'écoute des deux parties. Des décisions sont prises. Je ne pense pas que cette situation affectera l'économie américaine ou les marchés financiers.

« **La plupart des économistes estiment que les marchés d'actions seraient favorisés par l'élection de George W. Bush et les marchés obligataires par celle d'Al Gore, qu'en pensez-vous ?** - La vraie réponse est que nous n'en savons rien. Le prochain président n'annoncera pas de projets économiques précis avant quelques mois.

« **La plupart des marchés boursiers internationaux risquent de terminer l'année en baisse. Est-ce la fin des marchés haussiers ?**

- Nous nous sentons beaucoup plus à l'aise avec le marché aujourd'hui que l'hiver dernier. Les Etats-Unis ont retrouvé un certain sens de l'équilibre. Le taux de croissance actuel du produit intérieur brut (PIB) est revenu à un niveau qui nous paraît beaucoup plus soutenable qu'il y a un an, lorsqu'il était à un rythme supérieur à 8 %. La croissance devrait s'établir à 3 % en 2001. Quant aux cours des actions américaines, ils nous paraissent sous-évalués d'environ 15 %. Il nous semble aussi que les investisseurs sont beaucoup plus prudents et appliqués que l'hiver

dernier. Il font mieux leur devoir de recherche et d'étude des sociétés ou des secteurs avant d'acheter telle ou telle action. L'allocation de capital est donc plus efficace.

« **Il y a un autre point positif pour les marchés : le fait que la croissance se stabilise allège la pression qui pèse sur la Réserve fédérale et nous n'anticipons pas de hausse des taux d'intérêt dans les mois à venir.**

« Le comportement du marché boursier a également changé. En

sont devenus les facteurs qui comptent.

« **Quel est votre avis sur les valeurs technologiques ?**

- Dans les années 90, nous avons été parmi les plus ardents défenseurs des valeurs technologiques, car nous sentions qu'il y avait un énorme potentiel de croissance pour le secteur informatique et les télécommunications. Tout au long de la décennie, nous avons recommandé aux investisseurs de détenir plus d'actions technologiques dans leur portefeuille que leur poids moyen dans les indices. Ces titres étaient alors très décotés par rapport aux autres actions. Cela a changé dans le courant de l'année 1999. Nous avons alors recommandé aux investisseurs de détenir 35 % de leur portefeuille en actions des secteurs de la technologie et des télécommunications, soit la même pondération que dans les indices. En mars 2000, elles pesaient 45 % dans les indices et nous conseillions toujours 35 %. Nous maintenons ce chiffre, qui est conforme à leur pondération actuelle dans le marché.

« **Nous sommes toujours aujourd'hui enthousiastes sur la croissance de la technologie. Les revenus et les bénéfices de ce secteur devraient croître plus vite que pour l'ensemble de l'économie. La méfiance ne doit pas être générale. Les principaux signes d'inquiétude viennent de sociétés qui sont venues un peu trop tôt sur le marché.**

« Dès le mois de mars, nous avions par ailleurs suggéré qu'il y avait des opportunités sur d'autres segments du marché, les investisseurs ayant ignoré les valeurs liées à la consommation, celles du secteur financier ou de l'énergie. Il y avait aussi une indifférence vis-à-vis de certaines valeurs petites et

moyennes ainsi que pour les valeurs de l'immobilier. Depuis, les fonds qui s'étaient spécialisés dans ces secteurs ont rattrapé leur retard. Le déséquilibre s'est corrigé comme nous l'avions anticipé. Aujourd'hui, le marché est devenu plus stable.

« **Comment expliquez-vous la faiblesse de l'euro ?** - Une monnaie ne s'apprécie pas dans le vide, mais a une valeur relative. La vraie question est de savoir quelles sont les différences entre les économies américaine et européenne. Les restructurations des entreprises aux Etats-Unis ont commencé déjà depuis plusieurs années, ce qui leur a permis de se redéployer vers de nouveaux métiers et de créer des emplois. Ce n'est pas encore le cas en Europe.

« **La récente chute du Nasdaq ne risque-t-elle pas d'avoir, à travers les effets de richesses, des conséquences négatives pour l'économie américaine ?**

- Nous ne savons pas vraiment ce qu'est l'effet de richesse et quelle est son influence : 50 % des ménages américains ne détiennent pas d'actions. Les autres 50 % possèdent en moyenne 25 000 dollars. Nous savons aussi que 10 % des ménages détiennent 90 % des actions détenues par les particuliers. Nous pensons donc que pour beaucoup de familles l'effet richesse est très limité. Le véritable effet de richesse qui a un impact sur la confiance et la consommation c'est celui que produit le sentiment que l'entreprise dans laquelle on travaille se porte bien. Les créations d'emplois et la croissance des revenus sont plus importantes pour la plupart des familles que les mouvements des marchés boursiers.

« **Les économistes européens soulignent volontiers l'import-**

**tant déficit de la balance courante américaine, la faiblesse du taux d'épargne et l'endettement record des ménages...**

- Il faut rappeler un point important à ce sujet : les statistiques officielles sous-estiment les exportations. Les Etats-Unis sont l'aimant le plus fort pour les investissements en capital. Cela aggrave le déficit de la balance des paiements. Mais à un moment, celle-ci finira par se rééquilibrer. Nous pensons que quand les économies du reste du monde seront plus vigoureuses et que ces pays commenceront à importer, le déficit commercial diminuera.

« **La balance courante pourrait d'ailleurs ne pas être un indicateur si pertinent dans un environnement de globalisation des flux d'investissement. Car dans un tel environnement, si votre monnaie est une monnaie de réserve, vous avez forcément un déficit. Si votre économie continue à être plus productive que les autres, cela creuse le déficit. Ce n'est pas un signe de faiblesse mais plutôt de force relative. L'idée d'avoir un surplus de la balance des paiements est un concept qui ignore la globalisation.**

« Si, comme nous le croyons, la consommation des ménages commence à ralentir et que les revenus ne baissent pas, nous allons assister mécaniquement à une amélioration du taux d'épargne. Au minimum, il devrait se stabiliser et il y a une très forte probabilité pour qu'il augmente. Nous pensons que nous sommes très près du point bas. Le taux d'épargne global aux Etats-Unis, qui comprend l'épargne des ménages, des entreprises et des administrations, est déjà à un niveau équivalent de celui des autres grandes économies. Enfin, le niveau d'endettement des ménages

est surestimé dans les données qui, par exemple, ne sont pas ajustées en fonction de la capacité à rembourser.

« **Tout le monde pense, en Europe, que les Américains s'endettent pour acheter des actions. Est-ce vrai ?** - Cela ne concerne qu'une très faible proportion des ménages et les enquêtes de la Réserve fédérale le confirment. Gardez à l'esprit que pour la plupart des ménages américains, leur participation en Bourse se fait dans le

**Ma responsabilité est vraiment différente de celle d'Alan Greenspan. Il détermine la politique monétaire, je ne fais que la commenter**

cadre d'un compte d'épargne-retraite (de type IRA ou 401-K) : ils ne font rien de fou ou de sauvage, ils ne spéculent pas tous les jours, ils n'utilisent pas d'effet de levier. Certaines personnes, oui. Mais, globalement, les portefeuilles de particuliers sont très diversifiés et n'ont pas fortement recours à l'effet de levier.

« **Vous êtes probablement, avec Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, la personne la plus influente sur les marchés d'actions, n'est-ce pas une responsabilité lourde à porter ?**

- Ma responsabilité est vraiment différente de celle de M. Greenspan. Il détermine la politique monétaire, je ne fais que la commenter. Il surveille la régulation du système bancaire, je ne fais que l'analyser. Mon travail est de faire des analyses et, bien sûr, je suis ravie si mes prévisions sont vérifiées. Je pense que c'est de là que vient notre influence. Nous avons eu beaucoup de chance et nous étudions avec beaucoup d'attention toutes les données. Nous avons notamment eu la chance d'envisager les marchés sous un angle légèrement différent de celui des autres analystes. Nous ne nous sommes pas laissés entraîner par les mouvements à court terme du marché, par la volatilité. Nous nous sommes vraiment concentrés sur les tendances de fond aux Etats-Unis, en particulier sur le fait que l'inflation était contenue, qu'il y aurait des excédents budgétaires, etc. »

*Propos recueillis par Pierre-Antoine Delhomme, Sophie Fay et Cécile Prudhomme*

S. F.



ABBY JOSEPH COHEN

1999 et au début de l'année 2000, on pouvait choisir ses actions avec des méthodes statistiques, en jouant sur les effets d'accélération dans le marché, à la hausse comme à la baisse. Une règle s'appliquait : si une action montait pendant un mois, on pouvait l'acheter les yeux fermés et gagner de l'argent. Idem à la baisse. Les fondamentaux n'avaient pratiquement plus d'importance. Un de nos clients a résumé cette situation : « *Ceux qui avaient les meilleures performances étaient ceux qui pensaient le moins.* » Aujourd'hui, c'est très différent. Le critère de la valeur relative, les comparaisons de multiples de capitalisation, des perspectives de rendement sur fonds propres et une bonne croissance des bénéfices

## La grande figure de l'euphorie boursière devenue gourou malgré elle

**QUE SE PASSERAIT-IL** si Abby Joseph Cohen n'était plus aussi optimiste sur l'avenir du marché boursier américain mais commençait à exprimer de sérieux doutes ? « *Je préfère ne pas y penser* », répondait il y a deux ans le respon-

### PORTRAIT

La réputation de cette analyste est telle que ses prévisions de marché sont devenues prophéties

sable d'un grand fonds de pension américain, persuadé que l'analyste la plus écoutée du moment tenait le marché à bout de bras. Il avait raison. Lorsque l'économiste chargée de définir la stratégie d'investissement de la banque américaine Goldman Sachs a annoncé, en mars, que certains titres lui paraissaient trop chers, elle a donné le signal d'une des plus fortes corrections du marché. Aujourd'hui, M<sup>me</sup> Cohen se montre à nouveau confiante et elle juge que les cours des actions américaines sont sous-évalués.

Ce petit bout de femme toute simple, qui, à quarante-huit ans, ne cache pas ses cheveux gris

et ne porte que des tailleurs très discrets, maternelle Wall Street depuis plus de dix ans ! Sa célébrité aux Etats-Unis est immense. A chaque hésitation du marché, elle sait trouver les mots pour orienter les épargnants. Ceux-ci lui font une confiance aveugle. Elle a été la seule à leur prédire, dès février 1991, que l'économie américaine s'améliorerait fondamentalement et que, tôt ou tard, cela produirait un effet formidable sur la valorisation des actions. Elle a défendu l'idée que grâce à Internet et aux nouvelles technologies les Etats-Unis étaient entrés dans une « *nouvelle ère* ». Depuis, elle n'en a jamais démordu. Elle ne s'est jamais laissée effrayer dans les moments les plus difficiles, notamment dans la tourmente de l'été et de l'automne 1998. Elle a alors calmement recommandé à ses clients de profiter de la chute des cours pour se renforcer sur certaines valeurs. Ceux qui ont suivi son conseil ne l'ont pas regretté !

Son secret ? Une formation d'économiste, bien sûr, sans laquelle elle n'aurait sans doute pu faire son trou dans l'une des premières banques d'affaires américaine, mais aussi la distance qu'elle dit avoir su maintenir entre l'analyse de fond du marché et les « *bruits de Wall Street* ».

Fille d'immigrés polonais, elle a obtenu un diplôme d'économie et d'informatique de l'université de Cornell, avant de compléter sa formation à l'université George-Washington, puis d'entrer à la Réserve fédérale, la banque centrale des Etats-Unis. Installée à Washington, elle n'est retournée à New York qu'au début des années 80, appelée par la plus célèbre banque d'affaires de l'époque, disparue depuis, Drexel Burnham Lambert.

### LA TÊTE FROIDE

Elle s'est toutefois toujours tenue à l'écart de Manhattan et des folies de Wall Street, retournant s'installer avec son mari et ses deux filles dans le quartier de son enfance, The Queens, une banlieue modeste qu'elle n'a pas davantage songé à quitter lorsqu'elle a rejoint Goldman Sachs en 1990. Tous les jours, celle qui se défend d'être un gourou, s'accrochant au titre plus rationnel d'analyste, prend le bus pour rejoindre son bureau. Elle affirme pouvoir ainsi garder la tête froide, ne pas se laisser emporter par les modes et les états d'âme des opérateurs de marché.

Sa réputation est telle aujourd'hui que ses prévisions de marché sont devenues des pro-

phéties auto-réalisatrices. De temps à autre, la seule rumeur selon laquelle elle aurait modifié sa politique d'investissement fait plonger le marché, obligeant Goldman Sachs à démentir formellement le bruit. Malgré cette formidable aura, elle a dû attendre 1998 pour obtenir le prestigieux et lucratif statut d'associé-gérant de Goldman Sachs, qui la place à la tête d'une fortune potentielle de dizaines de millions de dollars. Pourquoi les banquiers ont-ils tant tardé à la distinguer ? La tradition n'est pas dans les banques d'affaires d'élever les analystes au plus haut rang. Aurait-on peur que leur célébrité et leur influence ne durent qu'un temps ?

Le grand défi de l'économiste devenue gourou malgré elle est bien là : la moindre erreur pourrait la faire sombrer rapidement dans l'oubli. M<sup>me</sup> Cohen survivra-t-elle aux années Clinton, à Alan Greenspan, et à l'alchimie économique qui a porté l'exceptionnelle (irrationnelle ?) performance de Wall Street ? Les experts qui croient à l'existence d'une bulle boursière spéculative souhaitent peut-être secrètement sa chute. Mais la popularité d'Abby Cohen pourrait la protéger longtemps encore.

## France Télécom rachète l'opérateur international Equant

**FRANCE TÉLÉCOM** a finalement réussi à mettre la main sur l'opérateur international Equant, spécialisé dans la gestion de réseaux de voix et de données pour une clientèle de grandes entreprises mondiales. Après plusieurs mois de tractations, le groupe a annoncé, lundi 20 novembre, un accord avec le principal actionnaire d'Equant, la fondation SITA, une coopérative du transport aérien.

Le groupe français va déboursier 3,5 milliards d'euros (environ 20 milliards de francs) sous forme d'actions France Télécom pour racheter les 34 % d'Equant détenus par SITA, soit une prime de 37 % par rapport aux derniers cours de Bourse. L'opérateur français n'aura pas besoin d'émettre d'actions nouvelles : il devrait racheter prochainement une partie de ses

propres titres auprès du britannique Vodafone, qui s'était fait rémunérer en actions France Télécom lors de la vente de sa filiale Orange. France Télécom compte sur la mise en Bourse, au début de 2001, de sa filiale de téléphonie mobile New Orange pour trouver le cash nécessaire à cette dernière opération.

### APPORT DE GLOBAL ONE

La fondation SITA a une nouvelle fois fait la fortune de ses associés, les compagnies aériennes mondiales. A l'origine, le réseau Equant était en effet un réseau privé permettant aux compagnies aériennes de communiquer entre elles et de s'échanger des informations commerciales. Sa transformation en opérateur de réseaux de données avait déjà grassement arrondi les fins de

mois de nombreuses compagnies aériennes, lors de son introduction en Bourse en 1999. La société néerlandaise, cotée à Paris, et financée notamment par la banque d'affaires Morgan Stanley, avait alors été évaluée en Bourse jusqu'à 25 milliards d'euros, en pleine euphorie boursière. Comme d'autres entreprises du secteur, Equant a été victime de la baisse des prix dans le domaine des transmissions de données, et de l'importance des investissements nécessaires dans les nouvelles technologies. Grâce à l'offre de France Télécom, les compagnies aériennes vont hériter, une nouvelle fois, d'un joli pactole de 30 millions d'actions France Télécom, qu'elles pourront vendre pour gonfler leurs résultats.

Pour prendre le contrôle majoritaire d'Equant, France Télécom

lui apportera en outre sa filiale Global One, valorisée environ 3 milliards d'euros. Cet apport fera grimper la participation de France Télécom à 54,3 % du capital. L'opérateur téléphonique français avait racheté beaucoup plus cher Global One à ses anciens alliés, Deutsche Telekom et l'américain Sprint (environ 5 milliards d'euros). « *Nous ne vendons pas Global One, nous le fusionnons avec Equant qui devient une partie intégrante du groupe France Télécom* », précise l'opérateur, qui a exclu de la transaction certaines activités de Global One dans le domaine de la voix.

La nouvelle société Equant/Global One se positionne d'emblée comme « *un leader mondial des services données et du protocole Internet pour les entreprises offrant le réseau sans couture le plus étendu*

au monde ». Global One possède un portefeuille de près de 30 000 clients, mais vise surtout les 2 000 principales entreprises multinationales. Ce marché très concurrentiel bénéficie de la forte montée des volumes de transmissions de données (plus de la moitié du chiffre d'affaires de Global One), mais souffre d'une intense guerre des prix. France Télécom devra donc procéder à des restructurations importantes (chiffrées à 400 millions d'euros) pour assurer le succès de cette activité. Il espère toutefois dégager du nouveau groupe des synergies de 300 millions d'euros par an à partir de la troisième année.

Pour assurer le développement de Equant/Global One, France Télécom investira 1 milliard d'euros supplémentaires sous forme d'actions préférentielles convertibles.

Enfin, pour offrir une porte de sortie aux actionnaires minoritaires d'Equant (45 % du capital), il a dû leur offrir un certificat de valeur garantie. Si l'action Equant/Global One n'atteint pas 60 euros dans trois ans (contre 38 euros aujourd'hui), l'addition s'alourdira pour France Télécom. Au total, l'opération ne devrait pas alourdir l'endettement, déjà élevé, de France Télécom (60 milliards d'euros, soit près de trois fois les fonds propres). Pour cela, l'opérateur français a dû, une nouvelle fois, compter sur les recettes futures de la mise en Bourse de sa filiale New Orange. Une cavalerie budgétaire qui reste dépendante de la situation des marchés financiers au début de 2001.

*Christophe Jakubyszyn*



## La SNCF lancera des TGV de nuit à l'été 2001

LA SNCF va lancer, à titre expérimental, un service de nuit de trains à grande vitesse (TGV) sur plusieurs destinations à l'été 2001, a annoncé vendredi 17 novembre Guillaume Pépy, directeur général délégué chargé de la clientèle. Ces TGV effectueront les liaisons aller-retours entre Paris et Nice, Perpignan, Brest, Hendaye et Tarbes. Ils rouleront principalement les vendredis et dimanches, sauf pour les liaisons avec Perpignan et Hendaye où ils circuleront tous les jours en juillet-août. Le billet sera vendu à un prix unique, qui pourrait être « de l'ordre de 220 francs en 2<sup>e</sup> classe », a précisé M. Pépy.

Actuellement, les derniers TGV circulent jusqu'aux alentours de 23 heures, laissant ensuite la place aux trains de fret. Mais avec la mise en œuvre de la réduction du temps de travail, qui multiplie les possibilités de week-end prolongés, la SNCF s'est aperçue que la demande était très forte les week-ends. Les voyageurs feront le trajet assis car les TGV ne comportent pas de couchettes. Les trains, qui partiront entre 23 heures et minuit, ne rouleront pas durant tout le trajet à grande vitesse, de façon à atteindre leur destination à partir de 5 h 30 plutôt qu'en pleine nuit.

## L'américain Quaker Oats convoité par Coca-Cola et Danone

**CONVOITISE** autour du groupe américain Quaker Oats connu pour sa boisson énergétique Gatorade et ses céréales pour le petit déjeuner. Selon l'édition en ligne du *Wall Street Journal* de dimanche 19 novembre, le groupe de boissons Coca-Cola négocierait actuellement son acquisition, mais Danone serait également sur les rangs. L'américain Coca-Cola mettrait plus que 15 milliards de dollars, la somme proposée début novembre par le groupe Pepsico et repoussée par Quaker Oats. Selon le quotidien, le conseil d'administration de Quaker Oats se serait réuni au cours du week-end pour discuter des deux offres, l'américaine et la française. Coca-Cola serait mieux placé que son adversaire dans le cas d'une offre de rachat par échange d'actions. Le conseil d'administration de Coca-Cola devrait se réunir mardi 21 novembre pour entériner l'offre sur Quaker. Au troisième trimestre, Quaker Oats a réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de dollars et un bénéfice de 263 millions de dollars.

# L'introduction en Bourse de la Deutsche Post illustre les bouleversements du secteur postal

L'Etat met en vente 29 % des actions de l'entreprise

La poste allemande a fait son introduction en Bourse, lundi 20 novembre. Jusqu'à présent, seule la poste néerlandaise était cotée sur les

marchés financiers. Cette privatisation partielle montre que le secteur postal est soumis à une forte concurrence et a besoin de capitaux. C'est

le 22 décembre que les ministres européens tenteront de se mettre d'accord sur une libéralisation progressive du courrier.

FRANCFORT

de notre correspondant

Qu'ont en commun la Deutsche Post et Deutsche Telekom ? Les deux entreprises sont toutes deux issues de la même administration. Leurs sièges sont voisins de quelques centaines de mètres, à Bonn. Elles ont entrepris, dès 1989, une mue sans précédent pour rejoindre le secteur privé. Et, depuis lundi 20 novembre, la première est, comme la seconde, cotée en Bourse.

Quatre ans après le numéro un européen des télécommunications, la Deutsche Post entre en fanfare à la Bourse de Francfort. Après l'introduction en Bourse de KPN, la poste néerlandaise, en juin 1998, la poste allemande est le deuxième opérateur postal européen à accomplir cette révolution. L'Etat allemand cède 29 % des actions qu'il détient. L'opération, une des plus importantes en Europe cette année, est d'ores et déjà considérée comme un succès, malgré les turbulences enregistrées ces dernières semaines sur les marchés de capitaux. « *Die Aktie Gelb* », l'action

jaune, a été souscrite huit fois. A 21 euros par titre, l'introduction rapportera 6,6 milliards d'euros (environ 43,4 milliards de francs) à l'Etat fédéral. Klaus Zumwinkel, le président du directoire de la Deutsche Post, en rêvait depuis sa nomination, en 1990.

Sous sa houlette, le groupe s'est lancé dans une vaste restructuration. Dans le contexte de la libéralisation du marché postal allemand et européen, il s'agissait de réduire les coûts pour s'adapter à une concurrence de plus en plus dynamique. Adaptation du service, absorption de la poste est-allemande, rationalisation des centres de tri et du réseau d'agences, le chantier « social » a été mené tambour battant. En une décennie, les effectifs sont passés de 394 000 à 244 000 personnes dans les métiers traditionnels. Depuis 1995, et la transformation du groupe en société anonyme, plus aucun fonctionnaire n'a été engagé ; ceux-ci représentent moins d'un tiers du personnel.

Ces coupes claires ainsi que les projets d'entrée en Bourse amorcés

par le gouvernement Kohl ont suscité de vives réactions syndicales. Opposés au passage au privé, les syndicats ont, en 1994, paralysé pendant plus de trois semaines le trafic postal dans toute l'Allemagne. En 1997, lors du vote des ultimes lois encadrant le libéralisation des postes, manifestations et débrayages ont accompagné les discussions parlementaires. A l'époque, nombre d'élus du SPD, alors dans l'opposition, se montraient critiques, mais la privatisation n'a pas été remise en cause par le nouveau gouvernement SPD-Verts.

**NOMBREUSES INCONNUES**

Le deuxième chantier engagé par M. Zumwinkel, un ancien de Mc Kinsey, concerne la stratégie d'expansion de la Deutsche Post, sur des créneaux où elle a grand besoin de se renforcer. Presque contestée sur son activité traditionnelle, le courrier, elle a dépensé des milliards pour diversifier ses débouchés, et devenir un industriel de la logistique, susceptible de surfer sur la vague Internet. Le groupe - symboliquement rebaptisé Deutsche Post World Net - s'est lancé dans une politique spectaculaire de croissance externe, avec une trentaine d'acquisitions depuis fin 1996. L'objectif est de devenir un opérateur incontournable en Europe.

Outre le pôle finance - avec la prise de contrôle de la Postbank -, les divisions express et logistique ont été fortement développées. DHL, détenu à 51 % pour le moment, et le suisse Danzas sont tombés dans l'escarcelle de Klaus Zumwinkel. En France, c'est la société Ducros Services Rapides qui a rejoint la Deutsche Post en décembre 1998. Cette stratégie offensive a d'ores et déjà changé la face de l'entreprise. Au premier semestre, le courrier ne représentait plus qu'un tiers du chiffre d'affaires, contre plus de 45 % fin 1999 (sur un total

de 22,4 milliards d'euros). Dans ce dossier, les postes allemande et française sont en concurrence frontale. La seconde ayant conclu un accord avec Fedex et racheté le réseau DPD, un des principaux transporteurs de colis outre-Rhin.

La mutation de la Deutsche Post est loin d'être achevée. « *La poste a fait 60 % du chemin, les restructurations vont se poursuivre, il va falloir intégrer les acquisitions* », explique un analyste. Les bénéfices se succèdent depuis 1994, mais les inconnues sont nombreuses sur l'avenir de l'ancienne administration. Celle-ci a déjà perdu des parts de marché face à ses concurrents privés, dans une Allemagne où la libéralisation du secteur est plus avancée qu'ailleurs. La Deutsche Post pourrait souffrir davantage encore : son monopole dans le courrier de moins de 200 grammes, devrait s'achever en décembre 2002. « *L'enjeu est d'une grande importance, il faut prolonger ce monopole* », estime Sigrun Schmid, du syndicat postal allemand.

Une autre incertitude pourrait refroidir l'enthousiasme des nouveaux actionnaires : les enquêtes de la Commission européenne. Différentes procédures sont engagées. Bruxelles suspecte la Deutsche Post de profiter de sa position pour étouffer la concurrence. En particulier, le courrier serait transporté à des tarifs trop élevés, dans le but de financer le développement international. Les éventuelles amendes risquent de peser sur les comptes. M. Zumwinkel minimise l'impact de ce différend, mais prend l'affaire au sérieux, comme l'illustre la récente embauche de l'ex-commissaire européenne, Monika Wulf-Mathies. Elle sera chargée dès janvier 2001 des contacts politiques et internationaux. Nul doute que le contentieux avec Bruxelles sera au cœur de ses préoccupations.

Philippe Ricard

## La Cour de cassation encadre les licenciements

LA CHAMBRE SOCIALE de la Cour de cassation, dans deux arrêts rendus mardi 14 novembre, limite les pouvoirs de l'employeur en matière de rupture du contrat de travail. La première décision (arrêt n° 4726) concerne une modification des horaires. Dans un arrêt rendu le 22 février, la Cour avait clairement indiqué que « le changement d'horaire, consistant dans une nouvelle répartition de l'horaire au sein de la journée, alors que la durée du travail et la rémunération restent identiques, constitue un simple changement des conditions de travail et non une modification du contrat ».

Un salarié ne peut donc pas s'y opposer. Cas de figure très différent le 14 novembre, la Cour a alors précisé sa jurisprudence. L'affaire concernait une salariée, licenciée pour avoir refusé de passer d'un horaire continu (7 heures-15 heures) à un horaire discontinu (8 heures/12 heures et 18 h 30/20 h 30) et à des horaires variables évoluant toutes les cinq semaines. La Cour de cassation estime que « la modification proposée comportait une coupure de plusieurs heures dans la journée et instituait des horaires variant chaque semaine dans un cycle de cinq semaines (...). La mesure litigieuse ne se bornait pas à un simple changement d'horaires, relevant du pouvoir de direction de l'employeur, mais instituait le passage d'un horaire fixe à un horaire variable et constituait en conséquence une modification du contrat de travail que la salariée était en droit de refuser ».

Faire passer un salarié d'un horaire fixe à un horaire variable revient donc à modifier son contrat. Est-ce également le cas de l'instauration d'une coupure de plusieurs

heures ? Si l'on s'en tient strictement à l'arrêt de février, la réponse devrait être négative. Mais il ne serait pas illogique, à la lecture de l'arrêt du 14 novembre, que la Cour décide que le passage à un horaire discontinu constitue également une modification du contrat.

Le deuxième arrêt (n° 4727) concerne le contenu même du contrat. La société Giraudy et une de ses attachées technico-commerciales avaient signé en 1988 un avenant au contrat de travail précisant que la non-réalisation d'un ou de plusieurs objectifs pouvait être considérée comme un motif de rupture du contrat de travail. C'est ce qui s'est produit en 1994. Si la cour d'appel de Montpellier a constaté que les conditions de la rupture étaient remplies, la Cour de cassation a tenu un autre raisonnement. « *Aucune clause du contrat de travail ne peut valablement décider qu'une circonstance quelconque constituera une cause de licenciement. Il appartient au juge d'apprécier, dans le cadre des pouvoirs qu'il tient de l'article L 122-14-3 du code du travail, si les faits invoqués par l'employeur dans la lettre de licenciement peuvent caractériser ou non une cause réelle et sérieuse de licenciement.* »

**OBJECTIFS RÉALISTES**

Selon la Cour de cassation, il appartenait à la cour d'appel d'« *apprécier d'une part, si les objectifs, fussent-ils définis au contrat, étaient réalistes, d'autre part, si la salariée était en faute de ne pas les avoir atteints* ». Cet arrêt pourrait relancer le débat entre ceux qui considèrent que l'important est le respect du contrat par les parties et ceux qui estiment que l'Etat, garant de l'intérêt collectif, peut décider si certains de ses articles sont « *réalistes* » ou non. Cet arrêt peut être lu comme une contribution de la Cour au débat sur la refondation sociale.

Frédéric Lemaître



There's no better way to fly.\*

Pour nous, s'envoler ne signifie pas simplement vous emmener rapidement, confortablement et en toute sécurité d'un point A vers un point B. C'est également notre passion qui fait de nous ce que nous sommes : la compagnie aérienne de l'an 2000. Elue par le magazine « *Air Transport World* ». Spécialement pour vous. Parce qu'il n'y a pas plus belle façon de s'envoler vers 341 destinations dans 92 pays. Informations et réservations, 0 820 020 030 (N° Indigo) ou [www.lufthansa.fr](http://www.lufthansa.fr)



Lufthansa

MEMBRE DU RESEAU STAR ALLIANCE





# Bernard Arnault et Suez-Lyonnaise s'allient sur la Toile

Après la boucle locale radio, les deux groupes font cause commune pour le développement de contenus sur Internet. Le PDG de LVMH s'associe à la candidature de son partenaire pour la téléphonie mobile de troisième génération

**DÉJÀ PARTENAIRES** dans le développement d'une licence nationale de boucle locale radio, Suez-Lyonnaise et Groupe Arnault, la holding de Bernard Arnault, PDG de LVMH, ont décidé de prolonger leur association. Lundi 20 novembre, les deux groupes ont confirmé leur alliance dans la téléphonie mobile et Internet (*Le Monde* du 18 novembre).

Pour 300 millions d'euros (environ 2 milliards de francs), Suez prendra, aux côtés du Groupe Arnault, qui en garde le contrôle, un tiers du capital d'un Europ@web recomposé. Ce dernier gardera 46 participations dans des sociétés Internet, spécialisées dans la vente de services ou d'annonces (ImmoStreet, Aucland, QXL, ProXchange...). Quatre sociétés ont été écartées du périmètre d'Europ@web : Liberty Surf - Suez doutant de l'avenir des fournisseurs d'accès gratuit à Internet - ; Zebank, qui aurait ramené Suez dans les services financiers ; e-luxury, un site d'achat en ligne de produits de luxe directement lié aux activités de LVMH ; enfin AKKA Technologies, une société qui propose la construction de sites Internet. Des accords commerciaux seront, toutefois, conclus entre Suez, Liberty Surf et Zebank.

Pour environ 300 millions d'euros également, Groupe Arnault va prendre 10 % du capital de la société intermédiaire créée par Suez

pour porter sa participation de 60 % dans ST3G, consortium constitué avec Telefonica pour la candidature à une licence de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) en France. L'opérateur espagnol a donné son accord à cette arrivée. D'autres partenaires - la rumeur évoque notamment le banquier Morgan Stanley - devraient faire leur entrée dans leur tour de table, avant le dépôt définitif des candidatures, fin janvier.

## LE SOUTIEN D'ALBERT FRÈRE

Ce double accord répond aux desirs des deux groupes. L'un comme l'autre sont convaincus de la nécessité d'être partie prenante dans la révolution Internet. Tous les deux sont à la recherche de partenaires. Le soutien actif d'Albert Frère, ami de Bernard Arnault et principal actionnaire de Suez, a fait le reste.

Bernard Arnault a beaucoup investi dans le développement de jeunes sociétés sur la Toile, regroupées notamment dans Europ@web. Au début de l'année, le PDG de LVMH envisageait une introduction en Bourse de sa société afin d'assurer son développement. La méfiance des marchés à l'égard d'Internet, depuis le printemps, l'a contraint à renoncer à ce projet et à chercher des partenaires. Jusqu'au milieu de la semaine dernière, des discussions ont eu lieu avec plusieurs groupes, dont Suez

et Vivendi. Le groupe de Jean-Marie Messier a toutefois démenti tout pourparler. Selon nos informations, des négociations ont bien eu lieu, mais ont échoué, en raison de la détermination de Vivendi à prendre la majorité du capital et devenir opérateur d'Europ@web. M. Arnault a refusé d'être relégué au rôle d'actionnaire minoritaire.

Son refus a été d'autant plus aisé que Suez n'avait pas les mêmes exigences. Le groupe de Gérard

Mestrallet cherche à conforter son pôle communication. Parti avec retard par rapport à ses concurrents, il entend se construire une stratégie de développement de tous les réseaux à haut débit, de la boucle locale au câble, favorisant l'Internet rapide. Pour soutenir l'utilisation de ses infrastructures, Suez a besoin de s'assurer des contenus, mais ne voit pas la nécessité de les posséder. Il s'est ainsi associé avec Paramount pour pouvoir diffuser

tous les films du studio américain sur le bouquet de télévision par satellite TPS. Il a passé un accord avec le groupe de presse Bayard pour développer en commun des programmes pour les jeunes sur la Toile. L'accord avec le Groupe Arnault lui ouvre maintenant le monde du commerce en ligne. L'association devrait être effective en janvier, lors du démarrage de la boucle locale radio.

L'alliance des deux groupes dans l'UMTS, elle, est liée à l'obtention d'une licence à l'été 2001. Les deux partenaires iront-ils plus loin ? Certains soulignent que des sociétés comme le groupe de presse financière *D. I Group* (éditeur de *La Tribune* et *d'Investir*), du Groupe Arnault, auraient leur place dans l'alliance avec Suez. De même, le PDG de LVMH pourrait être tenté de prendre une participation importante si Suez introduisait en Bourse son pôle communication ou ses activités de téléphonie, comme il en a évoqué la possibilité. Les deux groupes assurent qu'aucun de ces dossiers n'est ouvert, pour l'instant.

Martine Orange

## Lancement de l'hebdomadaire « Newsbourse »

**CRÉÉ** à l'initiative de Gérard Blandin, ancien directeur adjoint de la rédaction de *La Vie Française*, *Newsbourse*, hebdomadaire spécialisé dans le traitement de l'actualité financière, a publié son premier numéro dimanche 19 novembre. Avec une équipe de 15 salariés, mais au total une vingtaine de collaborateurs professionnels, ce journal de 32 pages au format berlinois, vendu 12,50 francs, a choisi une parution dominicale, afin, précise M. Blandin, de « publier une cote complète avec les cours de clôture du vendredi soir », notamment de la Bourse de New York. Avec une ouverture aux sociétés cotées internationales et une spécialisation dans la nouvelle économie, le magazine, qui dispose d'un capital de 2,3 millions de francs pour partie couvert par les salariés, revendique par ailleurs son indépendance à l'égard de tout groupe financier. Avec un tirage de 130 000 exemplaires, il vise une diffusion de 100 000 numéros chaque semaine. *Newsbourse* a également ouvert un site Internet réactualisé au jour le jour.

## Plusieurs échecs ont sanctionné une stratégie offensive

« **IL Y A QUELQUES années**, lorsqu'un investisseur prenait une position risquée dans l'industrie, on trouvait ça normal. Aujourd'hui, celui qui investit dans Internet est facilement qualifié d'inconscient. » Ce jugement d'un analyste financier s'applique parfaitement au cas de Bernard Arnault. Celui qui était salué comme un audacieux chevalier lorsqu'il augmentait la taille de son empire dans la mode et le luxe est regardé de manière beaucoup plus circonspecte quand il s'agit de sa stratégie dans les nouveaux médias. Il est vrai que le patron de LVMH n'a pas lésiné pour se développer dans la nouvelle économie. A travers Europ@web, la holding consacrée à ces investissements, le groupe Desfossés International, ou d'autres sociétés plus discrètes, Bernard Arnault a multiplié les prises de participation dans de nombreux sites Internet qui vont de la presse en ligne à la distribution de fleurs, de disques ou de vêtements, en passant par la banque et les enchères.

Cette politique d'achats tous azimuts n'a pas toujours été heureuse et Bernard Arnault n'a pu éviter de prendre des participations dans des « canards boiteux ». Les corrections subies par les valeurs de la nouvelle économie ont été fatales à quelques-unes des sociétés dans lesquelles il avait investi. La chute du magasin de mode en ligne Boob.com, en mai, dans lequel Arnault détenait 8,5 % du capital et la fermeture du distributeur de disques Boxman ont instillé le doute quant à sa stratégie. D'autres échecs ont été plus discrets, comme celui du site américain de télévision en ligne Pseudo.com. C'est le groupe Desfossés International qui avait été, au mois de mai, chef de file d'un investissement de 14 millions

de dollars dans cette société, qui a fermé ses portes fin septembre, licenciant ses 175 salariés.

Malgré ces faillites, ajoutées à la chute générale des cours des valeurs Internet, les spécialistes ne dressent pas un constat d'échec de cette politique de développement. « Il a quand même quelques longueurs d'avance sur la plupart de ses concurrents. Contrairement à ces derniers, il est entré sur ce marché avant la survalorisation des sociétés Internet. Au regard de son investissement de départ, il n'est donc pas évident qu'il y ait tant perdu que cela », estime Jean-Clément Texier, président de Banexi Communication.

## POSITION DÉLICATE

L'appréciation de la position de Bernard Arnault sur le Web est d'autant plus délicate que la nature de ses participations est diverse. Ainsi, selon M. Texier, « lorsqu'il s'agit de la prolongation de ses activités traditionnelles, comme dans le cas du luxe ou des ventes aux enchères, il n'agit pas différemment de tous les industriels. En ce qui concerne les investissements dans les jeunes pousses, outre l'aspect spéculatif, on peut également considérer qu'il s'agit de recherche et de développement ».

La constitution de bases de données ou la maîtrise de la facturation en ligne sont autant de savoirs qui pourront servir un jour sur les secteurs traditionnels. Et, comme le souligne un analyste, « sachant que Suez est réputé pour investir prudemment, ce serait une erreur d'enterrer le pôle Internet de LVMH. La qualité de l'acheteur donne une bonne idée de la valeur de ce qui est vendu ».

Frédéric Roy

## La dot d'Europ@web

● **Portails** : Compilo, site français d'informations géographiques dévolu à 70 % par Europ@web ; Bizax.com, service Internet pour les PME (65 %) ; Zurban, informations sur la vie parisienne (60 %)...

● **Marchés en ligne** : Aucland, site français d'enchères pour particuliers dévolu à plus de 70 % ; ImmoStreet, site immobilier (60 %) ; Flutter.com, entreprise britannique de paris en ligne (45 %) ; Adonsale, site d'espaces publicitaires (37 %) ; ProXchange, vente aux enchères de biens d'occasions pour entreprises (25 %)...

● **Commerce en ligne** : Muzigzag, commerce de produits musicaux dévolu à 75 % ; Wine&Co, commerce de vin (48 %) ; Alafolie, vente d'articles de mariage (25 %) ; Jakala.com, site italien de cadeaux d'entreprises (37 %) ; Submarino, site brésilien de distribution multiproduits (8 %)...

● **Technologies** : Cassiopee, services informatiques français (80 %) ; Zooba, services marketing pour les sites Internet (56 %) ; globeflow, fournisseur espagnol de solutions logistiques (41 %) ; Linbox.com, entreprise française de solutions informatiques sous Linux (42 %)...



## FORTE PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES +20%

PRESENCE ACCRUE A L'INTERNATIONAL  
CROISSANCE ORGANIQUE SOUTENUE  
GAIN DE NOMBREUX CONTRATS



### FORTE PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

AU COURS DE L'EXERCICE 1999-2000  
ARRÊTÉ AU 30 SEPTEMBRE 2000

#### CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE

1 820 millions d'€

dont 27% à l'international

↑ +20%

#### RESTAURATION COLLECTIVE

##### AVANCEMENT

1 285 millions d'€

↑ +27%

#### RESTAURATION DE CONCESSION

##### ELIANCE

535 millions d'€

↑ +6%

#### N°1 DE LA RESTAURATION CONCEDEE EN FRANCE ET N°3 EN EUROPE

Grâce au savoir-faire de ses 37 000 collaborateurs et à ses 8 504 restaurants, ELIOR sert chaque jour plus de 1 500 000 convives en Restauration Collective (Entreprises, Enseignement, Santé) et en Restauration de Concession (Autoroutes, Aéroports, Gares, Musées, Restauration Rapide...) en France, en Belgique, en Espagne, en Italie, au Luxembourg, au Mexique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

### Présence accrue à l'International

Les ventes réalisées à l'international, 487,3 Millions d'€, contre 234,4 l'exercice précédent, représentent désormais 26,7% des ventes du Groupe contre 15,4% en 1998/99.

Cette part croissante résulte à la fois du dynamisme du développement interne et de l'apport du chiffre d'affaires des Sociétés acquises par le Groupe au cours de l'exercice : Osesa en Espagne, Ristocheff en Italie, Nelson Hind en Grande-Bretagne puis Aerocomidas au Mexique. Toutes ces acquisitions ont été intégrées conformément aux prévisions et contribueront encore à la croissance du chiffre d'affaires et des résultats du Groupe sur les exercices prochains.

### Gain de nombreux contrats

La croissance interne d'Elior résulte des contrats remportés par le Groupe en France et à l'International. En Restauration Collective, ces contrats concernent notamment la fourniture de repas pour France Télécom, la Lloyd's à Londres, les Hôpitaux et les Ecoles de Bruxelles, le Théâtre de la Scala à Milan, l'OTAN (AFNORTH) aux Pays-Bas. En Restauration Commerciale, le Groupe assure désormais la restauration de la Wallace Collection à Londres et de l'Imperial Museum de Duxford.

Pour l'exercice 2000/2001, l'ouverture programmée de 3 sites d'autoroutes en Grande-Bretagne, le gain du contrat IFEMA (le plus grand parc d'expositions à Madrid) contribueront à porter la part du chiffre d'affaires réalisée hors de France à plus de 30% du chiffre d'affaires total du Groupe.

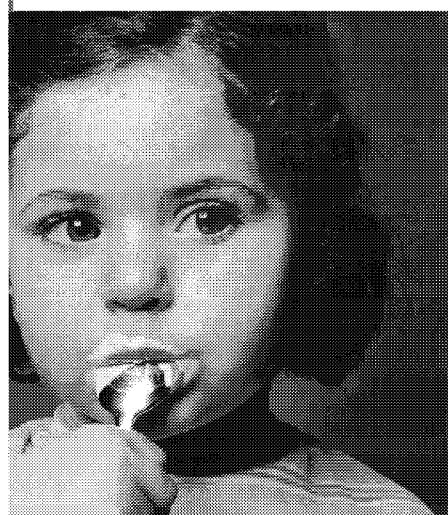
« L'exercice clos le 30 Septembre 2000 s'est déroulé conformément à nos prévisions. Nos deux métiers enregistrent une croissance soutenue à la fois par le dynamisme de notre développement commercial et le succès de notre programme d'acquisition. Le travail de toutes les équipes d'Elior nous rend confiants sur les résultats du Groupe qui devraient s'avérer conformes aux attentes du marché »

Robert Zolade et Francis Markus, co-Présidents

## La pige de la presse écrite

➔ l'Argus de la Presse

www.argus-presse.fr



# Elior

INVENTER LES NOUVEAUX PLAISIRS DE LA TABLE

Informations Actionnaires

01 40 19 47 70 / www.elior.com





## TABLEAU DE BORD

## AGENDA

## MARDI 21 NOVEMBRE

■ **UNION EUROPÉENNE** : suite de la réunion des ministres de l'agriculture de l'Union européenne.  
 ■ **OCDE** : publication des perspectives économiques mondiales.  
 ■ **ÉTATS-UNIS** : balance commerciale de septembre.

## MERCREDI 22 NOVEMBRE

■ **FRANCE** : production industrielle de septembre ; consommation des ménages.  
 ■ **UNION EUROPÉENNE** : perspectives économiques semi-annuelles.  
 ■ **ÉTATS-UNIS** : demandes d'allocations chômage.

## JEUDI 23 NOVEMBRE

■ **JAPON** : fermeture des marchés.  
 ■ **ÉTATS-UNIS** : fermeture des marchés.  
 ■ **UNION EUROPÉENNE** : discours du président de la Banque centrale européenne avant la réunion du Comité des affaires économiques et monétaires du Parlement européen. Conférence européenne ministérielle à Sochaux sur l'élargissement de l'Union européenne (Doubs).

## VENDREDI 24 NOVEMBRE

■ **FRANCE** : prix à la consommation pour octobre et PIB du troisième trimestre.  
 ■ **UNION EUROPÉENNE** : conférence sur la sécurité de l'approvisionnement en énergie.

## DIMANCHE 26 NOVEMBRE

■ **ROUMANIE** : élections présidentielle et législatives.  
 ■ **HAÏTI** : élection présidentielle.

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

■ **HYUNDAI** : Hyundai Engineering and Construction (HEC), le premier groupe sud-coréen de BTP a annoncé, lundi matin, un plan lui permettant de lever des fonds pour plus d'un milliard de dollars afin d'éviter la mise en liquidation judiciaire.

■ **BASF** : le chimiste allemand envisage de s'allier à l'américain Eli Lilly pour commercialiser un médicament contre l'arthrite, rapporte lundi le quotidien *Financial Times Deutschland*.

■ **HERMES** : le groupe français de luxe va nouer un partenariat avec le fabricant allemand d'optiques, Leica Camera, qui

prévoit une offre amicale sur 30 % de son capital pour environ 17 millions d'euros.

■ **BOEING** : le groupe américain d'aéronautique pourrait introduire en Bourse ses activités à forte croissance, notamment ses divisions satellite et communication et de gestion du trafic aérien, selon des informations publiées par le quotidien britannique *Financial Times* de lundi.

■ **DAEWOO** : les départs, de plus en plus nombreux, des ouvriers du constructeur automobile coréen, pourraient entraîner la prolongation de la fermeture de la plus grosse usine du groupe, ainsi que la disparition de ses sous-traitants, ont annoncé, lundi, les dirigeants de la société en règlement judiciaire.

■ **PHILIPS** : le groupe néerlandais Philips a acquis la société américaine Healthcare Solutions Group pour 1,7 milliards de dollars.

## SERVICES

■ **FRANCE TÉLÉCOM** : l'opérateur de télécommunication va prendre le contrôle de l'opérateur international de télécommunications Equant. (*Lire page 23*)

■ **SUEZ LYONNAISE DES EAUX** : le groupe Arnault et Suez Lyonnaise des Eaux ont signé un protocole d'accord qui prévoit une « alliance stratégique dans les métiers de l'Internet et de la communication ». (*Lire page 25*).

■ **RAILTRACK** : la démission du directeur général de la société privée chargée de l'infrastructure ferroviaire britannique, Gerald Corbett a été acceptée, vendredi 17 novembre, par le conseil d'administration.

## FINANCE

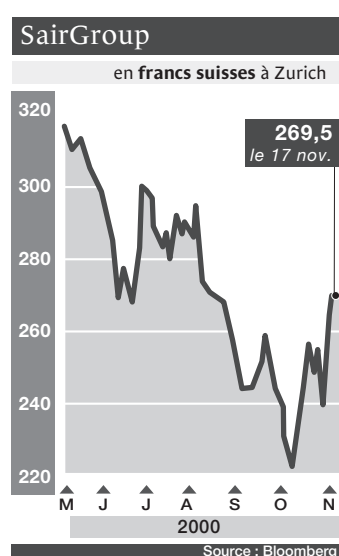
■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : le PDG de la banque, Daniel Bouton, a indiqué à l'hebdomadaire *Investir* du 18 novembre que « l'impact des 35 heures représente une augmentation de 6 % de la masse salariale, mais, compte tenu des progrès réalisés dans l'organisation, l'impact réel devrait se limiter à 3 % ».

■ **COMMERZBANK** : la banque allemande a reçu une demande de son principal actionnaire, l'appelant à convoquer une assemblée générale extraordinaire au sujet de la récente augmentation de capital réservée à Generali, a indiqué un porte-parole, lundi 20 novembre.

## VALEUR DU JOUR

## Swissair s'envole

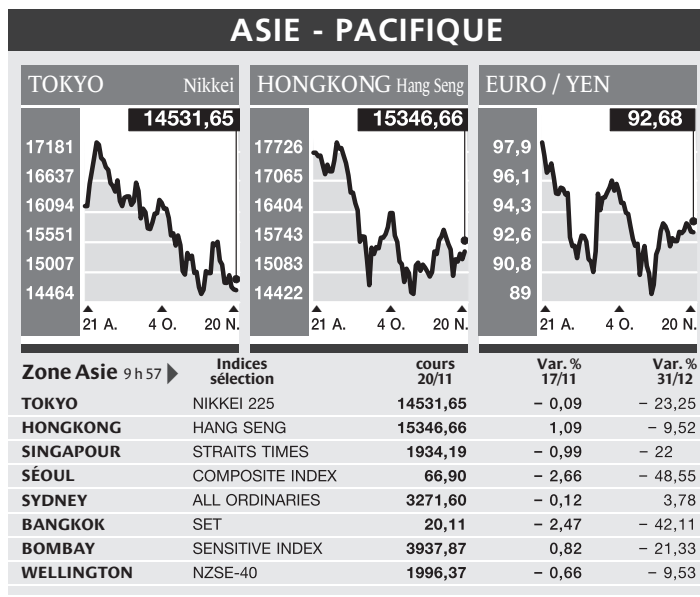
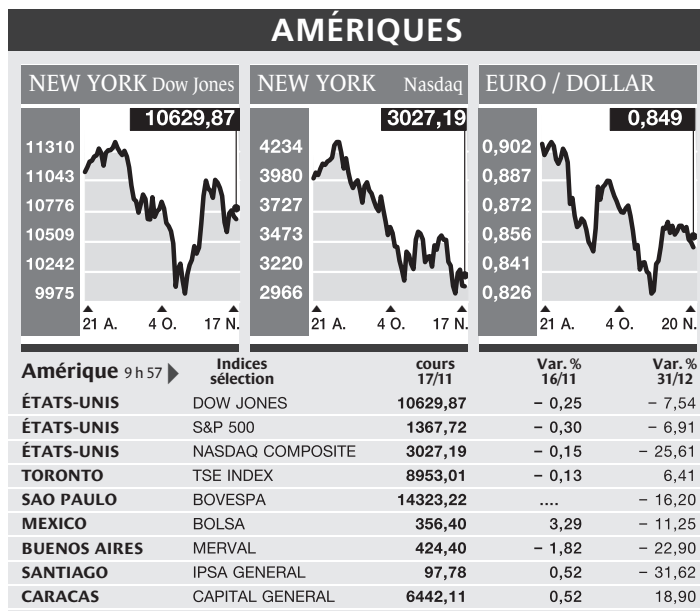
L'ACTION SAIRGROUP a renoué avec des niveaux qu'elle avait délaissés depuis plus de deux mois, à la Bourse de Zurich. Vendredi 17 novembre, en clôture, le cours de l'action atteignait 269,50 francs suisses, affichant un gain hebdomadaire de 9,55 %. Ce cours a surtout augmenté jeudi, à la suite de la publication d'un article quotidien suisse allemand *Blick*. Selon le journal, des administrateurs, avec à leur tête Lukas Muehleman, président du groupe Credit Suisse, feraient actuellement pression pour vendre la compagnie aérienne Swissair, qui représente la moitié de ses activités ; des membres du conseil d'administration tels Andres Leuenberger, vice-président de Roche, ou Mario Corti, directeur financier de Nestlé, soutiendraient la démarche du président. British Airways et Lufthansa pourraient être intéressés par le transporteur helvète. Ce projet devrait être à l'ordre du jour du conseil d'administration du mercredi 22 novembre. Béatrice Tschanz, porte-parole du groupe suisse, s'est empressée de déclarer que la vente de Swissair lui semblait « pour elle, impensable », que le groupe, en dépit des problèmes rencontrés avec ses filiales françaises - AOM, Air Liberté, et Air Littoral -, allait afficher un bénéfice de l'ordre de 200 millions de francs suisses cette année. En outre, pour elle, une telle vente aurait deux inconvénients majeurs : la compagnie perdrait ses droits



d'atterrissage si elle était rachetée par une compagnie étrangère ; et elle se heurterait à une vive opposition de la part de la population suisse.

« Si Bruggisser avait de la considération pour ses actionnaires, il vendrait l'aérien à British Airways » avait déclaré au *Monde* un spécialiste du transport aérien, au mois de juillet. « Il vaudrait mieux qu'il se concentre sur les métiers de services et qu'il les développe, car ceux-ci ont à la fois le mérite d'avoir un taux de rentabilité nettement supérieur et un engagement de capitaux beaucoup plus faible », ajoutait-il. Le conseil d'administration de mercredi 22 novembre lui donnera peut-être raison...

François Bostnavaron



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 a ouvert en légère hausse de 0,18 %, à 6 172,98 points, lundi 20 novembre. La Bourse de Paris avait terminé en nette baisse vendredi. Après avoir ouvert en recul de 0,98 %, l'indice CAC 40 avait accentué ses pertes au fil de la séance, pour terminer en repli de 1,93 %, à 6 161,92 points.

## FRANCFORT

LE DAX prenait 0,04 %, à 6 755,23 points, lundi en début de journée. Les indicateurs de la Bourse de Francfort avaient terminé en baisse vendredi, sous l'influence du marché américain. En clôture, l'indice DAX avait reculé de 1,31 %, à 6 752,29 points. Le NEMAX 50, l'indice du Neuer Markt, avait perdu 2,26 %, à 3 688,25 points, après avoir atteint, dans la journée, son plus bas niveau de l'année, à 3 652,69 points.

## LONDRES

LUNDI matin, l'indice Footsie a ouvert quasi inchangé, à 6 442,1 points. La Bourse de Londres avait terminé vendredi en légère hausse de 0,15 %, à 6 440,1 points.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse de 0,1 %, lundi, en raison des incertitudes politiques au Japon et aux Etats-Unis. L'indice de référence Nikkei a terminé à 14 531,65 points.

## NEW YORK

VENDREDI 17 novembre, les indices boursiers américains ont fermé en léger repli. Toujours marquée par le suspense prolongé des élections américaines, la séance s'est achevée sur une baisse du principal indicateur de Wall Street, le Dow Jones, de 0,25 %, à 10 629,87 points. Le représentant des valeurs technologiques, l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq, s'est également replié, cédant 0,15 % en clôture, à 3 027,21 points. Enfin, l'indice Standard and Poor's des 500 valeurs a cédé 0,34 %, pour finir à 1 367,71 points.

## TAUX

DANS LES premières transactions, lundi 20 novembre, les marchés obligataires européens étaient stables. Le taux de rendement de l'obligation d'Etat à 10 ans en France s'affichait à 5,30 %, tandis qu'en Allemagne il se situait à 5,18 %. Aux Etats-Unis, vendredi, le taux de l'obligation du Trésor à 30 ans avait progressé à 5,77 %, contre 5,73 % jeudi soir, et celui de l'emprunt à 10 ans était passé à 5,69 %, contre 5,66 %.

## MONNAIES

AU COURS des premiers échanges, lundi, l'euro se négociait juste en dessous du seuil de 0,85 dollar, à 0,8498 dollar. Face au yen, le billet vert s'inscrivait en nette hausse, remontant à 109,12 yens. Le dollar gagnait du terrain face à la devise japonaise en raison des remous politiques au Japon.

## ÉCONOMIE

## Bruxelles prévoit 3,1 % de croissance en 2001 dans la zone euro

LA CROISSANCE du produit intérieur brut (PIB) de la zone euro devrait baisser de 3,5 % en 2000 à 3,1 % en 2001, a estimé la Commission européenne dans un rapport semestriel publié par le quotidien économique allemand *Handelsblatt* dans son édition du lundi 20 novembre. La commission a révisé ses pronostics de taux de croissance de l'année en cours dans la zone euro à la hausse, prévoyant un taux de 3,5 % ou lieu de 3,4 %, précise le quotidien dans un communiqué avant la parution du journal. L'impact positif sur la croissance d'une forte demande dans les pays de la zone euro est freiné par l'effet négatif des prix élevés du pétrole, estime la commission. Le taux d'inflation de la zone euro devrait atteindre 2,2 % cette année au lieu de 1,8 % comme prévu en avril, indique le rapport.

■ **L'inflation annuelle de la zone euro a légèrement baissé en octobre, passant à 2,7 % contre 2,8 % en septembre.** Le taux d'inflation annuel dans l'ensemble des quinze pays membres est lui aussi en légère baisse, à 2,4 % en octobre contre 2,5 % en septembre. Les taux annuels les plus élevés ont été enregistrés en Irlande (6 %), au Luxembourg (4,3 %) et en Espagne (4 %) ; les taux les plus bas au Royaume-Uni (1 %), en Suède (1,3 %), en France et en Autriche (2,1 % chacun).

■ **ROYAUME-UNI** : la question de la participation à l'euro et celle de l'avenir de l'Union Européenne seront incontournables lors des prochaines élections britanniques, a estimé dimanche le vice-président de la Commission européenne chargé de la réforme administrative, le Britannique Neil Kinnock. « L'idée que l'on peut avoir une élection sans aborder en profondeur les affaires européennes, dont l'euro, est une idée que personne ne soutient, autant que je sache », a déclaré l'ancien chef du parti travailliste sur la chaîne de télévision Sky News.

■ **FRANCE** : le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a estimé que la croissance pourrait se situer cette année entre 3,2 % et 3,3 %. « Le sentiment de la Banque de France, après avoir interrogé les chefs d'entreprise, est que la croissance du troisième trimestre de cette année et du quatrième trimestre devrait être d'environ 0,8 % », a-t-il déclaré samedi, dans une émission de la radio BFM.

■ **ALLEMAGNE** : le déficit fédéral de l'Allemagne devrait atteindre 43,7 milliards de deutschemarks (22,34 milliards d'euros) en 2001, et non 46,1 milliards de deutschemarks comme prévu dans le projet de budget 2001, selon de nouvelles estimations effectuées vendredi par le Bundestag (chambre des députés).

■ **RUSSIE** : la production industrielle a augmenté de 9,8 % sur les dix premiers mois de l'année, par rapport à la même période de 1999. Pour le mois d'octobre, la production est en hausse de 10,4 % sur un an, alors qu'elle avait progressé de 7,2 % en septembre et de 10,2 % en août.

■ **JAPON** : l'excédent commercial a plongé de 40,8 % en octobre sur un an, s'établissant à 692,6 milliards de yens (7,5 milliards d'euros), en raison du renchérissement de la facture énergétique et de fortes importations de produits de haute technologie, a indiqué, lundi, le ministère des finances.

■ **PÉTROLE** : le ministre koweïtien du pétrole, cheikh Saoud Nasser Al-Sabah, a appelé, samedi, les nations industrialisées à laisser le marché déterminer les prix du brut. « Les pays industrialisés nous avaient toujours demandé de laisser agir le marché. Maintenant, nous demandons la même chose : laisser agir les forces du marché. C'est la loi de l'offre et de la demande », a déclaré cheikh Saoud.

■ **Le secrétaire américain à l'énergie, Bill Richardson, a renouvelé, dimanche, son appel à des prix du brut à 20 à 25 dollars le baril, en soulignant que le marché devrait être le facteur déterminant, et non une fourchette de prix fixes.** « Nous pensons que l'on devrait y parvenir par le jeu des forces du marché », a déclaré à la presse M. Richardson.

■ **Le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Robert Priddle, a affirmé, samedi, à Riyad que la demande mondiale de pétrole allait sensiblement augmenter dans les vingt prochaines années.** Elle « devrait atteindre, selon les projections, 115 millions de barils par jour (mbj) en 2020, contre 76 mbj en 2000 », a-t-il déclaré.

■ **ÉTHIOPIE** : la croissance de l'économie, affectée ces deux dernières années par la guerre avec l'Erythrée et la sécheresse, devrait s'établir autour de 10 % en 2000, a affirmé le ministre éthiopien des finances, Sufian Ahmed.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
COURONNE DANOISE	7,4594	COUR. NORVÉGIENNE	8,0035
COUR. SUÉDOISE	8,6700	COURONNE TCHÈQUE	34,7070
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6402	DOLLAR CANADIEN	1,3288
DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,1303	DOLLAR GÉO-CENTRAL	340,2000
DRACHME GRECQUE	340,2000	FORINT HONGROIS	1,6402
ZLOTY POLONAIS	3,8998		

Cours de change croisés						
20/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,91634	0,84945	0,12957	1,42295	0,55602
YEN	109,13000	.....	92,68500	14,12500	155,25000	60,66500
EURO	1,17723	1,07892	.....	1,15245	1,67425	0,65430
FRANC	7,71760	7,07425	6,55957	.....	10,98240	4,29190
LIVRE	0,70277	0,64415	0,59730	0,09105	.....	0,39080
FRANC SUISSE	1,79850	1,64830	1,52770	0,23290	2,55890	.....

Taux d'intérêt (%)				Matif				
Taux 17/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h57	Volume 20/11	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,77	4,86	5,31	5,71	Notionnel 5,5	15808	86,86	86,82
ALLEMAGNE	4,74	5,06	5,19	5,61	DÉCEMBRE 2000	NC	NC	NC
GDE-BRETAG.	6,25	5,88	5,09	4,51	EURIBor 3 mois	NC	NC	NC
ITALIE	4,74	5,02	5,55	6,03	DÉCEMBRE 2000	NC	NC	NC
JAPON	0,30	0,36	1,76	2,69				
ÉTATS-UNIS	6,47	6,35	5,71	5,78				
SUISSE	2,88	3,41	3,77	4,17				
PAYS-BAS	4,72	5,02	5,33	5,67				

Matières premières			
En dollars	Cours 17/11	Var. % 16/11	
MÉTALUX (LONDRES)		\$/TONNE	
CUIVRE 3 MOIS	1805	- 0,06	
ALUMINIUM 3 MOIS	1475	- 0,07	
PLOMB 3 MOIS	475	- 0,63	
ETAIN 3 MOIS	5325	- 0,28	
ZINC 3 MOIS	1064,50	- 0,14	
NICKEL 3 MOIS	6920	- 0,43	
MÉTALUX (NEW YORK)		\$/ONCE	
ARGENT A TERME	4,69	.....	
PLATINE A TERME	158240,00	- 0,23	
GRAINES DENRÉES		\$/BOISSEAU	
BLÉ (CHICAGO)	258	+ 0,78	
MAÏS (CHICAGO)	212	+ 0,36	
SOJA TOURTEAU (CHG.)	178	+ 1,25	
SOFTS		\$/TONNE	
CACAO (NEW YORK)	700	.....	
CAFÉ (LONDRES)	656	- 0,30	
SUCRÉ BL. (LONDRES)	169,10	+ 7,20	

En euros			
En euros	Cours 17/11	Var. % 16/11	
OR FIN KILO BARRE	9950	.....	
OR FIN LINGOT	9950	+ 0,40	
ONCE D'OR (LO) \$	266,40	.....	
PIÈCE FRANCE 20 F.	57	+ 0,71	
PIÈCE SUISSE 20 F.	56,50	.....	
PIÈCE UNION LAT. 20	56,60	+ 0,18	
PIÈCE 10 DOLLARS US	192	+ 1,05	
PIÈCE 20 DOLLARS US	381	+ 0,26	



VALEURS EUROPÉENNES

● L'action DaimlerChrysler a terminé la séance du vendredi 17 novembre dans le rouge, en raison des pertes attendues au quatrième trimestre par sa filiale Chrysler, dont le président, l'Américain Jim Holden, a été remplacé par l'Allemand Dieter Zetsche (*Le Monde* daté dimanche 19-lundi 20 novembre). Le titre du constructeur germano-américain a clos en baisse de 3,77 %, à 49,8 euros, après avoir atteint son plus bas niveau de l'année en cours de séance à 48,80 euros.

● L'action du groupe énergétique E.ON a terminé la séance de vendredi en repli de 0,62 %, à 61,02 euros, après avoir abandonné les négociations concernant le rachat de deux groupes de distribution d'eau, le

français Saur, filiale à 86 % de Bouygues, et l'américain Azurix.

● British Telecom, qui a annoncé le lancement de son emprunt obligataire en dollars (initialement prévu pour août), a reculé de 4 pence, à 665 pence, vendredi. Grâce à cette opération, l'opérateur espère lever 6 à 8 milliards de dollars et en consacrer une partie au refinancement de sa dette à court terme.

● Le groupe électronique néerlandais Philips, qui a annoncé vendredi le rachat pour 1,7 milliard de dollars du groupe Agilent Technologies Healthcare Solutions Group (HSG), spécialisé dans la fabrication d'instruments à usage médical, a terminé en très léger recul de 0,40 %, à 42,05 euros.

20/11 10h10

**AUTOMOBILE**

Code pays	Cours en euros	% Var. 17/11
AUTOLIV SDR	SE	26,07 - 0,22
BASF AG	BE*	43,20 + 1,17
BMW	DE*	38 - 0,26
CONTINENTAL AG	DE*	37 - 2,02
DAIMLERCHRYSLER	DE*	48,40 - 3,20
FIAT	IT*	28,31 + 1,11
FIAT PRIV.	IT*	17,78 + 1,60
MICHELIN	FR*	34,06 + 0,18
PEUGEOT	FR*	225,60 + 0,98
PIRELLI SPA	IT*	3,81 + 0,79
DR ING PORSCHE	DE*	376,0 + 0,53
RENAULT	FR*	55,50 - 0,54
VALEO	FR*	53,55 + 1,32
VOLKSWAGEN	DE*	58,90 - 0,17
DJ E STOXX AUTO P		226,73 - 0,84

**BANQUES**

ABBEY NATIONAL	GB	17,87 - 0,56
ABN AMRO HOLDIN	NL*	27,47 + 1,93
ALL & LEICS	GB	10,44 - 2,19
ALLIED IRISH BA	GB	21,75 - 0,38
ALPHA BANK	GR	36,89 + 1,37
B PINTO MAYOR R	PT*	25,85 ....
BANK AUSTRIA AG	AT*	61,10 + 0,49
BANK OF IRELAND	GB	15,34 - 0,33
BANK OF PIREAUS	GR	15,53 - 1,95
BK OF SCOTLAND	GB	11,42 + 0,88
BANKINTER R	ES*	43,29 + 1,74
BARCLAYS PLC	GB	32,61 + 0,15
BAYR.HYPO-UVER	DE*	62,10 + 0,15
BCA AG.MANTOVAN	IT*	9,36 + 0,86
BCA FIDURAM	IT*	18,05 - 1,10
BCA INTESA	IT*	4,95 - 0,80
BCA LOMBARDA	IT*	11,40 + 1,69
MONTE PASCHI SI	IT*	5 - 0,79
P.B.BERG.-CVI	IT*	20,40 - 0,29
BCA P.MILANO	IT*	7,26 - 0,41
B.PVERONA E S.	IT*	13,55 + 0,07
BCA ROMA	IT*	1,30 + 0,78
BBVA R	ES*	15,36 ....
ESPIRITO SANTO	PT*	17,50 ....
BCO POPULAR ESP	ES*	37,56 - 0,74
BGP R	PT*	5,75 ....
BIPOP CARIRE	IT*	9,30 ....
BNL	IT*	3,83 - 0,26
BNP PARIBAS	FR*	93,30 + 0,48
BSCB R	ES*	11,37 + 1,34
CHRISTIANIA BK	NO	5,95 ....
COMIT	IT*	7,04 - 0,42
COMM.BANK OF GR	GR	50,26 - 1,44
COMMERZBANK	DE*	32,45 + 0,31
CREDIT LYONNAIS	FR*	40,74 + 1,44
DANSKE BANK	DK	170,25 ....
DNB HOLDING -A-	NO	5,44 ....
DEUTSCHE BANK N	DE*	96,50 + 0,47
DEXIA	BE*	186,50 - 0,37
DRESDNER BANK N	DE*	50,10 + 0,91
EFG EUROBK ERGA	GR	26,91 + 1,16
ERSTE BANK	AT*	46,05 - 1,22
FOERENINGSSB A	SE	16,61 - 2,37
HALIFAX GROUP	GB	9,83 + 0,85
HSBC HLDG	GB	17,22 + 0,98
IKB	DE*	16,15 ....
KBC BANCASSURAN	BE*	49,56 - 0,88
LLOYDS TSB	GB	11,37 + 0,44
NAT BANK GREECE	GR	37,92 + 0,78
NATEXIS BQ POP.	FR*	90,15 ....
NORDIC BALTIC H	SE	8,36 - 0,68
NORDIC BALTIC H	DK	9,72 - 0,68
ROLO BANCA 1473	IT*	22,07 - 1,03
ROYAL BK SCOTL	GB	24,92 + 0,34
S-E-BANKEN -A-	SE	13,73 - 0,42
SAN PAOLO IMI	IT*	19,78 - 0,60
STANDARD CHARTE	GB	17,25 - 0,48
ST GENERAL-A-	FR*	67,30 + 1,28
SV HANDBK -A-	SE	18,80 - 0,31
SWEDISH MATCH	SE	4,23 ....
UBS N	CH	170,56 + 0,19
UNICREDITO ITAL	IT*	5,89 - 0,51
UNIDANMARK -A-	DK	85,80 ....
DJ E STOXX BANK P		348,02 + 0,39

**CONSTRUCTION**

ACCIONA	ES*	36,13 - 0,19
ACS	ES*	26,99 + 0,71
AGGREGATE IND	GB	1,15 - 1,43
AKTOR SA	GR	6,04 - 6,38
UPONOR -A-	FI*	18,50 ....
AUMAR R	ES*	17,90 - 0,56
ACESA R	ES*	8,95 - 0,22
BLUE CIRCLE IND	GB	7,42 + 0,45
BOUYGUES	FR*	55,80 - 1,76
BPB	GB	4 ....
BRISA AUTO-ESTR	PT*	9,20 ....
BUZZI UNICEM	IT*	9,04 + 0,56
CARADON	GB	3,17 ....
CRH PLC	GB	29,25 + 0,29
CIMPOR R	PT*	26,30 ....
COLAS	FR*	55,55 - 0,18
GRUPO DRAGADOS	ES*	11,41 - 0,78
FCC	ES*	20,31 - 0,98
GROUPE GTM	FR*	136,10 + 0,89
GRUPO FERROVIAL	ES*	14,15 + 1,65
HANSON PLC	GB	6,02 - 2,70
HEIDELBERG ZE	DE*	56,50 - 1,57
HELLTECHNODOR	GR	6,08 - 3,04
HERACLES GENL R	GR	14,11 + 0,52
HOCHTIEF ESSEN	DE*	23,80 + 0,21
HOLDERBANK FINA	CH	124,74 - 0,05
IMERYS	FR*	113,60 + 1,07
ITALCEMENTI	IT*	9,05 + 1
LAFARGE	FR*	85,40 + 1,01
MICHANIKI REG.	GB	3,82 ....
PILKINGTON PLC	GB	1,68 ....
RMC GROUP PLC	GB	10,40 + 0,65
SAINT GOBAIN	FR*	153,50 + 0,79
SKANSKA -B-	SE	45,67 + 1,54
TAYLOR WOODROW	GB	2,98 ....
TECHNIP	FR*	149,30 + 0,27
TITAN CEMENT RE	GR	41,15 - 1,34
WIENERBAUSTOFF	AT*	21,90 - 0,45
WILLIAMS	GB	5,38 ....
DJ E STOXX CNST P		220,17 + 0,06

**PRODUITS DE BASE**

ACERIALIA	ES*	8,98 + 0,34
ACERINOX R	ES*	31,24 + 0,13
ALUMINIUM GREEK	GR	41,74 - 0,70
ANGLO AMERICAN	GB	63,36 ....
ASSIDOMAEN AB	SE	20,18 - 1,13
BEKAERT	BE*	48,96 + 2,32
BILLITON	GB	4,10 ....
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	36,30 + 1
BUNZL PLC	GB	7,05 - 0,24
CORUS GROUP	GB	1,05 - 1,56
ELVAL	GR	3,79 - 1,15
ISPAT INTERNATI	NL*	4,60 + 3,37
JOHNSON MATTHEY	GB	17,20 - 0,19
MAYR-MELNHOF KA	AT*	46,85 + 0,24
METSA-SERLA -B	FI*	7,80 ....
HOLMEN -B-	SE	27,91 + 0,83
OUTOKUMPU	FI*	8,70 + 2,23
PECHINEY-A-	FR*	44,47 + 0,38
RAUTARUUKKI K	FI*	3,70 ....
RIO TINTO	GB	17,44 - 0,19
SIDENOR	GR	4,50 + 1,66
SILVER & BARYTE	GR	31,75 + 0,75
SMURFIT JEFFERS	GB	2,12 ....
STORA ENSO -A-	FI*	10,41 - 4,50
STORA ENSO -R-	FI*	11,05 - 0,54
SVENSKA CELLULO	SE	22,72 + 0,77
THYSSENKRUPP	DE*	16,74 + 2,07
UNION MINIERE	BE*	41,05 - 0,85
UPM-KYMMENE COR	FI*	31 - 0,96
USINOR	FR*	11,86 - 1
VIOHALCO	GR	12,87 + 1,51
VOEST-ALPINE ST	AT*	27,62 + 1,43
J D WETHERSPOON	GB	5,85 + 0,57
DJ E STOXX BASI P		166,84 - 0,10

**CHIMIE**

AIR LIQUIDE	FR*	144,20 + 0,14
AKZO NOBEL NV	NL*	55,70 + 0,63
BASF AG	DE*	43,20 + 1,17
BAYER AG	DE*	49,05 - 0,51
BOC GROUP PLC	GB	15,59 - 0,85
CELANESE N	DE*	19,95 + 0,25
CIBA SPEC CHEM	CH	70,19 + 0,71
CLARIANT N	CH	352,27 - 0,19
DEGUSSA-HUELS	DE*	34,40 + 1,18
DSM	NL*	34,83 + 0,11
EMS-CHEM HOLD A	CH	4919,97 - 1,12
KICI	GB	7,88 + 0,21
KEMIRA	FI*	5,30 - 0,93
LAPORTE	GB	8,98 + 0,75
LANZA GRP N	CH	602,86 - 0,65
NORSK HYDRO	NO	46,92 ....

RHODIA FR\* 14,25 + 1,14

SOLVAY BE\* 60,20 - 1,15

TESSENDERLO CHE BE\* 32,89 - 0,18

DJ E STOXX CHEM P 378,43 - 0,09

**CONGLOMERATS**

D'IETTEREN SA	BE*	263 - 0,08
AZEO	FR*	88 ....
GBL	BE*	271,10 - 0,33
GEVAERT	BE*	42,01 - 0,21
INCHCAPE	GB	4,50 - 0,74
MYTILINEOS	GR	10,73 + 0,14
UNAXIS HLDG N	CH	263,38 + 0,75
ORKLA	NO	21,74 ....
SOMAE SGPS	PT*	1,41 ....
TOMKINS	GB	2,43 - 0,68
DJ E STOXX CONG P		329,98 ....

**TÉLÉCOMMUNICATIONS**

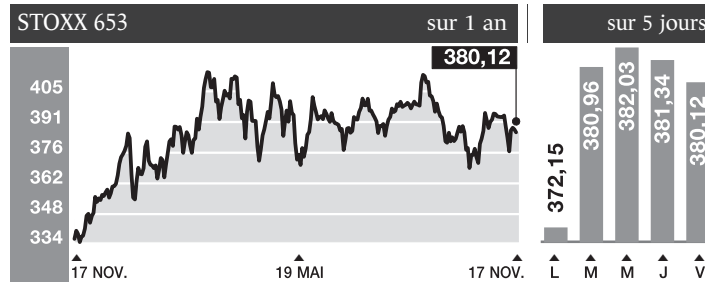
ATLANTIC TELECO	GB	2,83 + 1,80
EIRCOM	IR*	3,28 + 0,31
BRITISH TELECOM	GB	11,15 + 0,60
CABLE & WIRELES	GB	15,24 - 0,33
DEUTSCHE TELEKO	DE*	39,40 + 0,90
E.BISCOM	IT*	141,40 + 0,90
EIRCOM	IE	3,28 + 0,31
ELISA COMUNICA	IE	24,60 - 1,60
ENERGIS	GB	6,43 + 0,80
EQUANT NV	DE*	35,43 + 16,42
EUROPOLITAN HLD	SE	9,57 + 7,79
FRANCE TELECOM	FR*	105,70 - 2,22
HELLENIC TELE (	GR	17,64 + 2,21
HELSTELEPH E	FI*	102,60 ....
KINGSTON COM	GB	4,68 + 4,85
KONINKLIJKE KPN	NL*	17 - 2,41
LIBERTEL NV	NL*	13,65 - 0,73
MANNESMANN N	DE*	98 + 3,16
MOBILCOM	DE*	52 + 1,76
PANAFON HELLENI	GR	8,72 ....
PORTUGAL TELECO	PT*	9,22 ....
SONERA	FI*	21,60 - 0,05
SWISSCOM N	CH	291,26 ....
TELE DANMARK -B	DK	48,93 - 0,54
TELECEL	PT*	13,34 ....
TELECOM ITALIA	IT*	13,71 + 1,33
TELECOM ITALIA	IT*	6,25 - 0,95
TELIA	SE	7,15 ....
T.I.M.	IT*	9,45 + 0,96
TISCALI	IT*	34,25 + 1,18
VERSATEL TELECO	NL*	17,65 - 0,56
VODAFONE GROUP	GB	4,40 + 0,38
DJ E STOXX TCOM P		788,15 + 0,65

**CONSUMATION CYCLIQUE**

ACCOR	FR*	47,52 + 0,66
ADIDAS-SALOMON	DE*	61,40 ....
AGFA-GEVAERT	BE*	28,80 + 0,04
AIR FRANCE	FR*	22,75 + 0,22
AIRTOURS PLC	GB	3,75 - 1,32
ALITALIA	IT*	2,08 ....
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	12,33 + 0,41
AUTOGRIFF	IT*	15,50 + 0,41
BANG & OLUFSEN	DK	56,98 ....
BENETTON GROUP	IT*	6,20 + 0,46
BRITISH AIRWAYS	GB	6,20 - 1,33
BULGARI	IT*	15,79 + 0,89
CHRISTIAN DIOR	FR*	56,40 + 1,35
CLUB MED.	FR*	95,50 + 1,92
DT.LUFTHANSA N	DE*	25,50 + 0,39
ELECTROLUX -B-	SE	15,40 + 1,14
EM.TV & MERCHAN	DE*	26,05 + 2,12
EMI GROUP	GB	10,09 + 0,50
GRAND DISNEY	FR*	0,60 ....
GRANADA COMPASS	GB	10,40 ....
HERMES INTL	FR*	174,60 + 0,63
HPI	IT*	1,46 + 1,39
KLM	NL*	23,10 - 0,43
HILTON GROUP	GB	3,30 - 1,49
LVMH	FR*	81,40 + 1,12
MEDIÓN	DE*	101 + 1
MOULINEX	FR*	5,64 + 1,62
P & O PRINCESS	GB	4,22 - 0,39
PERYMOND PLC	GB	3,82 + 1,78
ROY.PHILIPS ELE	NL*	42,12 + 0,17
PREUSSAG AG	DE*	37,40 + 0,27
RANK GROUP	GB	2,82 - 0,59
RYANAIR HLDGS	IE	11,10 - 0,54
SAIRGROUP N	CH	167,93 - 0,51
SAS DANMARK A/S	DK	10,99 + 5,13
SEB	FR*	58,90 - 0,17
SODDXHO ALLIANC	FR*	199,40 - 0,30
TELE PIZZA	ES*	3,11 + 7,24
THE SWATCH GRP	CH	1528,47 - 0,77
THE SWATCH GRP	CH	311,60 - 0,42
THOMSON MULTIME	PA	48,25 + 1,77
WWWV UK UNITS	IR*	1,43 + 0,70
WILSON BOWDEN	GB	10,62 ....

**ALIMENTATION ET BOISSON**

ALLIED DOMECO	GB	7,17 - 0,46
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,58 ....
BASS	GB	12,59 - 0,13
BBAG OE BRAU-BE	AT*	48,50 ....
BRAU-UNION	AT*	4,79 - 1,02
CADBURY SCHWEPP	GB	8 + 0,21
CARLSBERG -A-	DK	51,88 - 0,97
CARLSBERG -B-	DK	49,78 - 0,77
DANISCO	DK	45,58 ....
DANONE	FR*	165 ....
DELTA HOLDINGS	GR	11,77 - 0,56
DIAGEO	GB	11,77 - 0,56
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,58 + 1,38
ERID.BECH.SAY	FR*	102,80 + 1,28
HELLENK HOLDN	NL*	43,50 + 1,16
HELLENIC BOTTLI	GR	15,14 - 2,09
HELLENIC SUGAR	GR	12,26 + 2,96



WM-DATA -B- SE 4,36 + 1,61

WOLFORD AG AT\* 22,50 + 0,63

DJ E STOXX CYC GO P 169,49 + 0,43

**PHARMACIE**

ACTELION N	CH	512,33 + 0,39
ALTANA AG	DE*	140 + 0,36
ASTRAZENECA	GB	55,59 + 0,09
AVENTIS	FR*	91,20 - 0,76
BB BIOTECH	CH	1226,71 - 2,35
CAMBRIDGE ANTIB	GB	....
CELLECT GROUP	GB	21,72 - 2,69
ELAN CORP	IE	36,50 ....
ESSILOR INTL	FR*	331,60 - 2,18
FRESENIUS MED C	DE*	100 ....
GAMBRO -A-	SE	8,25 - 0,69
GLAXO WELLCOME	GB	33,96 - 0,15
NOVARTIS N	CH	1833,51 + 0,36
NOVO NORDISK B	DK	209,13 ....
NYCOMED AMERSHA	GB	9,67 ....
ORION B-	FI*	22,80 - 0,22
QIAGEN NV	NL*	39 + 1,83
ROCHE HOLDING	CH	13510,23 + 0,46
ROCHE HOLDING G	CH	11197,85 + 0,41
SANOFI SYNTHELA	FR*	68,25 + 0,29
SCHERING AG	DE*	67 + 0,68
SHIRE PHARMA GR	GB	22,60 - 0,88
SERONO -B-	CH	1141,43 + 2,35
SMITH & NEPHEW	GB	4,97 + 0,34
MYTILINEOS	GR	15,39 - 0,54
SSL INTL	GB	13,12 + 0,25
SUNZER FRAT.SA1	CH	727,50 + 2,69
SYNTHES-STRATEC	CH	715,04 + 1,87
UCB	BE*	42,61 + 1,40
WILLIAM DEMANT	DK	57,03 + 0,10
ZELTIA		



VALEURS FRANCE

Le titre France Télécom s'inscrivait en baisse de 2,87 %, à 105 euros, dans les premiers échanges à la Bourse de Paris, lundi 20 novembre, tandis que celui d'Equant bondissait de 17,14 % à 39,5 euros. Avant l'ouverture du marché, France Télécom a annoncé le rachat de l'opérateur international de télécommunications Equant, en reprenant pour 3,47 milliards d'euros la part de 35 % détenue par la fondation Sita. Equant et Global One, la filiale de France Télécom, seront ensuite fusionnées au sein d'une nouvelle entité dont l'opérateur français détiendra 54,3 %.

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 20 NOVEMBRE Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 24 novembre

Table of market data for France, including indices like ACCOR, AGF, AFFINE, AIR FRANCE, and AIR LIQUIDE with their respective values and percentage changes.

Large table of stock market data for various companies, including Alcatel, Alcatel O, Alstom, Altran Techn, and others, with columns for company name, value, and percentage change.

Large table of stock market data for various companies, including Remy Cointreau, Renault, Rexel, Rhodia, and others, with columns for company name, value, and percentage change.

Table of international stock market data, including indices like ADECCO, AMERICAN EXP., AMVESCAP EXP., and others, with columns for company name, value, and percentage change.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 17 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

Table of stock market data for the Nouveau Marché, listing companies like Abel Guillem, AB Soft, Access Comm, and others with their values and percentage changes.

Table of stock market data for various companies, including Coala, Coheris Atix, Col, and others, with columns for company name, value, and percentage change.

Advertisement for Symphonis, featuring a large '0%' graphic and the text 'Droits d'entrée sur plus de 100 Sicav/FCP en ligne'.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 20 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock market data for the Second Marché, listing companies like Altedia, Arkopharma, and others with their values and percentage changes.

SICAV ET FCP

Une sélection. Cours de clôture le 17 novembre

Table of data for various SICAV and FCP funds, including AGIPI, BNP Paribas, and CDC Asset Management, with columns for fund name, value, and date.

Table of data for various SICAV and FCP funds, including Fondus Commun de Placements, Crédit Agricole, and Indocam, with columns for fund name, value, and date.

Table of data for various SICAV and FCP funds, including Fondus Commun de Placements, Crédit Agricole, and Indocam, with columns for fund name, value, and date.

Table of data for various SICAV and FCP funds, including Fondus Commun de Placements, Crédit Agricole, and Indocam, with columns for fund name, value, and date.



**SPORTS** L'équipe de France de rugby a battu la Nouvelle-Zélande (42-33), samedi 18 novembre, à Marseille, emportant le deuxième test-match de la tournée européenne

des All Blacks après avoir perdu le premier une semaine plus tôt. ● **LES FRANÇAIS** ont inscrit trois essais, tout comme les Néo-Zélandais, qui ont réussi à revenir au score à la mi-

temps. ● **LE BUTEUR** Christophe Lamaison, auteur de cinq pénalités, trois transformations et deux drops, a connu 100 % de réussite, contribuant largement au succès français.

● **UN AN** après son arrivée à la tête du XV de France, Bernard Laporte se réjouit de ce succès, mais reconnaît que son équipe est « encore loin de la vérité ». ● **LE TRIOMPHE** FRAN-

ÇAIS, ajouté à la victoire anglaise (22-19) devant l'Australie, samedi (lire page 30), démontre que le rugby de l'hémisphère Nord a encore des ressources.

## Le XV de France régale son public et écoëure les All Blacks

L'enthousiasme de la foule du Stade-Vélodrome, à Marseille, a galvanisé les Français, qui, une semaine après avoir dû s'incliner à Paris, ont infligé aux Néo-Zélandais une boulimie de jeu conclue par une belle victoire pleine de maîtrise et d'orgueil (42-33)

### MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Il faudra remercier les All Blacks. Pour la magie qui accompagne chacune de leurs sorties, pour leur talent de joueurs de rugby, bien sûr, mais surtout pour cette capacité inégalable qu'ont les Néo-Zélandais de faire ressortir le meilleur du rugby français. Pas une équipe au monde ne sait mieux mettre en valeur les qualités du XV de France : quand les Anglais, les ennemis préférés du rugby français, se contentent d'agacer les Bleus, les Sud-Africains de les faire souffrir sur les impacts, et les Australiens de les battre avec la régularité d'un métronome, les hommes en noir tirent, à leur corps défendant, la quintessence du rugby made in les Bleus.

Ce fut vrai un jour d'été 1994, à

Christchurch, où Jean-Luc Sadourny avait inscrit son célèbre « essai du bout du monde » et de la victoire ; ce fut encore vrai un jour d'automne 1999 à Twickenham, en demi-finales de Coupe du monde ; ce fut toujours plus vrai à Marseille, samedi 18 novembre, où les Français ont offert au merveilleux public méridional un grand gala, une course-poursuite grisante, entamée et achevée sur le grand air de la révolte, bravement entonné pour oublier les deux défaites encaissées en quinze jours face à l'Australie (13-18) et à la Nouvelle-Zélande (26-39).

Depuis la tournée héroïque de 1994 (deux victoires en terre néo-zélandaise), le XV de France prend un malin plaisir à dévorer l'ogre noir avec une rare constance : cinq victoires pour trois défaites. Pour Wayne Smith, l'entraîneur néo-zélandais, les Bleus de France sont « un peu les Dirty Harry » du rugby mondial : « Comme dans les films de Clint Eastwood, ils sont les héros qui braquent leur magnum sous le

nez des hommes prêts. » Survoltés comme jamais, précis et sereins comme Bernard Laporte, leur entraîneur, rêvait de les voir, les Bleus ont dégainé les premiers au Stade-Vélodrome.

### MISE EN BOUCHE

Les dernières notes de *La Marseillaise* s'étaient à peine évanouies que Xavier Garbajosa trompait Andrew Mehrtens sur une merveille de coup de pied à suivre côté fermé pour inscrire le premier essai (3<sup>e</sup> minute). Ce n'était là qu'une mise en bouche. Pendant les vingt minutes à suivre, les All Blacks allaient se trouver contraints d'ingurgiter une boulimie de jeu français, tout le contraire d'une bouillie sans saveur, sans jamais prendre le temps de déglutir. « Les vingt minutes les plus intenses auxquelles nous ayons eu faire face tout au long de l'année », reconnaîtra Wayne Smith.

Toute la semaine, Bernard Laporte avait fustigé les comportements « idiots », il avait dénoncé

ces fautes stupides et ces précipitations inutiles qui avaient empêché, selon lui, le XV de France d'accrocher deux succès lors des deux matches précédents. Fabien Pelous, capitaine dépité par les « bêtasous », avait pris le relais en glissant « un mot par ci, un mot par là » à l'oreille des fautifs. « C'est vexant », assure Richard Dourthe, un des plus visés par la vindicte du capitaine. C'est efficace, aussi, si l'on en juge par la bonne maîtrise collective des Français, qui n'ont donné à Andrew Mehrtens que quatre pénalités à tenter, contre neuf la semaine précédente.

« Pendant la promenade d'avant-match, Bernard Laporte nous avait demandé de trouver le juste milieu entre agressivité et maîtrise », explique Richard Dourthe. Pendant plus de vingt minutes, le mélange est idéal, le cocktail explosif. D'un bout à l'autre du Stade-Vélodrome, les Français sont quinze gamins qui allument des pétards de partout, sous la direction d'un Fabien Galthié au jeu plus mature

après Justin Marshall (13<sup>e</sup>), Doug Howlett (34<sup>e</sup>) et Gordon Slater (40<sup>e</sup>) garnissent à leur tour l'assiette française. De part et d'autre, les estomacs débordent, les poumons sont vides et les cœurs à plat. « A chaque arrêt de jeu, il fallait le masque à oxygène », souligne Richard Dourthe. La botte d'Andrew Mehrtens donne un peu d'air aux All Blacks. Cela ne suffira pas. Le XV de France, qui s'ennuie tant au Stade de France (une victoire pour sept défaites depuis 1998), ne demande qu'à se laisser gagner par l'enthousiasme communicatif du public marseillais. Fabien Galthié emmène son pack dans l'en-but néo-zélandais (66<sup>e</sup>) et Christophe Lamaison passe deux drops, comme ça, en toute décontraction. Pour la deuxième fois en douze mois, le XV de France a infligé quarante points à la Nouvelle-Zélande (42-33). Il faudra bien remercier les All Blacks, un jour.

Eric Collier

## Bernard Laporte tient son match de référence pour aller plus loin

### MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Christophe Lamaison venait de sceller le score d'un nouveau drop plein de sang-froid. Le XV de France avait gagné son premier test de l'automne (42-33), et de belle manière. Bernard Laporte pouvait bondir de son siège, étreindre son voisin de tribune, Jo Maso. L'entraîneur et le manager de l'équipe de France venaient d'emporter, mieux qu'une victoire, une bataille. Sauf accident, ils pourront travailler en paix jusqu'à la prochaine Coupe du monde, organisée par l'Australie en 2003. Un luxe rare, dans le monde agité du rugby français.

« Un entraîneur a toujours besoin de crédit, d'abord auprès de ses joueurs », convient Bernard Laporte. C'est aujourd'hui chose faite. « Il avait besoin de victoires pour acquérir une crédibilité », explique Fabien Galthié, mais nous, les joueurs, nous n'avons jamais douté de lui. Nous sommes d'accord avec lui, parce que nous savons qu'il a raison. » Avec ce succès sur les All Blacks, survenu un an après son accession à la tête du XV de France, le 21 novembre 1999, l'entraîneur français tient son match de référence, après une première saison en demi-teinte, sanctionnée par quatre défaites et quatre victoires (dont deux face à la Roumanie et à l'Italie).

Lors des trois test-matches de l'automne, les joueurs français ont

bien rivalisé physiquement avec les Australiens et les Néo-Zélandais, mais Bernard Laporte ne saurait se contenter de cette impression. « Dans l'intensité, nous sommes toujours derrière les joueurs de l'hémisphère Sud, assure-t-il. Nous sommes capables de faire vingt minutes de feu, puis de nous effondrer. » Selon l'entraîneur français, le bilan de l'automne se résume à : « Il ne faut pas s'enflammer, nous sommes encore loin de la vérité. »

Avant le Tournoi des six nations, qui débute le 4 février 2001 (France-Ecosse), Bernard Laporte compte pousser son avantage, aller plus loin dans l'implication de l'ensemble du rugby français dans la réussite du XV de France. Il aimerait réorganiser ces rassemblements d'internationaux, le lundi après-midi, ce qui lui avait permis, en octobre, de prendre un peu d'avance sur sa préparation des trois tests du mois de novembre. La mise en place d'un travail spécifique dans les clubs, pour les internationaux, est également à l'étude. « Aujourd'hui, on ne peut plus prétendre préparer un international comme un joueur du championnat de France », souligne Bernard Laporte. On ne peut pas demander à un joueur de passer d'un degré d'intensité 4 à un degré 9 simplement en enfilant le maillot de l'équipe de France. »

E. C.

## La meilleure équipe du monde

match, les All Blacks, complètement réveillés, commençaient gentiment à réciter du Jean de La Fontaine aux gens de Marseille. La tortue repassait devant au score. A l'heure de jeu, le syndrome de la défaite inéluctable s'installait et le théorème de l'hémisphère Sud se vérifiait. D'autant plus que

l'équipe de France retombait dans ses pires travers, hérités de la stupidité gauloise mise au service d'une fierté mal placée.

Quelques mauvais gestes et des énervements inopportuns ont failli gâcher la fête. Heureusement, par on ne sait quel miracle, les Français se sont concentrés à nouveau sur

la belle tâche, pour finir avec brio cette sorte de chef-d'œuvre si bien commencé : la victoire en jouant.

Philippe Guillard

★ Philippe Guillard est journaliste à Canal+, écrivain et ancien rugbyman.

**IL AURA FALLU** que « la » chose arrive dans un lieu mythique d'un sport d'à côté du nôtre, le football. C'est là, à Marseille, devant un public exemplaire, que

### ANALYSE

Importer le meilleur du jeu des autres ; conserver ce qui se fait de mieux chez nous

L'équipe de France a écrit le 9<sup>e</sup> épisode du roman de sa vie : *Quand je suis dos au mur, je peux battre n'importe qui*. Alors, on pourra toujours s'inventer des raisons très latines à ce comportement, dire que cela nous est propre de ne réagir qu'après vexation, on ne dira jamais assez qu'elle a gagné parce qu'elle a été efficace. Elle a tout simplement réussi ce qu'elle avait raté une semaine plus tôt : transformer toutes les occasions qui se présentaient, comme l'écureuil fait ses courses avant l'hiver.

Quelle entame de match ! Quelle perfection dans ce cocktail de rugby proposé aux All Blacks, à peine l'arbitre eut-il ouvert la porte du match. Jeu dans l'axe, alternance, conservation de la balle, bons choix tactiques, une discipline à mettre Andrew Mehrtens au chômage, gestes justes, et voilà comment on mène 17-0 en dix minutes, à l'heure du dîner, alors que les All Blacks n'avaient même pas eu le temps de choisir les entrées. Avec deux essais magnifiques et une pénalité, jamais l'équipe de France de Bernard Laporte n'avait atteint ce niveau de jeu, en mélangeant ce qui se fait de mieux dans le style « combat de camions » du Super 12 et ce que l'on a d'inné, l'inspiration latine.

### L'ÉCUREUIL ET LA TORTUE

On le sait, quand elle joue ainsi, en mixant les gros costauds et les petits malins, le fondamental et le mental, le mastic et l'art plastique, bref, en important dans son jeu le meilleur des autres tout en conservant ce qui se fait de mieux chez nous, l'équipe de France est tout simplement, sûrement, et même modestement, la meilleure équipe du monde. D'ailleurs, elle a bien fait de jouer les écureuils en ce début de match, car, même en ayant jusqu'à seize noisettes d'avance - 23 à 7 - en plein milieu de la première mi-temps, elle finissait non sans mal cette première période, ne conservant que deux petites noisettes de rien du tout.

26-24, il n'y avait pas de quoi se faire un festin à la pause. Il y avait surtout de quoi se faire du souci, car si l'équipe de France avait écrit le plus joli des poèmes en début de

Pour comparer les assurances vous pouvez aller voir 15 compagnies d'assurance

ou

cliquer ici

www.assurway.com

ASSURWAY.COM

Nous comparons, à vous de choisir.





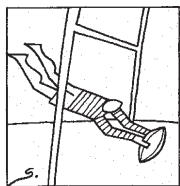
## L'Australie vaincue à Twickenham par l'Angleterre et par la vidéo

Le XV de la Rose s'est imposé grâce à un essai inscrit après plus d'un quart d'heure d'arrêts de jeu et validé après vérification par vidéo. Une première dans l'hémisphère Nord

LONDRES

de notre envoyé spécial

Jusqu'à cet ultime instant qui devait voir basculer le match en faveur des Anglais (22 à 19), Sir Brian Stirling avait passé un confortable après-midi.



RUGBY

Installé devant un poste de télévision, à l'abri du crachin qui rinçait la pelouse de Twickenham, cet Irlandais supervisait la rencontre Angleterre-Australie - la 25<sup>e</sup> du nom dans l'histoire rugbystique des deux nations, jusqu' alors dominée par les joueurs des antipodes, avec 16 victoires. N'étaient trois mauvais gestes commis par les Australiens, deux cravates (signées Stirling Mortlock et Chris Latham) et un coup de poing (décoché par David Giffin), Sir Stirling n'avait rien de bien probant à signaler aux vénérables lords de l'International Rugby Board (IRB), gardiens de la règle et de la discipline sur les terrains de rugby de la planète.

En bas, sur le gazon détrempé, son collègue sud-africain, André Watson, faisait durer cette partie pour laquelle lui seul semblait éprouver quelque plaisir. Depuis plus de 95 minutes, les Anglais pilonnaient et pilonnaient toujours les lignes australiennes, lesquelles défendaient et défendaient encore, sans jamais céder sous les coups de boutoir inlassablement répétés. Dans la nuit qui noyait maintenant les gradins, le tableau lumineux affichait un score qui désespérait les 75 000 spectateurs, largement acquis au XV de la Rose : 15 à 19 pour les champions du monde australiens.

Une fois de plus, les Anglais laissaient échapper une victoire face à des Wallabies pourtant réduits à treize depuis les exclusions de Chris Latham et de Matthew Cockbain. Matthew Burke, leur insatiable buteur, avait réalisé un nouveau sans-faute en inscrivant la totalité des points de son équipe (quatre pénalités, une transformation et un essai), contre trois pénalités et un drop pour l'Anglais Jonny Wilkinson. « J'ai pensé qu'on avait laissé passer l'occasion, confiera après le match Martin Johnson, le capitaine anglais. On s'est mis à mal jouer en seconde période, mais on a continué à essayer. »

PETIT COUP DE PIED AJUSTÉ

Normalement, cet après-midi aurait dû se conclure sur cette note (décevante), et le score en rester là, si André Watson n'avait égaré sa montre et si les Australiens avaient choisi une autre stratégie de jeu que l'addition de blessures imaginaires, la répétition de crampes improbables et le refus systématique de jouer. A trop vouloir casser le rythme de cette partie qu'ils auraient pu gagner, les Australiens ont fini par la perdre, à cause d'un petit coup de pied ajusté à la 97<sup>e</sup> minute au-dessus de la digue jaune et vert par l'ailier remplaçant anglais Iain Bals-haw.

A la suite de ce geste millimétré et malgré l'opposition australienne, Dan Luger, l'autre ailier anglais, arriva le premier sur le rebond, a aplati le ballon dans une telle confusion que l'arbitre a dû faire appel au verdict de la vidéo. Une pratique inaugurée lors de la tournée anglaise en Afrique du Sud, durant l'été 2000, mais une première à Twickenham et dans tout l'hémisphère Nord. Deux

longues minutes se sont alors écoulées avant que le préposé à cette redoutable tâche, le fameux Brian Stirling, ne prononce enfin sa sentence. « S'il ne l'avait pas accordé, 75 000 personnes l'auraient cherché toute la nuit », ironisa plus tard le manager anglais, Clive Woodward.

C'est qu'au terme de cet interminable rencontre le responsable anglais respirait la bonne humeur. « Sortir d'un match comme ça en vainqueur, c'est vraiment fantastique. Nous n'avons pas très bien joué, mais nous gagnons quand même. Les gars auraient été très déçus de perdre », commentait-il à la sortie des vestiaires. Avec cette victoire, les Anglais ont mis un terme à cinq années d'échecs répétés face aux Australiens, seulement pondérées par un match nul concédé en décembre 1997 à Twickenham (15 à 15). Leur dernier succès contre les Wallabies remontait à l'année 1995, au Cap, lors de la Coupe du monde en Afrique du Sud (25 à 22). Vainqueur des Springboks en Afrique du Sud le 24 juin (22 à 27), le XV de la Rose affrontera l'Argentine à Twickenham samedi 25 novembre, avant de recevoir dans son antre, le 2 décembre, l'Afrique du Sud, bouclant ainsi son « tour » de l'hémisphère Sud.

Yves Bordenave

■ L'Afrique du Sud a difficilement battu l'Irlande (28-18), dimanche 19 novembre à Dublin, au terme d'un test-match très spectaculaire. Les deux équipes, offensives, étaient au coude à coude (18-18) à trois minutes de la fin du temps réglementaire. Les Sud-Africains ont pris l'avantage sur une pénalité à la 78<sup>e</sup> minute avant d'inscrire un essai dans les arrêts de jeu.

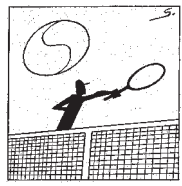
## Marat Safin conforte sa place de numéro un mondial

Au tournoi de Paris, le Russe s'est imposé face à l'Australien Mark Philippoussis

Il a fallu près de trois heures et demie au Russe Marat Safin pour s'imposer en finale du tournoi de Paris face à l'Australien Mark Philippoussis (3-6, 7-6, 6-4, 3-6, 7-6),

dimanche 19 novembre. Il est bien parti pour finir la saison à la première place mondiale, que seuls Gustavo Kuerten et Pete Sampras peuvent encore lui contester.

« IL RESEMBLE à ce que j'étais quand j'étais jeune. » Cette appréciation flatteuse émise par Pete Sampras après sa défaite face à Marat Safin, lors des Internationaux des Etats-Unis en septembre, en dit long sur le talent foudroyant du Russe. Deux mois après avoir été complimenté



TENNIS

par le détenteur du record de victoires en Grand Chelem (treize) et des années passées au sommet de l'élite (six), ce « gamin » de vingt ans pourrait bien terminer la saison 2000 à la tête du classement mondial. En remportant le tournoi de Paris, dimanche 19 novembre, il a creusé l'écart sur son principal concurrent, Gustavo Kuerten, éliminé la veille, en demi-finales, par Mark Philippoussis.

L'Australien avait donc privé Paris du duel tant attendu. Mais l'après-midi dominical restait prometteur : Mark Philippoussis poursuit son long apprentissage du beau jeu. Cogneur à ses débuts, il est devenu un superbe serveur-volleyeur, dans la plus pure tradition australienne. Dans un Palais omnisports de Paris-Bercy quasi comble, il a offert une résistance acharnée à Marat Safin, vainqueur (3-6, 7-6 [9/7], 6-4, 3-6, 7-6 [10/8]) après trois heures et demie de jeu. Les deux hommes ont livré un match somptueux d'intelligence et de spectacle. Au passage, Marat Safin a ajouté une touche épique à son jeu polymorphe. Au beau milieu du troisième set, dans une chute, sa raquette a rebondi et lui a ouvert l'arcade sourcilnière. Soigné à même

le court, le Russe a ensuite réussi à prendre le service d'un Mark Philippoussis médusé et s'est emparé du set quelques minutes plus tard.

« Aujourd'hui, nous avons aussi joué avec notre tête, a expliqué Marat Safin. Notre intelligence devrait nous permettre à tous deux de rester parmi les dix meilleurs mondiaux pendant quelques années. » Finaliste à Paris en 1999, le Russe vient de vivre une saison exceptionnelle. Vingt-cinquième joueur mondial en 1999, il a récolté les points nécessaires à sa fulgurante ascension vers le sommet grâce à sept victoires en tournois - dont les Inter-

cuit, Andreï Chesnokov, était venu tempérer les ires du petit. Sous sa conduite, Marat Safin s'est façonné un jeu souvent génial : ce revers décroisé à la préparation invisible, qui surprend ses adversaires, ne semble appartenir qu'à lui, comme cette aptitude à décoller pour prendre encore plus de hauteur et faire mouche en restant comme suspendu dans les airs.

Le joueur est resté orageux. Andreï Chesnokov est parti, Rafael Mensua, l'entraîneur de presque toujours, est revenu. Il s'accroche de la personnalité de son élève. « Oui, j'aime faire la fête et

### Martina Hingis triomphe à New York

Deux ans après son premier succès, Martina Hingis s'est adjugé le tournoi des Masters de New York, qui réunit les seize meilleures joueuses du monde en cette fin de saison. La Suisse, n° 1 mondial, a battu l'Américaine Monica Seles, tête de série n° 4 (6-7 [5/7], 6-4, 6-4). Agée de vingt ans, Martina Hingis termine ainsi à la première place mondiale pour la troisième fois (1997, 1999, 2000), mais peut regretter de n'avoir pas gagné en 2000 au moins un tournoi du Grand Chelem, pour la première fois depuis 1997. Martina Hingis doit son rang à sa régularité. Contrairement à ses principales rivales, les sœurs Williams, Lindsay Davenport ou Mary Pierce, elle n'a pas été handicapée par des blessures. Monica Seles, elle, a sans doute disputé ses derniers Masters. A partir de 2001, ceux-ci déménagent à Munich, un pays où l'Américaine ne joue plus depuis son agression, à Hambourg, en avril 1993.

nationaux des Etats-Unis - et à son quart de finale à Roland-Garros. Il s'était révélé en 1998 lors des Internationaux de France, où il s'était hissé en huitièmes de finale en battant Andre Agassi, puis Gustavo Kuerten, alors tenant du titre.

Marat Safin venait tout juste de passer chez les pros et avait déjà son air de grand escogriffe à la bouille candide. Un ancien du cir-

j'aime l'argent pour pouvoir le dépenser. C'est de mon âge, affirme Marat Safin. Je mérite d'être numéro un mondial : cette saison, j'ai bien joué sur toutes les surfaces, sauf sur le gazon. » Le prodige promet de s'améliorer au plus vite sur cette surface, pour venir défier Pete Sampras en son jardin anglais.

Bénédicte Mathieu

Club-Internet lance le nouvel Internet  
(mais seulement sur terre\*)

www.club-internet.fr

Le Club le plus ouvert de la planète



\* Pour l'instant.

Un abonnement tout compris à l'Internet illimité grande vitesse pour 295F/mois seulement  
Et le premier modem haut débit au prix exceptionnel de 990F

Pour être sûr d'en profiter, réservez vite votre pack modem au

(appel local)



# L'absence d'un meneur de jeu n'empêche pas Bordeaux de prendre la tête du championnat

Alain Roche a marqué le premier des trois buts girondins contre Rennes

Grâce à sa victoire devant le Stade Rennais (3-0), dimanche 19 novembre, à l'occasion de la 16<sup>e</sup> journée du championnat de France de foot-

ball de première division, les Girondins de Bordeaux ont pris la tête du classement. Ils devan-

cent Sedan, défaits à Toulouse (2-0), Lille, vainqueur à Lyon (0-1), et le PSG, battu à Monaco (2-0). La prochaine journée verra les quatre premiers s'affronter.

**BORDEAUX**  
de notre envoyé spécial  
Au rendez-vous des souvenirs parisiens, Alain Roche s'est offert un plaisir précieux, dimanche 19 novembre.



Le libero bordelais n'a patienté que trois minutes avant de mystifier d'une frappe sèche sous la transversale son ancien complice du Paris-Saint-Germain, Bernard Lama, désormais gardien de but des espoirs envolés au Stade Rennais. « Il y a des miracles : je ne marque que rarement, et encore moins du pied », a confié le buteur inattendu. Étrange concordance entre une providence personnelle et un destin commun. A l'aube de la saison, l'ancien défenseur international ruminait sur la gloire éphémère de ce métier de saltimbanque. Sans club, rescapé d'une rupture des ligaments croisés du genou, déclaré « fini » par un certain nombre de techniciens aux yeux rivés sur son acte de naissance (trente-trois ans), il avait abandonné l'espoir de poursuivre sa carrière au plus haut niveau pour répondre à l'offre de Créteil, club de deuxième division.

Entre une disgrâce personnelle et la désagrégation d'un club orphelin de ses ambitions, Alain Roche et les Girondins de Bordeaux étaient faits pour s'entendre. Leur union, début septembre, les a conduits d'un même élan jusqu'au sommet du classement au terme de cette 16<sup>e</sup> journée de championnat de France. Leur bilan impose le respect : neuf victoires et quatre résultats nuls lors des treize derniers matches, en comptabilisant deux tours de Coupe de l'UEFA. « Ce n'est pas une raison pour verser dans l'euphorie », insiste le joueur, qui ren-

voie habilement à plus tard la pression qui accompagne les premiers de cordée.

La prudence s'impose tant la compétition, gagnée par un inquiétant nivellement par le bas, permet toutes les audaces. Toulouse n'a-t-il pas obtenu, samedi, son deuxième succès de la saison, aux dépens de Sedanais dont on louait quelques jours auparavant l'état d'esprit et la maturité tactique ? « On ne peut pas dire que nous nous créons beaucoup d'occasions, dé-

deux fondés du pouvoir technique, ont été cédés au plus offrant (respectivement le PSG et Parme). Dans la foulée, l'attaquant Sylvain Wiltord a été transféré à Arsenal après un feuilleton rocambolesque. Voilà comment l'entraîneur Elie Baup s'est retrouvé devant une feuille blanche après avoir écrit l'une des plus belles pages de l'histoire du club. Un début de saison calamiteux faillit l'estourbir, car, à Bordeaux, club qui se veut familial, l'obligation de résultats est à la

hauteur du budget (260 millions de francs) et de l'appétit de M 6, l'actionnaire principal.

En pleine période d'incertitudes, Alain Roche a donc apporté son expérience au secteur défensif. L'attaquant Pauleta, autre pièce rapportée, a consolidé le puzzle. Le Portugais a marqué, dimanche, les deux autres buts du succès bordelais (58<sup>e</sup> et 64<sup>e</sup> minute). La preuve que, avec un peu de flair, le football français peut toujours s'enrichir d'individualités brillantes malgré la concurrence des formations anglaises, espagnoles ou italiennes. Plutôt que de se lamenter sur l'absence dans l'effectif d'un véritable stratège, les Girondins en ont tiré parti. « Au lieu de confier à un seul joueur l'initiative des offensives, les responsabilités sont partagées, explique le milieu de terrain Sylvain Legwinski, qui fut champion de France avec l'AS Monaco en 1997. Mon ancienne équipe avait plus d'individualités, mais je commence à croire que je peux revivre le même bonheur avec les Girondins. »

Elie Barth

## Luis Fernandez n'ira pas à Marseille

Luis Fernandez, ancien entraîneur du Paris-Saint-Germain et de l'Athletic Bilbao, pressenti pour remplacer le Brésilien Abel Braga au poste d'entraîneur de l'Olympique de Marseille, a déclaré, dimanche 19 novembre sur Canal+, où il est consultant, qu'il poursuivait « son année sabbatique » et n'irait pas à l'OM. « Je reste dans la continuité, comme je suis actuellement, de ne pas réentraîner », a expliqué l'ancien milieu de terrain des Bleus dans l'émission « L'Équipe du dimanche ». « J'ai eu Robert Louis-Dreyfus [le président de l'OM] ce soir au téléphone et je crois qu'il va se tourner vers quelqu'un d'autre », a-t-il encore précisé. M. Louis-Dreyfus avait indiqué, le 17 novembre, qu'en cas de refus de Fernandez, le Lorientais Christian Gourcuff ou le Bosniaque Ivica Osim, entraîneur du club autrichien de Sturm Graz, serait le probable entraîneur de l'OM.

clare Alain Roche. Nous ne sommes pas très spectaculaires. Je préférerais que nous manifestations davantage d'assurance dans la conduite du ballon au lieu d'assener des leçons de réalisme. Pour compenser nos lacunes, nous faisons beaucoup d'efforts. J'espère que cette débauche d'énergie ne nous laissera pas exsangues. »

## UN DOUBLÉ DE PAULETA

Mal à l'aise dès qu'il s'agit de prendre le jeu à son compte, Bordeaux surprend par son art de l'esquive et de la contre-attaque. A l'inverse, pendant l'exercice 1998-1999, les Girondins avaient assis leur suprématie nationale sur une maîtrise collective sans équivalent. Ali Benarbia et Johan Micoud, les

# Voile : Bernard Stamm abandonne le Vendée Globe

BARRE CASSÉE, pilotes automatiques en panne, le Suisse Bernard Stamm a décidé, dimanche 19 novembre, d'abandonner le Vendée Globe. Ses ennuis ont commencé dans la nuit de vendredi à samedi lorsque le premier pilote automatique est tombé en panne. Quelques heures plus tard, c'est le second qui ne fonctionnait plus. Contraint de prendre les commandes, Bernard Stamm naviguait par vent arrière sous spinnaker lorsque, pendant qu'il essayait de réparer ses pilotes, sa barre s'est arrachée dans une manœuvre. Le skipper se laisse dériver jusqu'à l'île de Sal, au Cap-Vert.

## DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Manchester United**, victorieux de Manchester City (1-0) samedi 18 novembre, a creusé l'écart en tête du championnat d'Angleterre lors de la 14<sup>e</sup> journée. Battu à Everton (2-0), Arsenal, son suivant immédiat, est désormais à cinq points.

■ **L'AS Roma**, en s'imposant samedi 18 novembre à Vérone (1-4) lors de la 7<sup>e</sup> journée, a conservé la tête du classement du championnat d'Italie. L'équipe romaine compte deux points d'avance sur Udinese, qui a battu Reggina (3-0).

■ **Le FC Valence et le Deportivo La Corogne** se sont maintenus en tête du championnat d'Espagne en obtenant respectivement un match nul à Alaves (1-1) et à Osasuna (1-1), samedi 18 novembre, lors de la 11<sup>e</sup> journée.

■ **HANDBALL : Dunkerque s'est qualifié**, dimanche 19 novembre, pour les huitièmes de finale de la Coupe européenne des coupes messieurs en battant les Israéliens du Maccabi Raanana (26-12).

■ **SKI : l'Autrichien Heinz Schilchegger** (27 ans) a remporté le premier slalom de la saison, dimanche 19 novembre à Park City (Etats-Unis), signant la première victoire de sa carrière en Coupe du monde.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 93** effectués samedi 18 novembre. Premier tirage : 9, 16, 17, 18, 25, 36, numéro complémentaire le 6. Rapports pour 6 bons numéros : 7 466 990 F (1 138 335 €) ; pour 5 numéros et le complémentaire : 111 150 F (16 945 €) ; 5 numéros : 7 430 F (1 133 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 272 F (41,5 €) ; 4 numéros : 136 F (20,7 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (4 €) ; 3 numéros : 13 F (2 €). Second tirage : 23, 25, 35, 38, 39, 46, numéro complémentaire le 37. Rapports pour 6 bons numéros : 15 349 880 F (2 340 074 €) ; pour 5 numéros et le complémentaire : 153 515 F (23 403 €) ; 5 numéros : 7 830 F (1 194 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 356 F (54,3 €) ; 4 numéros : 178 F (27,1 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,5 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €).

# Le PSG et l'OL dépriment

Le championnat de France de football de D1

16 <sup>e</sup> JOURNÉE		CLASSEMENT									
		Points		D		N		Dif.		Clubs	
Marseille-Metz	4-1	1	Bordeaux	29	16	8	5	3	+11	▲	NGGGG
Toulouse-Sedan	2-0	2	Sedan	28	16	8	4	4	+7	▼	NGGGP
Monaco-Paris-SG	2-0	3	Lille	26	16	7	5	4	+6	▲	GGPNG
Lyon-Lille	0-1	4	Paris-SG	25	16	7	4	5	+6	▼	GPPNP
Guingamp-Bastia	1-0	5	Guingamp	25	16	7	4	5	0	▲	GGPNG
Nantes-Troyes	4-0	6	Nantes	24	16	7	3	5	+6	▲	GPG-G
Lens-St-Etienne	0-0	7	Troyes	23	16	6	5	5	-3	▼	NGPGP
Auxerre-Strasbourg	1-2	8	Monaco	22	16	6	4	6	+2	▲	NPPPG
Bordeaux-Rennes	3-0	9	Lens	21	16	5	6	5	+2	▲	NPGPN
		10	St-Etienne	21	16	5	6	5	+1	▲	GNGGN
		11	Bastia	21	16	6	3	6	-2	▼	NNP-P
		12	Lyon	20	15	4	8	3	+3	▼	NNGNP
		13	Rennes	19	16	5	4	7	-1	▼	PPGNP
		14	Auxerre	19	16	5	4	7	-3	=	NNGNP
		15	Metz	19	16	5	4	7	-7	=	PGPNP
		16	Marseille	18	16	5	3	8	-3	=	PNPPG
		17	Strasbourg	15	16	4	3	9	-19	=	PNNPG
		18	Toulouse	11	15	2	5	8	-6	=	PPNNG

**LES CARTONS**  
Rouges : 1. Nantes 0 23, 2. Metz 0 33, 3. Lille 1 22, 16. Lens 4 33, 17. Bordeaux 4 36, 18. Troyes 5 36  
Jaunes : 1. Nantes 0 23, 2. Metz 0 33, 3. Lille 1 22, 16. Lens 4 33, 17. Bordeaux 4 36, 18. Troyes 5 36

**LES ATTAQUES** 1 Paris-SG 28 buts • 2 Nantes et Bordeaux 25 buts

**LES DÉFENSES** 1 Lille 11 buts • 2 Bordeaux et Lyon 14 buts

**LES BUTEURS** 1 Robert (PSG) et Alex (St-Etienne) 10 buts • 3 Pauleta (Bordeaux) 9 buts

17<sup>e</sup> JOURNÉE : Samedi 25 novembre : Bastia-Marseille, Lille-Paris-SG, Lens-Monaco, Metz-Toulouse, Rennes-Auxerre, Troyes-Guingamp, Strasbourg-Lyon. Dimanche 26 : St-Etienne-Nantes, Sedan-Bordeaux.

APRÈS SEDAN, le Paris-Saint-Germain, Bastia, Lille et Lens, Bordeaux est le nouveau leader du championnat de France de football de D1, grâce à sa victoire (3-0) contre Rennes, dimanche 19 novembre. Les Girondins comptent un point d'avance sur Sedan, battu par Toulouse (2-0). Les deux équipes se rencontreront, dimanche 26 novembre, pour le titre honorifique de champion d'automne, lors de la 17<sup>e</sup> journée, qui marque la fin des matches aller. La santé de Bordeaux, toujours en lice en Coupe de l'UEFA, jure avec la réforme du PSG et de Lyon, les deux derniers représentants français en Ligue des champions, respectivement battus par Monaco (2-0) et Lille (1-0).

Un point en quatre journées, c'est le triste bilan du club de la capitale (4<sup>e</sup>), qui doute, à trois jours

de recevoir le Deportivo La Corogne, pour le premier match de la deuxième phase de la Ligue des champions. Afin de désamorcer une crise, qui mettrait les ambitions du club en péril, les joueurs se sont réunis, dimanche, sans leur entraîneur, Philippe Bergeroo. « Nous avons besoin de parler », a expliqué un des participants.

L'Olympique lyonnais (12<sup>e</sup>), battu à domicile pour la deuxième fois de la saison par de séduisants Lillois (3<sup>e</sup>), a encore démontré son inconstance. Dans un sursaut d'orgueil, les trois clubs relégués ont gagné. La lanterne rouge, Toulouse, a créé la surprise en s'imposant face à Sedan, leader avant cette défaite, invaincu depuis sept journées. Strasbourg a battu Auxerre (1-2), en Bourgogne. Et Marseille s'était imposé, vendredi, devant Metz (4-1).



## PME, SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE

### AVEC LE NOUVEAU NETVISTA A20 ET MICROSOFT WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL



**NetVista A20 + écran 15"**

- Boîtier micro-tour anthracite et bleu saphir
- Processeur Intel® Pentium® III 733 MHz
- Mémoire 128 Mo
- Disque dur 10 Go
- CD-ROM 48X
- Audio intégré
- Microsoft Windows 2000 Professionnel

Réf. PAMMDFR + réf. T31U2EU  
1 394,91 € HT - 10 943 F TTC

# 9 150 F<sup>HT</sup>\*

@ business tools

**Connectivité performante, design ergonomique, facilité d'emploi. Et un prix très abordable.**

Le nouveau NetVista A20 d'IBM avec Microsoft Windows 2000 Professionnel est un concentré de technologie et de puissance, encore plus convivial, plus évolutif et plus facile à vivre. Découvrez le confort de fonctionnalités de pointe comme Access IBM, qui vous donne accès d'un simple clic à toute une palette de services : maintenance, support, mise à niveau, diagnostics,...

Et bénéficiez de Microsoft Windows 2000 Professionnel, le système d'exploitation Windows le plus sûr : jusqu'à 30% plus rapide et 13 fois plus fiable que Windows 98.

**Offrez-vous l'efficacité et la tranquillité d'esprit... sans vous ruiner. Équipez votre PME du tout nouveau NetVista A20 avec Microsoft Windows 2000 Professionnel !**



## EQUIPEZ-VOUS MAINTENANT

### Contactez vite votre revendeur !

IBM recommande Windows 2000 Professionnel.

\* Prix moyen constaté au 6/11/2000. Chaque revendeur reste libre de fixer ses propres prix. Photos non contractuelles. TVA en vigueur 19,6 %. 1.Outils e-business. ©International Business Machines 2000. Les logos Intel, Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation et Celeron est une marque d'Intel Corporation. NetVista et le logo "e-business" sont des marques d'International Business Machines Corporation. Windows 98 et Windows 2000 Professionnel sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Les autres marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives.



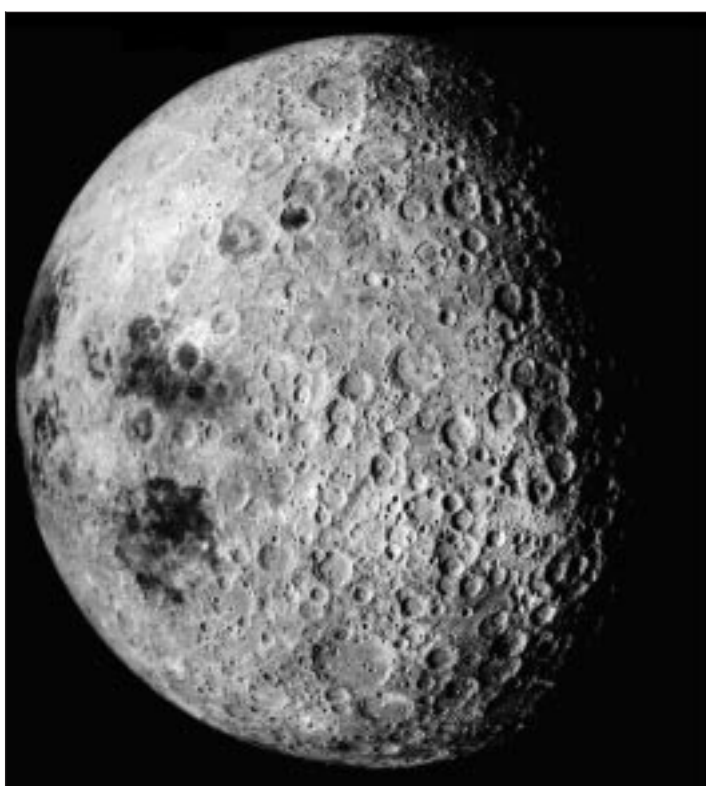
ASTRONOMIE

# Découvrons la face qu'avec tant d'insistance la Lune nous cèle

ANODINE d'apparence, la devinette a toutes les caractéristiques de la question-piège : la Lune, qui nous présente toujours la même face, tourne-t-elle ou non sur elle-même ? Contre-intuitive, la réponse est... oui : la période de rotation de notre satellite équivaut à sa période de révolution. Traduction : en même temps qu'elle effectue un tour de la Terre, la Lune accomplit un tour sur elle-même. Cette loi empirique, déduite au XVII<sup>e</sup> siècle par l'astronome français Jean-Dominique Cassini à la suite de longues observations, explique pourquoi Séléné nous montre toujours ce visage mondialement célèbre, avec les taches sombres qui sont devenues autant de figures qu'il y a de cultures. Dû

aux marées créées par la Terre sur son satellite, qui ont freiné la rotation de ce dernier jusqu'à la caler sur sa période de révolution, ce phénomène nous prive du plaisir de contempler le verso du « *petit lunaire* », comme l'Ancien Testament nomme la Lune dans la Genèse. En réalité, la face cachée de l'astre des nuits ne représente pas exactement la moitié de sa surface totale. Grâce à quelques petits processus regroupés sous le nom de « libérations », le Terrien peut observer jusqu'à 59 % de la superficie lunaire.

Pour gagner ces parcelles supplémentaires, il faut tout d'abord faire appel à la libration en longitude. Alors que la vitesse de rotation de la Lune est constante, sa vitesse de révolution, elle, est sujette à variations en raison de l'orbite elliptique de notre satellite. Cette vitesse se ralentit jusqu'à un minimum lorsque la Lune atteint son apogée – le point de son parcours le plus lointain de la Terre – puis accélère jusqu'au point le plus proche de notre planète, appelé périgée. Ainsi, la Lune se déplace parfois plus vite – et parfois moins – qu'elle ne tourne sur elle-même, donnant à l'observateur l'impression qu'elle se balance tantôt vers l'est, tantôt vers



Le « dos » de la Lune tel que le virent les astronautes de la mission Apollo-16 en avril 1972. Beaucoup moins nette mais représentant la même région, l'image de droite est la première photographie de la face cachée de notre satellite, prise par la sonde soviétique Luna-3 en octobre 1959.

l'ouest, et laissant échapper une partie de son avers qui resterait cachée si son orbite était parfaitement circulaire et sa vitesse de déplacement uniforme.

La libration en latitude, qui nous révèle les régions polaires, est quant à elle due au fait que l'équateur lunaire présente un angle de quelques degrés avec le plan de rotation de notre satellite. Troisième et dernier élément, la libration diurne, la plus faible, s'ajoute aux deux autres. Provo-

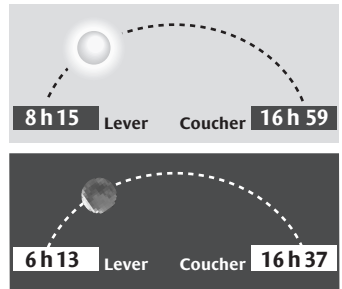


quée par la rotation de la Terre – et donc le déplacement spatial d'un observateur situé à sa surface –, elle entraîne, entre le lever et le coucher de la Lune, un léger changement de point de vue pour ce même observateur, comme s'il se tordait un peu le cou pour regarder « derrière ».

Les 41 % restants de la surface lunaire nous sont connus depuis un peu plus de quatre décennies seulement. Un des premiers objectifs de l'ère spatiale a été, justement, d'aller voir « derrière ». Ce fut – en partie – chose faite le 7 octobre 1959 grâce à la sonde soviétique Luna-3, qui prit 29 photographies couvrant 70 % de la face cachée de notre satellite. Dix-sept de ces images purent être transmises, sur lesquelles on s'apercevait avec surprise que les « mers » – en réalité d'anciens épanchements volcaniques – si caractéristiques de la face visible étaient presque absentes sur le côté opposé. Pour les scientifiques, cette différence pourrait s'expliquer par le fait que, la croûte étant deux fois plus épaisse sur la face cachée, elle a empêché la lave de remonter à la surface.

Pierre Barthélémy

**SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE**  
• vendredi 24 novembre 2000 (à Paris) •



**MOTS CROISÉS**

PROBLÈME N° 00 - 278

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

**HORIZONTALEMENT**

I. Homme de couleurs pas toujours bien inspiré. – II. Les plus beaux sont réservés aux dames. Ne supporte plus grand-chose. – III. Assez vache et mauvais cheval. Annule. – IV. Marques d'affection. Préposition. – V. Plaisir ou agacement aux bouts des doigts. – VI. Note retournée. Passa à côté. Protège nos poumons. – VII. Disparaissent au tirage. Prendre du plaisir à des riens. – VIII. Ouverture européenne sur l'espace. Relève la romaine. – IX. Tourment dans les

machines. Petit ensemble. – X. Il y avait des maisons closes pour cela.

**VERTICALEMENT**

1. Pour séduire, il en fait beaucoup. – 2. Désagrégés. – 3. Teinte délicatement. Formé des deux Gardon. – 4. Libère les épaules des dames. Son livre est plein de bons mots. – 5. Fait merveille chez le pâtissier. – 6. Les Etats-Unis en VO. Choisis pour nous représenter. Attention à ne pas tomber dessus. – 7. Lac et hommes politiques syriens. Maintiennent l'ordre. – 8.

Une fois renversé, il peut être populaire. Fait fin. – 9. Prendrait en connaissance. Rayons nocifs. – 10. Sujet important. Très occupé par ses pensées. – 11. Contre toute attente. Point de départ. – 12. Bagatelle. Poète ambulancier en Afrique.

Philippe Dupuis

**SOLUTION DU N° 00 - 277**

**HORIZONTALEMENT**

I. Commentateur. – II. Opium. Urètre. – III. Narguilé. Ana. – IV. Frai. Oies. – V. Etirements. – VI. Tôle. Et. Lu. – VII. Si. Nuls. Omar. – VIII. Egas (sage). Emane. – IX. UNR. Sic. Aigu. – X. Réceptionner.

**VERTICALEMENT**

1. Confesseur. – 2. Op art. Igné. – 3. Miraït. Arc. – 4. Mugirons. – 5. Emu. Elu. Sp. – 6. Mélait. – 7. Tulle. Ci. – 8. Are. Né. – 9. Té. Ottoman. – 10. Etais. Main. – 11. Urne. Lange. – 12. Réassureur.

**AFFAIRE DE LOGIQUE**

PROBLÈME N° 00 - 198

## Les lapins farceurs

CINQ LAPINS, Aristide, Barnabé, Caligula, Dodu et Eustache, après avoir batifolé dans la rosée, décident d'organiser une course. Dame Tortue a bien essayé de les suivre, mais sans succès. Pour connaître leur ordre d'arrivée, elle doit se contenter des informations que les protagonistes veulent bien lui fournir. Ces derniers, farceurs, l'informent que chacun d'entre

eux va lui donner deux renseignements, un vrai et l'autre faux : « *Dodu était deuxième, moi quatrième* », lance Aristide. « *Dodu a fini premier, je n'ai été que deuxième* », se plaint Caligula. « *Je suis arrivé brillant second, et Dodu troisième* », affirme Eustache. « *Ne les crois pas, j'ai fini dernier, Barnabé a gagné* », rectifie Dodu.

Avant que Barnabé ne s'exprime, la tortue a déjà trouvé le classement. Quel est l'ordre d'arrivée des cinq lapins ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen  
© POLE 2000

Solution dans *Le Monde* du 28 novembre.

**Solution du jeu n° 197**

paru dans *Le Monde* du 14 novembre.  
● 192 sera inscrit sur la pointe du triangle d'ordre 6. Une observation attentive permet de constater que les suites de nombres de chaque ligne sont des « progressions arithmétiques », c'est-à-dire qu'on obtient l'élément suivant en ajoutant un même nombre appelé « raison ». Ainsi, la différence de deux termes consécutifs est 1 sur la première ligne, 2 sur la deuxième, puis 4, puis 8, puis 16. Elle double d'une ligne sur l'autre, et sera donc de 32 sur la sixième ligne du triangle d'ordre 6, qui comportera donc les nombres 80 et 112, dont la somme, 192, sera la pointe du triangle d'ordre 6.

● La pointe du triangle d'ordre 20 vaut  $20 \times 2^{19} = 10 \times (1024)^2 = 10\,485\,760$ .

On peut montrer plus généralement que le premier terme de la ligne (p + 1), qui est aussi pointe du triangle d'ordre p, vaut  $p \times 2^{p-1}$ . Pour cela, on considère le premier et le dernier terme de chaque ligne : leur somme vaut p sur la ligne 1 et double d'une ligne sur l'autre. En effet, si une ligne s'écrit a b... c d, on a, par symétrie, a + d = b + c.

La ligne suivante commence par a + b et finit par c + d, dont la somme, a + b + c + d, est bien le double de a + d. Ainsi, la somme des deux termes de la ligne p vaut  $p \times 2^{p-1}$ . C'est cette somme que l'on écrit sur la ligne suivante, à la pointe du triangle d'ordre p.

**Les jeux dans « Le Monde »**

Cinq jours par semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu. Le lundi, dans le journal dat• mardi, un problème de logique. Le mardi (dat• mercredi), une grille de Scrabble. Le mercredi (dat• jeudi), une chronique de bridge. Le jeudi (dat• vendredi), une question sur l'art. Le samedi (dat• dimanche-lundi), les •checs.

## Abonnez-vous en toute liberté

**Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble**  
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

**Vous ne payez rien d'avance**  
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

**Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro**  
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

**SPÉCIAL VACANCES :**

J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances. Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F TTC/min)

# Devenez Citoyen du Monde

Abonnez-vous pour seulement **173F\*** par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

\* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2000.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 01 42 17 32 90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

**OUI**, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26,37€) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M.  Mme  Mlle 001MQAN2

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Date et signature obligatoires : .....

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR  
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER **Le Monde**  
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom : .....

Prénom : .....

N° : .....rue .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : .....rue .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Établissement Code Guichet N° de compte Clé RIB



**ÉPOQUE** Le Centre Pompidou explore, sous le titre « Monter/Sampler, l'échantillonnage généralisé », les détournements d'œuvres observés depuis les années 60 dans la

musique et le cinéma, qui mettent en cause le statut de l'art et de l'artiste. ● CETTE MANIFESTATION montre, dans une approche iconoclaste, les affinités qui relient techniques

anciennes – le montage – et nouvelles – le samplage. Elle permet aussi de voir les classiques et les nouveautés du cinéma de « récupération ». ● L'ART de l'emprunt généralisé

pose plus que jamais le problème de la propriété intellectuelle. Pour les adeptes de l'échantillonnage comme le duo Coldcut ou le collectif Negativland, l'appropriation gratuite d'ima-

ges et de musiques a valeur de combat contre le « correctement beau » et contre les maisons de disques. Un combat relaté dans le film *Sonic Outlaw*, projeté au Centre Pompidou.

## Vices et vertus du recyclage des œuvres d'art par les artistes

Le Centre Pompidou présente, jusqu'au 21 décembre, « Monter/Sampler », manifestation volontairement iconoclaste, qui vise à défendre et à illustrer la réappropriation et le détournement des œuvres d'art par les cinéastes, les vidéastes et les musiciens

DEPUIS les *ready made* de Marcel Duchamp et les collages dadaïstes du début du XX<sup>e</sup> siècle, l'art est devenu une pratique qui recourt volontiers, pour ne pas dire majoritairement, au détournement et à la réappropriation. Le statut même de l'œuvre d'art et de l'artiste est donc remis en cause, ainsi que les critères qui ont permis jusqu'alors de le légitimer, depuis la singularité et l'originalité de l'acte créateur jusqu'aux droits de citation et de propriété. Comme son titre l'indique, « Monter/Sampler », la manifestation organisée par le Centre Pompidou en collaboration avec l'association de cinéma expérimental Light Cone, se propose de suivre dans le champ du cinéma, de la vidéo et de la musique, à partir des années 60, les bouleversements introduits par les arts plastiques depuis cent ans.

Le but de cette manifestation n'est pas de montrer que la technique numérique est en passe de supplanter le support analogique. Elle consiste au contraire, dans une approche délibérément iconoclaste, à mettre en évidence les affinités qui relient, sous le signe de la réappropriation et du recyclage, anciennes et nouvelles techniques. Soit, d'un côté, le montage, opération fondée sur la discontinuité, qui relève de l'enregistrement d'une trace de la réalité reconstituée par la coupe et le raccord ; et de l'autre, le samplage, technique fondée sur la fusion et le mixage d'éléments composites.

Le choix de l'image et du son n'est par ailleurs pas fortuit : il témoigne de la convergence et de l'interchangeabilité des pratiques observées ces dernières années chez les vidéastes et les musiciens à la faveur du développement des techniques de digitalisation – installations et performances combinant les deux sont là pour le prouver. La part belle n'en est pas moins donnée ici au cinéma, où la

pratique du recyclage est ancienne. Mais c'est plus particulièrement le cinéma dit expérimental qui va s'emparer de cette méthode dans les années 60 et la développer au point qu'on pourra y déceler un genre à part entière, approximativement nommé dans les pays anglo-saxons « *found footage film* », ou film de récupération.

C'est a priori le manque d'argent qui incite ces artistes à recycler un matériau déjà existant, quitte à transformer cette contrainte financière, dans le meilleur des cas, en vertu esthétique. Le film de récupération – ou de réemploi, comme suggère de l'appeler le cinéaste Maurice Lemaître – est donc un art pauvre, dont la poétique naît du hasard, de la contrebande et du détournement. Isodore Isou et Maurice Lemaître en France, Adrian Brunel et Bruce Conner aux États-Unis peuvent être considérés, les premiers, sous le signe du cinéma lettriste, les seconds, dans la mouvance néo-dada, comme les grands pionniers de cette technique, manière aussi de philosophie politique.

La programmation proposée par cette manifestation, si elle met en valeur quelques « classiques » du genre – *Le Film est déjà commencé ?*, de Maurice Lemaître (1951), *Star Sprangled to Death*, de Ken Jacobs (1960), *Cosmic Ray*, de Bruce Conner (1961), *La Verifica incerta*, d'Alberto Grifi et Gianfranco Baruchello (1964) –, offre surtout l'opportunité de découvrir des œuvres récentes, réalisées en film ou en vidéo.

Elle peut à ce titre être considérée comme le développement et l'actualisation de l'excellent programme consacré au *found footage*, qui avait été organisé sous l'égide de Yann Beauvais, en juin 1995, à la Galerie du Jeu de paume. Pour évoquer la centaine de films et les quelque soixante-dix cinéastes représentés dans cette sélection,



Pellicule de « Scorpio Rising » (1963), de Kenneth Anger. Un mixage de scènes et de sons issus de différents supports.

on aurait pu renvoyer à la catégorisation thématique proposée dans le programme, si elle n'avait été si implicitement désavouée par les programmeurs, Jean-Michel Bouhours et Yann Beauvais, et donc conçue pour ne rien dire : *Haut les mains, Music, musac, ambient, Air de rien...*

Il semble plus opératoire de distinguer parmi ces films deux grands groupes, selon l'usage qui est fait du matériau utilisé, puisé aussi bien dans le cinéma de fiction classique que dans des bandes d'actualités, ou encore, et de plus en plus fréquemment, au robinet télévisuel. Le premier de ces grou-

pes privilégie, fût-ce en portant le rebut au pinacle, l'effet de sens et la figuration, au service de propos très divers. Il peut s'agir d'une dénonciation acide des médias de masse (*Technology Transformation: Wonder Woman*, de Dara Birnbaum, 1995), d'une prise de position politique en faveur de la Palestine ou contre les massacres du Rwanda (*Introduction to the End of an Argument*, de Jayce Saloum et Elia Suleiman ; *Genocides*, de Hansel et Gretzel, 1995), d'une parodie paranoïaque de la science-fiction (*Tribulation 99: Alien Anomalies under America*, de Craig Baldwin, 1991), ou encore d'une manière de journal intime sur fond d'exil et d'homosexualité (*Pirated*, de Nguyen Tan Hoang, 2000).

Quoi qu'on pense du sort réservé par ce genre de films au fameux réalisme ontologique du cinéma, force est d'admettre que le montage demeure ici l'incomparable atout d'une pensée critique sur le cinéma et le monde ou, si l'on préfère, sur le monde via le cinéma, comme le prouvent exemplairement les *Histoire(s) du cinéma* de Jean-Luc Godard.

Assez loin de là, plus proche des arts plastiques, on peut identifier un deuxième groupe de films qui recourent systématiquement à la recombinaison formelle du matériau d'origine, par tous les moyens qui se puissent concevoir : répétition, ralenti, mise en boucle, grattage, virage, fractionnement ou démultiplication. Parmi ceux-ci, *The Kiss*, de Raphael Ortiz (1985), transforme cruellement une scène de baiser classique en véritable ébranlement parkinsonien ; *Cruises*, de Cécile Fontaine (1990), décolle l'émulsion de trois bandes anciennes et la redistribue en flâques décalées, multicolores et aléatoires.

Si cette distinction a l'avantage d'être claire, elle a en revanche l'in-

convénient d'être simplificatrice. Un grand nombre de films se situent de fait entre ces deux pôles, en faisant du principe même de l'altération formelle une remise en cause aiguë du régime ordinaire des images. *The Zapruder Footage*, de Keith Sanborn (1999), en est un bon exemple.

Souvent choisi par manque d'argent, le film de réemploi est un art pauvre, dont la poétique naît du hasard et du détournement

Ce film utilise la séquence, connue, filmée par un amateur, de l'assassinat du président Kennedy. Accompagné par une musique rituelle lancinante, la séquence – un panoramique qui montre le passage du cortège, les impacts de balles et la femme du président qui récupère un morceau de son crâne – est projetée successivement en vitesse normale, au ralenti, occultée par des caches, puis, dans une sorte de transe progressive, en accéléré, tête-bêche, dédoublée, surimpressionnée et clignotante.

Entre politique et cinéma, mythe collectif et désintégration du corps, cette magie barbare du spectacle dit quelque chose d'essentiel sur le mystère sacré de l'image, qui, pour paraphraser une belle formule du cinéaste Jean-Louis Comolli, ne permet la possession que parce qu'elle se soustrait à la propriété.

Jacques Mandelbaum

## Un espace de liberté dans le carcan de la société marchande

LES COMPORTEMENTS artistiques de l'ère informatique, et en particulier l'emprunt à l'aide d'un ordinateur d'images ou de sons, posent plus que jamais la question de la propriété intellectuelle. Les œuvres peuvent-elles subir sans dommage, et sans le consentement de l'auteur ou de son représentant, les détournements imposés par des créateurs dont le credo est la réappropriation sauvage ?

Chez les adeptes de l'échantillonnage généralisé, « voler » est un droit, si ce n'est un devoir ou un mode de vie. Coldcut, deux pionniers britanniques du mariage de la musique électronique et des images, tentent ainsi de convaincre chaque utilisateur d'ordinateur portable de puiser dans l'énorme banque de données que sont les images d'actualités télévisées ou les archives cinématographiques, pour se reconstruire une vision personnelle du monde, hors format imposé par la société marchande.

« Monter/Sampler » propose au Centre Pompidou quelques courts métrages réalisés par Coldcut, en collaboration avec Hexstatic, son pendant américain, et The Emergency Broadcast Network (EBN). On y verra notamment *Timber*, trois minutes trente de répétition visuelle (un homme et sa tronçonneuse) et rythmique commanditées par Greenpeace afin de dénoncer la destruction de la forêt amazonienne.

« L'appropriation gratuite est inévitable » dans un environnement où chacun est « bombardé de médias électroniques », explique le collectif californien Negativland dans une déclaration de guerre à la loi américaine sur le copyright et « aux policiers de l'art », publiée sur son site (negativland.com).

On y trouve également un texte fleuve d'Hakim Bey intitulé *T.A.Z., The Temporary Autonomous Zone, Ontological Anarchy, Poetic Terror-*

*ism*, proche de la pensée situationniste. Ces zones d'autonomie temporaire (ZAT), bulles sociales où tout est permis, ont été à la base de la culture techno originelle, peu désireuse d'affronter la société capitaliste par le biais de la lutte des classes. « Copyright infringement is your best entertainment value » – « la violation de la propriété artistique est une source de plaisir » –, clame Negativland, à l'instar des musiciens et vidéastes d'EBN, de Tape-Beatles, de Barbie Liberation Organization ou de John Oswald, l'un des pères du « plagiarisme ».

Tous ces collectifs et théoriciens des marges sont les protagonistes de *Sonic Outlaw*, de Craig Baldwin, long métrage pensé comme un documentaire, mais construit selon les principes du sampling et du mixage. Ce film-fleuve décrit le conflit qui opposa Negativland à la maison de disques Island après le détournement, en 1991, d'une chanson du groupe irlandais U2, *Still Haven't Found What I'm Looking For*. Le procès perdu contre les rock-stars fit de Negativland des « héros auprès de leurs pairs, tous ceux qui pensent que refuser d'être original, dans le sens traditionnel du mot, est la seule manière de produire un art profond sans pactiser avec le capitalisme », écrivait alors le *New York Times* à propos d'une œuvre qualifiée de « totalement hilarante » par le *Village Voice*.

### Rendez-vous

● **Monter/Sampler, l'échantillonnage généralisé.** Du 15 novembre au 21 décembre, Centre Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33.

● **Cinéma.** Les films suivants sont projetés parmi d'autres. Certaines œuvres ne sont pas sous-titrées. Craig Baldwin : *Sonic Outlaws*, le 23 novembre à 20 heures, ainsi que *Tribulation 99: Alien Anomalies under America* (et le 14 décembre à 12 h 30) ; *Spectre of Spectrum* les 11 et 18 décembre à 20 heures. Hexstatic : *Auto*, le 27 novembre à 20 heures, *Deadly Media*, le 19 à 20 heures,

*Still Haven't Found What I'm Looking For*. Le procès perdu contre les rock-stars fit de Negativland des « héros auprès de leurs pairs, tous ceux qui pensent que refuser d'être original, dans le sens traditionnel du mot, est la seule manière de produire un art profond sans pactiser avec le capitalisme », écrivait alors le *New York Times* à propos d'une œuvre qualifiée de « totalement hilarante » par le *Village Voice*.

### « L'IRONIE EST TOTALE »

*Sonic Outlaw*, tourbillon d'images, de sons, montages en cascade, bat en brèche le « correctement beau ». L'omniprésence de réunions de militaires, d'ordinateurs de données datant des années 50, de placards publicitaires et d'images d'actualité, donne le ton de ce roman d'espionnage artistique. « L'ironie est totale, commentait Baldwin. Qui a porté plainte ? U2, un groupe qui a utilisé les services de The Emergency Broadcast Network pour dénoncer le pouvoir des médias

le 7 décembre à 12 h 30. Christian Marclay : *Telephones*, le 9 décembre à 17 heures. Raphael Ortiz : *The Kiss*, le 6 décembre à 17 heures. Keith Sanborn : *The Zapruder Footage*, le 22 novembre à 17 heures.

● **Concert.** Terre Thaemlitz, *Interstices* (première française), le 29 novembre à 20 h 30. ● **Performances.** *Métamkine*, cellule d'intervention Métamkine (Christophe Auger, Xavier Quérel, Lionel Marchetti, Jérôme Noetinger), le 30 novembre à 20 h 30. *La Protection des animaux*, de Pierre Alféri et Rodolphe Burger, le 1<sup>er</sup> décembre à 19 heures. *Permutation*, d'Anne-Marie Cornu et Jeff Guss, le 2 décembre à 20 h 30.

dans son Zoo TV Tour et a encouragé le piratage pendant ses concerts ! » Negativland n'a pas manqué de souligner que U2 avait emprunté son nom à un modèle de bombardier de l'armée américaine. Plus qu'une histoire d'arroseur-arrosé, cet épisode pose la question des limites : où commence le commerce, où s'arrête l'art et quel est le délit ?

Pareille mésaventure procédurière était arrivée à John Oswald, re-créateur de *Bad*, de Michael Jackson, dans un disque nommé *Plunderphonic* (1988). Le chanteur y bégayait avantagusement et la mélodie était entrecoupée de scratches et de sillons sautés. John Oswald n'avait omis aucun crédit sur la pochette, où l'on trouvait des détournements d'Elvis Presley, Igor Stravinsky, Count Basie, Beethoven, Bach... C'est pourtant CBS, la maison de disque de Michael Jackson, qui obtint la mise à la casse de *Plunderphonic*. En 1990, la marque Elektra commanda à John Oswald un *Selektra*, exercice identique à *Plunderphonic*, mais à partir des œuvres maison. Jugé trop irrévérencieux, l'album resta dans les tiroirs.

John Oswald abolit les barrières entre culture populaire et culture noble, tout comme le Suisse Christian Marclay, « sculpteur de vinyle » – ce compositeur et performer a pour habitude ancienne de couper les disques en deux, de les rayer, de les piétiner avant d'en tirer des sons nouveaux. Christian Marclay fut DJ avant l'heure, un DJ dada, mariant au milieu des années 60 les arts visuels et sonores. Dans *More Encores*, Marclay a refaçonné Maria Callas, taillé un nouveau costume à Johann Strauss ou John Zorn et déstructuré le couple Birkin-Gainsbourg.

Véronique Mortaigne

## CONCERTS

Théâtre des Champs-Élysées  
Mercredi 6 décembre - 20 heures  
**Aldo CICCOLINI**  
piano  
Clementi  
Castelnuovo-Tedesco  
Granados  
Chopin  
Loc. : 01-49-52-50-50  
Valmalette

### Auditorium du Louvre

Jeudi 23 novembre à 12h30

**Daishin Kashimoto**, violon  
**Giovanni Bellucci**, piano  
FRANCK, SZYMANOVSKI,  
YSAYE

LOC : 01 40 20 84 00

OPERA  
NATIONAL  
DE PARIS

Dimanche soir  
au  
Palais Garnier

Musique  
de chambre

Par les musiciens de  
l'Orchestre de l'Opéra

Brahms - Koechlin  
Reinecke

26 novembre - 20h30

Palais Garnier  
Informations-Réservations  
0 836 69 78 68\*  
www.opera-de-paris.fr

ensemble  
inter  
contemporain

Samedi 25 novembre à 20 h

**John Adams**

Gnarly Buttons  
Chamber Symphony

**Steve Reich**

Eight Lines

**Conlon Nancarrow**

Study n° 1 - Study n° 7

Ensemble Intercontemporain

direction **Jonathan Nott**

CHATELET  
01 40 28 28 40

SAMEDI 25 NOVEMBRE - 11 H

MUSIQUE DE CHAMBRE À  
L'OPÉRA-COMIQUE

SOLISTES DE L'ORCHESTRE DE PARIS

"SEUL ET CONTRE TOUS"  
sur une idée de Michel Bénét  
ARNOLD - VILLA-LOBOS - BRITTEN  
MILHAUD - MESSIAEN - DENISOV - LIGETI

ORCHESTRE  
DE PARIS

\* Tarif plein : 50 F • En famille, gratuit pour les moins  
de 12 ans • Tarif groupe scolaire : 25 F •

RÉSERVATIONS  
01 42 44 45 46  
www.orchestredeparis.com



Roger Planchon, auteur et metteur en scène du « Cochon noir »

## « Je suis le seul cow-boy authentique du théâtre français »

**ROGER PLANCHON** présente au Théâtre national de la Colline une nouvelle version du Cochon noir, une pièce qu'il a écrite et créée en 1973. Le Cochon noir se passe en Ardèche, en 1871. Alors que la Semaine sanglante enflamme Paris, des noces villageoises tout aussi sanglantes réveillent les vieilles peurs et les superstitions. Chronique d'un monde paysan disparu, Le Cochon noir est une œuvre forte, et une rareté dans le théâtre français, peu enclin à sortir des villes.

« Quelles raisons vous ont incité à établir une nouvelle version du Cochon noir ?

– Longtemps, je me suis comporté en tant qu'auteur d'une drôle de façon. Je fonctionnais plutôt comme un chef de troupe. J'écrivais des pièces, on les montait, elles étaient finies ou pas finies, je m'en fichais. Il y a une dizaine d'années, en faisant du cinéma, j'ai découvert que le montage permettait de travailler d'une manière totalement différente. Quand on écrit une pièce, on fait un château de cartes. On met une carte puis une autre, jusqu'à ce que ça se tienne. Au cinéma, on tourne les scènes dans le désordre, et toutes les cartes sont là quand on commence le montage du film. J'ai donc

appris ce que font tous les monteurs du monde : déplacer les scènes, jouer avec. Je n'avais jamais pris le temps de voir si l'on pouvait faire ça au théâtre. J'ai repris mes vieilles pièces, et j'ai essayé de les regarder à froid, objectivement. Et je les ai remontées. Ça ne change pas l'histoire, ni les personnages, mais je pense que c'est mieux écrit. Je sais qu'il y a un danger à travailler comme ça : on peut perdre la fulgurance. Ou au contraire... En tout cas, comme dirait Flaubert, ça s'appelle écrire. Je ne l'avais jamais fait.

– Vous êtes né en 1931. Vous avez grandi en Ardèche. Avez-vous eu conscience de voir disparaître le monde paysan dont vous parlez dans Le Cochon noir ?

– Bien sûr. L'Ardèche que j'ai connue enfant n'avait pratiquement pas bougé depuis le Moyen Âge. Tout a basculé quand on a ouvert les routes. Et ça a été vite. Les historiens des Annales disent que l'Histoire avance lentement, que ce ne sont pas les événements qui comptent, mais les grands cycles. J'ai vu mourir un monde paysan en très peu de temps. Je me souviens d'un village qui avait 1 700 habitants dans les années 50, et 7 dans les années 70.

Je pense qu'il se passe la même chose, actuellement, en Afrique. On ouvre des routes, et des tribus qui n'avaient pas bougé depuis des siècles se retrouvent face à une brutalité incroyable.

– Pourquoi avez-vous situé l'action du Cochon noir au moment de la Commune ?

– J'ai trouvé intéressant de montrer qu'il y avait trois courants en même temps, au même endroit : le paganisme, qui remontait du fond des âges ; le catholicisme, qui était encore conquérant, trente ans avant la séparation de l'Église et de l'État ; et l'émergence de ce qu'on a appelé plus tard la classe ouvrière. Cette émergence a coïncidé avec la Commune. Un nouveau système de pensée s'est mis en place. Il a fallu des dizaines d'années pour qu'il se répande. Quand j'étais petit garçon, j'ai vu des gens d'inspiration marxiste qui venaient dans les campagnes pour essayer de convaincre la population. Il y avait quelque chose d'irréel dans le décalage entre les paysans et ces militants qui rentraient chez eux en se disant sûrement : « Mais qu'est-ce que c'est que ces gens ? » Ils devaient penser qu'ils étaient un peu bêtes, alors qu'ils avaient un poids de vie incroyable.

– Plus tard, quand je suis arrivé à Paris, dans les années 50, j'ai connu le milieu intellectuel – Sartre, Adorno, Marthe Robert, Roger Vailland, Barthes et Dort. Je me suis rendu compte que ce monde paysan d'où je venais n'existait même pas pour eux. Ils n'en avaient aucune conscience. Ils n'étaient pas les seuls. Il y avait une coupure énorme entre Paris et le monde paysan.

– Pensez-vous que ce décalage soit à l'origine des critiques qui vous ont été faites à la création du Cochon noir, en 1973 ?

– Évidemment. Un critique de théâtre a écrit : « Planchon prône le retour à la terre. » C'était absurde,



Roger Planchon présente au Théâtre de la Colline une nouvelle version de sa pièce « Le Cochon noir », écrite et créée en 1973.

puisque je parlais d'un monde qui n'existait plus. Mais la compréhension était brouillée par l'héritage de la période Pétain. Parler de la terre, ce devait être parler du retour à la terre, donc c'était Pétain – cette façon de voir les choses imprégnait encore les mentalités. Par ailleurs, la campagne française semblait un sujet archaïque. Il a fallu attendre que les ethnologues s'y intéressent pour qu'elle soit vue autrement.

– En tant que « pièce paysanne », Le Cochon noir est une rareté dans le théâtre d'aujourd'hui. Comment expliquez-vous qu'il y ait aussi peu de pièces qui parlent de la campagne, de la terre ?

– Je pense que le théâtre français est urbain, il pense urbain. Ce n'est pas mal, d'ailleurs. Mais il n'a pas idée d'une autre réalité. J'ai lu presque toutes les pièces paysannes disponibles. L'auteur qui m'a vraiment

influencé, et qui est le plus profond, pour moi, c'est Synge. Les Irlandais ont fait un théâtre paysan sans doute parce qu'ils n'ont pas connu le phénomène urbain qui a changé la France, dans les années 50-60. J'ai gardé les vaches, j'ai chargé du fumier sur les brouettes. De temps en temps, je dis aux acteurs que je suis le seul cow-boy authentique du théâtre. »

Propos recueillis par  
Brigitte Salino

★ Le Cochon noir, texte et mise en scène de Roger Planchon. Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52. Mardi à 19 h 30, du mercredi au samedi à 20 h 30, dimanche à 15 h 30. De 50 F (7,62 euros) à 160 F (24,39 euros). Jusqu'au 15 décembre.

### DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE** : L'Orchestre national de Lyon et son nouveau directeur musical, David Robertson, lancent les « Concerts expresso ». Ces programmes thématiques et populaires de moins de quarante minutes, donnés à l'heure du déjeuner, sont coproduits avec les magasins Tati. Les billets pour les concerts des 24 novembre 2000 et 16 et 30 mars 2001 sont vendus dans le magasin Tati de Lyon au prix de 19,90 F (3,03 €).

■ **CHANSON** : Yesterday, des Beatles (1965), a été élue meilleure chanson de l'ère moderne de la musique pop par la revue Rolling Stone et par la chaîne de télévision américaine MTV. (I can't get no) Satisfaction, des Rolling Stones, arrive en deuxième position, suivie par Smells Like Teen Spirit, de Nirvana, Like a Virgin, de Madonna, et Billie Jean, de Michael Jackson.

■ **PRIX** : la première édition des M6 Awards a consacré les artistes et sportifs français et étrangers de l'année, lors d'une émission diffusée en direct par M6 depuis le Zénith de Lille, le 17 novembre. Émission à laquelle participaient de nombreux artistes. 348 000 votants ont notamment désigné Hélène Segara et Johnny Hallyday, David Douillet, Jamel Debbouze, Taxi 2, de Gérard Pires, Sixième sens, de Night Schyamalen, Carlos Santana, Shania Twain et Tom Jones. Les M6 Awards sont choisis par le public, seul habilité à voter. Du 1<sup>er</sup> au 31 octobre, une personne par foyer pouvait participer au vote et avait à choisir un artiste par catégorie parmi quatorze catégories. Les 84 nominés avaient été désignés par le public à l'occasion d'un sondage réalisé par l'IFOP, du 16 au 13 août, auprès d'un échantillon de huit cent vingt-quatre personnes représentatives des 15-49 ans.

■ **VENTES** : deux événements ont été adjugés 455 000 francs (69 364 euros) pour le premier, datant du XVII<sup>e</sup> siècle, et 423 000 francs (64 485 euros) pour le second, datant du XIX<sup>e</sup> siècle, a annoncé la salle Drouot, vendredi 17 novembre. Ces sommes sont les plus élevées jamais atteintes par pareils objets lors de ventes aux enchères.

### Un personnage-clef de la scène tricolore

Auteur dramatique, metteur en scène, acteur et cinéaste, Roger Planchon (soixante-neuf ans) est l'un des personnages-clés du théâtre français de l'après-guerre. Il dirige actuellement le Théâtre de la cité à Villeurbanne, fondé par lui en 1957 et devenu en 1973 Théâtre national populaire. Il signe sa première pièce avec La Remise (1962), une enquête policière sise dans sa famille paysanne ardéchoise. Ensuite, il propose notamment L'Infâme, sur l'affaire du curé meurtrier d'Uruffe, et Patte blanche (1965), qui prend la guerre d'Algérie pour toile de fond. Bleus, Blancs, Rouges ou Les Libertins (1967) met en scène un groupe d'aristocrates de province pendant la Révolution. Suivent Dans le vent gr... (1968) ; La Contestation et la mise en pièces du Cid (1969). Planchon retourne à son inspiration paysanne avec Le Cochon noir (1973). Suivent Gilles de Rais (1975) ; Alice, par d'obscurs chemins (1983) ; Le Vieil Hiver et Fragile Forêt (1990). En 1995, il donne une suite aux Libertins avec Le Radeau de la Méduse.

Bibiana Beglau BERLIN 2000 Nadja Uhl  
OURS D'ARGENT MEILLEURES ACTRICES

Un sujet contemporain passionnant que l'on n'avait jamais vu traité au cinéma.  
Studio

Précise, efficace, son écriture en rend le propos imparable.  
Positif

un film de  
**Volker Schlöndorff**

# LES TROIS VIES DE RITA VOGT

SORTIE LE 22 NOVEMBRE

L'un des films les plus emballants de cette rentrée, à la fois simple et complexe, qui titille l'esprit tout en touchant droit au cœur.  
LES CAHIERS DU CINÉMA

Superbe moment de cinéma.  
Un dépaysement absolu, éblouissant et magnifique.  
CINELIVE

Un amour fou dans la corée du XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Une puissance d'émotion incroyable...  
LE MONDE

Taekyung Pictures, Mirco-Asia, Capital Co. Ltd. présentent  
un film de IM Kwon Taek

# LE CHANT DE LA FIDÈLE CHUNHYANG

SELECTION OFFICIELLE EN COMPETITION FESTIVAL DE CANNES 2000

EN SALLES LE 22 NOVEMBRE



## Yves Robert, Bobby Previte : deux conceptions du jazz à cinq

**RENCONTRES INTERNATIONALES DE D'JAZZ DE NEVERS, avec les formations d'Yves Robert et de Bobby Previte, Théâtre municipal, vendredi 17 novembre.**

### NEVERS

de notre envoyé spécial

Le quintet dirigé par le tromboniste Yves Robert existe depuis environ trois ans. Son personnel a peu changé, à l'image de l'orchestration. Il s'agit d'un des groupes les plus intéressants de la scène européenne. Le quintet dirigé par le batteur américain Bobby Previte existe, lui, depuis bien plus longtemps. Il porte un nom, Bump the Renaissance, qui renvoie à un enregistrement de 1985. Il s'agit plutôt d'une réunion ponctuelle de solistes, au gré des rencontres, des disponibilités.

Deux conceptions du quintet, donc, que les 14<sup>e</sup> Rencontres internationales de D'jazz de Nevers ont mises au même programme, vendredi 17 novembre, lors de l'avant-dernière soirée d'un festival qui rend compte avec exactitude des divers états du jazz d'aujourd'hui.

Yves Robert aime aborder la musique thématiques en tête. Il a réfléchi à l'amour, à la durée, a longtemps évoqué un sujet sur l'argent et sa transformation. Avec son quintet, il traite de l'été. Un disque, excellent, a été publié chez Deux Z, des concerts - trop peu : le sujet n'empêche pas la frilosité des programmeurs - permettent au groupe de faire évoluer la musique, de rendre vivantes ces inventions formelles portées par la virtuosité et l'intelligence.

Plutôt qu'un concert, on peut voir là le récit, sans paroles, d'une journée estivale idéale, avec ses promenades tranquilles, ses passages obligés comme un tour à la plage, la sieste crapuleuse ou non, l'apéro, les mille et une façons de ne rien faire, les jeux de ballon, les corps qui réagissent au poids de la chaleur ou aux tentations sportives.

### ÉQUILIBRE DÉLICAT

Tout cela pourrait être évoqué par des musiques teintées d'exotisme, supposées être celles de pays ensoleillés. Yves Robert préfère à ces cartes postales faciles l'évocation de sensations (*Chaud mais soif, Le Souffle de la carence...*), des clins d'œil (le standard *Summertime*), des écarts ludiques (*La Crampe aux mollets*, avec son air de guinguette sans lequels le passage des coureurs du Tour de France manquerait de charme).

Le plus délicat est de ne pas imposer des impressions, des images rapides. C'est une question d'écriture autant que d'expression personnelle de chacun des musiciens (Laurent Dehors aux saxophones et clarinettes ; David Chevallier aux guitares électriques et acoustiques ; Hélène Labarrière à la contrebasse ; un nouveau venu, Franck Vaillant, précis, souple, à la batterie). Cet équilibre délicat est parfaitement mené. Yves Robert met en avant la mélodie, renouvelle des formes très cadrées (rock, funk, ballade...), structure avec rigueur chaque morceau (une idée directrice, des solos rétifs à la démonstration). Passionnant.

Chez Bobby Previte, le propos est plus à l'exacerbation du soliste. Il est le leader, celui par qui passe toute la musique. Comme un effet de renversement de ce qu'avait amené le be-bop. A partir d'ébauches de thèmes qui empruntent surtout au blues et au bop justement, ou autour d'un motif mélodique et/ou rythmique, les morceaux servent de véhicules à une suite de solos.

Très présent, Previte joue en abondance, roulements continus, relances aux cymbales. Un solo accompagné, en quelque sorte. Mais, au bout d'un moment, l'auditeur est en quête d'espace, de respirations, comme les autres musiciens (le tromboniste Joseph Bowie, le saxophoniste Marty Ehrlich, le pianiste Wayne Horvitz, le bassiste Steve Swallow). Ce qui finit par devenir époussant à force d'informations surlignées.

Sylvain Siclier

## Le Salon Paris Photo affiche des résultats records

L'intérêt du public s'affirme et les acheteurs sont au rendez-vous

**LE QUATRIÈME SALON** Paris Photo a fermé ses portes, dimanche 19 novembre, en affichant un bilan « extraordinaire ». L'euphorie était tellement attendue - tout le marché de l'art, et d'abord celui de la photographie, est en hausse - que le moindre nuage aurait été un affront. Le cru 2000 est « le meilleur », confirme Rik Gadella, l'organisateur : 39 000 visiteurs ont fréquenté le Carrousel du Louvre en quatre jours, parmi lesquels Philippe Séguin, candidat RPR à la Mairie de Paris, et Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, mais surtout des marchands et collectionneurs américains comme jamais. Paris Photo est donc devenu « le premier Salon mondial devant l'Aipad de New York. »

Un triomphe de foire est d'abord financier. Il est difficile d'avancer un chiffre global mais la plupart des exposants se disent heureux. La hausse des prix a surpris. Le taux du dollar y est pour beaucoup et il est aujourd'hui difficile de trouver des œuvres sous les 5 000 francs. Un marchand américain a même mis en vente à 15 000 dollars (98 000 francs, largement quatre fois son prix) un cliché, parce qu'il était « peint à la main » par l'artiste.

A force de grossir - vingt-sept nouveaux exposants -, Paris Photo pose un problème de lisibilité. Alors

que la Fiac a privilégié cette année les one man show, Paris Photo a offert essentiellement celui de Annie Leibovitz, de plus en plus académique, chez Edwynn Houk. Sinon les stands étaient des mosaïques très denses en images, mêlant époques, formats, styles, auteurs, procédés, prix. « On débranche vite », avoue un collectionneur au risque de passer à côté d'un chef-d'œuvre de Helen Levitt - un portrait de cinq gamins, affiché à 400 000 francs - ou de William Eggleston.

### PROFUSION ÉCLATÉE

Comment dégager les tendances dans cette profusion éclatée ? La venue inédite de galeries spécialisées, notamment celle de Hans Kraus, a donné au XIX<sup>e</sup> siècle plus de place et de tonus. On retiendra un chef-d'œuvre de Marville, vendu à un Américain par Françoise et Alain Paviot pour un montant plus proche du million de francs que des 100 000 francs : le portrait de deux hommes fantomatiques face à la sculpture dont ils sont les auteurs épuisés.

Les années 20-30 restent une valeur lourde et stable, à l'image du Suisse Kaspar Fleischmann (Zur Stockeregg), qui donne l'impression de ne pas modifier son accrochage d'une année sur l'autre pour conser-

ver sa réputation de galerie la plus chère du Salon - 500 000 dollars demandés, et pas obtenus, pour un portrait de Weston (1921) représentant son amante Tina Modotti.

Dans le contemporain, on est d'abord surpris par le nombre d'artistes qui copient le voisin sans pour autant décourager le collectionneur : gros plans colorés, jeux entre le témoignage et le quotidien pris sur le vif, portraits faussement posés, natures mortes et paysages assemblés. Ça tombait bien, les modèles et locomotives du marché n'étaient pas ou peu là - Cindy Sherman, Struth, Gursky, Wall ou Prince. Mieux valait pourtant qu'une galerie possède une signature connue. Le Suisse Pierre Huber a vendu tous ses Sam Samore, une bonne partie de ses Becher, et se dit « très satisfait ». « Les valeurs sûres marchent », confirme-t-on chez Baudoin Lebon, qui a réalisé 130 000 dollars de ventes. « Je connais plusieurs marchands qui ont fait 3 millions de francs d'affaires », avance Rik Gadella.

« Le danger de la photographie est sa trop grande séduction », dit un collectionneur chevronné. Nous y sommes avec Massimo Vitali, dont une dizaine de formats géants, colorés et efficaces ont été vendus à la galerie du Jour-agnès b. entre 50 000 et 75 000 francs. Les galeries sans grosses signatures affichent des résultats contrastés. Christian Caujolle (galerie Vu) nage dans le bonheur d'avoir vendu de jeunes artistes comme Antoine d'Agata, Michael Ackerman, Isabel Munoz, Chema Madoz, Paulo Nozolino, Denis Darzacq, ce qui lui permet d'avoisiner les 400 000 francs. Mais d'autres ont souffert avec des photos jugées plus difficiles, sans repères ni sujet identifiés. « Le public cherche plus des images qu'à parler vraiment de photographie », constate Jacques Damez, du Réverbère 2 (Lyon).

Michel Guerrin

## SORTIR

### PARIS

#### Another Trio

Cet autre trio mêle l'improvisation du jazz aux airs et rythmes de l'Afrique. Un propos que ses membres - le vibraphoniste David Patrois, le contrebassiste et joueur de kora Jean-Jacques Avenel, le percussionniste Pierre Marcault - entretiennent depuis longtemps au sein de diverses formations. Cette fois, ils jouent ensemble et c'est un grand bonheur. Ils viennent d'enregistrer un disque lumineux, paru sous le nom du leader David Patrois (*Another Trio*, RDC/Mélie), album dont il vont fêter, en club, l'existence. *Sunset*, 60, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. Les 22 et 23 novembre, 22 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. 80 F.

#### William Sheller

Une chance. Un concert supplémentaire pour ceux qui n'ont pas pu entrer dans le Théâtre des Champs-Élysées bondé il y a une dizaine de jours.

(Publicité)

## eAuctionRoom

www.eauctionroom.com

**VIVEZ LES SALLES DES VENTES EN DIRECT SUR LE NET**



Information : 01 58 36 41 06

## GUIDE

### FESTIVALS CINÉMA

**Soirée cinéma André S. Labarthe** *Soleil cou coupé* (1998) et *Introduction à l'art océanien* (1989), avec André S. Labarthe, Jacques Henric et Vincent Corpet. *MK2 Beaubourg*, 50, rue Rambuteau, Paris-3<sup>e</sup>. Le 21 novembre, 20 h 30. 35 F. Tél. : 08-36-68-14-07 ou 01-40-30-30-31.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### VERNISSAGES

#### Le phare Togo-Bretagne

Deviner le rapport entre les phares bretons et l'art togolais tient de la gageure. Pourtant, Kofi Yamgnane, député du Finistère, Togolais d'origine, relève le défi à l'Assemblée nationale en présentant l'exposition « Le phare Togo-Bretagne ». Rencontre entre Philip Plisson, photographe, peintre de la marine, et quinze artistes togolais, exposant pour la première fois hors d'Afrique noire des œuvres contemporaines imprégnées de leur tradition. *Galerie de l'Assemblée nationale, entrée par le 101, rue de l'Université, Paris-7<sup>e</sup>*. Du 21 au 30 novembre, du lundi au vendredi de 10 heures à 18 heures. Entrée libre. Tél. : 06-08-60-72-60.

### PHOTOGRAPHIES

#### Paris, la rue : un autre 1900

En marge du Paris glorieux de 1900, une association ouvrière de photographes, l'Union photographique française, nous documente sur une ville populaire, travailleuse, où la campagne est encore dans la ville, où les charrettes sont plus fréquentes que les autos sur une chaussée mal pavée. Soixante-dix images sont extraites de ce collectif inconnu, où la sociabilité populaire est une réponse aux conditions de vie précaires. *Archives de Paris*, 18, boulevard Sérurier, Paris-19<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-72-41-23. Du mardi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h 30 ; samedi, de 9 h 30 à 17 heures. Du 16 novembre au 20 décembre. **Regards sur les Indiens d'Amazonie** Photographies des années 50 par Henri Ballot. *Musée de l'Homme, hall, palais de Chaillot*, 17, place du Trocadéro, Paris-16<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-05-72-72. De 9 h 45 à 17 h 15. **Conférences les mercredi 22 et 29 novembre**, 18 h 30 ; *salle du cinéma*. Fermé mardi et fêtes. Du 15 novembre au 15 janvier. Entrée libre.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse*. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **Wim Vandekeybus** Inasmuch as Life is Borrowed. *Théâtre de la Ville*, 2, place du Châtelet, Paris-4<sup>e</sup>. Les 21, 22, 23, 24 et 25. 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Le plaisir de retrouver pendant deux heures ce chanteur à l'élégance nonchalante, qui sait si bien mélanger les genres - chanson, musique classique, rock'n'roll, country... -, les entraîner vers davantage d'exigence, sans s'appuyer sur quelque courant à la mode. *Théâtre des Champs-Élysées*, 15, avenue Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>. Le 21 novembre, 20 h 30. 50 F à 270 F. Tél. : 01-49-52-50-50.

#### Djeli Moussa Diawara & Bob Brozman

Le disque enregistré par ce tandem né d'une rencontre de hasard, conversation fertile et ludique, fut l'une des belles surprises de l'année au rayon « musiques du monde » (*Ocean Blues/Celloïd*). La kora du Guinéen Djeli Moussa Diawara et les guitares de l'Américain Bob Brozman inventent des sympathies, des affinités et du bonheur en pagaille. *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. Le 20 novembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.

### Un témoignage américain

Présent pour la première fois à Paris Photo, le galeriste américain **Hans Kraus, qui fait autorité pour le XIX<sup>e</sup> siècle, était l'un des rares à proposer un ensemble cohérent : la photo britannique de ce siècle, avec Fenton et Cameron, mais surtout Talbot, un des inventeurs de la photographie, dont on fête le 200<sup>e</sup> anniversaire de la naissance.**

**Hans Kraus, qui a vendu une douzaine de pièces à des niveaux élevés - de 4 000 dollars à plus de 100 000 dollars -, ne se dit pas inquiet de la hausse des prix. « Celle du contemporain est brutale, mais la hausse du XIX<sup>e</sup> est graduelle. » Il se déclare ravi du déplacement. « Vendre autant est une belle surprise. La France est un pays où les collectionneurs sont bien plus connaisseurs qu'ailleurs ; ils posent les bonnes questions. Je crois que je vais revenir, c'est plus professionnel et intéressant que l'Aipad de New York. »**



**SPEDIDAM**

Les droits de l'interprète

## COLLOQUE SUR L'AVENIR DES DROITS DES ARTISTES INTERPRÈTES

La SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes Interprètes de la Musique et de la Danse) organise, le 4 décembre 2000, un colloque sur les droits de propriété intellectuelle des artistes interprètes de la musique et de la danse ouvert à ses adhérents et à différents organismes professionnels.

Ce colloque aura pour thèmes :

- Extension de la licence légale, avantages et inconvénients
- Les droits des artistes interprètes et les nouvelles techniques

Après une présentation de la situation des droits des artistes interprètes en FRANCE par Monsieur François LUBRANO, Président de la SPEDIDAM, les intervenants présentés sont les suivants :

- Madame Danièle POURTAUD, Sénatrice de Paris
- Monsieur Stéphane POCCRAIN, Porte-parole des Verts
- Monsieur Jack RALITE, Sénateur et Maire d'Aubervilliers, représentant les Etats-Généraux de la Culture
- Monsieur Frédéric SCANVIC, Directeur de l'Administration Générale au Ministère de la Culture et de la Communication
- Monsieur Philippe BELINGARD, Directeur Juridique de FRANCE 2
- Monsieur Hervé RONY, Directeur Général du SNEP
- Monsieur Hubert TILLIET, Directeur Juridique de l'ADAMI
- Monsieur Jacques TOUBON, Ancien Ministre de la Culture, Maire du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris
- Monsieur Xavier BLANC, Directeur des Affaires Juridiques et Internationales de la SPEDIDAM

Ce colloque se tiendra le **4 décembre 2000 de 14h à 19h** au Théâtre Saint-Georges - 51, rue Saint-Georges, 75009 Paris (M<sup>o</sup> St-Georges)

**POUR TOUTE INFORMATION, TÉLÉPHONER À LA SPEDIDAM AU 01 44 18 58 88**

**Théâtre de la Ville**  
PARIS

AUX ABESSES  
DU 28 NOV. AU 14 DÉC.

**PIERRE, POUR MÉMOIRE ANNE-MARIE ROY**  
adaptation, mise en scène interprétation François Duval  
• une histoire vraie  
• un texte bouleversant

31 RUE DES ABESSES, 18<sup>e</sup>  
01 42 74 22 77



## EN VUE

■ Le conseil de surveillance de la Constitution rejette la loi votée par le Parlement iranien interdisant le mariage des filles dès l'âge de neuf ans.

■ Si la majorité des 90 000 épouses indiennes, interrogées à la demande du ministère de la santé, acceptent d'être battues par leurs maris pour des « raisons valables », une dot insuffisante est un « motif acceptable » pour le quart d'entre elles seulement.

■ Démasqué, déposé, obligé de rendre son diadème, **Kesaraporn Duansawan**, de sexe masculin, première dauphine du concours miss Média, dans la province de Rathaburi en Thaïlande, a demandé la permission de garder l'écharpe en guise de souvenir.

■ L'association australienne pour les droits des homosexuels et des lesbiennes rend hommage au gouvernement de Tasmanie, qui vient d'abolir la loi interdisant aux hommes de porter des habits de femmes la nuit, mais pas le jour.

■ « Je me suis dit que ce serait bien qu'il y siège au moins une personne branchée », a déclaré **Janet Lilley**, candidate d'origine ouvrière à la Chambre des lords qui, à l'initiative de **Tony Blair**, met dix postes à la disposition des sujets britanniques de tous âges et de toutes conditions. Si sa candidature est retenue, la jeune femme pourra ajouter « *Baroness* » devant son nom et porter perruque et bas blancs.

■ **Elizabeth II**, qui a soulevé l'indignation de la Ligue contre les sports cruels en tordant le cou d'un faisan qu'elle n'avait que blessé au cours d'une chasse, samedi 18 novembre au domaine royal de Sandringham, arborait le lendemain à l'église les plumes du volatile sur son chapeau.

■ La mère d'un souffre-douleur de collège devra répondre de « menaces de crime sous condition » devant le tribunal correctionnel du Mans, pour avoir fait s'enfuir avec un fusil à pompe non chargé les tourmenteurs de son fils comme une volée de moineaux.

■ « J'ai toujours rêvé de diriger un cirque », confiait l'an dernier le prince **Rainier de Monaco**. Déjà, **Pauline**, neuf ans, sa petite-fille qui a participé, jeudi 16 novembre, à Lugano, à un numéro avec des éléphants asiatiques « entre en scène spontanément et sans entraînement préalable », selon **Kurt Haas**, porte-parole du cirque Knie.

■ L'Azor, le yacht de **Franco**, transporté sur les hauts plateaux de Castille, à 150 kilomètres de la mer, par un restaurateur de Cogollos pour attirer la clientèle, rouille au milieu des herbes folles et des papiers gras, la pluie l'écaïlle, le vent fait claquer ses boiseries, la cabine privée du caudillo abrite des amours furtives...

Christian Colombani

## Les assureurs et les tests génétiques

Le mensuel spécialisé franco-québécois « Médecine/Sciences » ouvre ses colonnes à une psychanalyste qui fait des propositions dérangeantes sur l'usage possible, par les compagnies d'assurances privées, des résultats des analyses génétiques



À MI-CHEMIN des publications originales et d'une vulgarisation de haut niveau réservée aux chercheurs et aux étudiants en biologie, le mensuel spécialisé *Médecine/Sciences* rompt avec sa ligne éditoriale en proposant, dans sa livraison datée de novembre, un article aux confins de l'éthique, de la génétique et de l'économie. Signé de Marie-Angèle Hermitte, juriste et directeur de recherche au CNRS, il traite de l'utilisation des tests génétiques par les assureurs, l'un des sujets parmi les plus importants quant aux actuelles et futures retombées sociales des avancées génétiques.

## DANS LA PRESSE

## LIBÉRATION

Patrick Sabatier

■ Le mal est peut-être déjà fait : aux yeux de nombreux Américains, le 43<sup>e</sup> président sera un usurpateur. Si George W. Bush est déclaré vainqueur, les uns rejettent sa légitimité au motif qu'il est minoritaire au suffrage direct et que sa désignation aura tenu à des insuffisances manifestes du processus électoral. Si Al Gore parvient à s'imposer, les autres refuseront de reconnaître sa légitimité puisqu'il sera soupçonné d'être entré à la Maison Blanche à la faveur de tripotouillages de bulletins et d'arguties juridiques. Chaque jour qui passe réduit la stature du prochain président des Etats-Unis, aux yeux de ses concitoyens comme à ceux de l'étranger. Et il rend plus difficile une sortie de crise qui exigera du vainqueur un génie politique et un

sens de l'Etat dont n'ont fait preuve, jusqu'ici, ni Bush ni Gore.

## RTL

Alain Duhamel

■ François Bayrou et Alain Madelin entrent donc en lice dans la campagne présidentielle au même moment, même s'ils ne le font pas de la même façon. François Bayrou est candidat. Il l'est irrémédiablement, presque passionnément. Les parlementaires de son parti ne sont pas emballés, mais ils n'y peuvent rien. Il vient de se faire réélire président de l'UDF. Il rendra progressivement public son projet, au début du mois prochain pour certains angles. Alain Madelin, lui, n'est pas encore officiellement candidat, mais déjà en campagne. Il n'est pas plus encouragé par ses partenaires de Démocratie libérale que François Bayrou ne l'est par ceux de l'UDF. Ce qui l'intéresse, c'est de défendre un projet libéral. Il en est

le porteur le plus cohérent et le plus fracassant. Il sera le premier candidat à l'élection présidentielle française à défendre réellement cette option-là. C'est donc l'entrée en lice des jeunes quinquagénaires. Jacques Chirac se serait sans doute bien passé de leur présence mais il ne peut pas l'empêcher.

La question posée est simple : faut-il – et si oui, à quel titre – interdire aux assureurs d'avoir connaissance des résultats de tests génétiques qu'auraient pu subir des personnes désireuses de souscrire un contrat d'assurance-vie ou qui, désistant d'acquiescer à un bien immobilier, doivent contracter une assurance ? « Le type de "prédiction" que permet la connaissance du génome d'un individu intéresse la médecine prédictive

mais aussi les employeurs, qui préféreraient ne pas mettre un salarié sensible à un produit chimique à un poste de travail où il est en contact avec ce produit, rappelle M<sup>me</sup> Hermitte. Il intéresse aussi les assureurs de la branche vie, dont le métier est de sélectionner les risques de souscripteurs, en particulier leur profil de santé. » En d'autres termes, peut-on envisager d'interdire toute forme d'usage des tests génétiques en dehors de la sphère médicale à l'exception des risques évidents de discrimination qu'impliquerait le fait de se fonder sur une « prédiction de santé » pour refuser un poste de travail, fai-

re payer une surprime au souscripteur d'une assurance-vie, voire lui refuser l'accès à un tel contrat ?

Reprenant les arguments des assureurs et soulignant que le contrat d'assurance ne peut être qu'un « contrat de bonne foi », impliquant que les deux parties disposent du même niveau d'information, l'auteur s'interroge : le test génétique est-il ou non, entre les mains de l'assureur, autre chose qu'un outil de plus que le questionnaire de santé (indiquant l'âge, la taille, le poids et les antécédents médicaux), les résultats des tests biologiques et des examens radiographiques ? « Un système totalement libéral, fondé sur la seule idéologie du juste prix, conduirait à reconnaître aux assureurs la liberté de concevoir des contrats très divers, assurant chacun au plus juste de son risque prévisible après l'avoir soumis à des examens médicaux performants et une batterie de tests, génétiques ou non, prévient M<sup>me</sup> Hermitte. L'investigation n'aurait pas de limite. (...) Il faut donc bien affirmer l'interdiction de lier la souscription d'un contrat d'assurance à la réalisation d'un test génétique. »

Pour autant, faudrait-il permettre aux personnes – de plus en plus nombreuses – qui acceptent de participer aux campagnes de dépistage de cacher leur résultat à leur assureur ? Faute d'une telle dérogation, d'un tel « droit au mensonge » – que refusent les assureurs –, les généticiens craignent que le public ne collabore plus à leurs travaux et que la médecine prédictive ne soit condamnée à demeurer dans les limbes.

Jean-Yves Nau

www.sylloge.com/5K

L'insoutenable légèreté du Web



cueil de CNN Interactive, qui est statique, pèse à elle seule en moyenne 168 ko. »

Le concours de M. Butterfield rencontre un succès inattendu. En quelques semaines, il reçoit près de 450 projets, et son initiative le rend très vite célèbre : il fut l'un des invi-

quarantaine d'œuvres. M. Butterfield demande à huit professionnels du *webdesign* de choisir les meilleurs, qui recevront un modeste prix de 50 dollars : « Ici, on travaille pour l'honneur, pas pour l'argent. »

Cinq grands prix ont été décernés, ainsi que quinze mentions spéciales dans trois catégories : fonctionnalité, esthétique, originalité. Le premier prix est revenu à un site fictif de vente de meubles, conçu par des étudiants américains. Il comporte six pages illustrées et un système de prise de commande. Selon M. Butterfield, « ce n'est pas le plus beau, mais personne n'aurait cru qu'on pouvait loger tout ça en 5 ko ». Les autres lauréats sont des sites animés à vocation ludique ou artistique, des haikus visuels ou des œuvres interactives inspirées de peintres tels que Piet Mondrian. Certains sont même dotés de bandes-son, sans dépasser les 5 ko fatidiques... M. Butterfield s'apprête déjà à lancer la deuxième édition de son concours et va ouvrir un nouveau site, www.the5K.org.

Yves Eudes

## SUR LA TOILE

## NOUVEAUX NOMS DE DOMAINES

■ L'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (Icann), organisme chargé de contrôler la gestion des noms de domaines internationaux, a approuvé la création de sept nouveaux domaines : info (informations générales), biz (business), coop (mouvement coopératif), pro (professionnels), name (particuliers), museum (musées), et aero (aviation et voyages). Cette mesure devrait permettre de faire face à la forte demande de nouvelles adresses Web. Les nouveaux noms seront opérationnels au printemps 2001. – (Reuters.) www.icann.org

## CONCURRENCE

■ L'autorité allemande de régulation des télécoms et de la poste (RegTP) a ordonné à Deutsche Telekom de mettre fin à son offre de communications à prix cassés vers les serveurs de sa filiale Internet T-Online, cette pratique étant jugée anticoncurrentielle. Par ailleurs, la RegTP exige que Deutsche Telekom accorde aux autres fournisseurs d'accès Internet un accès illimité à son réseau à partir du 1<sup>er</sup> février 2001. – (Reuters.) www.regtp.de www.t-online.de

## Communiqué

## Perspectives Egypte

LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ ÉGYPTIEN  
UNE ÉTUDE PROSPECTIVE DE NORD SUD EXPORT DESTINÉE AUX DÉCIDEURS

Après les déconvenues des « tigres » asiatiques, l'Égypte aime à se présenter comme un « crocodile », vivace et stable... Cette image doit être tempérée. Les satisfécits des institutions financières ne doivent pas, en effet, occulter les difficultés auxquelles l'Égypte est confrontée. Exemple significatif : la crise en devises qui dure depuis un an et vient à peine d'être reconnue par les autorités.

En dépit d'une certaine défiance, la croissance se prolonge et les sociétés françaises sont nombreuses à s'intéresser à ce marché. **Perspectives Egypte** analyse le potentiel de ce pays, décrit ses projets pharaoniques et décrypte l'environnement des affaires en scru-

tant le système Mubarak, le rôle de l'armée, comme celui de l'opposition politique ou religieuse.

Les auteurs de **Perspectives Egypte**, Agnès Levallois et Marie-France Vernier, concluent sur trois scénarios chiffrés : dans le premier, le gouvernement égyptien choisit les privatisations comme signal positif fort aux investisseurs. C'est le scénario optimiste qui se conclut par une réduction des inégalités. Le deuxième, faute d'un tel signal, est le scénario de l'enlisement. Le troisième parie sur la poursuite des réformes mais avec une lenteur mesurée. C'est l'hypothèse la plus crédible aujourd'hui.

La série **Perspectives** croise les approches politiques, sociales, économiques, financières et sectorielles. Cette confrontation fournit une prospective complète et synthétique, véritable outil d'aide à la définition des orientations stratégiques des entreprises sur les marchés émergents. Déjà paru et disponible : **Perspectives Chine**.

Vente par correspondance à Nord Sud Export, 16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.  
Tél. : 01-42-01-12-08 – Fax : 01-42-01-28-76 – E-mail : nse@lemonde.fr – Envoi du sommaire sur demande.

## Les mots du sport par Luc Rosenzweig

**THIERRY LACROIX**, ci-devant buteur du XV de France et actuel compère de Pierre Salviac pour commenter les grands matches de rugby, a un réel flair sportif, mais quelques faiblesses côté vocabulaire. C'est ainsi que samedi soir, à l'orée de la rencontre France - Nouvelle-Zélande, il affirmait, l'air gourmand et péremptoire, que l'on « humectait » un air de victoire pour les Bleus au Stade-Vélodrome de Marseille.

Le brave Thierry devait sans doute anticiper sur la troisième mi-temps, très humide quel que soit le résultat... Soyons pourtant indulgent avec ce sportif passé de l'autre côté du miroir, qui donne un peu d'âme, avec son accent à la Cabrel, à la paire qu'il forme avec Salviac. Ce dernier joue un peu trop le M. Je-sais-tout du ballon ovale, lisant en cours de match les fiches sorties de son ordinateur, rappelant le résultat des rencontres antérieures, dont on se fiche

éperdument. De la paire mythique Roger Couderc et Pierre Albaladejo, nos deux compères ont cependant gardé, dans leur commentaire, quelques expressions qui rappellent le bon vieux temps, ainsi que les racines populaires, rurales et méridionales du rugby français.

Un joueur sanctionné par l'arbitre pour une vilénie qu'il croyait commettre en douce a été « pris par la patrouille », tel le bidasse en fausse perm' coincé dans un estaminet par la police militaire. Un autre, qui rattrape en catastrophe une erreur de jeu qui aurait pu coûter cher à son équipe, sera réputé avoir « frisé la correctionnelle ». On regrette cependant que Salviac et Lacroix laissent tomber en désuétude de fameux « *Maintenant, les mouches ont changé d'âne !* » d'Albaladejo. C'est ainsi que Pierrot constatait que la fortune du jeu était passée d'une équipe à une autre, telle une nuée de diptères abandonnant un bouricot à l'agonie pour un ani-

mal en pleine santé... Puisque nous sommes dans le sport, restons-y, en dépit des règles de longévité édictées par Winston Churchill, qui expliquait être parvenu à son grand âge grâce à l'abstinence de toute pratique sportive.

Le « nouveau » Stade 2 de Charles Biétry ne nous a qu'à moitié convaincu, dans son aspect formel notamment. Le décor, style bureau paysagé, nous rappelle plus l'ambiance du boulot que la passion des stades. Les journalistes ont cette tenue, dite décontractée-chic, qui est celle imposée dans les notes de service de la direction d'une entreprise moderne et performante pour le vendredi. Ce qui fait que le pauvre mais glorieux Fabien Pelous avait l'air d'un plouc avec son costume de mariage... Et, surtout, il manque à Christian Prudhomme, homme-orchestre de Stade 2, quelques centaines d'heures de comptoir pour arriver ne serait-ce qu'à la cheville du regretté Robert Chapatte.



GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 11.10 Le Monde des idées. Thème : Lire et voir. Raymond Depardon. LCI
- 20.45 et 1.00 Le Club. LCI
- 21.55 L'Ecran témoin. Tout plaquer et changer de vie. RTBF 1

MAGAZINES

- 18.15 et 23.45 Procès Barbie. Histoire
- 18.30 L'Invité de PLS. Bertrand Delanoë. LCI
- 18.55 Nulle part ailleurs. Invités : Mickey 3D ; Bernard Tapie ; Lucy Liu ; Drew Barrymore. Canal +
- 19.20 Lundi, c'est Julie. France 2
- 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.50 Secrets d'actualité. Airbus Alger - Paris : 54 heures d'angoisse. Omar Raddad : coupable idéal ? M 6
- 20.55 Jour après jour. Le jour où j'ai révélé mon homosexualité. France 2
- 21.00 La Route. Invitées : Passi ; Karl Zéro. Canal Jimmy
- 22.50 Zig Zag café. Urgences : SOS médecin. Invité : Didier Amblard. TSR
- 23.15 Argent public, argent privé. Clochers en péril. L'argent de poche. La MNEF : d'un scandale à l'autre. France 2
- 23.55 Strip-tease. Farid fait le souk. Travail au cor. Vacances à Vottem. France 3

DOCUMENTAIRES

- 20.05 La Quête du futur. [20/22]. La famille mondiale. Planète
- 20.15 Reportage. Le Village des vierges. Arte
- 21.40 Légendes. Golda Meir. Téva
- 21.50 L'Age des icebergs. Planète
- 22.20 Belle île en Chine. Odyssée
- 22.30 Danger réel. Les forces du mal, gouvernement. 13<sup>ème</sup> RUE
- 22.45 Une foi à New York, les Pentecôtistes. Planète
- 22.50 Patrick Henry, un procès capital. Odyssée
- 23.00 Le Mystère Alzheimer. France 3
- 23.40 Les Mains dans le plat. Planète
- 23.45 L'Histoire d'Abbey Road. Mezzo

SPORTS EN DIRECT

- 20.55 Football. Championnat d'Angleterre (14<sup>e</sup> journée) : Coventry - Ipswich Town. Canal + vert

MUSIQUE

- 20.00 Alban Berg Quartet. Muzzik
- 20.55 Noël ensemble. Sidaction. TMC
- 21.00 Soirée Serge Prokofiev. L'Amour des trois oranges. Mise en scène de Louis Erlo. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano.

22.45 Symphonie n° 1 et Concerto pour violon, de Prokofiev. Avec Vadim Repin, violon. Par l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie, dir. Evgeni Svetlanov. Mezzo

- 21.00 « Lakmé », de Delibes. Mise en scène de Norman Ayrton. Par the Elizabethan Sydney Orchestra, dir. Richard Bonynek. Muzzik
- 0.55 Jazz 6. Romano-Sclavis-Texier, le trio africain. M 6

TÉLÉFILMS

- 20.55 Suite en Ré. Christian Faure. TF 1
- 22.15 Tontaine et Tonton. Tonie Marshall. TV 5
- 0.45 L'Enchanteur. Bénédicte Brunet. Arte

COURTS MÉTRAGES

- 22.25 Court-circuit. Aparté ; Surveiller les tortues ; Pony, Pony. Arte

SÉRIES

- 20.55 Docteur Sylvestre. Pour l'exemple. France 3
- 21.25 3<sup>e</sup> planète après le Soleil. Jolly Old St. Dick (v.o.). Série Club
- 21.45 New York Police Blues. Jones débarque. Canal Jimmy
- 22.10 Stark Raving Mad. Dog Gone (v.o.). Série Club
- 23.15 Invasion planète Terre. La face cachée de la Lune. O. 13<sup>ème</sup> RUE
- 23.25 Taxi. [1/2]. Shut It Down (v.o.). Série Club
- 23.45 The Practice. Intrigue souterraine (v.o.). Série Club

FILMS

- 21.00 Le Cuisinier, le Voleur, sa femme et son amant. Peter Greenaway (Fr. - GB, 1989, v.o., 125 min). Paris Première
- 21.00 La Chamade. Alain Cavalier (France - Italie, 1968, 100 min). Cinétoile
- 21.00 Forrest Gump. Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1994, v.o., 140 min). Cinéstar 2



- 22.30 Maman Küsters s'en va au ciel. Rainer Werner Fassbinder. Avec Brigitte Mira, Ingrid Caven, Karlheinz Böhm (Allemagne, 1975, v.o., 105 min). Arte
- 22.30 Thérèse. Alain Cavalier (France, 1986, 90 min). Téva
- 22.30 Cafe Society. Raymond de Felitta (Etats-Unis, 1995, v.o., 105 min). Cinéfaz
- 22.35 Une vraie blonde. Tom Dickey (Etats-Unis, 1996, 101 min). Canal Jimmy
- 22.45 Beau-père. Bertrand Blier (France, 1981, 120 min). Ciné Cinémas 1
- 22.50 The Gingerbread Man. Robert Altman (Etats-Unis, 1998, v.o., 110 min). Ciné Cinémas 3
- 23.05 Le Ventre de l'architecte. Peter Greenaway (Angleterre - Italie, 1987, v.o., 115 min). Paris Première
- 23.20 Il faut sauver le soldat Ryan. Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, v.o., 165 min). Cinéstar 2
- 0.30 Les Faubourgs de New York. Raoul Walsh (EU, 1933, N., v.o., 90 min). Ciné Classics

fr Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.50 Jour après jour  
Le magazine de Jean-Luc Delarue s'intéresse ce soir à *coming out* (révélation de son homosexualité) et aux motivations de ceux qui choisissent de dire la vérité sur leur vie sexuelle. Les reporters ont suivi pendant plusieurs mois une femme et trois hommes décidés à en finir avec les mensonges. Rémi, enseignant, a loué une salle pour annoncer à ses collègues son homosexualité ; Nathalie a convié sa mère à dîner pour lui présenter la

femme qu'elle aime ; Stéphane a organisé un déjeuner avec sa famille, et Jérôme veut profiter d'un week-end chez ses parents pour leur dire enfin la vérité. La caméra enregistre les préparatifs avant le jour J, puis filme les face-à-face. Certaines scènes apparaissent « jouées », et les familles semblent parfois avoir été « piégées » par les caméras, mais il est difficile de ne pas être touché par ces mises à nu et ce qu'elles révèlent de la perception de l'homosexualité en France.

ARTE

22.30 Maman Küsters s'en va au ciel  
Utilisant des couleurs neutres et un style froid de chroniqueur, Fassbinder fustige, dans ce film réalisé en 1975, les égoïsmes familiaux, le cynisme d'une certaine presse, et une société monstrueuse jusque dans ses partis de gauche. Ceux-ci susciteront une violente polémique. Fassbinder ajouta une fin heureuse tout à fait illogique. Brigitte Mira est excellente.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.50 et 1.00 Le Club. La violence urbaine. LCI
- 22.00 Scènes mythiques, les temples de l'art. Forum

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre... Justice - Société : Accéder à la propriété, fantasme et réalité. La Cinquième
- 18.15 et 23.50 Procès Barbie. Histoire
- 18.30 L'Invité de PLS. Edouard Balladur. LCI
- 18.55 Nulle part ailleurs. Invités : Texas ; Sharlee Spiteri ; Marcel Delsailly. Canal +
- 19.00 Archimède. Comment devenir hacker ? Les mémoires de l'avenir. Le paysan et le satellite. Quand passent les cigognes. Les accros d'Internet. Le musée des épaves. Arte
- 19.20 Mardi, c'est Julie. France 2
- 19.30 et 0.50 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.50 E = M 6 découverte. Emotions fortes. M 6
- 20.55 Pourquoi ? Comment ? Invités : Anne Roumanoff ; Paul-Loup Sulitzer. France 3
- 21.00 Le Gai Savoir. Spécial Jean-Marie Gustave Le Clézio. Paris Première
- 21.05 Temps présent. Armée, les grandes manœuvres. Crédit militaire : « A vos ordres ! ». Missions à l'étranger : armés ou pas ? L'armée : une affaire de pros ? Invités : Pierre Chiffelle ; Jacques-Simon Eggly. TV 5
- 22.15 Ça se discute. Maladies génétiques, handicaps : peut-on donner la vie ? TV 5
- 22.25 Zig Zag café. Urgences : Urgences médicales. TSR
- 22.40 Sud. La fête du Prince. La Versinthe. Castro, le « Che » et le béret basque. Sud Emploi. Coup de cœur. Sports. Fun. TMC
- 23.20 Alors, heureux ? France 2
- 23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [2/3]. Conversations secrètes. France 3
- 0.35 Top bab. Invité : Johnny Rotten. Canal Jimmy
- 0.55 Aléas. Chroniques des hasards. La vie est belle. Les mains prodigieuses. Petites chroniques de nuit. Dernière veuve à Angoulême. France 3

20.00 Rome secrète. [3/10]. De la Piazza Venezia au Capitole. Odyssée

- 20.15 Reportage. Décideur et petit soldat. Arte
- 20.30 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [10/12]. Les plus beaux paysages. Planète
- 20.45 La Vie en face. Kisani Sabha, un combat de femmes au Bangladesh. Arte
- 21.00 Churchill. [1/4]. Traître et héros ; Un franc-tireur de la politique 1874-1940. Histoire
- 21.00 Chagall, les années russes. Mezzo
- 21.25 Paul Robeson, artiste lyrique, noir et communiste. Planète
- 22.05 Paul Morand. [2/4]. Histoire
- 22.25 La Quête du futur. [20/22]. La famille mondiale. Planète
- 22.50 La Roulette russe. Odyssée
- 22.55 Comedia. Patrice Chéreau - Shakespeare. Arte
- 22.55 Les Ames damnées de Staline. Planète
- 23.45 L'Egypte. [3/5]. L'Age d'or. Odyssée
- 0.05 La Vie en face. Lucien Bodard, Lulu le Chinois. TSR
- 0.15 L'Age des icebergs. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 20.40 Football. Ligue des champions (2<sup>e</sup> phase, 1<sup>re</sup> journée) : Milan AC - Galatasaray Istanbul. Canal + vert
- 20.45 Football. Ligue des champions (2 phase, 1<sup>re</sup> journée) Groupe B : Paris-SG - Deportivo La Corogne. Canal +
- 21.00 Boxe. Championnat de France. Poids mi-lourds : Kamel Amrane - Joe Siluvangi. Eurosport
- 1.30 Tennis. Fed Cup. Demi-finale. Etats-Unis - Belgique OU Espagne - République tchèque. Pathé Sport

MUSIQUE

- 18.30 « Requiem », de Verdi. Avec Kathleen Cassello, soprano ; Sylvie Brunet, mezzo-soprano ; Marcus Haddock, ténor ; Alain Vernhes, basse. Par l'Orchestre et les Chœurs Colonne, dir. Antonello Allemandi. Mezzo
- 19.30 Concert pour Sarajevo. En 1997. Par l'Orchestre philharmonique, les Chœurs de la Scala de Milan et l'Orchestre symphonique de Sarajevo, dir. Riccardo Muti. Muzzik
- 19.55 « Carnaval », de Schumann. Avec Brigitte Engerer, piano. Mezzo
- 21.00 Renato Bruson et l'Orchestre de la Suisse italienne. Dir. Bruno Amaducci. Muzzik
- 21.30 Les 60 Ans de l'Orchestre philharmonique d'Israël. À Tel-Aviv, le 26 décembre 1996. Dir. Zubin Mehta. Mezzo

22.30 « Sonate pour violon et piano n° 1 », de Brahms. Avec Itzhak Perlman, violon ; Daniel Barenboim, piano. Mezzo

- 22.35 Sclavis, Drouet, Frith. Lors de l'Europa Jazz Festival, en 1997. Muzzik
- 23.15 « Don Quichotte », de Massenet. Opéra. Mise en scène de Gilbert Deflo. Par l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra national de Paris, dir. James Conlon. Mezzo
- 0.25 Paco Peña. Misa Flamenca. Muzzik

THÉÂTRE

- 21.45 Le Legs. Pièce de Marivaux. Mise en scène de Jean-Pierre Miquel. Arte

TÉLÉFILMS

- 18.15 Tontaine et Tonton. Tonie Marshall. TV 5
- 21.20 La Petite Fille en costume marin. Marc Rivière [1/2]. RTBF 1
- 22.30 Au plaisir de Dieu. Robert Mazoyer [2/5]. Festival
- 22.50 Portrait dans la nuit. Jack Sholder. O. M 6

COURTS MÉTRAGES

- 19.15 Le Légume en question. TV 5

SÉRIES

- 18.05 70's Show. Halloween. O. France 2
- 18.30 Dharma & Greg. Dharma fait la loi. O. M 6
- 20.45 Invasion planète Terre. Vivre libre ou mourir. O. 13<sup>ème</sup> RUE
- 20.50 La Vie à cinq. Entraïdes. Téva
- 21.30 Friends. The One Where Phoebe Runs (v.o.). O. Canal Jimmy
- 21.30 First Wave. Le projet Lumière noire. 13<sup>ème</sup> RUE
- 22.30 Ally McBeal. Once in a Lifetime (v.o.). O. Téva
- 22.50 Twin Peaks. Episode n° 7 (v.o.). O. 13<sup>ème</sup> RUE
- 22.55 Sex and the City. Attack of The Five Foot Ten Woman (v.o.). O. Téva
- 23.15 A la Maison Blanche. Au plus haut des cieus. TSR
- 23.20 Dharma & Greg. Secrets et confusion (v.o.). O. Téva
- 23.25 Taxi. [2/2]. Shut It Down (v.o.). O. Série Club
- 23.45 The Practice. Serment (v.o.). O. Série Club
- 1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. La toison d'or. O. Série Club

FILMS

- 13.15 Manhattan. Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., v.o., 100 min). O. Ciné Classics
- 14.55 Lumière dans la nuit. Helmut Käutner (Allemagne, 1943, v.o., 105 min). O. Ciné Classics
- 15.40 Les Habitants. Alex Van Warmerdam (Pays-Bas, 1992, v.o., 105 min). O. Cinéfaz
- 16.15 Un amour de Swann. Volker Schlöndorff (France - Allemagne, 1984, 110 min). O. Ciné Cinémas 1
- 17.25 1941. Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, 120 min). O. Cinéstar 2
- 18.20 Razzia sur la chnouf. Henri Decoin (France, 1954, N., 100 min). O. Ciné Classics
- 18.55 MASH. Robert Altman (Etats-Unis, 1970, 115 min). O. Cinéfaz
- 19.00 20 000 Lieues sous les mers. Richard Fleischer (Etats-Unis, 1954, 135 min). O. Disney Channel
- 20.45 Ludwig van B. Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 120 min). O. Cinéstar 1
- 20.55 Planète interdite. Fred McLeod Wilcox (Etats-Unis, 1956, 100 min). O. TMC
- 21.00 Sans retour. Walter Hill (Etats-Unis, 1981, 105 min). O. Cinéstar 2
- 22.25 Johnny s'en va-t-en guerre. Dalton Trumbo (Etats-Unis, 1971, 115 min). O. Cinéfaz



- 22.30 Trafic. Jacques Tati. Avec Jacques Tati, Maria Kimberley, Marcel Fraval (Fr., 1971, 95 min). Paris Première
- 23.00 Z. Costa-Gavras (France - Algérie, 1968, 120 min). O. Cinétoile



- 0.25 King Kong. Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack. Avec Fay Wray, Robert Armstrong, Bruce Cabot (EU, 1933, N., v.o., 100 min). O. Ciné Classics
- 0.35 Forrest Gump. Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1994, 140 min). O. Cinéstar 2
- 1.15 Aliens, le retour. James Cameron (Etats-Unis, 1986, 135 min). O. Ciné Cinémas 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 18.20 Exclusif.
- 19.00 Le Bigdil.
- 19.55 Hyper Net.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Suite en Ré. Téléfilm. Christian Faure.
- 22.40 Célébrités. Isabelle Adjani. Kevin Costner. Grace de Capitani. Cathy Guetta. Les nouvelles lolitas.
- 0.05 Football. Ligue des champions. Présentation des affiches de la 7<sup>e</sup> journée.
- 0.40 Exclusif.

FRANCE 2

- 18.30 JAG.
- 19.20 Lundi, c'est Julie.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Jour après jour. Le jour où j'ai révélé mon homosexualité.
- 23.15 Argent public, argent privé. La statue du général. Le port centuri. Clochers en péril ; Cher rafale. Invités : Jean-Marie Colombani, directeur du journal Le Monde ; Marc Jolivet, humoriste.
- 0.50 Journal, Météo.
- 1.10 Musiques au cœur.

FRANCE 3

- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix... ce soir.
- 20.55 Docteur Sylvestre. Pour l'exemple.
- 22.30 Météo, Soir 3.
- 23.00 Le Mystère Alzheimer.
- 23.55 Strip-tease. Farid fait le souk. Travail au cor. Vacances à Vottem.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.35
- 18.00 Daria. O.
- 18.30 Nulle part ailleurs (classique). Terrorisme.
- 18.40 Nulle part ailleurs (musique).
- 18.55 Nulle part ailleurs.
- 20.35 Couvre-feu. Film. Edward Zwick. O.
- 22.25 Bandé(s) à part. L'Humanité. Film. Bruno Dumont. O.
- 0.55 Boxe hebdo.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 13.55 Les Feux de l'amour.
- 14.50 Rick Hunter, inspecteur choc.
- 15.45 Les Dessous de Palm Beach.
- 16.35 7 à la maison.
- 17.30 Sunset Beach.
- 18.20 Exclusif.
- 19.00 Le Bigdil.
- 19.55 Hyper net.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Restons groupés. Film. Jean-Paul Salomé. O.
- 22.45 Le Temps d'un tournage.
- 22.50 Ciel mon mardi !
- 1.10 Les Rendez-vous de l'impression.

FRANCE 2

- 13.55 L'Enquêteur. O.
- 14.55 En quête de preuves.
- 15.45 Tiercé.
- 15.55 La Chance aux chansons.
- 16.55 Des chiffres et des lettres.
- 17.20 et 23.15 Un livre.
- 17.25 Qui est qui ?
- 18.05 70's Show. O.
- 18.30 JAG.
- 19.20 Mardi, c'est Julie.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Contact. Film. Robert Zemeckis. O.
- 23.20 Alors, heureux ?
- 1.25 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix.
- 14.48 Le Magazine du Sénat.
- 14.58 Questions au gouvernement.
- 16.00 Les Pieds sur l'herbe.
- 16.35 MNK.
- 17.35 A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix... ce soir.
- 20.55 Pourquoi ? Comment ?
- 22.50 Météo, Soir 3.
- 23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [2/3].
- 0.25 Texto. Allo maman, bobo !

CANAL +

- 13.45 Fait d'hiver. Film. Robert Enrico. O.
- 15.35 La Corruption internationale ou le Beur et l'Argent du beur.
- 16.40 Doggy Bag. Film. Frédéric Comtet. O.
- En clair jusqu'à 20.45
- 18.00 Daria. O.
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.15 Football. Ligue des champions. 20.45 Paris-SG - Deportivo La Corogne.
- 22.45 Football. Résumés.
- 0.00 Ma meilleure ennemie. Film. Chris Columbus (v.o.). O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films
- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

ARTE

- 19.00 Nature. Gouttes de liberté.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Le Village des vierges.
- 20.45 La Communion solennelle. Film. René Féréot.
- 22.25 Court-circuit. Aparté. Guillaume Bréaud. 0.15 Surveiller les tortues. Inès Rabadan. 0.35 Pony, Pony. Birte Meesmann (v.o.). 2.30 Les Fleurs magiques. Jean-Marc Vallée.
- 23.30 Maman Küsters s'en va au ciel. Film. Rainer Werner Fassbinder (v.o.).
- 0.45 L'Enchanteur. Téléfilm. Bénédicte Brunet.

M 6

- 18.30 Dharma & Greg. O.
- 19.00 Charmed. O.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Une nounou d'enfer. O.
- 20.40 Ensemble contre le sida.
- 20.50 Secrets d'actualité. Airbus Alger/Paris : 54 heures d'angoisse. Omar Raddad : coupable idéal ?
- 23.20 L'Homme fragile. Film. Claire Clouzot. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels. Le psychédéisme.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Raison de plus.
- 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Les Muses en dialogue. Par l'Ensemble Rheinische Kantorei et Das Kleine Konzert, Veronika Winter et Andrea Stenzel, sopranos, Patrick Van Goethem, alto, Ekkerhard Abele, basse, Markus Schäfer, ténor : Œuvres de Telemann.
- 22.30 Jazz, suivez le thème. Con Alma.
- 23.00 Le Conversatoire. Philippe Meyer.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Claude Sautet et la musique. Œuvres de Bach, L. Armsrong, Young, Ellington, Stravinsky, Sarde, Bach, Porter, Brahms, Puccini.
- 22.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Sarde, Ravel, Sarde, Stravinsky.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.05 100% question.
- 14.35 La Cinquième rencontre... Accéder à la propriété, fantasme et réalité.
- 16.05 Le Cadre dans tous ses états. [5/5] Les femmes aous.
- 16.35 Les Ecrans du savoir.
- 17.30 100% question 2<sup>e</sup> génération.
- 17.55 Mise au point. La fermeture des maternités et hôpitaux de proximité.
- 18.30 Sous un soleil de plomb.
- 19.00 Archimède.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Décideur et petit soldat.
- 20.45 La Vie en face. Kisani Sabha, un combat de femmes au Bangladesh.
- 21.45 Comedia. 21.46 Le Legs. Pièce de Marivaux. 22.55 Patrice Chéreau - Shakespeare.
- 0.25 Le Bateau. Film. Wolfgang Petersen.

M 6

- 13.35 Le Vœu de toute une vie. Téléfilm. Mike Roke. O.
- 15.15 The Practice. Course avec le diable. O.
- 16.05 M comme musique.
- 17.45 Kid et compagnie.
- 18.30 Dharma & Greg. O.
- 19.00 Charmed. O.
- 19.50 I-minute. Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Une nounou d'enfer. O.
- 20.40 E=M 6 découverte. Voyage dans le temps.
- 20.50 E=M 6 découverte. Téléfilm. Jack Sholder. O.
- 0.35 Two. L'accident. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 In vivo. L'atome [3/4]. Invités : André Comte-Sponville ; Marc Lachize-Rey ; Gilles Cohen-Tannoudji ; Jean-Marc Cavedon.
- 20.30 Comédie-Française. Empereur et Galilée, d'Henrik Ibsen. Actes 6, 7, 8.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Figures avec épée [1/2].

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque.
- 20.00 Un mardi idéal. Invités : Juan José Mosalini et ses musiciens ; Benjamin



## Patience

par Pierre Georges

AVANT de prendre l'avion pour s'en revenir à la maison, blanche, Bill Clinton a eu ce mot au Vietnam : « Je rentre aux Etats-Unis pour voir si nous avons enfin un président. » Il plaisantait, bien sûr. Mais peut-être avec l'infini détachement du sortant et le secret ravissement qu'après lui ce serait un déluge, et une bataille, de confettis. Donc, ne soyons pas plus grave que nécessaire, à propos d'une affaire somme toute parfaitement abracadabrantesque. Elections et neige en novembre, président et Noël en décembre !

Que les juges jugent, que les compteurs comptent, que les scrutateurs scrutent ! La démocratie n'a jamais tué personne. Surtout en ce comptage de comités qui tourne un peu à l'examen théologique du sexe des urnes. Il y a quatorze jours maintenant que les électeurs américains ont voté. Et quatorze jours qu'ils et que nous ne voyons rien venir. Sauf la Floride qui pou droie, les avocats qui tournoient, et les deux candidats qui se rongent les ongles. Quatorze jours, c'est beaucoup en l'an 2000, pour décider en un si grand, si efficace et si moderne pays qui sera roi.

C'est donc, on le maintient, que quelque chose cloche dans le système. Que la machine à bulletins a connu de sérieux hoquets. Que dans cette campagne électorale où l'on a dépensé 8 milliards de francs pour savoir pour qui voter, il n'eût pas été insensé d'en investir une petite partie pour simplement aider à la faire vraiment, matériellement et irréfutablement.

Le système mécanique avait ses failles. Et c'est là, bien plus que dans l'indécision des électeurs,

que se sont engouffrés des cohortes d'avocats, de conseils juridiques et de plaideurs, dans ce qu'il faut bien appeler, en souriant, la vraie judiciarisation de la vie publique. En Floride, les hommes de loi ont trouvé du grain à plaider. Saisine contre saisine, jugement contre jugement, appel contre appel. Tout fait cause et tout fait argument. Bref, les Etats-Unis ne sont pas sortis de la salle d'audience, pas plus que de l'auberge, même si l'on se doute que cela finira par arriver. Puisqu'il faudra bien que cela arrive et que l'un des deux se résigne à admettre sa défaite.

Car, à ainsi durer, l'étrange suspense pourrait faire deux victimes. Quand bien même les électeurs américains feraient, et ils le font, preuve d'une sagesse et d'une patience infinies, quand bien même la démocratie américaine tire de cette épreuve la fierté de savoir tranquillement et sereinement la vivre, ce dépouillement interminable comporte un double risque désormais. Le risque pour le vainqueur d'apparaître comme un mauvais vainqueur. Et le risque pour le perdant d'être le mauvais perdant.

Ce risque existe. Aux Etats-Unis, les humoristes, pour passer et faire passer le temps, n'hésitent plus à tirer la morale facétieuse de l'histoire. Ainsi David Letterman, un show-man annonçant sur CBS, d'une voix, faussement lugubre : « Tôt ou tard, il va y avoir un gagnant, je le crains. » Tôt ou tard, en effet. Et elle est peut-être là, la clef de cette longue et admirable patience du peuple américain soumis au régime des urnes floridiennes : c'est que, Bush ou Gore, une grande majorité des citoyens ne soit pas dans la furieuse impatience du choix !

# Avec le Pentium 4, Intel reprend la tête de la course à la puce électronique la plus rapide

La puissance de ce microprocesseur va améliorer les images et la reconnaissance vocale des micro-ordinateurs

UN RECORD de 42 millions de transistors contre 9,5 millions pour son prédécesseur, une fréquence de 1,4 à 1,5 gigahertz (GHz) contre 1 GHz et une circulation accélérée des données propulsent le Pentium 4 d'Intel au rang de puce électronique la plus rapide du monde. Le lancement, lundi 20 novembre, de ce nouveau microprocesseur permet à l'entreprise de retrouver sa position de numéro un mondial des puces. Place qui lui est contestée par son concurrent Advanced Micro Devices (AMD), qui, en mars, l'avait battu d'une courte tête lors du franchissement de la barre symbolique du milliard de hertz (gigahertz) en matière de cadence de fonctionnement. AMD avait en effet lancé son Athlon à 1 GHz deux jours avant que le Pentium III d'Intel ne le rejoigne. Avec le Pentium 4, le pionnier de la microélectronique se donne donc une véritable longueur d'avance sur son concurrent. Car cette nouvelle puce n'est pas le résultat d'une simple amélioration d'un processeur existant mais bien celui de la combinaison de plusieurs innovations.

Depuis 1995 et le lancement du Pentium Pro qui allait donner naissance au Pentium II, puis au Pentium III, Intel n'avait pas modifié en profondeur l'architecture de ses puces. Avec le Pentium 4, l'entreprise de Santa Clara introduit trois nouveautés : une nouvelle architecture (NetBurst), un jeu de 144 instructions de base supplémentaires et une accélération des échanges d'information entre la puce, son système de contrôle (Chipset) et la mémoire de l'ordinateur. Résultat : le débit interne des données monte à 3,2 milliards d'octets par seconde

(GO/s) et la cadence de fonctionnement « du bus » passe de 133 MHz à 400 MHz.

De telles performances engendrent de nouvelles applications pour les micro-ordinateurs dans l'univers des images en trois dimensions (3D). Intel en donne un exemple avec une scène de jeu vidéo représentant un gymnase dans lequel tous les objets obéissent de façon indépendante aux lois de la gravité. Lorsque le joueur saisit un ballon et le lance contre un mur, les rebonds contre la paroi et le sol ainsi que les chocs avec d'autres objets du décor atteignent un réalisme inégalé. A l'intérieur de la scène, un vidéo-projecteur envoie des images sur un écran. Un miroir reflète l'image animée quelle que soit sa position.

La puissance de calcul du Pentium 4 ouvre la voie à des jeux vidéo dont la qualité d'image se rap-

proche étonnamment de celle du cinéma. Mais elle devrait aussi permettre des gains significatifs dans le domaine des systèmes de reconnaissance vocale qui faciliteront l'utilisation des ordinateurs par le grand public et dans celui des montages de vidéo amateur réalisés à partir d'une caméra numérique.

### ENTRE 15 000 ET 20 000 FRANCS

Selon Gilles Granier, directeur général d'Intel France, les premiers ordinateurs équipés d'un Pentium 4, commercialisés dès le 20 novembre par Compaq, Dell ou IBM, devraient coûter entre 15 000 francs et 20 000 francs. Un niveau de prix modéré pour cette période de lancement qui augure d'une baisse sans doute plus rapide que celle qu'ont connue les puces précédentes. Le Pentium 4 à 1,4 GHz seul est tout de même vendu aujourd'hui 644 dollars (4 925 francs)

pièce par lots de mille unités. Intel prévoit de commercialiser des versions de sa nouvelle puce à la fréquence de 2 GHz au troisième trimestre de 2001, ce qui devrait faire chuter sensiblement le prix des modèles actuels vers la fin de l'année prochaine. A cette époque, le fabricant doit industrialiser sa technique de gravure à 0,13 micron, contre 0,18 micron aujourd'hui. Cette réduction de la largeur des traits dessinant les transistors sur le silicium favorisera alors la montée en fréquence des Pentium 4, ainsi que leur miniaturisation. Gilles Granier rappelle que la vitesse de fonctionnement de l'architecture précédente (Pentium Pro au Pentium III) a été multipliée par huit au cours de sa carrière. Si le Pentium 4 suit la même voie, il devrait terminer la sienne au-delà de 10 GHz...

Michel Alberganti

## Le responsable grec des JO 2004 limogé du gouvernement

THÉODORE PANGALOS, ministre grec de la culture, a été limogé dimanche 19 novembre par le premier ministre, Costas Simitis, pour avoir critiqué à plusieurs reprises le gouvernement et le Parti socialiste au pouvoir. M. Pangalos était aussi chargé des sports et, par conséquent, des Jeux olympiques d'Athènes 2004. Dans un entretien au quotidien *Ethnos*, il reproche notamment à Georges Papandréou, son successeur aux affaires étrangères de « faire des choix qui mènent à l'impasse car sans fondement historique », notamment vis-à-vis de la Turquie. Un membre du gouvernement « ne peut pas critiquer (...) ses confrères de cette façon », a indiqué le premier ministre, en rappelant « le franc-parler légendaire » de M. Pangalos, « député des quartiers populaires de l'Attique ». - (AFP)

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : une information judiciaire pour « prise illégale d'intérêts, complicité et recel » vient d'être ouverte contre André Labarrère, député et maire (PS) de Pau, et son ancienne conseillère, la magnétiseuse Jacqueline Diez. Selon le quotidien *Sud-Ouest*, M. Labarrère est soupçonné d'avoir, de 1996 à 1998, fait financer, à hauteur de 10 811 francs, par la collectivité publique, la location d'un hall de la foire-exposition de la ville, où une de ses amies intimes, voyante, organisait une cérémonie pour sainte Rita.

■ **ATTENTAT** : une voiture piégée a explosé, dans la nuit de dimanche 19 à lundi 20 novembre, devant les locaux de la direction départementale de l'équipement à Corte (Haute-Corse). La déflagration a provoqué des dégâts importants. La section antiterroriste du parquet de Paris s'est saisie de l'enquête. Le dernier attentat dans l'île avait visé, quelques jours plus tôt, le local du Mouvement des citoyens (MDC) à Ajaccio, plastiqué pour la deuxième fois en deux mois.

■ **MUSULMANS** : un millier de personnes selon la police, 3 000 selon les organisateurs, ont défilé, samedi 18 novembre à Lille, pour dénoncer les « crimes » perpétrés par Israël contre le peuple palestinien. Les manifestants avaient répondu à l'appel du Conseil islamique régional, fédérant une trentaine de mosquées du Nord - Pas-de-Calais, et d'une vingtaine d'associations laïques issues de l'immigration.

■ **À NOS LECTEURS**. En raison de la poursuite de la grève à Météo France, nous ne sommes pas en mesure de publier nos prévisions habituelles.

Tirage du Monde daté dimanche 19-20 novembre 2000 : 586 303 exemplaires. 1 - 3

## Un commando armé incendie un bus à Lille

### LILLE

de notre correspondante

Après l'incendie d'un bus de la ligne 55 dans le quartier de Lille-Sud, par un groupe de trois hommes armés et encagoulés, samedi 18 novembre au petit matin, cette ligne restait toujours sous étroite surveillance policière, encadrée par des motards. « L'enquête se poursuit : nous continuons de nous interroger sur les motifs de cette opération commando », indiquait-on, lundi matin, de source policière.

Il était environ 6 h 15, samedi, lorsqu'un commando de trois personnes a incendié un autobus de Transpole, la société exploitant les transports en commun de l'agglomération lilloise. Les trois hommes, armés de pistolets et le visage complètement dissimulé par une cagoule, attendaient l'autobus samedi au petit matin, rue Lazzar-Garreau, dans le quartier de Lille-Sud.

Dans ce bus qui relie Lille aux communes voisines de Seclin et Wattignies, entre le périphérique et le cimetière du Sud, ne se trouvaient que le chauffeur et un passager. Sous la menace, les trois individus ont ordonné au chauffeur

et au passager de quitter l'autobus. Puis ils y ont répandu un liquide inflammable et y ont mis le feu. En quelques minutes, le véhicule a été réduit en cendres : seul le moteur est resté intact. « Cette bande semblait très bien organisée », souligne la police.

### MOTIFS MYSTÉRIEUX

Les fonctionnaires du service d'investigation et de recherche de Lille en charge de l'enquête n'étaient pas en mesure, lundi matin, de relier cet acte à d'éventuels incidents récents entre des jeunes du quartier et la compagnie de bus. Pourtant, selon quelques rares témoins, les agresseurs auraient proféré des menaces contre la société Transpole en passant à l'action.

Cette opération s'est déroulée dans le quartier où un jeune Algérien, Riad Hamlaoui, avait été tué par un policier, en avril, lors d'une interpellation qui avait mal tourné (*Le Monde* du 18 avril). Plusieurs nuits de violence ont suivi cette bavure. Aucun incident grave n'avait été signalé ces jours derniers.

Nadia Lemaire

# Il n'y a pas que l'amour l'après-midi.



Noëlle Bréham, Elizabeth Martichoux, Hélène Molière et Annie Lemoine.

La Cinquième rencontre.  
Enquête au cœur du quotidien.  
Lundi, mardi, jeudi et  
vendredi 14 h-14 h 40

“Le passage à l'euro... Est-ce que j'y suis bien préparé ?”

L'emploi, la Bourse, les impôts, l'euro, les start-up, les stock-options...  
Comment s'y retrouver ? Comment comprendre ?  
Vite, clairement.

DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE :  
• 640 pages  
• 320 illustrations  
• 800 articles

195 F  
29,68 €

Un véritable portail d'entrée dans l'économie d'aujourd'hui !

LAROUSSE Le Monde



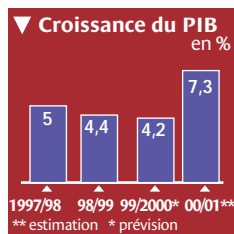
## LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

### EUROPE

**2003** C'est la date à laquelle la Pologne doit rejoindre l'Union. Le gouvernement de Varsovie assure que les conditions économiques seront remplies, mais il ne cache pas que l'agriculture du pays devra faire face à un bouleversement majeur (page IV)

### CAMEROUN

Les recettes des institutions internationales semblent faire mouche au Cameroun. L'intensification de la lutte contre la corruption, l'augmentation des investissements privés et le boom du prix du pétrole dynamisent le pays des « lions indomptables » (page V)



### LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DU MANAGEMENT

● Les femmes sont de plus en plus nombreuses à créer leur entreprise, généralement une petite structure dans le secteur des services. Les pays du Nord montrent l'exemple tandis que la France se situe dans la moyenne européenne (page VIII)

● **1,4 %** C'est le pourcentage de périodes de cotisation que la Caisse nationale d'assurance vieillesse ne peut attribuer, faute d'identifier le salarié concerné. Il y a dix ans, ce taux était de 5 %. Les progrès réalisés tiennent, en partie, à la mise en place de nouvelles formes d'organisation (page IX)



### OFFRES D'EMPLOI

De la page X à la page XXVI

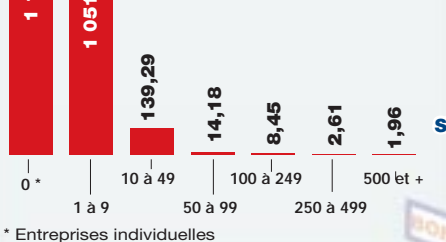
Les demandes d'aménagement affluent au moment où les petites entreprises se préparent à appliquer les lois Aubry

# PME et 35 heures : le mariage est-il possible ?

## Une course d'obstacles

### UN TISSU TRÈS DENSE DE PME

RÉPARTITION DES ENTREPRISES (1) PAR NOMBRE DE SALARIÉS au 1<sup>er</sup> janvier 2000 en milliers



SOUPLESE SUPPLÉMENTAIRE DANS L'ORGANISATION

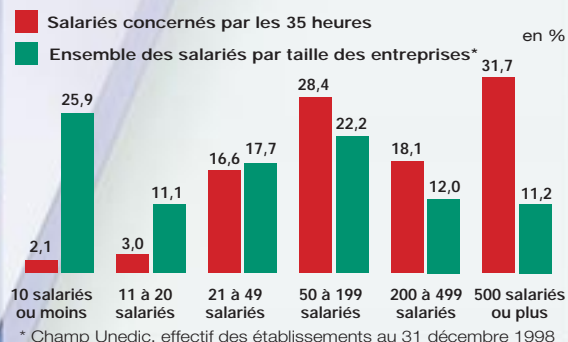
LES AIDES GOUVERNEMENTALES

PRESTATIONS DE CONSEIL SUBVENTIONNÉES

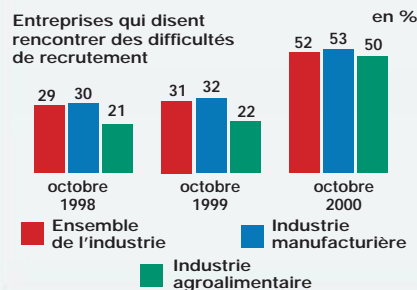
UNE LOI COMPLEXE

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

### LES 35 HEURES, APANAGE DES GRANDS GROUPES



### LA REPRISE CRÉE DES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL



HAUSSE DU COÛT DU TRAVAIL

Il y a des batailles qui ne finissent jamais, et celle des 35 heures en est manifestement une de plus au cœur des grandes manœuvres de la cohabitation. A peine la première manche est-elle en théorie terminée, que les armes se fourbissent pour la revanche, Jacques Chirac venant, à son tour, de prendre position pour des « assouplissements ». Car, en prévision du 1<sup>er</sup> janvier 2002, c'est-à-dire de demain, c'est maintenant au tour des entreprises de moins de vingt salariés de se préparer à l'échéance.

Depuis que Martine Aubry a quitté le gouvernement, le 18 octobre, les discussions ont repris de plus belle. Elisabeth Guigou, désormais ministre de l'emploi et de la solidarité, et Lionel Jospin, ont reçu nombre de délégations syndicales, mais surtout patronales. Les premières pour défendre la loi et son processus ; les secondes pour demander des « aménagements » ou, dans le cas du Medef, réclamer un moratoire sur les heures supplémentaires, pour toutes les entreprises, et une exonération de la contrainte légale des 35 heures pour les petites. Une fois n'est pas coutume, en effet, c'est le front patronal qui apparaît divisé : la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et, plus encore, l'Union des professions artisanales (UPA) n'épousent pas totalement les soucis tactiques d'Ernest-Antoine Seillière.

Au-delà des raisons de calendrier, le contexte économique et social, tellement différent de celui de 1997, explique la mobilisation actuelle. Le Fonds monétaire international, récemment, l'OCDE, cet été, et Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, à plusieurs reprises, se sont inquiétés de voir les 35 heures porter atteinte à la vigueur de la croissance retrouvée. Même si elle n'en fait pas le facteur principal, l'Insee a dû en tenir compte pour réviser à la baisse ses prévisions.

Tous craignent l'effet des mêmes phénomènes. En période de reprise, les tensions ou les pénuries de main-d'œuvre, manifestes, se trouveraient aggravées par le passage aux 35 heures dans les entreprises de moins de vingt salariés. On pourrait encore moins compter sur la flexibilité pour résorber les « goulets d'étranglement » que l'on constate déjà, les capacités de production étant de plus en plus saturées dans l'industrie.

Allusif durant l'été, Laurent Fabius, ministre de l'économie, n'a pas attendu le départ de Martine Aubry pour exprimer ses inquiétudes. Dès le 16 octobre, observant que la « croissance paraissait avoir plafonné » en France, il recommandait de la « souplesse » dans l'application à venir de la loi, sans toutefois remettre en cause

son principe. « N'ayons pas de discussion théorique, encore moins théologique », déclarait-il à l'Assemblée nationale. En prenant leurs fonctions, Elisabeth Guigou et François Patriat, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce, et à l'artisanat, ont, respectivement, fait savoir que le dossier les occuperait beaucoup et qu'ils l'abordaient dans un esprit d'ouverture. Mais, à l'instar de Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, leur souhait était d'établir en préalable un diagnostic de la situation afin de pouvoir répondre en fonction des secteurs et des obstacles réellement constatés. « Nous allons aider les entreprises », assura M<sup>me</sup> Guigou, en précisant : « bien entendu, nous utiliserons toutes les souplesses possibles » existantes.

Pour le Medef, l'occasion était trop belle. Pour tenter d'obtenir un recul du gouvernement – enfin –, il invoqua l'« urgence ». En s'appuyant sur une enquête – immédiatement contredite par le ministère de l'emploi – démontrant que la pénurie de main-d'œuvre affecte les entreprises de toutes tailles, dans tous les secteurs et dans tous les

bassins d'emploi, il affirma en conclusion que de 800 000 à 900 000 « offres d'emploi se trouvent aujourd'hui non satisfaites ». D'où sa volonté de dépasser le seul sort des petites entreprises.

Telle n'est pas l'attitude de la CGPME, qui réclame une augmentation du contingent d'heures supplémentaires autorisées et des mesures d'ensemble pour toutes les PME, et moins encore de l'UPA, qui refuse en outre toute idée de moratoire général. En situation de pénurie de main-d'œuvre, « qui voudra travailler chez nous ? », si les entreprises de moins de vingt salariés sont exemptées de l'application des 35 heures, s'interroge cette organisation patronale, en rappelant que les grandes entreprises ont touché des aides publiques.

Au milieu du gué, les 35 heures agissent toujours comme un révélateur d'intérêts contradictoires. Confrontée de plus à une conjoncture meilleure, la méthode choisie, celle de l'étalement dans le temps et des mesures transitoires, ajoute à la complexité.

Alain Lebaube

Les espèces qui survivent ne sont pas les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements. (Darwin)

Internet aussi exige de savoir s'adapter aux changements.

Stratégie, conception et réalisation d'applications interactives (Web, WAP, TVI, ...). [BaBel@STal] vous aide à définir et à atteindre vos objectifs sur Internet.

Notre mission ? Répondre, par notre capacité à innover, aux évolutions et aux changements auxquels vous devez faire face.

vous accompagne dans le monde Internet

Contact : + (33) 01 53 01 92 51 - ecoute@babel.fr - www.babel.fr



## DISPOSITIF LÉGISLATIF

# Questions-réponses

### 1 A quelle date les entreprises de vingt salariés et moins doivent-elles passer à 35 heures ?

La date d'entrée en vigueur de la nouvelle durée légale du travail est le 1<sup>er</sup> janvier 2002, pour les entreprises de vingt salariés et moins. Toutefois, la première année, elles bénéficieront d'un régime dérogatoire concernant les heures supplémentaires. Chaque heure supplémentaire, de la 36<sup>e</sup> heure et jusqu'à la 39<sup>e</sup> heure, sera ainsi majorée de 10 %, au lieu de 25 %. Cette majoration doit être attribuée sous forme de repos, sauf si un accord collectif d'entreprise ou de branche prévoit son paiement. Le contingent annuel d'heures supplémentaires a été fixé à 220 heures en 2002, puis à 175 heures en 2003, pour ne finalement rejoindre le droit commun (130 heures) qu'en 2004.

Si la nouvelle durée légale du travail ne s'impose à elles qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, les entreprises de vingt salariés et moins qui anticipent le passage aux 35 heures bénéficient d'un double système d'aides. Elles peuvent déjà soit obtenir les aides incitatives prévues par la première loi Aubry si elles réduisent de 10 % au moins la durée du travail et créent 6 % d'emplois ; soit bénéficier de l'aide pérenne aux 35 heures (4 058 francs par an et par salarié) lorsqu'elles ne peuvent satisfaire aux conditions précédentes. Dans ces deux cas, les entreprises ont droit, en complément, à de nouveaux allègements de charges sur les bas et moyens salaires. La loi prévoit également un dispositif d'appui-conseil pour aider les entreprises à passer aux 35 heures. Les cinq premiers jours de la mission du consultant sont pris en charge par l'Etat, les suivants étant financés à 70 % du coût.

### 2 La loi prévoit-elle déjà des adaptations pour les entreprises de vingt salariés et moins ?

Oui. Ainsi, lorsque, du fait de sa petite taille, le calcul du nombre d'emplois à créer aboutit à un résultat inférieur à un mi-temps, l'entreprise peut bénéficier des aides incitatives dès lors qu'elle réduit bien de 10 % la durée du travail et qu'elle la fixe à 35 heures.

Les formalités d'accès aux aides sont également simplifiées. Pour bénéficier des aides incitatives, il suffit désormais d'adresser une déclaration à la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP). Et, pour bénéficier, en complément, des allègements sur

les bas et moyens salaires, il leur faut adresser un formulaire à l'Urssaf. Les deux imprimés type sont disponibles à la DDTEFP, à l'Urssaf et sur le site Internet du ministère. Enfin, les entreprises anticipant la réduction du temps de travail peuvent le faire en deux ou trois étapes, à condition de parvenir au 1<sup>er</sup> janvier 2002 à 35 heures. Le montant de l'aide incitative est calculé, à chaque étape, au prorata de la réduction de la durée du travail réalisée. L'entreprise bénéficie, en sus, dès la première étape, de l'intégralité des allègements de charges sur les bas et moyens salaires.

### 3 Les PME sont-elles obligées de signer un accord d'entreprise pour passer aux 35 heures ?

Non, elles peuvent très bien passer aux 35 heures en appliquant directement un accord collectif signé au niveau de leur branche professionnelle, selon les modalités d'application négociées dans ce cadre.

Une entreprise dépourvue de délégués syndicaux mais souhaitant néanmoins négocier son propre accord peut le faire. Il faut pour cela qu'un de ses salariés soit désigné et mandaté par un syndicat extérieur.

### 4 Les entreprises éprouvent-elles actuellement des difficultés de recrutement ?

Selon l'Insee, plus de la moitié des industriels (52 %) faisaient état de difficultés de recrutement en octobre, contre 29 % en juillet 1999 et 15 % en juillet 1997. Le Medef a réalisé une enquête fin juillet – non chiffrée – sur les emplois qualifiés : à en croire l'organisation patronale, « tous les secteurs, ainsi que toutes les tailles d'entreprise et l'ensemble du territoire » sont aujourd'hui touchés par « des pénuries de main-d'œuvre ». Parmi les arguments développés : « le fort développement de l'activité », « la croissance de nouveaux métiers » et le « passage aux 35 heures » qui « a accentué les difficultés existantes » mais est aussi « un élément déclenchant ».

Des conclusions que contredit une étude diffusée ce mois-ci par le ministère de l'emploi qui montre, chiffres à l'appui cette fois, que « les relations entre tensions sur la main-d'œuvre et importance de la diffusion de la réduction du temps de travail sont très lâches ». Ainsi, le BTP, les hôtels-café-restaurants allient faible usage des 35 heures et difficultés de recrutement. Dans les autres secteurs, tensions sur le marché du travail et 35 heures peuvent aller de pair (électricité, mécanique) ou non (certains services aux particuliers, gestion-administration).

# Qui veut vraiment le report des 35 heures ? Les PME ? Pas si simple...

L'application des 35 heures dans les PME sème la division jusque dans les rangs des intéressés. Leurs représentants sont loin de tous se rallier au nouveau mot d'ordre du Medef réclamant un moratoire, et même une exemption pour les très petites entreprises.

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) ne va plus, aujourd'hui, jusqu'à demander que l'ensemble des PME de moins de 100 salariés soient laissées en dehors de la loi. Mais elle milite avec ténacité pour un report de l'application des 35 heures dans celles de moins de 20 salariés. Jusqu'à quand ? Pas de réponse. Pour son président, Jacques Freidel, « si on ne diffère pas l'application de la loi, on va à la catastrophe : les dépôts de bilan sont garantis. Dans une entreprise de moins de 20 salariés, les 35 heures sont inapplicables », explique-t-il.

« Différer la date d'application, c'est reculer pour mieux sauter », réplique Robert Buguet, président de la Capeb, la branche bâtiment de l'artisanat. « Nous restons hostiles au caractère obligatoire du passage aux 35 heures, mais la loi, c'est la loi. Elle s'impose à tous, appuie Pierre Burdan, secrétaire général de l'Union professionnelle artisanale (UPA). Notre priorité est de faire en sorte d'éviter le chaos. Mais nous rejetons l'idée d'un moratoire. Depuis qu'elle existe, l'UPA a toujours eu pour souci de rapprocher les conditions de travail des entreprises artisanales de celles des grandes. Comment aujourd'hui pourrions-nous expliquer à un salarié qu'il va devoir continuer à travailler 39 heures, alors que, si cela se trouve, ses proches qui travaillent dans une

### L'application de la réduction du temps de travail divise les employeurs. La différer risque de créer un salariat à deux vitesses

grande entreprise sont, eux, à 35 heures ? », interroge-t-il.

« Nous manquons déjà dramatiquement de main-d'œuvre... Nous nous arrachons les salariés. Il ne serait pas pensable d'être pénalisé, en plus, par un corps salarial à deux vitesses », reprend Robert Buguet, « étonné » de voir le Medef se faire aujourd'hui le porte-parole des PME ! « Nos difficultés de recrutement ne datent pas des 35 heures. Elles sont liées à nos problèmes de formation et à l'image de nos métiers. Nous y remédierons en travaillant évidemment sur ces deux points sensibles. Mais il nous faut également proposer des rémunérations plus élevées et de meilleures conditions de travail, tout en communiquant mieux en direction des jeunes. »

Pierre Durban et Robert Buguet imaginent mal, néanmoins, l'ensemble des 430 000 entreprises artisanales concernées par la loi être effectivement passées aux 35 heures d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2002, soit dans treize mois... D'où la nécessité,

selon eux, d'apporter un assouplissement dans le contingentement et la majoration des heures supplémentaires. L'artisanat demande ainsi que le contingent annuel d'heures supplémentaires autorisé soit porté de 130 à 220 heures, et souhaite que le taux de majoration de 10 % entre la 36<sup>e</sup> et la 39<sup>e</sup> heure puisse être pérennisé. « Il est nécessaire d'accorder un peu de souplesse aux entreprises pendant deux, trois ans, de façon à leur laisser le temps de trouver la meilleure organisation qui soit pour elles », défendent-ils. « Pour une entreprise du bâtiment, il y a quatre-vingts manières de passer aux 35 heures. La carte de la souplesse est donc nécessaire. Il faut laisser le temps aux PME de trouver la meilleure méthode et de prendre conscience que s'appuyer sur les seules heures supplémentaires est un mauvais calcul : c'est non seulement onéreux, mais aussi contre-productif », témoigne Robert Buguet, qui applique déjà les 35 heures dans son entreprise et dit, aujourd'hui, être convaincu que cette démarche peut se révéler un formidable outil de modernisation de l'organisation.

#### APPROCHE SECTORIELLE

La CGPME avance les mêmes revendications sur les heures supplémentaires. Cependant, alors que l'artisanat se montre ouvert à une approche sectorielle des difficultés, elle y est, elle, opposée. Pour elle, ces assouplissements doivent concerner toutes les PME de moins de... 100 salariés, et ce quel que soit leur secteur.

« Il ne s'agit pas de retarder l'application de la loi, mais de créer les conditions d'une application qui tiendra compte des spécificités des secteurs et

de leur taille, a fait valoir, pour sa part, Robert Buguet. Au sein même de l'artisanat du bâtiment, souligne-t-il, le besoin n'est pas le même pour l'entreprise de douze salariés que pour celle qui n'en a que deux. »

Tout en plaçant davantage en faveur d'une mutualisation des heures supplémentaires dans chaque entreprise – dans une PME, une secrétaire n'ayant pas forcément besoin du même volant d'heures supplémentaires que le responsable commercial –, le Centre des jeunes dirigeants (CJD) partage pleinement cette approche. « C'est secteur par secteur, entreprise par entreprise, qu'il faut travailler », appuie sa présidente Louise Guerre. Et d'insister : « Ce n'est pas uniquement d'aides financières qu'ont besoin les entreprises, mais d'aide, tout court. Un travail de sensibilisation est nécessaire. Sur ce point, relève-t-elle, la balle est aussi dans notre camp, celui des organisations et associations patronales, et des syndicats. » « Aujourd'hui, 90 % des petits patrons ne savent pas qu'ils peuvent bénéficier de baisses de cotisations. Ils ont peur des 35 heures parce qu'ils sont peu ou mal informés », abonde son homologue de la Capeb.

Depuis le début du feuilleté des 35 heures, ces deux responsables ont décidé d'adopter une démarche pragmatique. Chacune de leurs organisations a ainsi signé, dès 1998, une convention avec le ministère de l'emploi, visant, pour le CJD, à expérimenter des démarches innovantes d'aménagement du temps de travail et, pour l'UPA, à mettre en place un dispositif d'information et d'accompagnement des entreprises artisanales.

Laetitia Van Eeckhout

## Une équation complexe pour les très petites entreprises

Réduire le temps de travail n'est jamais une démarche simple et nécessite une mise à plat de tout le fonctionnement d'une société. Cette équation est particulièrement complexe pour les très petites entreprises (TPE). Peu encore ont sauté le pas. « Nous avons mangé notre pain blanc », estime Pierre Burdan, secrétaire général de l'Union professionnelle artisanale. Sur les 430 000 entreprises artisanales ayant des salariés, 10 000 appliquent déjà les 35 heures. Ce sont les plus dynamiques, en phase de développement, ou qui avaient la possibilité d'annualiser leur temps de travail. » Pour les autres, la solution est loin d'être évidente.

Modifier l'organisation du travail ? Avec aussi peu de personnel, les marges d'action sont étroites. « Certaines entreprises, même parmi les plus petites, peuvent moduler leur temps de travail, et ainsi limiter le surcoût en faisant mieux concorder les heures travaillées et les heures facturées. Cependant, souligne Pierre Burdan, toutes les activités ne se prêtent pas forcément à une annualisation ou à une modulation. » Yves Devaux, pâtissier parisien employant un ouvrier, deux apprentis et une vendeuse à mi-temps, voit mal comment il pourrait

jouer sur l'organisation. Contraint par l'accord de branche en cours de signature de maintenir les salaires de son personnel, il lui faut pourtant trouver un moyen de compenser les 48 heures de perte de production par mois qu'entraîneront les 35 heures. « Mon activité reste relativement linéaire tout au long de l'année. Et nous sommes déjà ouverts dix heures par jour », explique-t-il.

#### PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Gagner en productivité ? Là encore les possibilités sont minces. Surtout dans les métiers artisanaux. Ce n'est pas en effet une machine qui peut couper les cheveux, pétrir une pâte, réparer une montre... Même si les entreprises artisanales se modernisent en termes d'outillage, leur activité reste, par essence, très peu robotisée. Bref, sauf à connaître un essor de l'activité, ou à avoir des perspectives de développement, à productivité inchangée, la mise en place des 35 heures dans les TPE peut se traduire mécaniquement par une baisse du chiffre d'affaires.

La seule solution consiste alors à embaucher. « Mais là, pour toutes ces petites entreprises qui ne peuvent jouer sur l'organisation et améliorer leur productivité, le surcoût, qui correspond au

passage aux 35 heures avec maintien de salaire, est vraiment de 11,4 % », avance Pierre Durban. Il y a les aides, mais celles-ci ne compensent qu'une partie de ce surcoût. Et les TPE ont souvent très peu de marge de manœuvre financière pour l'amortir. Réalisant 155 900 francs de bénéfice par an, Yves Devaux assure qu'il diminuerait d'un tiers, s'il embauchait une personne à mi-temps pour compenser sa baisse de production. Ce surcoût, il n'est pas question pour lui de le répercuter sur ses prix, vu la concurrence des boulangers alentour et des grandes surfaces.

Pour l'heure, Yves Devaux n'est pas sûr de procéder à une embauche. D'autant que, souligne-t-il, « avec ce recrutement, je diminuerais non seulement mes revenus, mais je mettrais aussi en péril mes capacités d'autofinancement. A long terme, c'est lourd de conséquences pour l'entreprise, car cela la pénalise pour investir ». S'il ne recrute pas, Yves Devaux sait qu'il devra se résoudre à accroître ses heures de travail, déjà longues, pour maintenir sa production, quand d'autres passeront aux 35 heures...

L. V. E.

## Les patrons s'inquiètent, mais ignorent le dispositif des aides

C'est une petite rue commerçante du cinquième arrondissement de Paris. En milieu de matinée, l'activité démarre à peine. Petites boutiques et restaurants se préparent tranquillement. Mais dès qu'on parle des 35 heures, l'atmosphère s'anime, voire s'envenime. Et les commerçants clament en cœur que les 35 heures, c'est « un énorme problème », comme le dit la responsable d'un petit restaurant. C'est « le coût » de la réduction du temps de travail (RTT) qui est généralement mis en avant. Mais, curieusement, aucun de ces commerçants ne savait que l'Etat accordait des aides aux petites entreprises qui anticipent le passage aux 35 heures.

Pourtant, au-delà du rejet des 35 heures, quasi épidermique, des lignes de fracture apparaissent. Il y a ceux qui acceptent malgré tout l'idée de la réduction du temps de travail (RTT), parce que c'est « la loi », comme le dit la responsable d'un petit magasin, et qui réfléchissent à des solutions pour l'appliquer au mieux. Et il y a ceux qui ne veulent rien savoir : « le gouvernement sera obligé de reculer », estime ce patron d'une brasserie.

### Commerçants et employés manquent d'information quant à l'application des mesures

Le petit restaurant, ouvert sept jours sur sept de 8 h 30 à 20 h 30, emploie huit salariés travaillant 39 heures hebdomadaires. Le planning de chacun devra sans doute être modifié, sans pour autant que la plage d'ouverture soit élargie, car il n'y aurait pas plus de clients. « Il faudra allonger le temps de pause de l'après-midi pour une partie des employés et, pour les autres, ils devront soit venir plus tard le matin, soit partir plus tôt le soir », explique la responsable, qui n'a pas prévu d'embaucher. « Sur le plan de la masse salariale, on est déjà au maximum », dit-elle. « Et puis c'est difficile de trouver des salariés qui acceptent ces horaires. Le personnel a beaucoup tourné. » Craint-elle que la future organisation perturbe l'activité ? Apparemment pas. La seule conséquence qu'elle imagine con-

cerne les deux responsables. Ils ne feront pas plus d'heures qu'aujourd'hui (53 par semaine), mais « nous travaillerons plus intensément, surtout le week-end, où il y a beaucoup de clients, parce qu'on sera seuls plus longtemps au restaurant ». A priori, l'établissement envisage donc une réduction hebdomadaire. « Le personnel n'est pas très demandeur de congés. C'est peut-être un problème d'argent : les salariés sont au SMIC. Mais nous en discuterons quand même avec eux pour savoir ce qu'ils préfèrent. » Avec le recul, ces 35 heures ne lui paraissent donc « pas insurmontables ».

A quelques mètres de là, le poissonnier se range lui aussi parmi ceux qui appliqueront les 35 heures sans souci majeur et sans embaucher. Propriétaire de deux poissonneries proches l'une de l'autre, qui emploient en tout sept salariés, il a prévu que chacune ferme alternativement le mardi. Les clients qui trouveront porte close dans l'une iront alors chez l'autre. « C'est la seule solution pour que je maintienne mon chiffre d'affaires sans coût supplémentaire », explique-t-il.

Lui devrait donc bien s'en sortir, mais il plaint les commerçants qui n'ont pas sa « chance » d'avoir

deux commerces proches. Comme son voisin, le boucher, qui emploie quatorze salariés. Ils travaillent cinq jours et demi par semaine, dimanche matin inclus, soit 56 heures, dans l'illégalité totale donc. Les heures supplémentaires font l'objet d'« arrangements », dont on ne connaît pas le détail. Si la boucherie passait aux 35 heures, explique le responsable, « il faudrait faire deux équipes, avoir des locaux plus grands, le double de vestiaires, de vêtements de travail ». Il a calculé le surcoût : « 40 % de charges salariales en plus ». De toute manière, quand il faut embaucher pour remplacer un salarié parti, « on ne trouve personne qui accepte de travailler à ce rythme ».

A supposer qu'il en trouve, « il faudrait baisser les salaires, souligne-t-il, mais les salariés ne voudront pas, c'est normal ; ou augmenter le prix du steak, mais le client ne voudra pas. Il n'y a pas de solution ». Bref, pour lui, c'est clair, s'il faut faire les 35 heures, « ce sera rideau ! ». Au problème des 35 heures s'est ajoutée la crise de la vache folle... « Je vendais 2500 à 3000 côtes de bœuf par semaine. Maintenant, c'est zéro. Mon chiffre d'affaires a baissé de 60 %. Alors les 35 heures... » Les sala-

riés rencontrés paraissent sceptiques sur les 35 heures, comme s'ils avaient intégré le discours de leurs patrons. « Je travaille de 7 heures du matin à 17 heures sans coupure, cinq jours par semaine, soit 50 heures », explique le serveur d'une brasserie. « Dans d'autres cafés, je faisais 65 ou 70 heures par semaine. Alors, ici, ça me va très bien. » Il perçoit environ 8000 francs net par mois, pourboires inclus. Pour lui, réduire le temps de travail signifie gagner moins, forcément. « Alors, les 35 heures, je n'en veux pas. C'est bon pour les fonctionnaires », ajoute-t-il.

Travailler 35 heures « pour le SMIC, non merci », renchérit un vendeur de la boucherie, qui perçoit environ 9000 francs net par mois. Son collègue de la poissonnerie, qui est à 40 heures, pour un salaire de 8000 francs net, préférerait même « faire 50 heures et gagner plus ». Mais la caissière du boucher n'est pas aussi tranchée. Elle demande « à voir quelle serait la chute de salaire pour 35 heures ». En tout cas, elle sait que le jour où elle aura des enfants, elle quittera la boucherie. « Il faut quand même avoir une vie de famille. »

Francine Aizicovici

### Bibliographie

- Les conventions de réduction du temps de travail de 1998 à 2000 : embaucher, maintenir les rémunérations, se réorganiser, de Lionel Doineau (Etude de la Dares, Premières Informations, Premières Synthèses n° 45.2, novembre 2000).
- Premiers effets des 35 heures (Dossier de la Dares du ministère de l'emploi et de la solidarité, Travail et Emploi n° 83, juillet 2000, La Documentation française, 97,08 F, 14,80 €).
- Premiers regards sur les 35 heures (Dossier de la Dares du ministère de l'emploi et de la solidarité, Travail et Emploi n° 82, avril 2000, La Documentation française, 97,08 F, 14,80 €).
- La réduction du temps de travail, de Dominique Taddei (Rapport du Conseil d'analyse économique, La Documentation française, 1997, 35 F, 5,3 €).
- Négociier la réduction du temps de travail, de Michel Miné (Editions de l'Atelier / Editions ouvrières, 2000, 256 p., 95 F, 14,48 €).
- Les 35 heures dans les très petites entreprises. De la loi à la réalité, Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) (revue de décembre 1999, 35 F, 5,33 €).



François Patriat, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat

## « Les difficultés de recrutement ne tiennent pas à la réduction du temps de travail »

« A plus d'un an du passage aux 35 heures, les entreprises de moins de vingt salariés s'inquiètent. Elles évoquent des difficultés... »

« D'abord, je ne voudrais pas laisser penser que les difficultés des petites entreprises sont liées aux 35 heures. Cela me paraît même être un raccourci facile et inexact. Certes, il y a des appréhensions, des contraintes, certaines formes de rigidités, mais il faut bien considérer que les difficultés de recrutement ne tiennent pas aux 35 heures. Celles-ci sont inhérentes à une histoire, à une culture, à un mode de fonctionnement, à des habitudes de métiers qui n'ont pas toujours tout fait pour proposer des formations adéquates. »

« Ces professions doivent aujourd'hui faire face à des carnets de commandes importants liés à la croissance et à une demande de consommation. Dès lors, ce n'est pas parce qu'il y a les 35 heures qu'on ne trouve pas de maçon, de menuisier, de charcutier ou de gens pour les métiers de bouche ; c'est plutôt parce que ces métiers ont peut-être perdu de leur attractivité. »

« Ne pensez-vous pas que l'application de la loi pourrait être délicate pour les petites entreprises ? »

« Quand nous avons voté la seconde loi Aubry, nous avions bien prévu que l'application nécessiterait du coussin. Des facilités avaient été prévues en permettant de passer des accords, y compris de branches, que les entreprises peuvent appliquer directement. Nous avons aussi prévu des dispositifs d'assouplissement ; le couperet de 2002 n'est pas vraiment réel puisqu'il y a une période probatoire pendant laquelle les petites entreprises pourront bénéficier d'un contingent d'heures supplémentaires et de leur moindre taxation. »

« On ne part donc pas de rien, mais il serait illusoire de laisser penser qu'il pourrait y avoir un moratoire ou que la loi serait modifiée. Toute loi est parfaite à la marge ou par des adaptations, mais faire croire que l'on pourrait différer dans le temps, qu'on pourrait revenir sur les grands principes c'est, je crois, leur rôle nos interlocuteurs. »

« Quelle méthode allez-vous employer pour répondre à ces préoccupations ? »

« Il est certain qu'il ne faudrait pas contrarier la croissance par des mesures intempestives au moment où la reprise de l'emploi existe. Nous sommes confrontés à un besoin de recrutement de la part d'entreprises qui ne s'y étaient pas toujours préparées, et qui elles-mêmes ne croyaient pas à la reprise il y a deux ou trois ans et ont aujourd'hui du mal à trouver des personnes à embaucher. »

« De manière globale, pour y répondre, nous avons élaboré un plan général de diminution des charges sociales ou d'exonération de la CSG sur les bas salaires, de baisse de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur les revenus. Il ne faut pas oublier ces mesures, mais c'est vrai que le discours sur la cagnotte a un peu tourné la tête des gens. »

« Nous voulons établir un diagnostic concernant l'ensemble des problèmes qui se posent aux PME et nous avons du temps pour le réaliser. Ce travail a déjà commencé pour savoir quels sont les secteurs qui sont en difficulté réelle, en plus des deux ou trois que l'on connaît bien. Nous voulons également cerner les points sur lesquels se font les blocages pour ensuite essayer d'y répondre par des assouplissements adaptés. Sous quinze jours, je serai en mesure de dire l'état d'avancement de notre réflexion et quelles sont les pistes dégagées. »

« Mais, on ne pourra pas aller jusque dans les moindres détails, on ne pourra pas non plus régler par avance l'ensemble des problèmes. Je pense qu'il faut d'abord se mettre en situation de répondre à de réels blocages ou de réelles difficultés, non pas par des aménagements de la loi elle-même, mais par des aménagements de ses implications. »

« Parmi ces sujets, il y a le problème du volume des heures supplémentaires et de leur coût et, sur ces deux paramètres, le débat reste ouvert. Nous travaillons, de plus, sur le sujet essentiel des simplifica-

tions pour les petites entreprises avec cette perspective supplémentaire, annoncée par le premier ministre, de préparer une loi d'orientation artisanale qui, à terme, permettrait de répondre à beaucoup de problèmes que se posent les petits commerçants et artisans ; »

« En s'emparant du dossier, le Medef semble vouloir globaliser les revendications patronales... »

« Le Medef a perdu une première bataille et entre dans la résistance. Par la démagogie et la facilité, il veut récupérer des troupes qui appartiennent à d'autres généraux, à mon avis beaucoup plus responsables, aussi bien ceux de la CGPME que de l'UPA. Ils ne remettent pas en cause la loi, mais veulent des aménagements. Le Medef ne s'est jamais beaucoup soucie des PME, des TPE, des commerçants et des artisans. Il s'agit d'une solidarité de circonstance ! »

« Entre grandes et petites entreprises, les intérêts pourraient-ils être divergents ? »

« Quelle serait l'attractivité d'un secteur où on aurait des heures supplémentaires, en plus grand nombre, moins bien payées, tandis



François Patriat

● Nouveau secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat, François Patriat a remplacé Marylise Lebranchu.

● Bourguignon, âgé de 57 ans, vétérinaire, il a été élu pour la première fois député en 1981. Il s'est fait connaître par une mission - délicate - sur la chasse.

que, dans les grandes entreprises on serait passé aux 35 heures avec les avantages sociaux inhérents, dont les plans d'épargne d'entreprise ? C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du dossier sur l'épargne salariale, beaucoup insistent pour que les petites entreprises puissent en bénéficier, ce qui permettrait d'améliorer leur attractivité pour les salariés. De même, il faudra que ces derniers bénéficient des 35 heures demain. L'UPA a très bien compris tout cela et sait que, si les petites entreprises se tenaient à l'écart de ce mouvement, elles perdraient une fois de plus. »

« Que peut faire le gouvernement, concrètement ? »

« Qu'est-ce qu'on peut faire aujourd'hui en dehors de toucher à la loi ? On peut d'abord poursuivre l'appui-conseil auprès des entreprises ; il y a des crédits pour le faire. On peut examiner avec les branches professionnelles les ajustements à opérer ici où là, ainsi qu'Elisabeth Guigou l'a déjà dit. Et si le fait, on peut ajuster le dispositif législatif et réglementaire, sans toucher au seuil des 20 salariés et au régime de transition 2002-2003. »

« Peut-être peut-on aussi réviser le barème des aides incitatives qui a été mis en place pour la première loi ; renforcer les actions afin de faciliter le recrutement ou le développement de la formation dans les métiers connaissant des difficultés ; modifier aussi les régimes du repos compensateur et du compte épargne temps. Il faudrait aussi peut-être voir, dans un premier temps, comment maintenir, en cas de recours durable aux heures supplémentaires, leur moindre taxation pour les entreprises qui se créeraient ou qui connaîtraient de véritables difficultés de recrutement. »

« Je me demande aussi si on ne pourrait pas envisager de développer dans les très petites entreprises le dispositif des groupements d'employeurs - qui existent surtout dans l'agriculture - afin de mutualiser leurs embauches, qui parfois ne représentent même pas un mi-temps, quand elles passent aux 35 heures. »

Propos recueillis par Alain Lebaube

## CHRONIQUE

Par Serge Marti

### Une cohabitation forcée

« It's the economy, stupid ! », avait placardé sur les murs du QG électoral George Stephanopoulos, le jeune responsable de la communication de Bill Clinton, lorsque le gouverneur de l'Arkansas s'était lancé à l'assaut de la Maison Blanche pour un premier mandat. La formule avait fait florès. Et Bill Clinton l'avait alors aisément emporté sur George Bush, président sortant, empêtré dans une récession qui devait, pourtant, être de courte durée. Huit ans plus tard, l'économie américaine est au zénith, mais les démocrates n'ont pas pu capitaliser l'excellent bilan d'activité laissé par le 42<sup>e</sup> président des Etats-Unis. Ironie de l'histoire, c'est sans doute au fils, George W. Bush, une fois achevé l'interminable ballottage que subit l'Amérique, transféré de l'urne au trétoire, que reviendra le privilège de tenir l'engagement que n'avait pu honorer le père à propos des impôts.

Face au vice-président Al Gore et à son programme de « Prospérité pour les familles d'Amérique », le gouverneur du Texas oppose « de vrais projets pour de vraies gens », auxquelles il promet une réduction cumulée de l'impôt sur le revenu de quelque 1 300 milliards de dollars sur dix ans. A ce stade, le problème n'est pas tant de savoir si, au nom du « conservatisme compassionnel » revendiqué par le candidat républicain, ce gigantesque allègement de la pression fiscale va profiter à davantage d'Américains que les 1 % de la population auxquels il paraît destiné, que de mesurer la marge de manœuvre dont disposera le futur locataire de la Maison Blanche auprès d'une autre instance où s'exerce le véritable pouvoir : le Congrès. Si celui-ci est assuré de rester républicain, le partage des sièges est beaucoup plus équilibré que précédemment, au Sénat comme à la Chambre des représentants. Une quasi-parité - et une cohabitation forcée - qui va compliquer singulièrement la marge de manœuvre de l'exécutif, lequel, faut-il le rappeler, ne vient qu'en deuxième position, derrière le pouvoir exécutif, au regard de la Constitution des Etats-Unis.

Si la présidence dispose d'une réelle capacité d'action sur la scène extérieure, la politique intérieure, et notamment économique, conduite par son administration est soumise à l'aval des parlementaires. Or le « nouveau président entrera en fonctions sans mandat », affirment les spécialistes du marché américain dans la dernière lettre de Merrill Lynch, estimant que George W. Bush ne pourra pas faire voter, en l'état, son programme de réduction des impôts, la pièce maîtresse de son programme, et qu'il aura beaucoup plus de difficultés que celles qu'avait éprouvées Bill Clinton à faire entériner sa politique commerciale. Et notamment à obtenir la fameuse procédure dite *fast-track*, qui lui permet de négocier des accords internationaux sans avoir à marchandier à chaque fois avec le Congrès.

L'incertitude qui prévaut à propos de la légitimité du futur président américain renforce la nervosité perceptible sur les marchés financiers et dont l'origine n'a rien à voir avec le ralentissement de l'activité que confirme l'annonce d'une baisse de 0,1 % de la production industrielle américaine au mois d'octobre. Le risque politique dépasse le « cirque institutionnel » qui a marqué la publication à épisodes des résultats électoraux. C'est plutôt la crainte d'une véritable paralysie de l'action gouvernementale - au mieux, d'un immobilisme -, qu'expriment nombre d'observateurs, inquiets de la façon dont le nouveau président, privé d'un réel mandat populaire, effectuera les quatre années de son mandat.

## Comment rendre la pilule la moins amère possible

Très sincèrement, au début, la réduction du temps de travail, ça ne m'emballait pas. Mais quitte à avaler la pilule, il fallait faire en sorte qu'elle soit le moins amère possible. Alors, après avoir hésité longtemps, j'ai plongé. Danielle Nicolas, propriétaire de deux pressings à Nancy et présidente du Conseil français de l'entretien des textiles (CFET), l'organisation patronale de la branche, est une « battante » qui essaie toujours de voir le côté positif des choses. Depuis mai, son entreprise, qui compte moins de vingt employées, est passée à 32 heures sans perte de salaire. Elle n'a pas suffisamment de recul pour estimer le résultat économique, mais pour l'instant, « tout se passe bien. L'embauche d'une repasseuse supplémentaire à 20 heures par semaine a même apporté de l'oxygène. Il y a une meilleure adéquation entre le volume d'activité et le temps de travail. »

Elle a examiné les textes « pour y dénicher tout ce qu'il y avait de

Pour avoir « déniché ce qu'il y avait de bon à prendre » dans les lois, des patrons sont satisfaits. Ailleurs, des employées regrettent les heures supplémentaires

bon à prendre », fait ses calculs, ajouté l'aide Aubry 1 à l'aide Aubry 2, pris en compte l'allègement des charges sociales patronales et « réuni les filles » pour leur proposer son idée, sûre de leur accord. « Il n'y a pas vraiment eu de négociation. Quand on propose

à quelqu'un de travailler moins sans perdre d'argent, il est rare qu'il refuse ! », dit-elle.

Christine, 45 ans, dont onze dans la maison, est passée de 39 heures par semaine à 32. Responsable du pressing, elle prend des jours de récupération quand elle en a besoin. « Les horaires de travail n'ont pas changé. J'ai des jours de repos en plus. Je pars deux semaines en décembre et je m'arrête une semaine en janvier ». Son mari, syndicaliste à la CFDT, craignait que la réduction du temps de travail ne s'accompagne d'une baisse de salaire. « J'ai été surprise, rien n'a bougé, ni le salaire ni les primes. Je le dis aux clients qui sont patrons d'entreprise. Ils ont du mal à y croire. » Les autres employées sont soit du matin, soit du soir. Fatiha, 33 ans, la repasseuse qui dit adorer son métier, a choisi elle de passer de 30 à 27 heures par semaine. Sans changement de salaire. « Je gagne une demi-heure par jour. Ça me permet de réduire les frais de garde du petit. » Les plannings sont établis au moins une semaine à l'avance.

Changement d'ambiance dans ce pressing d'une galerie commerciale du centre Edouard-Leclerc de Bois-d'Arcy (Yvelines). Yves Taudière, patron de trois pressings dans la région parisienne, plus deux à Troyes (Aube), dit avoir été « hostile » dans un premier temps aux 35 heures « alors qu'on a déjà du mal à recruter ». Mais la signature de l'accord de branche l'a convaincu de l'intérêt de sauter le pas. « J'ai pu passer mes employées travaillant à temps partiel - 30 heures - à plein temps : la hausse de salaire a été entièrement couverte par les aides de l'Etat. Surtout, l'annualisation permet de moduler les horaires selon

les besoins. Avant, nous étions bien souvent dans l'illégalité, mais on ne pouvait guère faire autrement. » D'application directe, l'accord permet aussi de passer aux 35 heures sans voir débouler un syndicaliste mandaté...

Pour Evelynne, la repasseuse, le passage de 30 à 35 heures a donc signifié une hausse de son salaire de 5 400 francs à 6 300 francs. Pourtant, constate-t-elle déçue, « je gagne moins qu'avant ». En effet, les heures supplémentaires au-delà de ses 30 heures lui étaient payées majorées. Elles sont aujourd'hui compensées par des jours de repos, qui tardent à venir. « J'ai accumulé une semaine depuis le passage aux 35 heures le 1<sup>er</sup> avril, mais je n'en ai toujours pas vu la couleur. » Car le magasin doit toujours faire face à des hausses imprévues d'activité, à des démissions soudaines (le turnover atteint 35 % par an), à des congés-maladie à répétition (deux sur six salariés ce jour-là). « Si je ne viens pas, ça retombe sur les collègues. Et puis, c'est mal vu. »

#### PLANNINGS TRIMESTRIELS

A la fin de l'année, à l'heure des comptes, les heures non récupérées devraient être payées, et majorées si elles dépassent les plafonds légaux, ce qui inquiète le patron. Mais en attendant, les employées disent faire presque autant d'heures qu'auparavant, et surtout être toujours autant à la disposition de l'entreprise. « On voudrait au moins récupérer le coût des transports, lorsqu'il faut revenir deux fois dans la journée, ou de garde d'enfants, lorsqu'il faut les laisser en catastrophe à la baby-sitter. » L'accord de branche prévoit des plannings trimestriels, révisables trois jours à l'avance. Mais Frédérique,

la responsable du magasin, note qu'« il est impossible de faire des projets, et même de prendre un rendez-vous : on sait à quelle heure on arrive, jamais à quelle heure on part : s'il y a du travail, on reste, ou on doit revenir un jour non prévu ; s'il n'y en a pas, on doit rentrer plus tôt, ou rester chez soi... » et ces heures sont bien sûr comptabilisées comme récupération. A leurs protestations, le patron oppose la modulation permise par les textes. « Finalement, avec les 35 heures, on n'a rien gagné », concluent-elles en chœur.

Yves Taudière se dit conscient

du problème : « Lorsqu'on travaille 45 heures dans la semaine et qu'on voit sa fiche de paie inchangée, ça ne peut pas coller. » Il dit réfléchir à deux solutions : « Si j'informatise le suivi de l'activité, je devrais être capable de mieux prévoir les variations de la charge de travail, et donc les récupérations. Mais il y aura toujours des imprévus. Il faudrait aussi trouver une solution qui intéresse les salariés aux bénéfiques : il vaut toujours mieux motiver que contraindre. »

Monique Raux à Nancy et Antoine Reverchon

### Conservatoire National des Arts et Métiers

INSTITUT DES ETUDES ECONOMIQUES, SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION

Vous souhaitez développer votre expertise sur les marchés porteurs de l'organisation et du consulting

L'IESTO - CNAM vous propose le

Diplôme d'Etudes Supérieures

des Techniques de l'Organisation

(DESTO)

Homologué niveau I (3<sup>ème</sup> cycle)

de l'Enseignement Supérieur



IESTO

CNAM - IESTO

292, rue St Martin

75 003 - PARIS

© 01 40 27 25 08

e-mail : iesto@cnam.fr

- Formule continue : 1 an à temps plein dont 4 à 6 mois de mission en entreprise

- Formule discontinue adaptée à votre projet personnel et professionnel

- Niveau d'accès : Bac +4

ou Bac +2 avec expérience professionnelle significative

- Possibilités de financement

#### REUNIONS D'INFORMATION

(débouchés, programmes, conditions d'admission, financement)

les jeudis 23 novembre et 7 décembre de 18 à 20 heures

Rez-de-Chaussée 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS

Métro Arts et Métiers



# La Pologne s'impatiente des tergiversations des Quinze à fixer des dates d'adhésion

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

Nous serons prêts. » L'affirmation est répétée sur tous les tons au palais présidentiel, au ministère des affaires étrangères et dans les administrations de la capitale : au 1<sup>er</sup> janvier 2003, la Pologne aura tant bien que mal absorbé la purge économique qu'elle s'est infligée pour réussir son examen de passage au sein de l'Union européenne. Dès lors, celle-ci n'a aucune raison de ne pas respecter le calendrier envisagé. Le président Aleksander Kwasniewski lui-même rappelle que « Helmut Kohl et Jacques Chirac avaient déjà promis devant le Parlement, c'est-à-dire devant 560 témoins, que la Pologne pourrait rejoindre l'Union en 2000. Pour nous, il s'agit d'un test de nos alliances et de nos amis », souligne-t-il. La société occidentale, constate avec regret le chef de l'Etat, « fait souvent preuve d'égoïsme ». Mais cet ancien cadre communiste mué en homme d'Etat moderne, qui vient d'être facilement réélu, n'est pas homme à baisser les bras. L'adhésion de son pays à l'UE, ce « grand objectif historique », c'est sa première préoccupation.

Quant à la date d'entrée, cette quasi-obsession nationale, elle fait l'objet de deux discours : l'un officiel, consistant à ne pas dévier d'un pouce de l'échéance du début 2003 l'autre plus réaliste : les diplomates polonais au fait de l'état des négociations avec l'Union européenne savent qu'il est plus sage de tabler sur un retard d'un an, si ce n'est davantage. A tout prendre, mieux vaudrait obtenir une promesse ferme pour 2004 que de nouveaux attermolements autour de l'échéance de 2003. Si la date est importante, explique Artur Balazs, ministre de l'agriculture, « c'est tout simplement parce que nous voulons concentrer nos efforts : on ne se prépare pas de la même façon pour un sprint ou un marathon »...

Le gouvernement regrette que la présidence française ne facilite pas l'entrée de son pays dans l'Union en dépit des efforts économiques déjà réalisés

Les dirigeants polonais estiment qu'en tout état de cause, la réputation de « bon élève » dont jouit leur pays qualifie de facto la Pologne pour figurer au sein du premier groupe de nations appelées à rejoindre l'Union. « Nous acceptons le principe de différenciation, nuance Jan Kulakowski, négociateur en chef de l'adhésion, et donc l'idée que certains candidats soient prêts avant nous, mais un premier élargissement sans la Pologne aurait une signification un peu faible ». De toute façon, si l'état de préparation des pays candidats, et notamment la manière dont ils ont transposé l'« acquis communautaire » dans leur législation nationale, est un élé-

ment déterminant pour évaluer les mérites de chacun, il ne fait guère de doute que, in fine, le choix des premiers élus procédera d'une décision éminemment politique de la part du Conseil européen. « Il s'agit d'abord d'un acte fondateur de réunification de l'Europe », rappelle un diplomate.

C'est peut-être cette réalité qui nourrit le relatif optimisme des dirigeants de Varsovie : la candidature de la Pologne, ce « colosse » de 39 millions d'habitants dont les liens historiques avec l'Europe sont profonds, s'impose d'elle-même, expliquent-ils, et il ne faut pas accorder une importance exagérée aux difficultés présentes, lesquelles ne sont pas minces : des doutes sérieux subsistent sur la capacité d'une administration longtempée sclérosée à traduire dans les faits l'« acquis communautaire », et, à bien des égards, le passage au forcé à l'économie de marché ressemble à un saut dans l'inconnu. En outre, le dynamisme de la croissance ne permet pas de ralentir un chômage croissant, les statistiques officielles ne tenant d'ailleurs pas compte d'un important « chômage caché », endémique dans les campagnes. Ces pesanteurs, les dirigeants polonais ne les contestent pas. Ce qu'ils admettent difficilement, c'est que

**Bon élève, mais peut mieux faire...**

« Une économie de marché viable et qui devrait être en mesure de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union dans un proche avenir » : tel est le constat global de la Commission européenne dans le rapport consacré à la Pologne, rendu public le 8 octobre en même temps que l'état des lieux dressé dans les douze autres pays candidats. Varsovie, précise ce document, a « maintenu un niveau suffisant de stabilité macro-économique adéquate et ses résultats en matière de croissance sont impressionnants ». Ce satisfait cependant accompagné de critiques, nombreuses : retards dans la restructuration de l'agriculture et dans la privatisation de la sidérurgie, déséquilibres financiers, avec notamment une inflation et un déficit des comptes courants trop élevés. S'agissant plus spécialement du développement rural, la Commission note qu'une stratégie « cohérente, claire et complètement budgétisée se fait toujours attendre ».

## Les espoirs et les craintes des agriculteurs de Mazovie

POSWIETNE (province de Mazovie) de notre envoyé spécial

Leurs revenus, leurs activités et leurs chances de passer sans encombre l'épreuve de la rude compétition qui attend l'agriculture polonaise ont beau être fort inégaux, Edouard Rydel, Jerzy Bankowski, Agnieszka Wisniewska et Sylvester Burzynski ont le même espoir teinté d'inquiétude : l'Europe va sans doute les aider, mais à quel prix ? Ils savent confusément que leur entrée dans l'Union va représenter un traumatisme de part et d'autre. Pour eux, bien sûr, parce que la profonde restructuration qui va devoir subir le paysage rural ne se fera pas sans un coup social élevé ; pour l'Union aussi, puisque l'entrée de la Pologne va doubler le nombre des agriculteurs européens et augmenter de 50 % la superficie des terres arables, et qu'il ne sera pas aisé d'absorber un tel « élargissement ».

Edouard Rydel est probablement celui d'entre eux qui peut envisager l'avenir avec une relative sérénité : Kukumis, son entreprise agroalimentaire, fournit tomates, salades et oignons à la chaîne McDonald's, en respectant scrupuleusement les normes de qualité et d'hygiène imposées par la firme américaine. Avec 70 hectares et un chiffre d'affaires de 7 millions de zlotys (environ 1,5 million d'euros), c'est une sorte de « vitrine » pour défendre le dossier de l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne, mais c'est une exploitation atypique, presque incongrue dans cette campagne polonaise morcelée à l'extrême, parsemée de fermes rudimentaires entourées de champs de betteraves. A l'échelle nationa-

L'adhésion à l'Union sera un véritable bouleversement pour les paysans polonais. L'Etat s'efforce de leur rendre ce passage moins traumatisant

le, la superficie moyenne cultivable est de 7,7 hectares, et près de 57 % des fermes disposent de moins de 5 hectares.

Comme tout le monde, Edouard Rydel s'attend à toucher ces fameuses « aides directes » que l'Europe offre généreusement aux bénéficiaires de la politique agricole commune (PAC), « mais, reconnaît-il, ce sont des hypothèses, nous n'en savons rien ». Agnieszka met aussi tous ses espoirs dans l'Europe. Elle sait qu'avec sa vingtaine de vaches laitières (un cheptel pourtant important) qui produisent au mieux 5 000 litres de lait par an et par animal, elle doit nécessairement se développer et augmenter son rendement. Un prêt lui permettrait de faire construire une autre étable et d'agrandir son troupeau. Pour prendre un tel risque, elle doit cependant pouvoir compter sur une certaine stabilisation du prix du lait.

« L'Europe, c'est d'abord cela, « plus de sécurité et la possibilité de faire des prévisions à plus long terme ». Le reste vient de surcroît : « une amélioration de nos conditions de vie, un marché et des prix

stables », ajoute Sylvester Burzynski. D'un bout à l'autre de la campagne polonaise, la plainte et l'attente paraissent identiques, mais – et les autorités de Varsovie ne le contestent pas – la peur de l'inconnu domine : si 55 % des Polonais sont favorables à l'adhésion de leur pays à l'UE, dans les zones rurales, 60 % de la population s'y déclarent hostiles. Malgré cela, les responsables du centre de conseil agricole de Poswietne ainsi que les représentants syndicaux préfèrent parler un langage de vérité : « Sur les quelque 2 millions d'exploitations agricoles, environ 700 000 pourront survivre, dans le meilleur des cas », reconnaît Krzysztof Lech. Et pour cause : seules environ 970 000 d'entre elles ont un lien direct avec le marché, et moins de 100 000 perçoivent des revenus comparables à ceux des exploitations des Etats membres de l'Union.

DISCOURS DÉCAPANT

Des réunions d'information très pédagogiques sont donc organisées, afin d'atténuer le choc de l'inévitable bouleversement qui attend une agriculture qui occupe trop de monde (près de 23 % de la population active, mais seulement 4 % du PNB) et qui pâtit d'une extrême fragmentation, d'un manque de spécialisation, d'un sous-investissement chronique et de piètres infrastructures techniques.

Ce discours décapant, Aleksander Kwasniewski, le chef de l'Etat polonais, est d'accord pour le tenir, à condition toutefois que l'on ne fasse « pas peur à l'Union européenne en mettant en exergue les carences de l'agriculture polonaise ». Pour l'Union, insiste-t-il, « la Pologne est un défi, mais c'est aussi une très grande chance, parce que c'est le plus grand marché en Europe orientale. Il y a chez vous des milliers de postes de travail qui produisent pour la Pologne », ajoute-t-il. Selon lui, 10 à 15 % des exploitations agricoles polonaises sont prêtes à affronter l'environnement économique de l'adhésion 40 à 45 % d'entre elles, qui appartiennent à des petits fermiers âgés vendant leur production locale-

ment, devront bénéficier d'un « programme social ». Enfin, la troisième catégorie, la plus importante, concerne les agriculteurs actifs dont la production n'est pas assez rentable.

POSITIONS TRANCHÉES

La solution ? Pour Aleksander Kwasniewski, il faut créer pour eux de grands programmes qui leur permettront de percevoir un revenu sans pour autant quitter la campagne. Artur Balazs, le ministre polonais de l'agriculture, parle de « préretraite », évoque les vastes opportunités qu'offre, selon lui, l'agro-tourisme (chambres d'hôtes), l'agriculture biologique, et aussi des incitations, sous forme de « vacances fiscales », aux entrepreneurs acceptant de créer des emplois dans les zones rurales, mais le panorama de cet eldorado de substitution n'emporte pas la conviction. Son collègue des finances, Krzysztof Ners, assure qu'entre 300 000 et 700 000 agriculteurs seraient éligibles aux paiements directs de l'UE, et que cet « amortisseur » permettra de combler le fossé entre revenus des villes et revenus des champs. En réalité, rien n'est moins sûr : si la moyenne nationale du chômage est de 14 %, des taux de plus de 20 % ne sont pas rares en milieu rural.

Comment les campagnes polonaises, sous-équipées, sous-éduquées (43,8 % de la population rurale n'ont pas dépassé l'enseignement primaire) sortiront-elles de cette épreuve de transition, nécessairement traumatisante ? Nul économiste ne s'avise à le prévoir. A Poswietne, Jerzy Bankowski résume bien le défi qui attend son pays : « Dans vos pays, la réduction du nombre d'exploitations agricoles a été étalée sur de nombreuses années. Nous, on nous demande de faire tout très vite. » Et puis, avec son bon sens terrien, il nous prend à témoin : « La société polonaise craint de devenir un marché pour les marchandises de l'Union européenne qui arriveront en masse. Et vous, vous craignez le potentiel de la production agricole polonaise, et aussi un afflux de main-d'œuvre bon marché, pas vrai ? »

Laurent Zecchini

EN DIRECT DE BRUXELLES

par Laurent Zecchini

## Un élargissement à deux vitesses

L'Union européenne, ce Graal que les pays d'Europe centrale et orientale poursuivent depuis la chute du mur de Berlin, n'en finit pas de s'estomper à mesure que ceux-ci s'approchent d'elle... Dans l'euphorie politique de ce remodelage historique du Vieux Continent, quelques-uns s'étaient vu promettre une adhésion en 2000. Le réalisme s'imposant lorsque les Quinze ont mieux évalué le profond délabrement et l'inadaptation des économies des pays frappant à leur porte, il a été jugé prudent d'envisager la fin des négociations pour les « premiers de la classe » courant 2002, ce qui laissait présager une « première vague » d'adhésions l'année suivante. Dans le « document stratégique » qu'elle a rendu public le 8 novembre, la Commission européenne ne change rien à la lettre de ce calendrier, mais l'esprit a évolué.

Nul ne le dit officiellement, mais c'est un secret de Polichinelle : si d'aventure le rendez-vous de 2002-2003 pouvait être honoré, il faudrait au bas mot dix-huit mois de plus pour achever le très long processus de ratification par les gouvernements, les parlements nationaux et le Parlement européen. Ce qui renvoie le premier groupe des pays candidats à l'année 2004, au mieux. Dans les capitales d'Europe centrale et orientale, ces attermolements des Quinze provoquent frustrations et exaspération. Ça et là, des cris d'alarme sont lancés par les gouvernements concernés : à force de tergiverser, les Quinze risquent de désespérer les populations intéressées. Et, peut-être aussi, de les pousser vers un euroscepticisme dont les ferments existent : dans les campagnes polonaises conscientes de leurs faiblesses face à la rude concurrence agricole de l'Union, mais aussi dans les pays baltes, où un référendum sur l'adhésion n'est plus sûr aujourd'hui de l'emporter, le rêve européen a perdu de son éclat.

Les premiers ministres de sept des Etats qui aspirent à s'ancrent au modèle politique et économique de l'Europe de l'Ouest ont réagi au document de la Commission en pressant les Quinze de fixer un calendrier précis d'adhésion et de hâter les négociations. Romano Prodi, le président de l'exécutif européen, est d'accord sur le second point, mais il ne peut rien s'agissant du premier : à Nice, lors de leur

**Dans les capitales d'Europe centrale et orientale, les attermolements des Quinze provoquent frustrations**

**et exaspération. Ça et là, des cris d'alarme sont lancés par les gouvernements concernés : à force de tergiverser, les Quinze risquent de désespérer les populations intéressées**

l'Ouest savent confusément (même si leurs gouvernements ne le leur disent pas) qu'ils vont devoir renoncer à quelques-uns de leurs avantages issus de la politique agricole commune (PAC) et des Fonds structurels.

Car si la construction européenne est une « aventure » menée en commun, et si l'élargissement répond au désir de réunifier l'Europe, l'une et l'autre sont avant tout un partage. Or la part de l'agriculture représente déjà plus de la moitié du budget communautaire. Mais les appréhensions de l'Union européenne sont aussi irraisonnées : l'idée selon laquelle l'élargissement va provoquer d'importants flux de migration des pays candidats vers les pays membres trouve de nombreux adeptes et aussi d'habiles propagandistes. Les succès électoraux du parti de Jörg Haider en Autriche, et du Vlaams Blok flamand en Belgique, se nourrissent de l'appréhension populaire de voir une main-d'œuvre bon marché inonder le marché du travail de l'Europe des Quinze. Si un faible taux de croissance devait s'installer dans les pays candidats, une telle hypothèse ne serait pas à exclure. Mais l'élargissement n'est pas une porte qui s'ouvre brusquement : l'immigration légale et clandestine en provenance de l'Europe du Nord n'a pas attendu le calendrier de l'élargissement pour chercher fortune plus au sud, occupant des emplois que ne leur disputent pas leurs hôtes. La plupart des experts, d'autre part, ne croient pas à une transhumance massive nord-sud, et s'attendent au contraire à un phénomène de retour des immigrés économiques vers leur pays d'origine en cas de croissance soutenue.

Les Européens de l'Est et de la partie orientale du continent n'ignorent pas, de leur côté, qu'avant de goûter aux fruits de l'économie de marché et de la politique communautaire, ils devront accepter d'importants sacrifices : des pans entiers de leur industrie et de leur agriculture, affaiblis par des décennies de gestion étatique et de sous-investissement, vont devoir être abandonnés. A terme, le chômage, les difficultés économiques, vont s'accroître. Chez eux comme en Europe de l'Ouest, il existe aujourd'hui un vrai risque de rater le rendez-vous historique de l'élargissement.

Les douze candidats doivent approfondir et intensifier leurs réformes et, au rythme de celles-ci, les Quinze doivent accélérer les négociations d'adhésion. La Commission a donné l'exemple, en proposant, pour les deux prochaines années, une « feuille de route » de négociations par chapitre. La décision d'offrir si vite et à tant de pays disparates un « ticket d'entrée » au sein de l'Union européenne n'était pas forcément la meilleure option, mais c'est désormais aux historiens d'en juger. L'élargissement est en marche : aux gouvernements des Quinze de donner l'impulsion nécessaire pour le réussir.

L. Z.

Chaque mardi

LE MONDE INTERACTIF

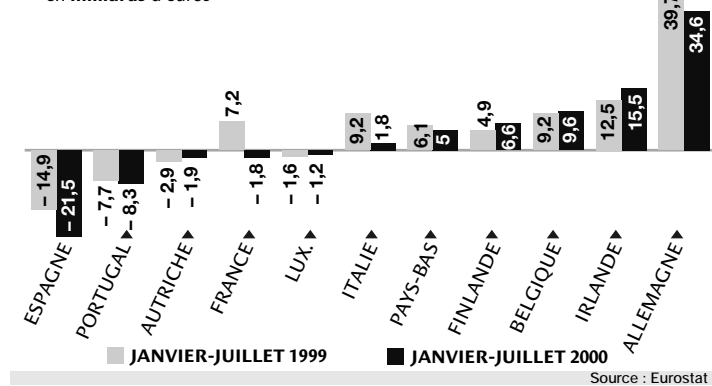
avec Le Monde  
DATÉ MERCREDI



## EUROPE

### Le pétrole plombe les comptes commerciaux des Onze

en milliards d'euros



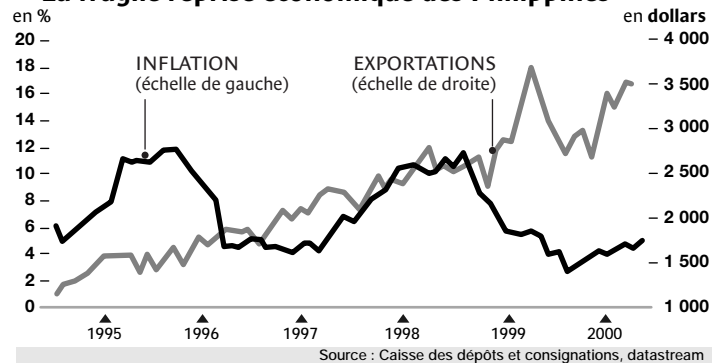
■ **LA ZONE EURO** a enregistré un déficit commercial de 1 milliard d'euros avec le reste du monde en août, alors qu'elle affichait un excédent de 5,1 milliards le mois précédent. Sur les huit premiers mois de l'année, l'Euroland reste excédentaire mais seulement de 6,9 milliards d'euros à comparer aux 37,9 milliards pour la même période de 1999.

■ **LA FAIBLESSE** de la monnaie unique dope les exportations, mais renchérit évidemment les importations et notamment celles de pétrole, largement responsables de la contraction de la balance commerciale.

■ **C'EST AVEC LE JAPON** et les Etats-Unis que les échanges ont le plus progressé (+27% dans les deux cas). Tous les Etats membres ont bénéficié de l'envolée des échanges. L'Allemagne enregistre, sur la période janvier-juillet 2000 le plus fort excédent commercial de la zone, devant l'Irlande, dont l'excédent ne cesse de progresser, signe de l'implantation de nombreux groupes internationaux sur son territoire.

## PAYS EMERGENTS

### La fragile reprise économique des Philippines



■ **LES PHILIPPINES SONT** actuellement déchirées par le scandale touchant le président Estrada. Cette crise politique alimente la défiance des investisseurs et provoque la dépréciation du peso. Situation qui, évidemment, pousse à la dégradation du climat financier.

■ **LA REPRISE ENREGISTRÉE** dans le pays est sans doute l'une des plus fragiles de la région asiatique. Les exportations, moteur essentiel de la croissance, sont toujours bien orientées, mais pourraient souffrir d'un ralentissement de la demande mondiale l'année prochaine. D'ici là, il est essentiel que la demande intérieure achève de se consolider. Pour cela, le maintien de taux d'intérêt faibles est indispensable, mais la situation de crise risque justement d'exacerber les pressions inflationnistes, achevant alors de déstabiliser l'économie.

## Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
<b>PRODUCTION INDUSTRIELLE (août 00, en %)</b>											
Sur un an .....	5,5	6,3	7,2	3,9	6,3	2,9	7,9	2,3	0,9	6,1 (juin)	6,4 (juin)
Sur un mois .....	0,4	0,2	0,3	-0,7	2,5	0,0	1,2	-1,2	0,6	0,5 (mai)	0,2 (mai)
<b>PRIX À LA CONSOMMATION (sept. 00, en %)</b>											
Sur un an .....	2,5	2,8	2,6	3,9	3,7	2,3*	2,6	2,9*	1,0	3,5	-1,3 (août)
Sur un mois .....	0,6	0,5	0,5	0,8	0,4	0,6*	0,3	0,9*	0,8	0,5	-0,1 (août)
<b>PIB EN VOLUME (2<sup>e</sup> trimestre 00, en %)</b>											
Sur un an .....	3,6	3,7	3,6	4,5	3,9	3,4	2,6	4,2	3,2	6,1	0,8
Sur trois mois .....	0,8	0,8	1,2	0,2	0,9	0,7	0,3	0,7	0,9	1,4	1,0
<b>DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)</b>											
1999 .....	-0,7	-1,3	-1,4	-0,7	-1,1	-1,8	-1,9	1,0	1,3	1,0	-7,6
<b>DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)</b>											
1999 .....	68,1	72,2	61,1	116,1	63,7	58,9	115,1	62,9	45,7	59,3	105,4
<b>SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, août 00)</b>											
1999 .....	-8,6*	-1,0*	2,3	-0,2	-3,2 (juil)	-2,3	1,2	1,0	-4,2	-38,7 (mai)	5,9 (mai)
<b>INVESTISSEMENT (FBCF) (2<sup>e</sup> trimestre 00, en %)</b>											
Sur trois mois .....	0,8	0,7	-1,2	2,7	2,4 (1 <sup>er</sup> trim.)	1,7 (1 <sup>er</sup> trim.)	1,6	2,0	-1,0	2,0	1,4

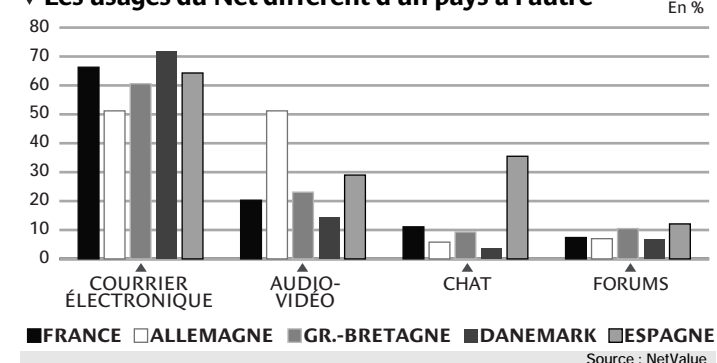
## Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>CONSOMMATION DES MÉNAGES</b> (en produits manufacturés)	-1,2% (septembre)	+3,9%
<b>TAUX D'ÉPARGNE</b>	15,5% (1 <sup>er</sup> trim. 00)	-0,9
<b>POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES</b>	+0,3% (1 <sup>er</sup> trim. 00)	+1,8
<b>COMMERCE EXTÉRIEUR</b> (en milliards de francs) (CVS, CJO) (solde cumulé sur 12 mois)	+0,3 (sept 00) +42,6 (00/99)	-11,5 -79
<b>ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*</b>	-4 (octobre)	-2 **
<b>ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE*</b> opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	+23 (octobre)	+35 **
<b>CRÉATIONS D'ENTREPRISES</b>	23 600 (septembre)	+3,0%
<b>DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***</b>	2 378 (août)	-18,5%

\* solde de réponses, cvs, en % \*\* solde net douze mois auparavant \*\*\* par date de publication Sources : Insee, Douanes

## INNOVATION

### Les usages du Net diffèrent d'un pays à l'autre



■ **SUR LE NET**, les Espagnols sont plutôt bavards : ils sont de grands utilisateurs des messageries. En revanche, les Allemands présentent assez peu le courrier électronique, mais sont des adeptes des sites audio et vidéo. Telles sont quelques-unes des conclusions d'une enquête réalisée par NetValue en septembre, sur un panel représentatif d'internautes connectés à leur domicile.

■ **ON NE SE CONNECTE PAS** non plus au même moment d'un bout à l'autre du continent. En Espagne, c'est à 23 heures que l'on se connecte le plus ; au Danemark, entre 20 et 22 heures.

■ **LA FRANCE NE COMPTE QUE 17,5%** de foyers connectés, soit plus que l'Espagne (12,7%), mais moins que l'Allemagne (25,7%), la Grande-Bretagne (29,6%) et le Danemark.

# Les recettes des institutions internationales font mouche au Cameroun

La médaille d'or de football remportée aux Jeux olympiques de Sydney a largement contribué à doper le moral des Camerounais. Mais elle n'est pas la seule bonne nouvelle de ces derniers mois. Les nouveaux financements de la communauté internationale, le desserrement de la contrainte budgétaire et, *in fine*, l'octroi de réductions de dette au terme de l'initiative multilatérale dite PPTe (pour Pauvres et endettés) sont autant d'éléments qui commencent à sortir ce pays de sa torpeur. Déjà les investissements sont en hausse dans plusieurs secteurs et les chantiers engagés contribuent à réduire le taux de chômage.

Paradoxalement, les Camerounais redeviennent plus vindicatifs, à la manière des « lions indomptables » de leur équipe fétiche de foot, qu'ils admirent tant. Les évêques eux-mêmes s'en mêlent, critiquant la corruption du régime ; l'un d'entre eux, le cardinal Tumi, va plus loin encore, accusant l'Etat de ne pas être un Etat de droit, et l'opposition parlementaire se ligue pour obtenir le contrôle de la Commission nationale électorale (CENI), dans la perspective des municipales de 2001. Après dix-huit ans de règne de Paul Biya, dix-huit années marquées par une profonde inertie, le dynamisme, sous toutes ses formes, revient sur le devant de la scène.

## VASTES CONSULTATIONS

Si l'opacité du régime est battue en brèche, c'est aussi en raison de l'insistance des organisations internationales, FMI et Banque mondiale en tête, qui imposent, au gouvernement camerounais, l'organisation de vastes consultations avec les représentants de la société civile pour l'élaboration de la version finale de son « document stratégique de réduction de la pauvreté ». Or ce document est la clé de tout : de la mise en œuvre effective de l'initiative PPTe, mais aussi de la conclusion d'un nouvel accord triennal avec le FMI (le précédent arrivant à expiration) qui permettra,

Le « document de réduction de la pauvreté » imposé par le FMI et la Banque mondiale au gouvernement, l'intensification de la lutte contre la corruption, l'augmentation des investissements privés et le boom du prix du pétrole sont autant de facteurs dynamisant le pays des « lions indomptables »

lui-même, l'octroi de financements supplémentaires des autres bailleurs de fonds. Des commissions de réflexion se mettent ainsi en place, avec des élus locaux, des membres d'ONG et des responsables du privé. Leurs premiers constats s'apparentent déjà à de véritables « cahiers de doléances », où le « règne de l'impunité » est cloué au pilori. Curieusement, Menachem Katz, le responsable des missions conjointes FMI-Banque mondiale qui n'ont cessé de se succéder au Cameroun depuis le début de l'année, jouit d'une certaine popularité auprès de l'homme de la rue. Les Camerounais ont vite fait le lien entre la fréquence des passages du FMI dans leur pays et la fréquence des inculpations pour mauvaise gestion, ou de ce qu'ils nom-

ment, goguenards, les « licenciements FMI ». C'est ainsi que le voyage, en février, de Menachem Katz avait coûté son poste à René-Jules Kitieu, de la direction du Trésor. La mission suivante avait fait une autre victime : Joseph Moulela, de la direction générale des douanes. Il est vrai que, dans l'intervalle entre chaque mission, la lutte contre la corruption dans la haute administration a tendance à s'essouffler.

Les recettes des institutions internationales sont loin d'être aussi décriées au Cameroun qu'elles le sont dans d'autres pays en développement. Surtout depuis que la Banque mondiale a accordé son feu vert – et ses financements – au projet d'oléoduc Doba-Kribi dont les travaux démarrent en cette fin d'année. Le pétrole sera exploité au Tchad (à Doba) mais la plus grande partie des infrastructures nécessaires à l'acheminement du brut seront construites sur le territoire camerounais : le pipe-line lui-même, sur 880 kilomètres, et le terminal pétrolier portuaire, à Kribi, où déjà les jeunes affluent, dans l'espoir de trouver un emploi. Ce transit devrait de surcroît générer des revenus de l'ordre de 500 millions de dollars.

Le changement d'orientation des institutions internationales, qui s'intéressent désormais à la lutte contre la pauvreté, mais aussi à la hausse des budgets d'équipement des Etats, est arrivé au bon moment pour le Cameroun. Les investissements publics ont repris et devraient même contribuer à hauteur de 2,4% à la croissance réelle du PIB en 2000-2001. La consommation est, elle aussi, dopée par la progression des dépenses des ménages. En ville, les salaires ont tendance à augmenter ; l'Etat a notamment commencé à apurer la dette de 130 milliards de CFA, en arriérés de salaires, qu'il doit à ses fonctionnaires. Et dans les campagnes, des revenus supplémentaires ont été principalement tirés des cultures vivrières et maraichères qui ont bénéficié d'une bonne pluviométrie. Si

bien que la croissance du PIB, en 2000-2001, devrait s'établir à hauteur de 7%. La progression de la demande intérieure brute qui atteignait déjà 8,3% en 1999-2000 pourrait frôler les 11% en 2000-2001. Par contre, la demande extérieure nette est partiellement obérée par la croissance rapide des importations, elle-même liée aux besoins d'équipement, le prix à payer pour la croissance...

## DÉVELOPPEMENT DES NOUVEAUX CHAMPS

Les investissements privés (dans l'agro-industrie, la transformation du bois et la modernisation des entreprises manufacturières) ont également repris de la vigueur, ces derniers mois, après un exercice 1999-2000 décevant. Quant aux investissements pétroliers (hors le projet Doba-Kribi), ils reviennent à l'ordre du jour grâce à la hausse du prix du baril : le développement de nouveaux champs devrait ainsi permettre de stabiliser une production pétrolière qui, certes, n'a jamais été massive, au Cameroun, mais qui était de surcroît sur le déclin depuis plusieurs années, du fait de l'épuisement des gisements exploités.

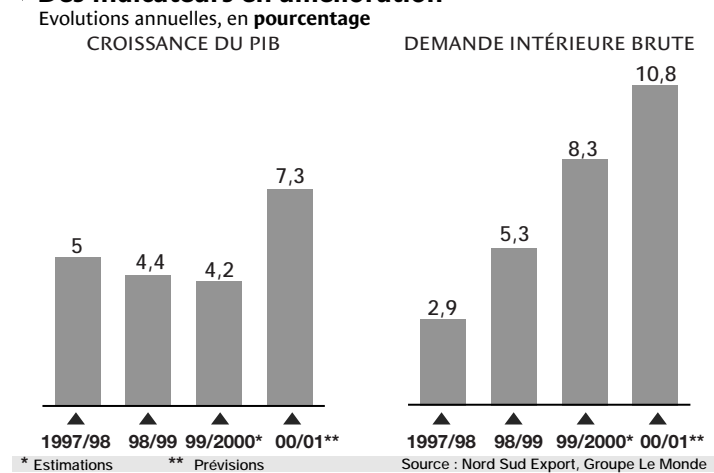
Le boom du prix du pétrole s'est également traduit par une très forte hausse des recettes budgétaires : +30,4% en

1999-2000, par rapport à l'exercice précédent. Parallèlement, la tendance à la baisse des intérêts payés par l'Etat au titre de sa dette extérieure a largement contribué à la diminution (de 7,2%) des dépenses publiques, au cours du même exercice. Si bien que le solde budgétaire (hors dons) est, pour la première fois depuis des lustres, devenu excédentaire, à hauteur de 3,4% du PIB, au cours d'un exercice où – fait tout aussi inhabituel – la masse salariale de l'Etat a enregistré un accroissement de 7,1% (accroissement qui devrait même s'accroître en 2001). On croit rêver. Mais il faut dire qu'au cours de la dernière décennie, les fonctionnaires camerounais avaient payé un très lourd tribut à la crise et à l'ajustement, avec des salaires réduits de moitié, voire plus dans certains cas.

## NÉGOCIATIONS AVORTÉES

Là encore, les Camerounais saluent l'action des institutions internationales qui ont obtenu, après des années de négociations avortées, la budgétisation des revenus pétroliers du pays, l'audit de la Société nationale des hydrocarbures, la SNH, et l'adoption d'un système comptable internationalement reconnu, ce que n'avait jamais pu imposer le Parlement camerounais au pouvoir exécutif.

## Des indicateurs en amélioration



\* Estimations \*\* Prévisions Source : Nord Sud Export, Groupe Le Monde

Les partis d'opposition sont même assez favorables aux privatisations demandées par la Banque mondiale, pourvu que celle-ci en assure la transparence. Certains sont même aujourd'hui les premiers à réclamer que les prochaines grandes cessions au privé, celles des entreprises publiques Sonel (électricité), SNEC (société des eaux pour laquelle Suez Lyonnais des eaux n'est encore que l'adjudicataire provisoire) et Camtel (télécommunications fixes) soient rapidement menées à terme. Pour eux, les lenteurs sont dues au fait que ces entreprises sont autant de « vaches à lait » du parti au pouvoir, le RDPC.

L'Union européenne pousse elle aussi dans le sens d'un assainissement accru. Pour éviter la gabegie et les dysfonctionnements du port de Douala, elle finance actuellement la création d'un guichet unique, c'est-à-dire le regroupement des services portuaires publics (Trésor et douanes notamment) et des services privés (banques, transitaires, société de surveillance). Si l'objectif avoué est de faire gagner du temps aux opérateurs, la volonté de donner un grand coup dans la fourmière des prédateurs et des fraudeurs du port est tout aussi patente.

Chaque fois que tombe, au Cameroun, l'un des bastions de la corruption du régime, le pays gagne en aisance et en points de croissance. Ainsi se vérifie chaque jour, *a contrario*, l'affirmation des évêques du Cameroun, selon laquelle la corruption aurait atteint, dans leur pays un niveau véritablement « tragique », destructeur et même « suicidaire ». Jusqu'à présent, l'assainissement s'est surtout fait par procuration, sous l'insistance des pressions extérieures. La relève interne dépend essentiellement des progrès de la démocratie au Cameroun, une route qui sera longue...

Nicole Chevillard  
(Nord Sud Export, groupe Le Monde)



## HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Jacques-Marie Vaslin

## Le milliard des émigrés

Le 23 mars 1824, Louis XVIII propose d'indemniser les Français contraints à l'exil lors de la Révolution. Cette indemnité avoisine le milliard de francs. Elle devait, croyait-il, permettre de rallier les ultraroyalistes à sa politique. Mal lui en prit...

Sous la Révolution, entre 120 000 et 150 000 Français se réfugient dans les pays frontaliers. Les raisons en sont multiples : certains fuient la crise économique ou encore la République laïque, tandis que d'autres veulent tout simplement sauver leur tête. Leurs biens sont confisqués dès septembre 1792 puis revendus comme biens nationaux. En quelques années, l'aristocratie perd tout : privilèges, prestige et fortune. Une fois la royauté restaurée, le désir de revanche des émigrés éclate. Ils exigent la restitution de leur patrimoine. Mais la France s'est transformée le temps de leur exil. La bourgeoisie a irrévocablement pris le pouvoir économique et financier, sinon politique. Le pays s'industrialise, la Bourse flambe, les banquiers deviennent incontournables : le capitalisme naît. Dans le même temps, le taux d'intérêt chute. Il devient alors possible à l'Etat de diminuer ses charges financières. Cette mesure prend la forme d'une conversion, c'est-à-dire la réduction du coupon des rentes, les ancêtres des obligations d'Etat. Le roi annonce

*Les possessions immobilières, anciens symboles de la richesse et du pouvoir, devaient être remboursées au moyen d'une réduction de l'intérêt des rentes, nouveau symbole de richesse et de pouvoir*

le 23 mars 1824 que la conversion doit intervenir dans l'année, mais il ajoute qu'elle devrait aussi permettre de « fermer les dernières plaies de la Révolution ».

Pour Christian Rietsch, chercheur au Laboratoire d'économie d'Orléans, « le discours du roi annonce à la fois la conversion de la rente et, dans des mots choisis, l'indemnisation des émigrés. Il est clair que si l'indemnisation est le but, la conversion en est le moyen ». L'erreur du ministre des finances, Villèle, est de lier ces deux lois entre elles. Chateaubriand écrit d'ailleurs le 8 août 1825 : « Si la nouvelle France a le droit de se plaindre, l'ancienne n'a pas moins été blessée. La connexité de la loi de l'indemnité et de la loi de la conversion est une flétrissure que ne méritaient pas les victimes de la plus noble cause. »

Le projet initial est de diminuer le taux des rentes de 5 % à 4 %, ce qui dégagerait une économie suffisante pour financer l'indemnité. Celle-ci serait payée en rente 3 % créée pour l'occasion. Les banquiers comme Laffitte et Rothschild sont financièrement intéressés par la conversion. Elle leur permet en effet de reclasser leurs titres de rente à peu de frais pour investir dans des moyens de communication moderne : les canaux. Ils touchent aussi une commission importante. Cette loi accentuera la haine des émigrés envers la bourgeoisie, enrichie en partie grâce à la Révolution et l'Empire. Les débats au sein des deux Chambres, députés et pairs, prennent un tour passionné. Le fossé économique et sociologique entre victimes et profiteurs de la Révolution se dévoile au grand jour.

Les débats autour du « milliard des émigrés » symbolisent les dernières joutes entre l'aristocratie vieillissante et la bourgeoisie triomphante. Les possessions immobilières, anciens symboles de la richesse et du pouvoir, devaient être remboursées au moyen d'une réduction de l'intérêt des rentes, nouveau symbole de richesse et de pouvoir. Les aristocrates, nostalgiques de l'Ancien Régime et représentants de la réaction, indemnisés par les rentiers assimilés aux libéraux, modernistes. Ultime soubresaut d'une monarchie dépassée. Mais le débat déborde du terrain sociologique. Les intérêts en cause sont trop forts. Il faut rappeler que le régime en place est celui de la monarchie censitaire.

Les députés sont élus par des hommes payant plus de 300 francs de contributions directes, basées sur la propriété immobilière. Or la rente n'est pas imposable. Les députés défendent l'intérêt des contribuables, pas celui des rentiers. Au contraire, la Chambre des pairs (équivalente au Sénat actuel) est constituée d'hommes nommés par le roi. Cette fonction n'étant pas rétribuée, nombre d'entre eux ne vivent que de leurs rentes. L'un des plus farouches opposants au projet, le comte Roy, touchait 500 000 francs de rente par an. La conversion aurait eu pour conséquence une diminution de son revenu de 100 000 francs ! On comprend aisément son obstination à faire échouer ce projet.

Cette opposition députés-pairs se double d'une opposition province-Paris. Les rentiers sont pour 90 % d'entre eux des Parisiens, ce titre étant très peu développé en province. La conversion déposséderait les habitants de la capitale, alors qu'elle provoquerait une baisse générale de l'intérêt, bénéfique à la province. Le 28 avril 1824, le libéral Stanislas de Girardin déclare à la tribune de la Chambre des députés : « Personne à Paris n'est dupe de l'opération colossale qui n'a d'autre but que d'indemniser d'anciens propriétaires et de faire peser cette indemnité exclusivement sur la classe des rentiers de Paris. » Les débats laissent apparaître une alliance contre nature : les libéraux mêlent leurs voix à celles des ultraroyalistes. Le chef de file des « ultras », Chateaubriand, qui est aussi ministre des affaires étrangères, ne soutient pas le projet. Il se tait. Son mutisme lui vaudra un renvoi implacable du gouvernement. Il écrira plus tard, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, que « son crime est d'avoir gardé le silence dans la discussion sur la loi sur les rentes ». Le discours de l'archevêque de Paris, Mgr de Quelen, coule finalement le projet. Il place en avant le risque « que les aumônes n'éprouvent aussi comme les rentes la diminution d'un cinquième ». Il faut savoir que les congrégations religieuses, échaudées par les pillages de la Révolution, ont investi une partie importante de leur patrimoine en rentes, placement plus discret que l'immobilier... ce que l'orateur, d'habitude plus prolixe, omet de préciser.

L'échec de la conversion retarde d'un an l'indemnité. C'est finalement Charles X qui promulgue la loi en 1825. La conversion devient facultative. C'est un échec cuisant pour Villèle. En définitive, 815 251 358 francs seront distribués sous forme de rente à 20 871 personnes, soit 14 % des émigrés. Par la suite, la rente 3 % deviendra le moyen de placement privilégié des Français. Elle disparaîtra définitivement de la Bourse en 1987. Une page de la Révolution est alors définitivement tournée.

Jacques-Marie Vaslin est maître de conférences à l'université Picardie - Jules-Verne

## Dans l'OCDE, la répartition de l'impôt ne change pas

Depuis trente ans, les options politiques semblent avoir eu peu d'incidence sur les structures fiscales

Sous un titre qui ne risque pas d'attirer l'attention « Statistiques des recettes publiques 1965-1999 », l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) vient de publier une étude qui relativise sérieusement la portée des débats politiques sur le rôle de l'impôt. Alors que, sur la période étudiée, une bonne trentaine d'années, on aurait pu s'attendre à ce que l'évolution de la structure des recettes fiscales reflète tout à la fois les oscillations de la conjoncture économique et les options de politiques fiscales, en réalité, il n'en est absolument rien.

De 1965 à 1999, l'ordre des choses fiscales ne varie pas et les courbes ne traduisent pas le moins du monde les alternances politiques censées pourtant être porteuses de visions différentes sur l'utilisation et la répartition de l'impôt. Cette étude, qui a été réalisée sur les vingt-huit pays que comptait l'organisation avant d'admettre la Slovaquie, ne propose il est vrai qu'une moyenne, tous pays confondus. Il est néanmoins intéressant d'observer qu'aucune des grandes options débattues dans les pays industrialisés, d'abord en faveur d'une politique de la demande - c'est-à-dire en faveur du pouvoir d'achat des ménages -, puis, au tournant des années 80, en faveur d'une politique de l'offre plus favorable aux entreprises, n'a eu d'incidence sensible sur la répartition des grandes catégories d'impôt.

« La structure fiscale ou le dosage des impôts a fait preuve d'une stabilité remarquable », écrivent les auteurs du rapport. Ce dosage, quel est-il ? L'impôt sur le revenu demeure pour les pays de l'OCDE la première source de recettes fiscales. En 1998, il représentait 27 % des recettes fiscales totales, soit, à un point près, exactement le même rendement qu'en 1965. L'impôt sur les bénéfices des sociétés, quant à lui, fait preuve d'une stabilité encore plus parfaite : 9 % en 1998 comme en 1965. « La forte reprise des bénéfices des entreprises après le milieu des années 80 ne s'est

jusqu'à présent pas traduite dans la plupart des pays de l'OCDE par des recettes importantes de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, ce qui laisse supposer, avancent-ils, que les taux moyens d'imposition effectifs auraient pu baisser au fil du temps. »

En réalité, ce que laissent entendre à demi-mots les experts du Château de la Muette, c'est que les entreprises ont profité à plein de la concurrence que se livrent les Etats pour faire baisser leurs contributions grâce à des techniques d'optimisation fiscale de mieux en mieux rodées. En revanche, s'il faut retenir une évolution notable au cours de ces trente dernières années, c'est celle de la montée en puissance des cotisations pour financer la sécurité sociale. Sous la pression de l'augmentation du chômage, du vieillisse-

ment de la population mais aussi de l'augmentation des dépenses publiques dans le cadre des politiques de santé, la part des cotisations sociales dans l'ensemble des recettes fiscales est passée de 18 % à 25 %. Dans sept pays, Autriche, République tchèque, France, Allemagne, Japon, Pays-Bas et Espagne, les cotisations sociales représentent désormais la principale source de recettes des administrations publiques.

## IMPORTANTES DISPARITÉS

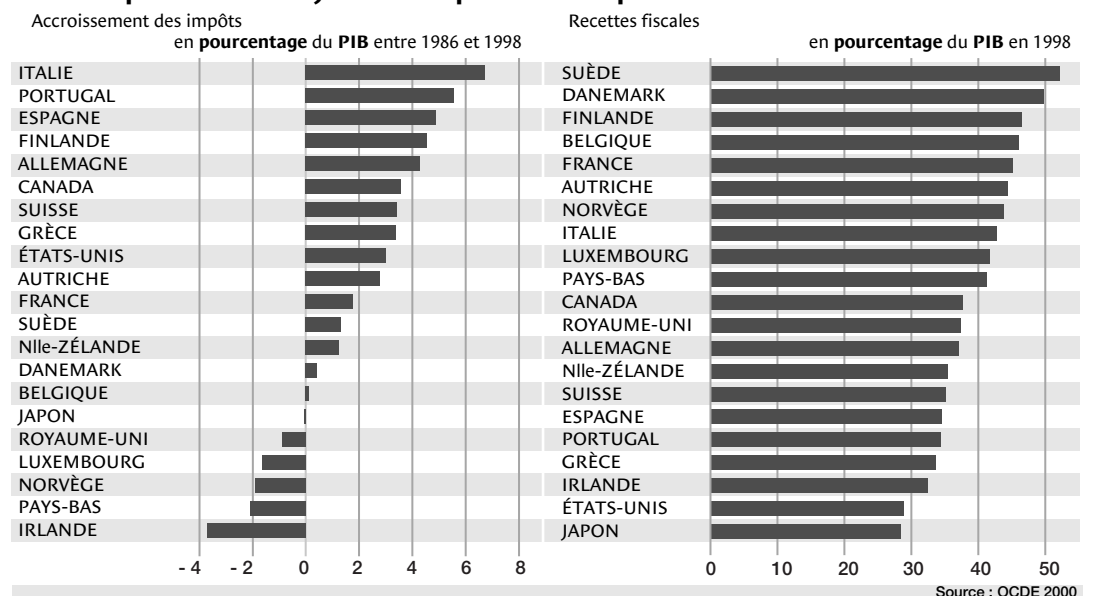
Cette stabilité dans la répartition des grands impôts ne s'est pour autant pas accompagnée d'une stabilité des prélèvements obligatoires. Ainsi entre 1965 et 1975, le niveau d'imposition dans la zone OCDE a augmenté de plus de 5 points. « Jusqu'au premier choc pétrolier en 1973, une croissance des revenus réels forte et presque ininterrompue a permis aux niveaux d'imposition d'augmenter dans presque tous les pays (...) sans susciter de résistances politiques importantes. L'élévation des impôts était dans l'ensemble acceptée en raison d'un consensus, en particulier dans les pays européens les plus riches, en faveur de l'Etat-providence », expliquent les experts de l'orga-

nisation. Ce consensus s'est par la suite effrité au fur et à mesure que montaient le débat sur la crise de l'Etat-providence et l'incidence des prélèvements obligatoires sur les performances en matière de croissance. Les impôts ont néanmoins continué à augmenter, mais moins vite.

L'OCDE note que, depuis 1975, le niveau d'imposition a progressé d'environ 4 points. Au total, la pression fiscale - cotisations de Sécurité sociale comprises - est passée de 25,8 % à 37 % du produit intérieur brut (PIB) entre 1965 et 1998. Cette moyenne masquée, de façon peu surprenante, d'importantes disparités entre les pays. L'écart s'est considérablement creusé entre les Etats-Unis et l'Europe. Alors que, de l'autre côté de l'Atlantique, les impôts ont augmenté d'à peine 4 points en trente ans pour atteindre 28,9 % du PIB, les quinze pays de l'Union européenne affichent une progression de 13,5 points, à 41,3 % du PIB. Parmi ces pays, cinq - France, Belgique, Finlande, Danemark et Suède - ont un niveau de recettes fiscales qui dépasse 45 % du PIB.

Laurence Caramel

## L'Europe du Nord toujours championne de la pression fiscale



## Les Français méconnaissent le commerce équitable

Nombre de Français ont bon cœur et ils savent confusément que 56 % de la population mondiale vit actuellement dans un état de pauvreté avéré, c'est-à-dire avec moins de 2 dollars par jour. Aussi n'est-il pas étonnant qu'ils jugent « inéquitable » à 77 % les pratiques du commerce entre le Nord et le Sud quand Ipsos les interroge par téléphone, le 29 et le 30 septembre, pour le compte de la Plate-Forme pour le commerce équitable, selon la méthode des quotas appliquée à un échantillon représentatif de la population française de 1 018 personnes de plus de quinze ans.

Ils ont bon cœur, mais ils ne savent pas grand-chose du « commerce équitable » qui pourrait contribuer à remédier à cette inégalité. Ils sont 9 % seulement à en avoir entendu parler et ils croient le plus souvent qu'il s'agit d'un moyen de lutter contre le travail des enfants, ce qui est très réducteur. De plus, ils le pratiquent peu : quand les Suisses achètent 3,3 % de leur café et les Néerlandais 2,8 % auprès de marques portant le label « équitable », les consommateurs français ne dépassent pas 0,2 %.

## CHARTRE ÉLABORÉE

Raison de plus pour rappeler ce qu'est ce commerce équitable qui est au centre de la Semaine de la solidarité internationale qui se déroule en France du 18 au 26 novembre. La charte élaborée par douze associations, parmi lesquelles figurent aussi bien le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) que la Fédération artisans du monde, Bouthic Ethic, Andines ou Artisans du Soleil, part du constat que le commerce international déplace les marges vers l'aval, autrement dit que, pour survivre, les producteurs sont obligés d'accepter des conditions de travail inhumaines et catastrophiques pour l'environnement social, économique, écologique et culturel.

L'objectif de ces associations est d'appliquer l'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui stipule : « Quiconque

S'ils affirment à 86 % être prêts à acheter des produits cultivés dans des conditions dignes et humaines pour les agriculteurs, les consommateurs ne passent pas forcément à l'action au supermarché

travaille a droit à une rémunération équitable lui assurant, ainsi qu'à sa famille, une existence conforme à la dignité humaine. » Les associations signataires veulent rendre aux producteurs cette dignité et une autonomie économique. Pour cela, elles entendent travailler avec les plus défavorisés en passant un accord avec eux sur la base d'un juste prix qui leur assure des conditions de vie décentes, mais aussi sur le versement d'acomptes, la qualité du produit fini et les délais de livraison.

Elles veulent établir des relations durables et transparentes afin de valoriser les capacités locales par des circuits courts et dont les bénéficiaires seront réinvestis dans des programmes de développement collectifs. Par exemple, vingt-deux familles d'un village du nord du Nicaragua ont constitué, depuis trois ans, une coopérative « Sixto Sanchez » qui écoulent leur café grâce au réseau Max Havelaar. Bénéficiaire de prix bien supérieurs à ceux du marché mondial, elles ont pu améliorer la situation alimentaire de la communauté, acheter vingt vaches, construire une école primaire et rémunérer un instituteur. Dix-huit maisons en dur ont été construites en 1999, et il est prévu un système d'adduction d'eau potable cette année, précise l'organisation.

Cela suppose qu'à l'autre bout de la chaîne des acheteurs accep-

tent de sélectionner ces produits « équitables ». 90 % des personnes interrogées donneraient leur préférence, par exemple, à du café, à du thé ou à des objets artisanaux produits dans des conditions. Parmi ces 90 %, il s'en trouve encore 86 % pour dire qu'elles seraient prêtes à payer un peu plus cher afin que le producteur reçoive un prix « juste ». Cela voudrait dire un paquet de café de 10 % à 15 % plus coûteux en magasin.

## DÉBAT D'OPINION

En fait, le principal obstacle au développement de cette nouvelle forme de commerce est, selon Anne Dellière, de l'agence Ipsos, « qu'il est considéré par les Français comme un débat d'opinion, de société, et non comme un comportement de consommateurs ». La preuve en est que, s'ils entendent parler du commerce équitable, c'est davantage dans les médias - et d'abord à la télévision - que sur les points de vente. Lorsque les militants de Max Havelaar installent un stand d'information dans une grande surface, ils augmentent de 60 % les ventes de café équitable. La difficulté est bien « de les faire passer de l'intention d'achat à l'achat effectif », explique Victor Ferreira, directeur de Max Havelaar France.

Au départ, il y a le désir des jeunes et des milieux les plus aisés d'être des consommateurs responsables, agissant à leur niveau sur les grands équilibres du monde économique, mais loin des idéologies. Encore faudra-t-il leur donner des informations simples et concrètes sur le produit équitable. Encore faudra-t-il qu'ils trou-

vent celui-ci sur leur chemin habituel et plus seulement dans des boutiques spécialisées, souvent éloignées.

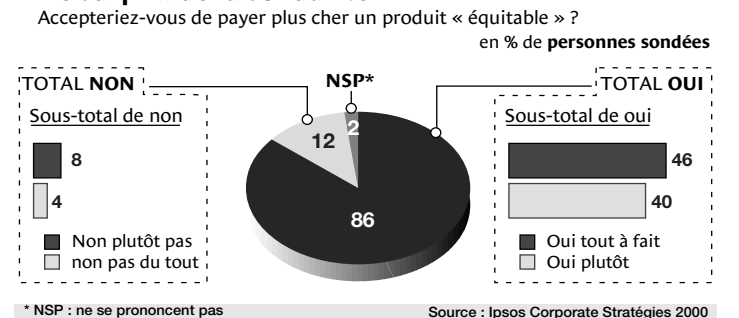
Il y a là un vaste chantier pour les associations qui doivent persuader les directeurs des grandes surfaces que les produits équitables peuvent être, pour eux aussi, une « bonne affaire ». Elles ne peuvent plus se cantonner dans le café ou les broderies, mais doivent s'efforcer de créer des gammes de produits plus faciles à identifier par le commerçant et par le consommateur.

Un Français sur quatre étant persuadé que l'Etat peut favoriser le commerce équitable, celui-ci ne pouvait rester à l'écart de cette mobilisation. Il ne s'agit pas pour Guy Hascoët, secrétaire d'Etat chargé de l'économie solidaire, de se substituer aux associations et aux militants, mais plutôt d'encourager leurs initiatives. C'est ainsi qu'il va financer une étude sur le développement de la filière karité au Mali et au Burkina Faso qui pourrait déboucher sur une aide à la formation des producteurs afin que leurs produits satisfassent à des normes de qualité.

Daniël Follo, conseiller de Guy Hascoët, estime que l'action gouvernementale peut aussi épauler les associations par des actions de communication afin « de passer du comportement de militant à celui de citoyen ». Et s'éloigner des phénomènes de mode qui peuvent affecter les « bons sentiments ».

Alain Faujas

## Le surpris de la solidarité



\* NSP : ne se prononcent pas

Source : Ipsos Corporate Stratégies 2000



# FMI : la réforme à petits pas

Par Michel Aglietta et Sandra Moatti

**A**u vu de la dernière assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI), à Prague, fin septembre, il est difficile de lire, dans les communiqués officiels appelant au « recentrage » du Fonds, comme dans les rapports techniques proposant des adaptations discrètes, une réponse à la hauteur des risques engendrés par la globalisation financière. Il faut donc placer le processus de réforme en regard de son véritable enjeu : la place du FMI dans un système international de prévention et de gestion des crises financières. L'expérience acquise au niveau national peut guider la formation d'un tel système : il se compose d'un dispositif de supervision prudentielle pour la prévention des crises, d'un prêteur en dernier ressort pour rétablir la confiance en cas de panique des créanciers, et de modalités d'implication du secteur privé dans la résolution des crises. Des principes qu'il faut transposer au niveau international.

C'est dans le domaine de la prévention que les avancées sont, apparemment, les plus consensuelles. Le FMI peut se prévaloir de sa position unique de garant de la stabilité de l'économie mondiale, et des procédures de surveillance déjà en place. Mais, pour être efficace, la surveillance ne doit pas seulement vérifier la conformité des politiques publiques au regard d'une orthodoxie macroéconomique ; elle doit aussi viser la détection précoce des risques : il s'agit de repérer, au niveau national, les vulnérabilités des secteurs financiers privés et, au niveau multilatéral, les multiples canaux par lesquels la contagion se propage. Pour ce faire, le FMI a déjà mis sur pied un programme d'évaluation des systèmes financiers conjointement avec la Banque mondiale.

Il s'efforce aussi d'intégrer dans sa surveillance les nombreux standards des systèmes financiers, notamment la supervision bancaire. Ce travail normatif est coordonné par le Forum de stabilité financière établi auprès de la Banque des règlements internationaux à Bâle. Le FMI a enfin démontré une volonté d'instaurer un dialogue régulier avec les milieux financiers. Beaucoup cependant reste à faire pour que cette institution, habituée à traiter avec des Etats souverains, trou-

ve ses marques par rapport aux acteurs du marché, opérateurs privés et superviseurs. L'efficacité de la prévention dépend aussi des moyens dont dispose le FMI pour inciter les agents à des comportements plus prudents. La création, en 1999, d'une ligne de crédit contingente répond à cette préoccupation. Elle ouvre de façon semi-automatique, en cas de contagion, des droits de tirage à des pays préqualifiés par leur gestion publique saine. Les aménagements mineurs décidés à Prague pour rendre cet instrument plus attractif ne changeront rien au fait que les pays craignent que la décision de l'utiliser soit interprétée comme un signe de faiblesse par les marchés et donne le signal d'une fuite des capitaux.

Quels que soient les efforts de prévention accomplis, la possibilité de l'éclatement d'une crise ne peut donc être écartée. La fonction du prêteur en dernier ressort est alors cruciale : en apportant la liquidité demandée, il est seul capable de rétablir la confiance et de mettre fin au saut-à-ciel des créanciers. Cette fonction est bien assignée lorsque la souveraineté monétaire est bien établie : elle est assumée par la banque centrale. Elle est beaucoup plus délicate à allouer au niveau international lorsque la liquidité demandée sur un marché est dans une devise étrangère. Rien ne garantit que la banque centrale émettrice de cette devise acceptera de participer à une action internationale, par exemple en cas de crise dans un pays émergent, si ses propres marchés financiers ne sont pas directement menacés. D'où l'intérêt de confier la mission de prêteur en dernier ressort international à une institution garante de la stabilité monétaire globale.

Le FMI s'est doté à l'occasion de la crise asiatique d'une nouvelle facilité de crédit qui le rapproche de cette fonction : la « facilité de réserve supplémentaire » autorise des tirages massifs pour de courtes périodes, à des taux d'intérêt supérieurs à ceux que le Fonds pratique habituellement. Mais la logique exigerait que le FMI dispose d'une offre de liquidité potentiellement illimitée et parfaitement flexible. Cet attribut de souveraineté monétaire internationale existe, c'est le droit de tira-

ge spécial (DTS). Mais ce dernier, créé à la fin des années 60, et que le FMI n'a plus émis depuis vingt ans, est aujourd'hui marginalisé.

Enfin, l'implication des créanciers privés dans la résolution des crises est indispensable, pour éviter des engagements gigantesques de fonds publics et pour limiter l'aléa moral suscité par la perspective d'un sauvetage officiel massif. Le temps est passé où le FMI défendait inconditionnellement le respect des contrats par les débiteurs. Mais, en l'absence de droit international des faillites, les dispositifs d'implication du secteur privé ont jusqu'à présent reposé sur la bonne volonté des créanciers. Or si les consortiums formés par quelques grandes banques qui acceptent de maintenir leurs lignes de crédit dans l'urgence peuvent endiguer la crise dans certains cas (comme en Corée), l'implication des créanciers est plus délicate quand ces derniers sont principalement des porteurs de titres ou quand le rééchelonnement des dettes ne suffit pas à rétablir une situation extérieure soutenable. Une idée fait son chemin au sein du FMI : celle d'apporter une forme de garantie officielle à des gels de paiements temporaires du service de la dette. Cette solution aurait l'avantage de limiter les effets en chaîne d'un reflux brutal des mouvements de capitaux et de favoriser les négociations de bonne foi entre créanciers et débiteurs en vue d'une allocation équitable des pertes.

La constitution d'un dispositif prudentiel international cohérent exigerait en principe que le FMI acquière les attributs de souveraineté monétaire qui le rapprocheraient d'une banque centrale, alors qu'il reste prisonnier de son modèle d'origine - celui d'un fonds d'assistance mutuelle entre Etats. Pendant qu'il se réforme par petites touches, les initiatives monétaires régionales se succèdent à un rythme rapide, hier en Europe, aujourd'hui en Asie. Or les structures politiques du FMI, qui confèrent un droit de veto aux Etats-Unis et surreprésentent l'Europe au détriment de l'Asie émergente, ignorent les solidarités régionales. Il faut espérer que le FMI saura au moins offrir un cadre multilatéral solide à l'inévitable montée en puissance des blocs régionaux.

*Michel Aglietta est professeur d'économie à Paris-X et conseiller scientifique au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII).*

*Sandra Moatti est économiste à la banque CPR. Ils sont auteurs de l'ouvrage « Le FMI. De l'ordre monétaire aux désordres financiers », coll. CPR, Economica, 2000.*

## LIVRES

par Philippe Arnaud

# Economie mode d'emploi

■ **DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE**  
sous la direction de Pierre Bezbakh et Sophie Gherardi,  
édition Larousse-Le Monde, 630 p., 195 F (29,73 €)  
■ **QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**  
sous la direction de Serge Marti  
éditions Le Monde-Folio actuel, 330 p., 45 F (6,86 €)

**L'**économie est une discipline qui ne cesse de perfectionner ses outils et ses méthodes, sur des bases qui se veulent scientifiques. Elle est aussi, depuis Aristote, un champ de savoir dont la connaissance est essentielle au libre exercice de la citoyenneté. Deux ouvrages réalisés, tout ou partie, par des journalistes économiques du Monde devraient aider le profane, mais également l'initié désireux de combler ses lacunes, à aiguïser son esprit critique.

Le Dictionnaire de l'économie est original, d'abord par son ampleur, ensuite parce qu'il propose un panorama de l'économie dans toutes ses dimensions. 750 articles, 31 dossiers, constituent autant d'entrées possibles, qui doivent permettre au lecteur « d'être mieux en prise sur la réalité de l'époque, et donc davantage citoyen et citoyenne », comme l'écrit dans la préface le directeur du Monde, Jean-Marie Colombani. Quarante et un auteurs ont participé à sa rédaction, parmi lesquels des professeurs d'économie et de sociologie des universités françaises, dont Vladimir Andreev, Bernard Chavance, Bruno Lautier, Anne Lavigne, Jacques Richard, Jean-Marc Siroën... Le volume est organisé en quatre parties. Premièrement des questions générales qui traitent des grands problèmes économiques contemporains. Par exemple : la technologie est-elle créatrice ou dévoreuse d'emplois ? L'euro peut-il être un concurrent pour le dollar ? Le libre-échange, jusqu'où ? Deuxièmement, le dictionnaire proprement dit, qui va de l'article « Accumulation du capital » à « Zone monétaire », en passant par les principales théories, les auteurs incontournables... Viennent ensuite des fiches pratiques (sur les aides à l'emploi, le calcul de l'impôt, le quotient familial, le crédit, etc.) et un important appareil statistique sur tous les pays du monde. Edité en collaboration avec l'éditeur de référence en matière de dictionnaires, Larousse, le tout est richement illustré, en couleurs. Les jeunes et les moins jeunes rêvaient naguère devant les dictionnaires de langue française. Les nouvelles générations laisseront-elles, demain, leur esprit vagabonder en feuilletant le Dictionnaire de l'économie ?

Questions économiques et sociales, écrit par la rédaction du « Monde économie », poursuit le même effort de vulgarisation, à destination des étudiants, des universitaires, mais aussi du grand public. Organisé autour de cinq thèmes (Mutations, Europe, Etat, Social, Débats), l'ouvrage est « volontairement centré sur les interrogations fortes qui marquent le début de ce nouveau millénaire ». Citons entre autres : quel avenir pour le commerce électronique ? Comment lutter contre la pollution ? L'Europe sociale est-elle en panne ? Comment garantir la sécurité alimentaire ? Quel bilan pour les 35 heures ? Avec un parti pris que les lecteurs du supplément « Economie » connaissent bien : ne pas confier ces sujets « à la seule qualité d'expertise - réelle ou supposée - des spécialistes ».

Deux invitations, pour un même voyage, autour d'une planète économie en plein changement.

# Les bons et les mauvais élèves de la nouvelle économie

**P**ourquoi donc l'Europe n'arrive-t-elle pas globalement à enclencher le cercle vertueux de la nouvelle économie, à l'instar de ce qui se passe aux Etats-Unis ? La production et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, secteur dans lequel les Américains règnent en maître, n'expliquent pas l'intégralité de ce phénomène, ont estimé la palette d'économistes de renom réunis les 9 et 10 novembre à Paris, par le Centre Saint-Gobain pour la recherche en économie.

« Disposer d'une forte base technologique n'est pas une condition nécessaire pour parvenir à un cercle vertueux », a insisté Robert Boyer, directeur de recherche au CNRS. L'insuffisante dérégulation du marché du travail, souvent montée en épingle de la part des observateurs d'outre-Atlantique, ne serait pas plus en cause. Certes, le fonctionnement des institutions peut avoir un effet prépondérant, être un frein ou au contraire un accélérateur du changement et de l'amélioration de la productivité. Mais « une certaine sclérose européenne et japonaise est plus fondamentale », a poursuivi Robert Boyer.

Aux petits pays, comme la Suède, la Finlande, le Danemark et l'Irlande, dont les performances peuvent rivaliser avec celles des Etats-Unis, ou comme le Portugal, dont le rattrapage impressionne, chacun opposait unanimement les pays de taille moyenne, la France, l'Allemagne et l'Italie, mauvais élèves de la nouvelle économie en Europe.

« Les petits pays ont eu moins besoin de se réformer, car ils ont été exposés plus tôt à la concurrence », analyse Luc Soete, professeur à l'université de Maastricht. « Ils n'ont pas grand-chose à apprendre en matière de destruction créatrice, explique-t-il, faisant allusion à la théorie de l'économiste Joseph Schumpeter. Leurs responsables politiques sont davantage conscients des implications internationales, mais aussi des limitations de leurs actions. [I]l en est de même des citoyens au sens large et de la communauté du monde des affaires. » En revanche, « les systèmes sociaux et les rigidités entravent le développement de l'Allemagne, de la France, de la Grande-Bretagne et du Japon.

## En Europe, la Scandinavie, l'Irlande et le Portugal tirent le mieux leur épingle du jeu, ont estimé les économistes réunis par le Centre Saint-Gobain

*Leurs champions nationaux, devenus des monopoles, n'ont pas été tentés d'innover. Ces grands pays sont devenus petits du fait de la globalisation. Ils doivent apprendre à se comporter différemment ».*

Sans parvenir à donner réellement de leçons - « il faut être très sceptique sur toutes les généralisations », a précisé Robert Gordon, de la Northwestern University -, ils ont néanmoins tracé quelques pistes. Force est de constater, par exemple, que la baisse des budgets militaires a eu un effet très bénéfique aux Etats-Unis, et que ce phénomène ne s'est pas répercuté en Europe. Elle a permis de résorber le déficit public américain, à une période où ce pays a investi davantage (relativement au PIB) que l'Europe ou le Japon, dans l'enseignement supérieur, en particulier. Une stratégie fondamentale

pour le développement d'une « économie de la connaissance ». En revanche, bien que les gouvernements européens dépensent 25 % de plus que leurs homologues américains en recherche et développement, ces derniers continuent de bénéficier de budgets de recherche globaux (publics et privés) largement supérieurs. Et l'écart ne cesse de s'accroître entre les deux continents au profit des Etats-Unis. Au-delà des moyens mis en œuvre, pour Robert Gordon, il existe aussi un décalage qualitatif entre nos deux systèmes d'enseignement et de recherche. « Une large part des aides gouvernementales à la recherche bénéficie, aux Etats-Unis, de jeunes chercheurs, actifs, jugés par leurs pairs ; ce système décourage l'élitisme et le financement de vieux professeurs dont les idées sont celles du passé. En Europe, [...] le système tend à établir un système salarial égalitaire, moins à même de récompenser des stars. »

### PAYS MIROIRS

Ce système a contribué à l'inertie dans les domaines de recherche. La comparaison des brevets déposés aux Etats-Unis, d'une part, et en Allemagne, d'autre part, est à cet égard édifiante. Comme le soulignait Robert Boyer, les deux pays sont les miroirs l'un de l'autre : les secteurs ou continuant de se renforcer chez l'un ont perdu du terrain chez l'autre et réciproquement. Pendant que les Etats-Unis se renforçaient en

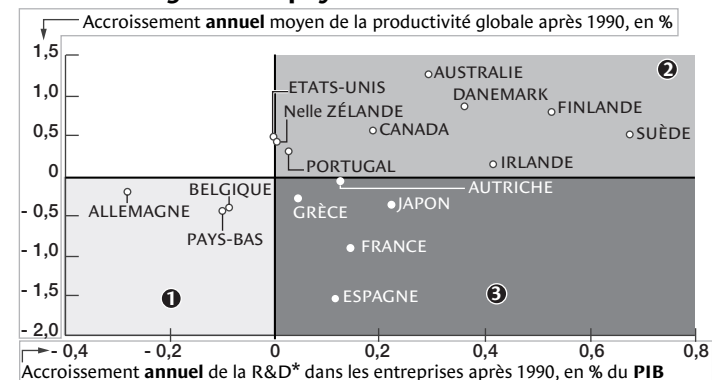
informatique et télécommunications, par exemple, les Allemands voyaient leur situation se dégrader dans ce secteur, mais continuer de s'améliorer dans celui des machines-outils ou de l'armement. Or, selon Robert Gordon, l'essentiel de l'amélioration de la productivité américaine vient du secteur des ordinateurs, et il n'y aurait pas eu d'effets d'entraînement auprès d'autres secteurs de production. Cette mauvaise allocation des efforts est donc extrêmement pénalisante. « En Europe, on a passé notre temps à se restructurer à base de réduction de coûts et on ne s'est pas assez positionné sur les marchés porteurs, sur les nouveaux produits », ajoutait Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain et hôte de cette manifestation. Sans parler du « coût Europe », nécessaire à l'intégration européenne, mis en évidence par Luc Soete. Il a porté préjudice à une « intégration globale » c'est-à-dire mondiale, estime cet auteur. « Cette intégration européenne a dérivé le Vieux Continent des flux commerciaux, des flux d'investissement, d'information et de communication, au lieu de contribuer à en créer. »

Les pays scandinaves ne sont pas tombés dans cet écueil grâce à leur système éducatif, à la bonne coopération entre universités et entreprises, les institutions social-démocrates apportant cohérence et efficacité au système, estime Robert Boyer. « Un bon système éducatif, avec apprentissage tout au long de la vie, peut constituer un substitut à un marché du travail dérégulé », conclut-il, suite à une analyse booléenne mathématique, à base d'algèbre, effectuée sur les différents paramètres économiques des pays européens.

L'Irlande compenserait ces faiblesses grâce à son « orientation marchés ». Et le Portugal affiche des progrès substantiels, grâce à ses investissements dans les secteurs conventionnels et dans les technologies de l'information. Que doivent donc faire les pays mauvais élèves, et la France en particulier, pour se sortir de ce mauvais pas ? Sur ce point, les différents orateurs paraissent quelque peu désorientés, ou trop prudents pour se livrer au moindre pronostic.

Annie Kahn

### Trois catégories de pays



\* recherche et développement Source : Bassani Andrea, Scarpetta Stefano et Visco Ignazio

## PARUTIONS

### LES CONDITIONS DE TRAVAIL, de Michel Gollac et Serge Volkoff

Le travail change, sur le plan technique, organisationnel... Quelles conséquences sur la santé physique et mentale des salariés ? Va-t-on forcément vers une amélioration des conditions de travail sous l'effet du progrès technique ? A travers des analyses globales et des études de cas, Michel Gollac et Serge Volkoff, administrateurs de l'Insee et directeurs de recherche au Centre d'études de l'emploi - le second dirigeant également le Centre de recherches ergonomiques sur l'âge et les populations au travail (Creapt) -, tentent d'apporter des éléments de réponse à ce débat social et scientifique. (La Découverte, coll. « Repères », 2000, 121 p., 49 F [7,47 €].) **F. A.**

### DE QUELQUES MYTHES ET DÉBATS EN ÉCONOMIE

La science économique est-elle une véritable science ? L'économie a-t-elle répondu à tout ? Ces questions, liées notamment à l'usage des mathématiques, sont au cœur de la controverse qui agite en ce moment le monde universitaire et auquel « Le Monde Economie » a récemment consacré un dossier (31 octobre 2000). Elles figurent aussi en bonne place dans le cahier spécial que la collection « Problèmes économiques » a consacré aux divers mythes et débats que suscite cette discipline. Dans cet esprit sont également passés au tamis les doutes et réalités que suscite la nouvelle économie, les interrogations que continue à éveiller la mondialisation et la (toute) puissance de la sphère financière. A noter également deux chapitres intéressants, l'un sur le nouvel âge de l'emploi et la possible (?) disparition du chômage, l'autre sur la fin, espérée par certains, d'un Etat assimilé, ou mieux, à « un despote bienveillant » (La Documentation française, coll. « Problèmes économiques », numéro daté 15-22 novembre, 82 p., 35 F [5,34 €].) **S. M.**

**Vous travaillez depuis chez vous ?**  
**PME, Start up...**  
**La solution Bureau Virtuel**

Un soutien complet à partir de 399 F<sup>net</sup> par mois  
Contactez-nous !  
**01 53 43 92 00**

- ✓ Vos appels réceptionnés au nom de votre société
- ✓ Transfert aux numéros de votre choix :
- ✓ Domiciliation innovante
- ✓ Adresse prestigieuse pour vos cartes de visite
- ✓ Secrétaire bilingue
- ✓ N° de fax, adresse e-mail et page web gratuite
- ✓ Salles de réunion de haut standing

www.servcorp.fr

Servcorp  
23, square Edouard VII, 75009 Paris

522 CENTRES D'AFFAIRES EUROPE - USA - JAPON - ASIE - AUSTRALIE - MOYEN-ORIENT



Les pays du Nord montrent l'exemple tandis que la France se situe dans la moyenne européenne.

Une certitude : les « patronnes » préfèrent créer des petites structures, essentiellement dans le secteur des services. Exception faite de rares présidentes aux carrières internationales

# Les femmes sont de plus en plus nombreuses à créer leur propre entreprise

Toutes les études le disent : les femmes entrepreneurs sont de plus en plus nombreuses, et ce, dans de plus en plus de pays. C'est en Amérique du Nord (Canada et Etats-Unis) que le nombre d'entreprises créées et gérées par des femmes augmente le plus rapidement (il a doublé en douze ans), mais la palme de la parité revient surtout à l'Europe du Nord (Suède et Danemark notamment), où environ 50 % des chefs d'entreprise sont des femmes. La France, où 28 % des créateurs d'entreprise sont de sexe féminin, se situe dans une petite moyenne européenne, à mi-chemin entre le Nord et le Sud...

Le développement de l'entrepreneuriat au féminin a pris une telle ampleur ces dernières années que l'Organisation de coopération et de développement économiques

(OCDE) organise, les 29 et 30 novembre, à Paris, sa deuxième conférence sur le sujet. « *Le nombre d'entreprises créées par des femmes augmente à un rythme supérieur à la moyenne des créations d'entreprises, et le nombre d'emplois généré par les entreprises créées par des femmes augmente aussi plus rapidement* », constate Marie-Florence Estimé, administrateur de l'OCDE, qui note un intérêt nouveau des pouvoirs publics sur le sujet.

La mobilisation a commencé plus tôt aux Etats-Unis, où plusieurs associations ont vu le jour à la fois pour se « compter » et exercer leur lobbying. La NFWBO (National Foundation for Women Business Owners), qui accumule les études sur le sujet, a comptabilisé 9,1 millions de femmes entrepreneurs dans le pays (soit 38 % des entreprises américaines), qui

emploient 27,5 millions de salariés et génèrent 3,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Partout ailleurs, l'absence de statistiques est flagrante et rend difficile les analyses. Ainsi, dans ses rapports préparatoires à la prochaine conférence sur le sujet, l'OCDE remarque que « *là où il y a des informations* », il est possible de montrer qu'au cours de la dernière décennie les femmes entrepreneurs ont contribué efficacement au développement de certains pans de l'économie, notamment dans les services.

## PROBLÈMES SPÉCIFIQUES

Les femmes chefs d'entreprise sont-elles pour autant confrontées à des problèmes spécifiques, inhérents à leur condition de femme ? Dans l'état actuel des recherches, il semble difficile d'établir un profil type des femmes entrepreneurs.

Elles sont en général mariées, ont des enfants et reprennent souvent une activité interrompue par l'éducation de leurs enfants. Surtout, dans la plupart des pays, les entreprises gérées par des femmes sont en majorité des petites structures qui opèrent dans le secteur des services. « *Les femmes se sentent bien dans des entreprises qui sont des espèces de décalques de la structure familiale. Le mode de management féminin est spécifique, basé sur l'écoute et la proximité plutôt que sur le pouvoir* », affirme Bertrand Duchéneaut, auteur avec Muriel Orhan du livre *Les Femmes entrepreneurs en France* (éditions Seli Arslan, 384 p., 195 F, 29,73 €). Leur enquête, réalisée en 1998 auprès de 500 femmes entrepreneurs, montre que la plupart sont satisfaites de la taille de leur entreprise et ne souhaitent pas la développer. « *Un gros quart des entreprises françaises sont gérées par des femmes, mais elles ne représentent en cumul que 10 % de l'emploi total*, remarque Bertrand Duchéneaut, qui poursuit : *elles sont patronnes, elles sont contentes ; cela devrait en inciter d'autres à faire de même, et nous devrions arriver à la parité en 2010* ».

En Corée, plus de 95 % des entreprises gérées par des femmes emploient moins de cinq personnes ; au Mexique, 97 % emploient moins de quinze personnes et au Canada 97 % ont moins de cinquante employés, constate l'OCDE. Pour Marie-Florence Estimé, il est clair que la plupart de ces entreprises seront amenées à grandir.

L'accès au financement reste un des principaux obstacles rencontrés par les femmes qui souhaitent créer leur entreprise. « *Mais le problème de financement est peut-être aussi lié à la taille de l'entreprise et aux secteurs dans lesquels elles se situent* », souligne Myriam Koreen,

auteur d'un rapport préparatoire pour la conférence de l'OCDE, et qui montre que plus de la moitié des femmes américaines propriétaires d'une entreprise, 60 % des canadiennes et 80 % des australiennes, se trouvent dans le secteur des services. *Peut-être les crédits sont-ils moins importants pour les femmes parce qu'elles prennent en général moins de risques que les hommes, qu'elles sont plus prudentes, et n'ont pas l'habitude d'engager les biens de leur famille ?* », s'interroge l'économiste, qui constate aussi un déplacement du champ d'action féminin vers de nouveaux secteurs comme les transports, le bâtiment, la haute technologie et l'immobilier.

Etre femme dans un monde d'hommes « *n'est pas si simple* », résume Danièle Rousseau, créatrice d'entreprise. Fondatrice de l'association française Dirigeante, elle se souvient de sa première apparition dans un groupement patronal local où, seule femme dans la salle sur dix-huit patrons, elle s'était fait l'effet d'un « *pavé dans la mare* » en entendant ces messieurs affirmer que le travail des femmes augmentait le chômage. Et il est vrai que la crédibilité des femmes patrons est bien souvent mise à l'épreuve à l'extérieur de leur entreprise, lors des relations avec les institutions ou certains partenaires.

Quelques pays ont certes mis en œuvre des politiques d'aide aux femmes qui veulent créer leur entreprise, avec notamment des prêts à taux d'intérêt préférentiels ou l'instauration de fonds de garantie. « *Mais ce n'est pas forcément de taux préférentiels qu'ont besoin les femmes. Le plus souvent, elles cherchent seulement un accès au financement, et ne demandent pas à être favorisées* », affirme Marie-Florence Estimé.

Anne Proenza

## « Démarrer avec rien et grimper peu à peu... »

Longtemps, Danièle Rousseau fut « la femme du patron ». Mariée jeune, pendant ses études d'expert-comptable, elle n'avait pu les terminer afin d'aider son mari au garage, où elle avait tout appris sur le tas. Au fil des années, leur garage avait grandi, devenant une concession automobile employant cent personnes. Mais comme « femme du patron », elle n'avait « *ni fiche de paye ni rien du tout* ». Alors, après ce « *trou de carrière* », elle avait eu envie de reprendre des études et d'avoir quelque chose à elle.

En 1976, elle monte une première petite structure, un « institut personnel de développement », à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Devenue en 1984, après son divorce, la société GEMO, cette entreprise se spécialise dans l'accompagnement de dirigeants, le conseil de personnalité et l'organisation de congrès. « *Ce n'est pas toujours un choix de travailler. J'avais deux enfants, des responsabilités, et même si leur père se conduisait honorablement, il fallait que je réponde présente après mon divorce* »,

constate Danièle Rousseau, qui ne s'arrêtera pas là. Aujourd'hui, dans un joli bureau à Puteaux (Haut-de-Seine), elle règne sur pas moins de quatre petites entreprises, toutes fonctionnant avec un ou une associée et deux ou trois salariés pour des chiffres d'affaires avoisinant les 2 millions de francs chacune. GEMO fait essentiellement du recrutement et du bilan de compétences ; IBN (Internal Business Network) est spécialisée dans l'organisation de salons professionnels ; DLF (De Legue Ferenda) édite des ouvrages pour les juristes d'entreprises et Yod Partenaires fait de la formation. Les quatre structures sont, depuis avril, regroupées dans les mêmes locaux et partagent salle de réunion et réseau informatique.

## AVOIR UNE IDENTITÉ

Mais si Danièle Rousseau a de l'énergie, des idées, un certain bagou et une vraie autorité à revendre, elle n'aime ni les grosses organisations ni les fusions, et tient à ses petites « cellules » qui fonctionnent toutes grâce à une rencontre et sur

une idée. « *On y est reconnu pour quelque chose de précis, on se situe dans une niche, il est plus facile d'avoir une identité* », explique-t-elle, tout en constatant que « *ce n'est pas le meilleur moyen d'obtenir des crédits. Bien au contraire, et cela fait belle lurette que j'ai renoncé à en chercher. J'ai eu de la chance et je n'ai de dettes qu'envers moi* ». Evidemment, les banquiers ne sont pas friands de petits projets. « *Je ne sais pas si c'est lié au fait d'être une femme, mais je crois qu'une des caractéristiques féminines est la prudence. Une femme peut démarrer avec rien et grimper peu à peu, elle sait gérer son budget et ne demande pas des choses déraisonnables. Peut-être qu'il faudrait savoir plus bluffer pour attirer les banquiers, leur proposer des projets plus audacieux* », explique-t-elle. Pour l'heure, de petite entreprise en petite entreprise, notre patronne continue de s'étendre et veille à embaucher des hommes... pour qu'on ne la traite pas « *d'entreprise sexiste* ».

A.P.

## Le monde clos de la finance s'entrouvre aux « pédégères »

Si la parité fait des progrès en politique, elles ne sont encore qu'une minorité de femmes à exercer un véritable pouvoir économique, et encore moins à être à la tête d'une entreprise. Surtout dans la sphère financière. « *Nous comptons actuellement une centaine de membres et, sur ce total, on ne relève que deux femmes PDG, deux présidentes (qui ne sont pas directeur général), une directrice générale et six femmes dirigeantes de leur propre unité* », constate Marie-Claude Lory, la présidente de Femmes et Finance, une association créée en 1983 à l'initiative d'une banquière écossaise, et qui réunit des femmes « décideurs » émanant d'entreprises et d'organismes financiers situés en France et à l'étranger. Pourquoi un nombre aussi restreint ? « *La crise économique du début des années 80 a eu un effet très négatif. Les jeunes femmes dirigeantes*

Elles sont une majorité à se voir confier des postes « alibis », mais certaines ont réussi de fulgurants parcours

tes, généralement bien payées, ont été parmi les premières touchées par les compressions d'effectifs. Depuis, la situation s'est redressée et les femmes regagnent du terrain. Mais on leur offre encore trop souvent un poste alibi », souligne cette professionnelle de la banque. « *A la limite, à force de démontrer leurs compétences, les femmes obtiennent le salaire correspondant, mais très rarement les galons qui vont avec* ».

Monique Bourven, présidente de State Street Banque, l'une des deux

PDG de Femmes et Finance mises en avant par Marie-Claude Lory, constitue un contre-exemple positif. Elle voulait être professeur, enseigner l'histoire. Mai 1968 et Sciences-Po, section économie-finances, en décideront autrement. Elle sera banquière, et l'un des plus importants gestionnaires de capitaux de la place. Surnommée « *M<sup>me</sup> 300 milliards* », cette Parisienne d'origine bretonne aura effectivement la haute main sur ce pactole lorsqu'elle accédera, en 1987, au poste enviable de directeur des marchés de capitaux au Crédit agricole, là où elle était entrée, à la fin des années 60, en tant que simple analyste financier.

Nommée directeur général adjoint de la « banque verte » en 1989, elle n'exercera cette fonction qu'un an. Conflit interne, on n'en saura pas davantage. Un bref passage au Crédit national, où elle est conseillère du président, ne la satis-

fait pas. Elle veut monter sa propre structure. Sa connaissance de la gestion anglo-saxonne – et un bon *business plan* – lui ouvrent les portes de la State Street Boston Corp, une firme de la Côte est des Etats-Unis, qui a en portefeuille quelques-uns des plus importants fonds de pension américains. En 1991, Monique Bourven sera nommée PDG de State Street Banque SA, fonction qu'elle continue à assumer depuis.

## « MADONE DES MARCHÉS »

« *Attention ! Je suis effectivement à la tête d'une entreprise, mais en tant que filiale d'un groupe, pas au sens capitalistique du terme* », tient-elle à préciser. L'ancienne « Madone des marchés » coiffe tout de même une banque, deux sociétés de gestion et une compagnie d'assurances, le tout pour le plus grand profit (non communiqué) d'un des leaders mondiaux de la gestion de portefeuille. Le résultat d'un long parcours. « *C'est vrai, j'ai été la première femme à diriger un bureau d'études, puis une équipe de gestion d'actifs, enfin à avoir la charge des marchés de capitaux* », ajoute cette agrégée d'histoire. Etre une femme manager dans la banque et, qui plus est, dans les métiers financiers, « *c'est sans doute un peu atypique* », reconnaît-elle. « *Mais, vous savez, la situation vaut aussi pour les Etats-Unis...* »

Atypique, c'est aussi le parcours d'Edwige Avicé, le second PDG dont s'enorgueillit Femmes et Finance. Nivernaise, licenciée en lettres et en droit public, elle aussi diplômée de Sciences-Po, fidèle compagnon de route du Parti socialiste, cette fille d'ingénieur a réussi à faire alterner carrière parlementaire et ministérielle, d'une part, vie des affaires, de l'autre. Après avoir appartenu au département du commerce extérieur au Crédit lyonnais, puis avoir siégé au cabinet du directeur des hôpitaux de Paris, cette ex-banquière a exercé plusieurs fonctions politiques. Elle sera la première femme à occuper le poste de ministre déléguée à la jeunesse et aux sports en 1981, dans le premier gouvernement de Pierre Mauroy. Dix ans durant, Edwige Avicé troquera, dans les gouvernements successifs nommés par François Mitterrand, des fonctions

identiques pour celles de secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, puis de ministre déléguée aux affaires étrangères, avant de conclure, en avril 1992, au ministère de la coopération et du développement.

Ensuite, c'est l'aventure. « *Je n'étais pas fonctionnaire, il fallait bien que je me débrouille* », explique-t-elle. Son passage à la défense lui vaut tout de même quelques contacts dans l'entourage de la Grande Muette. C'est ainsi que sera créée en 1993 la Financière de Brienne, une société de capital-risque qui a pour vocation d'investir dans les PME-PMI de haute technologie issues des secteurs de la défense, de l'aéronautique et de l'espace. Dotée d'un capital de 100 millions de francs, fourni à hauteur de 60 % par le Groupe défense conseil international, organisme parapublic, et, pour le reste, par six banques d'affaires et compagnies d'assurances, cette société a investi dans une cinquantaine d'entreprises de high-tech. Edwige Avicé assure également, depuis

1996, la présidence de la société-holding Brienne Conseil et Finance, spécialisée dans la mise de fonds au profit d'entreprises innovantes telles qu'Inria Source (technologies de l'information) et Emertee (micros, nanotechnologies).

L'ancienne ministre, retournée au business, et qui gère déjà un portefeuille de valeurs technologiques de quelque 150 millions de francs, a externalisé une partie de son équipe pour créer, avec des partenaires publics et privés, un autre fonds d'investissement, ACE, davantage axé sur des projets de dimension européenne. Un bon moyen, pour Edwige Avicé, d'entretenir « *le contact passionnel* » qu'elle veut maintenir avec « *le monde des créateurs* ». Et de démontrer qu'il est possible d'être femme, d'exercer des fonctions dirigeantes dans des secteurs de pointe, de concilier le monde de la politique avec celui de l'économie et, accessoirement, de réussir son pari.

Serge Marti

**CECI N'EST PAS UN SITE ÉROTIQUE ET POURTANT LES CADRES LE FRÉQUENTENT ASSIDUMENT.**

Sur [www.cadresonline.com](http://www.cadresonline.com), premier site d'emploi en ligne, vous trouverez plus de 7000 offres, des outils d'alerte et d'information personnalisés. De quoi être prêt à saisir toutes les opportunités. Partenaire de 23 titres de presse référents et du Monde.

**CADRES ONLINE**

Personne n'est à l'abri d'une opportunité.



**Consultant, un métier qui s'apprend**

Vous êtes cadre ou dirigeant, en activité ou en reconversion. Vous souhaitez exercer vos compétences différemment et vous pensez au conseil...

L'IDCE® vous propose son parcours « **Professionnel du Conseil** » (délivre le diplôme de « **Consultant** » homologué par l'Etat au niveau II)

L'objectif de ce parcours est de vous donner les outils et les méthodes pour structurer votre offre de services conseil :

- réaliser et valider votre projet conseil
- construire votre boîte à outils conseil
- apprendre à vendre des prestations de conseil
- vous tester en situation réelle dans le cadre de missions de conseil

Retenues le 8 Janvier, le 2 Avril et le 9 Juillet 2001 à Angers, Paris, Lyon ou Lannion.

Réunions d'information mensuelles dans plusieurs villes de France.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Sonia Raimbault au 02 41 66 13 34  
IDCE® - 106 rue de Frémur - BP 624  
49006 ANGERS Cedex 01  
info@idce.com - <http://www.idce.com>



# La Caisse nationale d'assurance-vieillesse cherche la voie de sa modernisation

La Sécurité sociale bouge. Une ordonnance du plan Juppé de 1996, prévoyait que chacune de ses caisses nationales (maladie, retraite, etc.) devait mettre en place des conventions d'objectifs et de gestion (COG) triennales conclues avec l'Etat, les syndicats étant exclus des négociations. A la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV), un premier bilan de la COG couvrant la période 1998-2000 a été dressé, alors que se négocie avec les pouvoirs publics la seconde convention pour les années 2000 à 2004.

La première COG comportait des objectifs relatifs à la qualité du service rendu aux usagers, à l'action sociale en faveur des personnes âgées (aide à domicile), etc., qui ont été déclinés dans chacune des dix-neuf caisses régionales. Auparavant, seule la gestion faisait l'objet d'un contrat pluriannuel, « sans formalisation d'objectifs », précise André Fito, directeur délégué de la CNAV. Quant à l'action sociale, elle ne disposait que de budgets annuels. « La COG nous donne une plus grande visibilité. »

Douze indicateurs ont été fixés afin de mesurer si les objectifs étaient atteints. En matière de traitement des données, par exemple, l'un d'eux concerne le pourcentage de périodes de cotisation que la CNAV ne peut attribuer car elle ne sait pas identifier le salarié concerné (soit parce que l'entreprise où il travaillait a disparu et n'a pas eu le temps de transmettre à la CNAV les données le concernant, soit parce que la période de travail a été très courte...). Plus ce pourcentage dit d'archivage résiduel est faible, moins les futurs retraités perdront de droits. Pour le réduire, les agents de la CNAV mènent des campagnes auprès des entreprises pour les convaincre d'utiliser les systèmes de transmission de données informatiques, ainsi que des enquêtes pour tenter de retrouver les informations manquantes. Au

## Les conventions d'objectifs et de gestion mises en place en 1996 commencent à donner des résultats

début des années 90, ce taux était de 5 %. En 1999, il atteignait 1,4 %. Un bon résultat au regard de l'objectif de la COG fixé à moins de 2 %. Autre avancée : le système informatique permet désormais à tous les techniciens retraite d'accéder directement aux logiciels et fichiers nationaux, « améliorant ainsi considérablement la qualité et la rapidité du service rendu aux usagers », estime la CNAV.

### SITUATION TENDUE

Sur certains aspects, les syndicats sont critiques. En Ile-de-France, par exemple, alors qu'il y avait une ou deux structures d'accueil par département, la CNAV a décidé de créer environ une dizaine d'agences locales, pour se rapprocher des usagers. « Certes, cette organisation rapproche les salariés de leur domicile, reconnaît Philippe Hourcade, secrétaire général de la fédération CGT des personnels des organismes sociaux. Le problème est que dans ces agences, dont les équipes ont moins de dix salariés, dès qu'il y a de l'absentéisme, la situation devient très tendue, et cela va s'accroître avec les 35 heures. » En octobre, « toutes les agences d'Ile-de-France ont fait grève pour les conditions de travail », rappelle le syndicaliste.

Comment mobiliser les agents de la CNAV sur les objectifs à atteindre ? Chacun d'entre eux est affecté d'un coefficient. Si une caisse régionale obtient dix-neuf points sur vingt-cinq, la CNAV considère que c'est un bon score. Et dans ce cas, la caisse peut repor-

ter sur l'exercice suivant l'intégralité des crédits qu'elle n'a pas consommés, pour les employer à des aménagements de locaux par exemple. Effets pervers possibles : ce système incite les caisses à dépenser le moins possible de crédits, ce qui peut se traduire par une révision des contrats extérieurs mais aussi par une réduction des effectifs ou par une politique d'avancement restrictive. Avec pour conséquence de démotiver le personnel, ce qui serait l'inverse du but recherché. « Il y a un subtil équilibre à trouver, analyse André Fito : il s'agit de laisser aux caisses suffisamment de marges de manœuvre - pour qu'elles aient quelque chose à redistribuer -, mais pas trop afin que chacun soit quand même incité à faire des efforts. » Un autre système « incitatif » existe : la CNAV publie régulièrement les tableaux de bord des caisses régionales avec leurs performances, qui ainsi se « comparent entre elles et essayent de figurer dans le peloton de tête », observe André Fito.

Rien n'est prévu pour récompenser les salariés de leurs efforts. Cette situation, conjuguée au blocage de la mise en œuvre des 35 heures, a provoqué des revendications salariales et des mouvements de

grève dans plusieurs caisses régionales en 1999. « Nous n'avions pas du tout prévu des revendications aussi fortes, confie André Fito. Mais chacun reconnaît qu'il faut un système d'intéressement pour les salariés. » Un tel dispositif ne peut être négocié qu'au niveau de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (Ucanss), qui gère l'ensemble du personnel du secteur. Or l'Ucanss a focalisé ses négociations sur la réduction du temps de travail.

« Pourquoi un système d'intéressement ? demande Philippe Hourcade. La grille des salaires de la Sécurité sociale débute à 700 francs en dessous du SMIC. Les salaires sont bloqués depuis juin 1998. Et les perspectives de carrière sont complètement bouchées. » L'intéressement pose aussi un « problème moral », reprend le syndicaliste : il échappe aux cotisations sociales. Et la « Sécurité voudrait mettre cela en place ? Le cynisme va loin ». De toute manière, l'intéressement ne risque pas de voir le jour rapidement. Annoncé le 14 novembre, le retrait du Medef de l'Ucanss, qu'il présidait, devrait paralyser toute négociation pour un bout de temps.

Francine Aizovicovici

## L'une des quatre branches de la Sécurité

La CNAV est l'une des quatre branches de la Sécurité sociale (avec les branches famille, maladie et recouvrement). Etablissement public national à caractère administratif, géré paritaire, elle jouit de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, sous le contrôle des ministres de l'emploi et de la solidarité et de celui de l'économie et des finances.

Outre son rôle national, la CNAV assure directement la gestion des retraites pour l'Ile-de-France. Dans les autres régions, elle délègue ses attributions aux caisses régionales d'assurance-maladie (CRAM), à la caisse régionale d'assurance-vieillesse d'Alsace-Moselle (CRAV) et aux caisses générales de sécurité sociale (CGSS) pour les départements d'outre-mer.

En 1997 (dernières statistiques publiées par la CNAV), le régime général comptait 14,114 millions de cotisants et 9,181 millions de retraités, soit un rapport démographique cotisant-retraité de 1,54. Ce chiffre était de 4,14 en 1960.

# Les financiers dénoncent la faiblesse du management dans les sociétés liées à Internet et au multimédia

Toutes les places boursières européennes spécialisées sur les valeurs technologies médias et télécoms (cotées sur le Nouveau Marché à Paris, le Neueur Markt à Francfort, sans oublier la City) et le Nasdaq ont eu beau voir leur valeur globale se réduire quasiment par deux entre avril et novembre 2000, elles continuent cependant à susciter l'intérêt des analystes financiers. Si l'on en croit une étude menée, entre le 19 août et le 6 octobre par Kendo-Cohn & Wolfe auprès de cent un analystes financiers, ces derniers considèrent toujours « Internet et le multimédia » comme un secteur à « faible investissement et à haut rendement ». La « bulle spéculative s'est dégonflée et les meilleurs titres atteindront des cours plus élevés qu'avant », affirme l'un de ces spécialistes. « Il existera de très bonnes opportunités de placement lorsque ce secteur émergera en Europe. Il n'en est qu'au début de son existence », estime un autre analyste. « Il existe aujourd'hui de bonnes occasions à saisir dans certaines sociétés d'excellente qualité. Le prix des actions

## Si la gestion des entreprises de la nouvelle économie inquiète certains, celles-ci restent pour d'autres de bons placements

a vraiment trop chuté, il ne devrait pas rester à ce niveau-là », renchérit un autre professionnel.

Les sociétés qui attirent leur attention aujourd'hui sont toutefois fort différentes de celles qui leur ont brûlé les doigts voici six mois. Invités à hiérarchiser les secteurs porteurs, la technique arrive largement en tête (logiciels, infrastructures, téléphonie mobile et réseaux...), tandis que le B to B (portails professionnels) et surtout le B to C (les sites de commerce en ligne grand public) obtiennent tout juste un intérêt poli. L'attrait pour les logi-

ciels et les infrastructures est « plus que deux fois plus important que l'intérêt pour les sociétés de commerce électronique B to C », indique l'enquête.

Les analystes auraient-ils été échaudés ? Sans aucun doute. Au premier rang de leur mauvaise humeur envers l'e-commerce vient la « mauvaise gestion financière » (96 % des réponses) suivie de près par la « faiblesse du management » (94 %), la « faiblesse des ventes » et la « faiblesse de la stratégie d'entreprise » (83 %). Ils sont toutefois les premiers à reprendre l'idée que la nouvelle économie ne se réduit pas au e-commerce. Malgré le krach commencé en avril et qui se prolonge encore aujourd'hui par saccades successives, l'Internet-multimédia continue d'être considéré comme un secteur à haut rendement. Deux analystes sur cinq assurent ainsi qu'ils vont « accroître » leurs investissements au cours des six prochains mois et les deux tiers (59 %) qu'ils « maintiendront leurs investissements au même niveau ». Les analystes des fonds les moins importants (un milliard de livres de capitaux placés) affirment même, dans leur majorité (50 %) qu'ils augmentent leurs investissements.

### ATTENTION CRUCIALE

L'intérêt demeure, mais les critères de jugement ont changé. Tirant la leçon de leurs erreurs passées, les critères d'analyse de la deuxième période sont à l'inverse de ceux de la première. Pour placer leurs capitaux, les analystes portent désormais une attention cruciale à « la qualité du management » (99 %), « la qualité du produit » (99 %), « une stratégie marketing cohérente » (98 %), « l'existence d'un business-plan » (97 %) et « l'attente de profits » (96 %)... Ces critères sont d'autant plus importants que les problèmes n'ont pas changé. Compte tenu de l'absence de passé de bon nombre d'entreprises et de la rapidité d'évolution des produits et des marchés, les financiers en sont de plus en plus réduits à se fier à leurs impressions concernant la qualité des équipes. Cette importance accordée au facteur humain n'est, semble-t-il, pas

très bien perçue par les créateurs de start-up eux-mêmes qui, pour attirer les investisseurs, focalisent leur discours sur le ou leurs produits innovants. Les business-plans de ces entreprises annoncent aussi accorder une grande importance à la cohérence de leur stratégie marketing, mais les analystes estiment à 49,8 % qu'une société sur deux n'a pas de véritable plan marketing intégré ni correctement budgété. Ce qui est d'autant plus dommageable qu'une majorité écrasante d'analystes place le marketing dans le peloton de tête des facteurs de réussite. Deux sur trois déclarent que « le commercial est très important » alors que 25 % le considèrent comme « tout à fait important ».

Pour 19 % des projets, les relations publiques et les médias sont le « point faible » du plan marketing. « La réussite de la société dépend de sa capacité à figurer dans les médias afin d'attirer l'attention. Les sociétés de petite taille ne peuvent y parvenir autrement », dit un analyste. « Les relations publiques apportent plus qu'elles n'y paraissent. Si personne ne sait qui vous êtes, ni ce que vous faites, la réussite s'annonce bien difficile », affirme un autre. L'importance d'une stratégie marketing cohérente est surtout valorisée par les analystes des fonds d'investissement les moins importants : ils sont 75 % (contre 63 % pour l'ensemble) à souligner l'importance des investissements médias et RP.

Le marketing est toutefois moins important - aux yeux des investisseurs - que la qualité du management (78 %), le rendement (76 %), la capacité à financer la croissance (67 %), l'attrait du secteur (60 %) ou le produit (59 %). Cinquante-quatre pour cent des analystes considèrent toutefois que le marketing a « la même importance » que la qualité du management, tandis que 37 % le placent au même niveau que le « rendement à venir ». Il est toutefois paradoxal de constater que les relations publiques et les plans de communication sont le point faible des sociétés axées sur un nouveau média.

Yves Mamou

## VIE DES ORGANISATIONS

par Christophe Dejours

# La course folle à la performance

Des cornues pédalantes », l'expression serait du président du tribunal correctionnel de Lille, au procès Festina. Un champion cycliste, nous apprend-on, se fait administrer couramment de l'EPO, de l'hormone de croissance, de la testostérone, des antidépresseurs, des corticoïdes, des amphétamines, des bêta-stimulants, des antiagrégants et des anticoagulants, des vasodilatateurs, de la caféine et des hypnotiques. S'il était en bonne santé, grâce à ce traitement il peut devenir champion et malade... très malade même.

Le dopage des hommes et des femmes est le même que celui des animaux. Qu'il s'agisse de l'engraissement industriel des porcs, des hormones pour les bœufs, de la lumière artificielle pour les poules, de la viande administrée aux herbivores, le génie inventif de la « gonflette » est sans limite. On pourrait penser que les athlètes, comme les animaux, subissent ces mauvais traitements contre leur gré, par la violence. Nenni ! La recherche d'artifices pour accroître la puissance du corps et de l'esprit est aussi ancienne que les hommes. La consommation d'alcool ne date pas d'aujourd'hui et le mythe d'Icare n'est pas une invention de la modernité. Cette dernière n'apporte qu'un seul supplément : au dopage biologique, elle ajoute le dopage psychologique qui prend le nom coquet de « coaching ». De tout cela, nos top-modèles olympiques sont consentants, volontaires, voire enthousiastes. On se rassurerait à bon compte à croire que les problèmes médico-biologiques du dopage ne concernent que les candidats aux records.

Nous sommes tous impliqués dès notre enfance par ce « modèle » : à l'école, dans les classes préparatoires, dans les entreprises avec le saut à l'élastique et autres formes de bizutage et d'apprentissage à souffrir et à faire souffrir. On s'y dope aussi : psycho-stimulants, sédatifs, café, alcool en grandes quantités. Les Français détendraient le record du monde de consommation de médicaments psychotropes, les cadres américains, quant à eux, détiendraient celui de la cocaïne. Quel est donc cet idéal que soutient le corps des athlètes ? « La performance » bien sûr ! (Et la promesse de l'argent, en prime). Mais c'est aussi une injonction : « Travailleurs de tous les pays, unissez-vous dans l'idéal des recordmen ! Regardez-les à la télé, imitez-les, et vous accéderez ainsi aux lendemains qui chantent. »

Tout le monde, pourtant, n'y adhère pas en bloc. Parmi ceux qui protestent, tous n'échappent pas à la capture de l'imaginaire social, car ils sont nombreux à verser dans son symétrique : celui d'un retour à la nature et au culte de l'élevage « biologique ». L'élevage ordinaire des bovins, comme des poules, n'est pourtant jamais naturel, pas plus que la production du

blé de notre pain, ni le dessin charmant des haies dont nous pleurons la disparition du bocage français. La nature, au demeurant, peut aussi être maléfique. C'est elle qui produit les épidémies de variole et de prions, qui provoque les tempêtes, les inondations et les tremblements de terre. De grâce, Seigneur ! ne nous laissez pas seuls devant la nature. Heureusement que nous avons la médecine, le génie rural et les politiques publiques pour nous en protéger ! Est-il seulement possible de se forger, entre ces deux imaginaires sociaux si puissants, un chemin plus subtil ?

Force est d'adopter une démarche modeste : réfléchir. L'imaginaire de la performance repose

aujourd'hui sur la profanation de la chair où, pourtant, réside l'essentiel de l'humanité : la subjectivité et l'affectivité absolue de la vie. La performance, il faut bien le reconnaître, n'a aucun intérêt parce qu'elle provoque tant d'admiration qu'elle sidère la pensée. Le spectacle qui nous est offert, aussi bien par les athlètes que par les start-up en compétition, se réduit à un chemin court entre l'excitation et le record. Comme pour tout spectacle, on dissimule ce qui se passe dans les coulisses, en particulier le travail. Or, dans le travail, le corps est au centre, tout autant que dans la performance, mais autrement. Il y est requis, non pour son exaltation, mais pour son intelligence. En effet, en amont de la performance, il y a la technique. Et au cœur de la technique, il y a d'abord l'intelligence du corps. La technique n'est pas donnée par la nature, elle n'est pas non plus cédée par l'apprentissage. La technicité, le savoir-faire, l'habileté sont toujours le terme d'un long processus au cours duquel chaque sujet doit découvrir, par soi-même, les réactions de la matière et de l'objet technique, en même temps que se révèlent à lui des possibilités jusque-là inconnues de son propre corps.

De nouveaux registres de sensibilité et de tact, d'intuition et de mémoire, d'efficacité et d'aisance, se forment grâce au maniement des objets. Le but de la technicité n'est pas la performance extraordinaire mais l'habileté, parce qu'elle permet d'atteindre un tout autre but : économiser l'effort. Tout au long de ce processus, le monde, la matière, l'outil, la machine, l'objet technique, l'animal sont mis aux dimensions du corps : ils sont humanisés ou, mieux, subjectivés. Étape déterminante de l'habileté technique. Et dans le même mouvement, c'est la subjectivité qui s'éprouve elle-même et le corps qui se différencie par l'expérience du travail. En ce lieu réside le plaisir d'éprouver la maîtrise technique parce que cette dernière met le monde à la mesure du corps humain. Dopage et technicité s'opposent. En substituant le recours à la force à l'épargne de l'effort, le dopage humain remplace l'intelligence du corps par la puissance magique de la pharmacie.

En transformant le corps des animaux en usine à fabriquer des protéines, on déstructure la technicité et les métiers, et l'on pousse les éleveurs à devenir des brutes. Le bilan psychologique parmi les agriculteurs est désastreux. En dopant les humains on en fait de petits monstres. Le bilan somatique est horrible. A ceux qui veulent opposer à l'imaginaire de la performance une résistance organisée, la plus rationnelle des alternatives consiste à reprendre appui sur le sol ferme des valeurs du travail bien fait : l'intelligence du corps contre l'idéal du record. « Qui veut voyager loin ménage sa monture. » Cette maxime de Montaigne serait-elle soudain frappée de caducité ? A donner dans l'imaginaire de la « cornue pédalante », nous choisissons de nous identifier à la grenouille qui se veut faire aussi grosse que le bœuf, dont La Fontaine nous a bien prévenus que « la chétive pécure s'enfla si bien qu'elle creva ». Sans omettre ce détail, qu'en boucherie le bœuf d'aujourd'hui, c'est parfois aussi de la vache folle.

Christophe Dejours est professeur au Conservatoire national des arts et métiers

Le Monde

ECONOMIE

Professeurs d'économie, documentalistes...

...Faites travailler vos élèves sur le supplément ECONOMIE du Monde : un support de cours concret en prise directe sur l'actualité.

Conditions exceptionnelles pour vos classes !

Pour tout renseignement : grondard@lemonde.fr  
Tél. : 01.42.17.37.64 - Fax. : 01.42.17.21.70